

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates end/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored end/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir le meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir le meilleur image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

(A checkmark is present in the 22X column.)

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

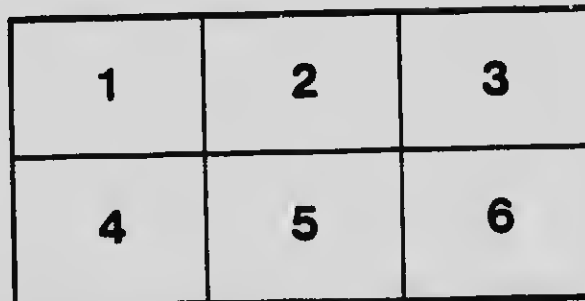
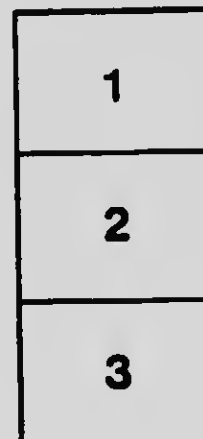
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

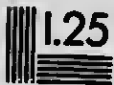
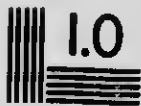
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par la première page et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde page, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.45

1.50

1.56

1.61

1.67

1.73

1.78

1.83

1.88

1.93

1.98

2.03

2.08

2.13

2.18

2.23

2.28

2.33

2.38

2.43

2.48

2.53

2.58



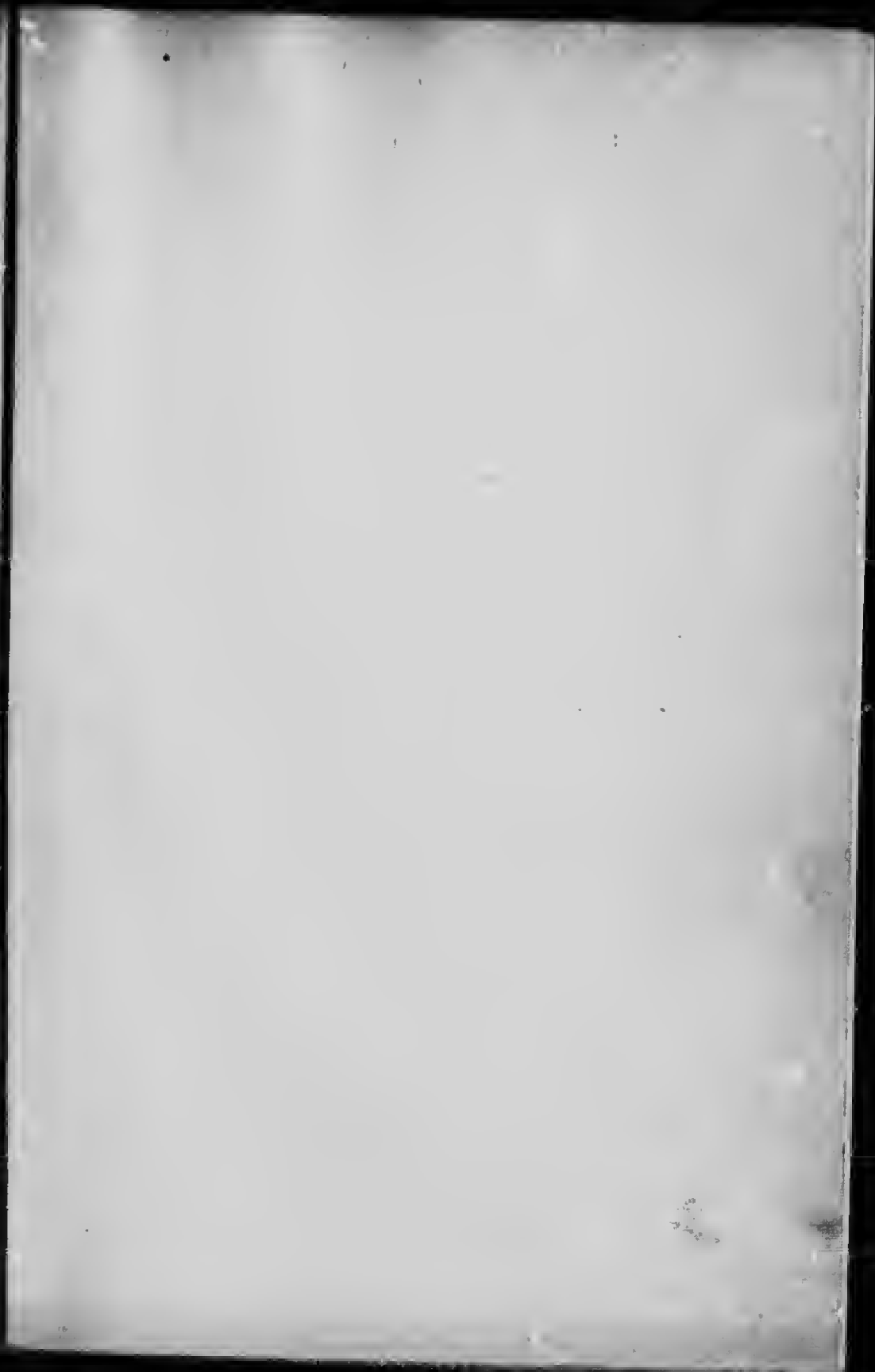
APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

M.D.

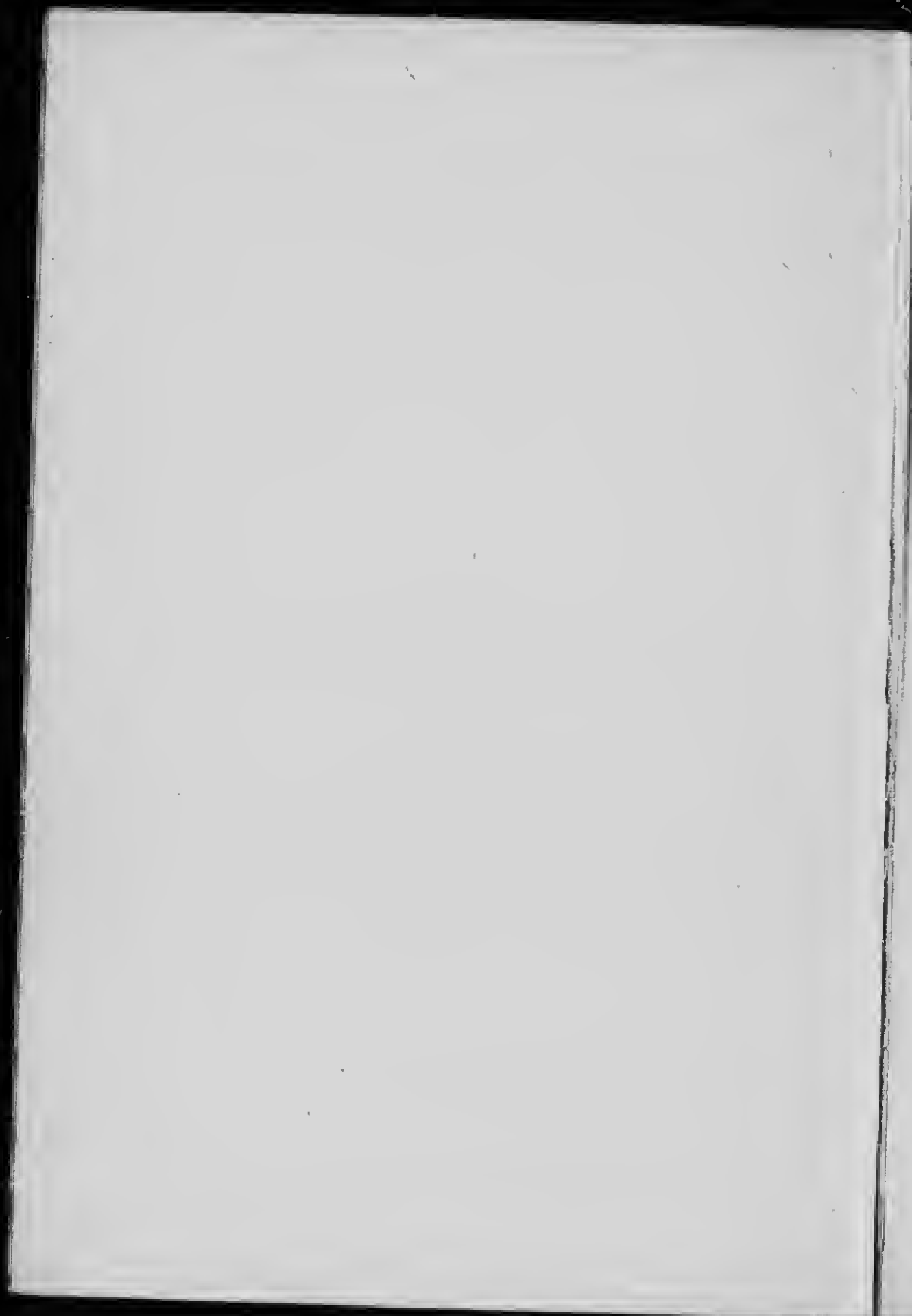
d







CONFÉRENCES ET DISCOURS



Ce que nous appelons l'éloquence ne se distinguait pas originai-
rement de la poésie... Et même après que l'éloquence se fut, à
quelques égards, séparée de la poésie, elle conserva comme elle le
rythme, la mesure, l'harmonie.

... Le discours oratoire cherche à convaincre par le raisonne-
ment : voilà ce qu'il a de propre. Mais il doit encore persuader,
émouvoir, entraîner ; c'est sa partie poétique, et la poésie est un
des éléments de l'éloquence. Sans cela, l'éloquence n'appartiendrait
pas à l'art, elle ne serait pas l'expression du Beau...

LAMENNAIS.

La croyance donne le besoin de parler, la parole satisfait le besoin
de la croyance... Parler n'est pas remuer les lèvres et faire du
bruit. Parler, c'est se manifester.

HELLO.

Ouvrages du même auteur

	Vols.
Causeries du Dimanche, in-12	1
A travers l'Europe, in-8	2
A travers l'Espagne, in-8	1
En Canot, in-16	1
Les Echos (Poésies), in-12...	1
Conférences et Discours, in-8.....	2
Les grands Drames, in-12.....	1
De Québec à Victoria, in-8.....	1
La Reine Victoria et son Jubilé, in-12.....	1
Québec, grand in-4 illustré	1
Même ouvrage, édition anglaise, in-4	1

EN PRÉPARATION :

Le Centurion du Calvaire, roman du temps de Jésus-Christ.
De l'homme à Dieu, apologétique d'un homme du monde.

CONFÉRENCES
ET
DISCOURS

PAR
A. B. ROUTHIER.

DEUXIÈME SÉRIE



Compagnie des Jésuites
E. H. Major

MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (A RESP. LIMITÉE)
256, rue Saint-Paul

—
1904

8109

154353

PS8485

O86

A16

1904

ENREGISTRÉ conformément à l'Acte du parlement du Canada,
par la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN [à resp. limitée], en l'année
1904, au bureau du ministre de l'Agriculture.

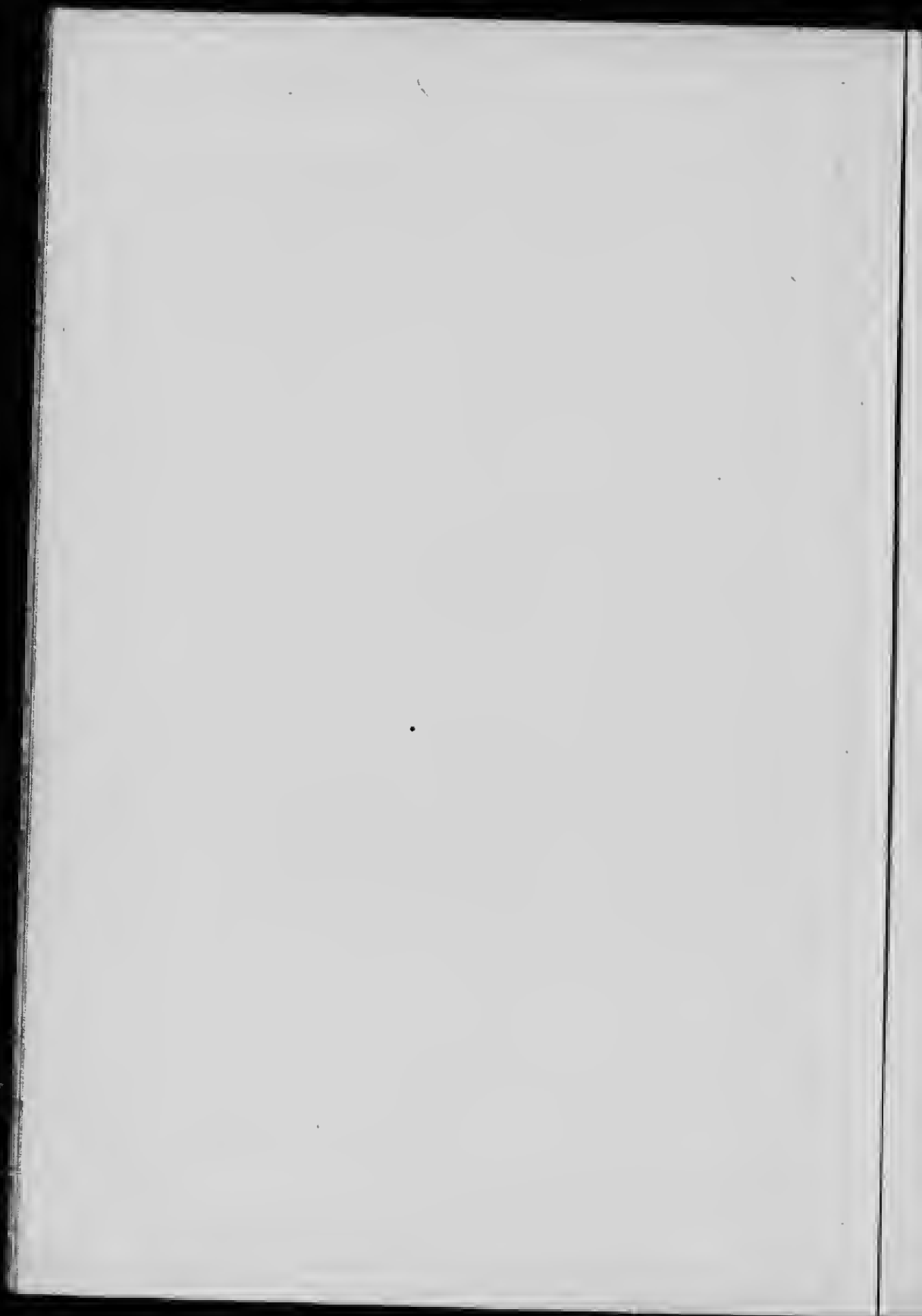
AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS.

La première série des *Conférences et Discours* de l'hon. M. le juge Routhier est depuis longtemps introuvable chez les libraires, et nous nous proposons d'en publier bientôt une seconde édition.

Mais auparavant nous croyons devoir offrir au public une deuxième série de discours prononcés par l'auteur depuis la publication du premier volume.

Cette seconde série est plus variée que la première et traite un plus grand nombre de sujets.

Ceux qui ont entendu et applaudi si souvent ces œuvres oratoires, aussi remarquables par le fond que par la forme, seront heureux de pouvoir les lire ; et ils feront au second volume le même accueil enthousiaste qu'ils ont fait au premier.



CONFÉRENCES ET DISCOURS

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET DONNÉ AU COMTE DE PARIS,
EN PROPOSANT LA SANTÉ DE LA FRANCE,
LE 28 octobre 1890.

MESSEIEURS,

La santé que j'ai l'honneur de proposer est une de celles qui occupent toujours une place d'honneur dans toutes nos banquets patriotiques ; et sans elle il nous semble qu'une fête civique ne serait pas complète. Tant de liens nous rattachent à la France, que nous voudrions l'associer à toutes nos joies, comme nous nous faisons un devoir de lui témoigner nos sympathies dans toutes ses épreuves.

Nos concitoyens d'origine anglaise ont l'esprit assez large et le cœur assez haut placé pour s'unir à nous en exprimant dans l'expression de nos sentiments à l'égard de la France. Ils ont compris qu'ils devaient cet hommage à nos illustres hôtes, non seulement par courtoisie, mais aussi peut-être, par reconnaissance ;

car il me semble que les Anglais doivent bien un peu de gratitude à la France pour avoir conquis à leur profit, sur la barbarie et l'infidélité, ces magnifiques territoires qu'arrose le Saint-Laurent.

Mais, si la France occupe toujours un rang éminent dans nos agapes fraternelles, il nous semble qu'elle envahit ce soir toute la salle du banquet et qu'il n'y a plus guère de place que pour elle, tant son nom rayonne avec éclat dans les illustres personnages qui la représentent.

Aussi vous dirai-je, qu'en voyant assis à cette table, à côté de leurs nobles compagnons de voyage, deux princes de la plus antique et de la plus glorieuse dynastie que le monde ait connue, il m'a semblé voir la France elle-même, première mère de cette colonie, venant visiter sa fille; et j'ai senti monter de mon cœur à mes lèvres l'enthousiaste salutation du poète latin : "*Salve, magna parens*".....salut, mère auguste et toujours aimée, que tes fils innombrables ont couronnée de tant de gloire et d'honneur ! Salut !

O France, douce France—comme chantaient les poètes du moyen âge—qui donc pourrait te connaître et ne pas t'admirer et t'aimer ? Qui donc oserait nier tes gloires et ton génie, ton culte constant de l'idéal et des beaux-arts, tes aspirations élevées, ton noble et généreux caractère ?

Quel peuple a plus aimé la vérité, la justice, la liberté, et plus combattu pour leur triomphe ?

Quelle race a l'esprit plus brillant, le cœur plus

chaud, et sent plus profondément ce besoin invincible d'ascension qui tourmente les âmes d'élite et que le roi prophète a décrit en disant : "*deposuit ascensiones Deus in corde hominis.*"

Aussi pouvons-nous dire que la France n'est jamais aimée à demi. Mais en la comblant de ses faveurs et de ses dons, Dieu lui a imposé une mission pleine de gloire, de responsabilités et de périls ; et bien des fois il l'a soumise à de rudes épreuves.

On peut même dire que sa part d'humiliations et de revers a été d'autant plus large que sa moisson de gloire a été plus abondante. Mais ses malheurs mêmes prouvent qu'elle est une race choisie, prédestinée, ayant à remplir dans le monde la mission de civiliser et de porter au loin le flambeau de la vérité, sous l'inspiration de l'Eglise, dont elle est la fille aînée.

C'est pourquoi la France, comme le peuple d'Israël, n'a jamais péché impunément. Dieu est patient pour les autres peuples, mais pour la France, non pas.

Il est pour elle un père généreux, mais sévère, dont la justice est aussi prompte à agir que son amour ; et quand la France souffre, elle comprend et reconnaît cette conduite de Dieu à son égard.

Si vous avez lu avec attention la presse Française pendant l'année terrible de 1870, vous avez dû entendre un colloque étrange entre la France et Dieu.— La France se frappait la poitrine et disait :

"Où, j'ai péché, Seigneur, et je mérite de souffrir ;

mais ma voisine de gauche et ma voisine de droite et toutes les nations qui m'entourent n'ont-elles pas péché comme moi ? Pourquoi votre bras s'est-il appesanti sur moi seule ? ”

Et Dieu répondait :

“ C'est vrai ; mais je suis plus sensible à tes offenses qu'à celles des autres, parce que je t'aime davantage, et c'est pourquoi je te châtie. Je veux que tu continues d'être l'exécutrice de mes œuvres, je veux que tu sois mon bras et mon glaive dans l'inaccomplissement de mes décrets ; mais je veux aussi que cette main qui porte mon glaive soit pure, et c'est pourquoi je t'impose une expiation prompte. ”

Il y eut alors un moment où tout le monde, en France, paraissait entendre cette voix de Dieu, et M. de Freycinet lui-même, qui a été assez souvent ministre pour qu'on le regarde comme un écho de l'opinion publique, M. de Freycinet en fit l'aveu sincère en disant : “ *Digitus Dei est hic*, le doigt de Dieu est ici ! ” Telle est, messieurs, la redoutable prérogative d'honneur de la France. Elle a été placée comme un exemple pour le monde, et comme une démonstration visible du gouvernement divin parmi les nations !

C'est la raison de sa gloire, c'est l'explication de ses malheurs, et c'est pourquoi, même aux jours d'éclipse et de défaite, elle continue de diriger la marche de la civilisation, non plus par sa puissance, mais par son génie et sa brillante culture intellectuelle.

Or, touto suprématie entraîne des responsabilités et des périls, et toute domination suscite des inimitiés.

Mais si la France compte de puissants ennemis en Europe, elle n'en a pas sur la terre libre d'Amérique et sur le sol béni que nous habitons. Tout au plus, pourrions-nous dire qu'elle a parmi nous quelques amis compromettants.

Il y a des gens qui crient sur les toits qu'ils adorent la France, mais qui ont une singulière manière de le lui prouver dans l'occasion.

Dans des jours de fête populaire comme ceux-ci, ils vont fouiller dans l'histoire de France des siècles passés et ils y cherchent, non pas des lauriers et des couronnes, mais quelques poignées de boue pour les jeter à la face de notre royal visiteur et de sa suite.

Eh ! bien, messieurs, ce n'est pas ainsi que nous, Québécois, entendons prouver notre amour à la France. Pour nous, en ces jours de réjouissance et d'honneur nous aimons mieux exhumer les grandeurs et les gloires, et lorsqu'en feuilletant les vieilles archives du pays de nos ancêtres, nous découvrons des ombres dans le blason radieux d'une dynastie qui a régné pendant une suite de siècles, nous nous rappelons que dans les cieux des cieux il y a des nébuleuses, et que, dans tous les astres, même dans le soleil, il y a des taches.

Pour nous, quand nous trouvons au pied d'une montagne, une eau fraîche et pure, et quand nous savons que cette eau coule d'une source placée sur les

sommets et formée par les pluies bienfaisantes du ciel, nous admirons la limpidité de son cours, sans nous inquiéter de savoir si en descendant des cimes elle n'a pas traversé quelque terrain fangeux.

Pour nous, nous savons qu'il y eut un roi de France que Donoso Cortès a proclamé *sage entre les sages, prudent parmi les prudents*, et que ce roi, prince, était votre grand-père.

Nous savons qu'il y eut une reine que le grand orateur espagnol appelait *la plus respectée des femmes, la plus populaire des reines, la plus aimante des mères*, et que cette reine, Monseigneur, était votre grand-mère.

Nous savons encore qu'en 1835, il y avait sur les champs de bataille de l'Algérie un héros de vingt-cinq ans, dont la popularité et la bravoure faisaient l'admiration de tous et dont la mort a causé un deuil universel en Europe; et nous nous souvenons que ce héros était votre père.

Enfin, Monseigneur, nous ne saurions oublier ce jeune prince chevaleresque et vaillant, qui, un jour, las de son exil, rentra soudainement en France et disait à ses gouvernants: "Rendez-moi ma patrie et permettez-moi de combattre pour elle à vos côtés, ou donnez-moi des fers." Est-il besoin de nommer ce preux chevalier auquel on donna des fers? Non, votre cœur a parlé et vous avez reconnu votre sang.

Car vous aussi vous avez prouvé que vous savez porter l'épée, et ce sera votre gloire d'avoir su allier

ensemble l'art militaire, le culte des lettres et la pratique de toutes les vertus domestiques.

Messieurs, il est entendu que cette démonstration ne doit avoir aucune signification politique ; mais ce n'est pas s'immiscer dans la politique française que d'incelamer un prince, qui, par ses ancêtres, est le plus français des Français, et qui représente une dynastie à laquelle nous devons notre existence nationale.

Nous aimons la France ; quand nous nous inclinons devant les princes d'Orléans, c'est elle que nous saluons en même temps que leurs personnes augustes ; quand nous louons leurs qualités et leurs vertus, c'est encore sur la France que rejaillit notre éloge.

Ce n'est pas non plus faire de la politique, que de leur offrir nos sympathies dans la douloureuse position faite à leurs cœurs de Français.

Vous le savez, messieurs, en dépit de tous les dons magnifiques de la naissance et de la fortune qu'ils ont reçus du ciel, il est un grand bonheur qui est permis à chacun de nous et qui leur est refusé : Nous pouvons aller voir la France et ils ne le peuvent pas !

Ah ! messieurs, ceux-là seuls qui l'ont éprouvée peuvent comprendre combien cette douleur est poignante ; mais les voyages peut-être en donnent une faible idée. Il m'est arrivé quelquefois, en présence des plus admirables tableaux de la nature méridionale, en Espagne, en France, en Italie et en Afrique, il m'est arrivé de m'écrier : " Oh qu'il ferait bon de vivre ici ! " Mais cette sensation et ce désir n'ont

jamais été de longue durée, et bientôt toutes ces beautés ne me disaient plus rien, parce que je me ressouvenais de ma patrie ; la Méditerranée elle-même que j'aime tant, me chantait des chansons que je ne comprenais plus, la solitude se faisait autour de moi, et bientôt, saisi par cette maladie qu'on appelle nostalgie, je reprenais avec joie le chemin du pays.

Quelle doit donc être la souffrance de princes Français auxquels l'entrée de la France est interdite !

Par bonheur, Dieu n'a pas refusé au noble chef de la maison de France les consolations de l'amitié et du dévouement, et les douces joies du foyer domestique. Il lui a donné une famille qui lui fait une belle couronne, moins lourde à porter que ne le serait celle de la France ! Et si jamais il meurt sans avoir vu triompher ses idées, que nous respectons, il sera plus heureux que Roland au champ de Roncevaux. Il ne sera pas obligé, comme le neveu de Charlemagne, de se coucher sur son épée dans le dernier sommeil, pour l'empêcher de tomber aux mains des ennemis de sa patrie ; il la remettra à son fils aîné qui saura bien la mettre au service de la France.

Et maintenant, messieurs nos hôtes, permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

Dites-lui bien que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous

avons reçus d'elle ; que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons la confiance absolue et l'inébranlable espérance que de hautes destinées nous sont réservées sur la terre américaine.

Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d'une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre le patriarche. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif, rappelle celui des anges, et en est peut-être dérivé ; et les Anges-Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l'aurore, la lutte a cessé, et les combattants se sont réconciliés.

Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser comme ce soir, en buvant à la santé de la glorieuse patrie de nos hôtes !

Messieurs, à la France !

Nous croyons devoir insérer après ce discours l'adresse que le maire de Québec avait lue le matin au comte de Paris, et qui était due à la plume du juge Routhier.

A SON ALTESSE ROYALE

LE COMTE DE PARIS,

MONSEIGNEUR,

Votre arrivée dans les murs de la vieille cité de Champlain est pour tous ses habitants un grand sujet de joie et d'honneur.

Descendants d'une race qui nous est chère et dont l'hospitalité et la courtoisie sont reconnues dans l'univers entier, ils sont vraiment heureux et fiers de saluer en vous un français illustre aussi remarquable par ses qualités que par sa haute naissance.

Au prince qui représente aujourd'hui l'ancienne et grande famille royale qui a fondé cette ville il y a près de trois siècles, sans distinction de races ou de partis, et sans tenir compte des opinions personnelles de chacun sur la politique française, nous, citoyens de Québec, sommes unanimes à souhaiter une cordiale bienvenue, et à lui faire un accueil digne du premier gentilhomme de France.

Loyaux sujets de sa Majesté Britannique, nous nous réjouissons que le *home* anglais soit devenu pour vous un asile de liberté, et nous reconnaissons que la plus large et la plus chaleureuse hospitalité vous est due sur ce sol qui appartient à l'Angleterre, mais qui fut la Nouvelle-France et dont les habitants sont restés Français.

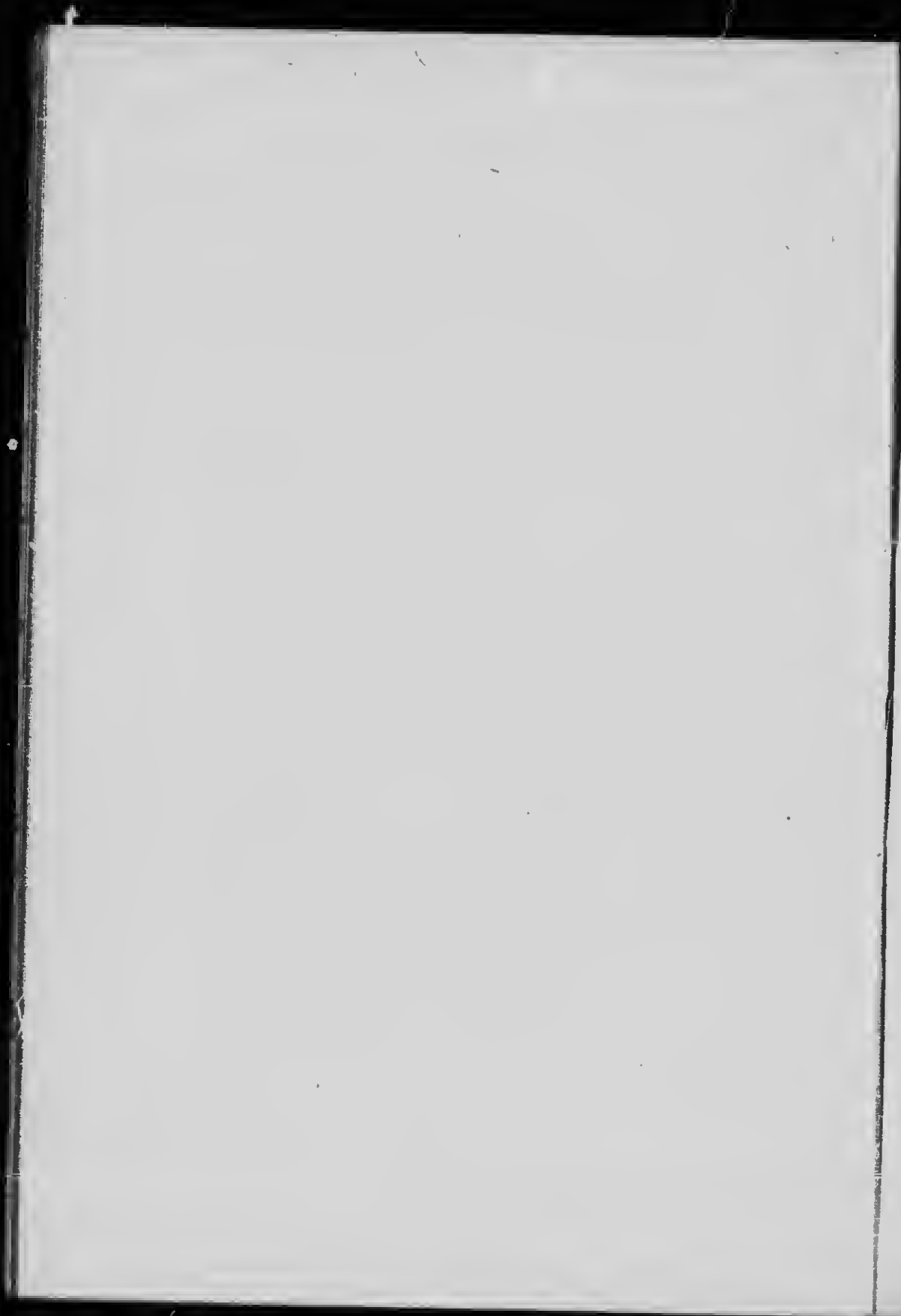
Notre ville, Monseigneur, est la ville historique, toute peuplée de souvenirs de la vieille France, et elle vous dira mieux que nos paroles quelle communauté de sentiments nous unit à vous.

Vous y trouverez bien des pierres et des endroits mémorables qui ne seront pas sans éloquence, et qui vous raconteront de touchantes histoires remplies des noms de vos illustres ancêtres.

Que notre vieux Québec soit donc auprès de votre Altesse l'interprète de nos sentiments ! Que les souvenirs d'un passé glorieux nous réunissent dans une affection commune, et, dilatant nos poitrines, nous fassent pousser un même cri d'amour filial : VIVE LA FRANCE !

Le comte de Paris répondit brièvement mais avec beaucoup d'à propos :

“Je vous remercie de votre cordiale bienvenue. Mon fils et moi nous sommes heureux de nous trouver dans cette ville historique qui, comme vous le dites, est pleine de souvenirs de la vieille France. L'accueil que nous trouvons dans ce pays auquel nos ancêtres avaient donné le nom de Nouvelle-France nous touche profondément. Séparés de notre patrie, nous sommes heureux de nous trouver au milieu de français d'origine et nous les félicitons du bonheur dont ils jouissent sous le règne de leur auguste Souveraine.”



DISCOURS

PRONONCÉ A UN CONCERT DE CHARITÉ
DONNÉ PAR MME ALBANI, LE 13 MAI 1890.

ÉLOGE DE L'ART, DES ARTISTES ET DE L'IDÉAL.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le grand fabuliste LaFontaine, surnommé *le Bon*, quoiqu'il fût très malin, a raconté dans une fable, qu'on est convenu de trouver charmante, mais qui me semble vilaine, la démarche infructueuse de la cigale auprès de la fourmi, sa voisine.

Vous connaissez tous ce tableau malicieux d'une malheureuse aventure :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue,
Quand la bise fut venue.
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermine.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi, sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain, pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
— "Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'aût, foi d'animal,
Int'rêt et principal."

La fourmi n'est pas prétense,
C'est là son moindre défaut.
—“ Que faisiez-vous au temps chaud,
Dit-elle, à cette emprunteuse ?
—Nuit et jour, à tout venant,
Je chantais, ne vous déplaise.
—Vous chantiez, j'en suis fort aise,
Eh bien ! dansez maintenant !

Mesdames et Messieurs, cette fable est, à mon avis, une calomnie atroce et contre la cigale et contre la fourmi.

Vous partagerez mon opinion quand vous ferez réflexion que la cigale remplit sa mission en chantant, comme la fourmi est fidèle à la sienne en travaillant et économisant.

Vous serez de mon avis, surtout ce soir, si vous songez que l'apologue cache une allégorie, que la cigale représente ici l'artiste, et que la fourmi symbolise le peuple des travailleurs de la glèbe et de tous ceux qui peinent courageusement et honorablement à faire fortune.

Pour moi, c'est précisément parce qu'elle chante toujours, parce qu'elle est une infatigable artiste, que j'aime la cigale ; mais j'aime aussi la fourmi—surtout la fourmi canadienne—parce que, si économe qu'elle puisse être, elle est aussi *préteuse* et obligeante ; et quand la cigale, la fidèle chanteuse, vient à sa porte crier famine, non pas pour elle-même, mais pour les enfants orphelins, pour les vieillards infirmes, pour les pauvres auxquels la maladie interdit tout travail,

pour tous les déshérités de la fortune, la fourmi québecquoise ne lui répond pas "eh bien! dansez maintenant!" non, elle lui répond: "Chantez encore, et je vous donnerai; chantez toujours, et je vous ouvrirai ma bourse et mes greniers."

Et pourquoi la cigale ne serait-elle pas la bienvenue auprès de la fourmi?

Chanter, n'est-ce pas aussi travailler? Et pour arriver à bien chanter, ne faut-il pas le travail le plus ardu et le plus persévérant?

Demandez-le plutôt à la grande artiste que vous venez entendre, et qui est devenue l'une de nos gloires nationales.

D'ailleurs la cigale a-t-elle vraiment autre chose à faire en ce monde?

L'histoire naturelle nous apprend que c'est un insecte, mais un insecte qui a des ailes, qui aime la lumière éblouissante, qui adore le soleil et ses chauds rayons. C'est un insecte qui vibre sous la caresse d'un rayon lumineux, comme la harpe éolienne au moindre souffle de l'air; qui chante spontanément comme les artistes, comme les poètes, comme les orateurs, et qui n'a été créé que pour chanter; qui, dans sa chanson, bénit le ciel dont la chaleur mûrit les raisins, dore les moissons et fait épanouir les roses; qui ne se nourrit pas de mouches et de vermisseeaux, mais d'un peu de rosée, c'est-à-dire de cette goutte d'eau pure qui descend du ciel, et qui, au lieu de tomber sur la terre souillée, se pose et se parfume dans le calice des fleurs!

c'est l'insecte ami du laboureur, qui le suit dans son champ pour lui répéter sa chanson, le distraire dans son labeur, et lui annoncer l'heure du dîner ; c'est un insecte qui ne vieillit pas, parce qu'elle n'a ni chair, ni sang, — image de ces grandes artistes qui restent toujours jeunes parce que leur vie est chaste, et dont le type est si rare dans le monde des coulisses, que l'Europe a dû venir jusqu'en Canada pour en trouver un modèle ! Oui, la cigale ignore la vieillesse et les maladies ; elle se dessèche presque subitement sur l'arbre natal quand l'été finit, et elle meurt de ne pouvoir plus chanter quand le soleil s'en va réchauffer d'autres latitudes.

Ah ! je ne suis pas étonné que les poètes les plus illustres de l'ancienne Grèce, Homère, Anacréon, Théocrite, aient célébré la cigale dans leurs chants, et je me demande pourquoi l'abbé Delille et LaFontaine l'ont vilipendée.

Je n'en sais rien, mais je crois le deviner. C'est que tous deux avaient des femmes fort acariâtres, qui les tourmentaient sans cesse, et qu'ils auront confondu les gronderies perpétuelles de leurs charmantes moitié avec les chansons des cigales.

Ils avaient d'autant plus tort que, s'il faut en croire les naturalistes, ce sont les cigales mâles qui chantent, et non les femelles, qui n'ont pas de voix.

Si j'étais malin, je dirais : heureux peuple des cigales dont les femmes sont muettes ! Mais je ne le dirai pas ; je n'ai pas le droit de le dire ce soir, dans cette bril-

lante réunion où le beau sexe est mieux représenté que le mien, tant sur la scène que dans l'auditoire.

Quoi qu'il en soit, il est un grand poète du Midi, Autran, qui a noblement vengé la cigale des injustes attaques de LaFontaine. Ecoutez cette jolie épître à l'insecte ailé :

"O fille du soleil, qui, la chaleur venue,
Recommences chez nous ta cantate connue ;
Chantense aux longs couplets, aux refrains toujours prêts,
Préférant la lumière à l'ombre des forêts,
Et vivant tout le jour oisive, mais frugale,
Dis-moi, qu'avalé-tu fait, ô ma pauvre cigale,
Au copiste d'Esopé, à ce rimeur sournois,
Qui, dès ses premiers vers sur le sol chaumenois,
Te montre allant prier la fourmi, ta voisine,
De te prêter le grain qui manque à ta cuisine ;
Et n'ayant obtenu ni grain, ni petit ver,
Grelottant de misère à la bise d'hiver ?
Tu le laissas parler, ne daignant lui répondre ;
Deux mots pourtant auraient suffi pour le confondre.
Moins discret, j'aurais dit peut-être à ce conteur :
" Bonhomme, d'où prends-tu ce récit imposteur ?
Quand la bise revient et sévit à la ronde,
J'ai fini ma chanson et ne suis plus au monde ;
Ou me recherche en vain, soit dans le sillon creux,
Soit parmi les ramoux et l'olivier poudreux ;
Je ne suis plus alors, moi, l'artiste qu'on vante,
Qu'une membrane vide ; et fusse-je vivante,
Je n'irais point d'ailleurs, pour en faire un repas,
Quêter ni grain, ni ver, dont je ne mange pas.
Fabuliste distrait dont la bévée est grande,
Apprenez que je vis seulement sur ma lande,
De la brise qui passe et de l'azur du ciel.
Sobre, je suis la sœur de cette mouche à miel
Qui du parfum des lis et des roses s'enivre,
Et dont le nom se trouve à peine en votre livre.

Vous songiez trop, poètes, aux animaux gloutons ;
Vous parliez trop des loups courant sus aux moutons ;
Vous avez moins connu l'exquise poésie
Des insectes ailés qui vivent d'ambroisie,
Et quand l'Après saison revient les tourmenter
Aiment mieux expirer que de ne plus chanter."

Mesdames et Messieurs, vous n'avez saisi, n'est-ce pas tout l'à-propos de cette réhabilitation de la chanteuse des champs dans la fête intellectuelle et artistique qui nous réunit ce soir ?

Vous n'avez deviné que c'est l'Art, sous ses formes multiples, chant, musique, poésie, éloquence, que j'ai voulu défendre contre les dédains et les mépris des hommes trop positifs.

Vous avez compris que c'est le moment de venger l'idéal, trop souvent méconnu, quand il est si admirablement représenté ce soir ; quand nous avons parmi nous une femme à la voix d'ange, dont les chants ravissent l'oreille, un ange au cœur de femme, qui prend pitié des malheureux et qui vient les couvrir de ses ailes.

Est-ce que l'occasion n'est pas bien choisie pour vous dire que les artistes, chanteurs, musiciens, poètes, orateurs, ne sont pas des êtres inutiles en ce monde, et que leur mission sociale est d'un ordre supérieur et réel ?

Oui, sans doute, un peuple comme le nôtre est et doit être une fourmilière, c'est-à-dire, une réunion d'hommes laborieux, sobres, économes, prévoyant le lendemain, et réservant pour les mauvais jours une part du fruit de leurs labeurs.

Mais parmi ces fourmis qui travaillent, il faut des cigales qui chantent, c'est-à-dire des artistes dont les œuvres rendent l'idéal visible et embellissent notre vie. Sur cette terre d'exil, baigne où l'homme est condamné aux travaux forcés, il faut des volx qui nous rappellent la vraie patrie, comme ces chants d'oiseaux qui rappellent le pays natal aux malheureux proscrits. Au milieu des luttes pénibles que les travailleurs livrent à la nature et qui les courbent vers la terre, il faut des amants de l'idéal, qui les relèvent et qui les transportent sur les sommets, où le soleil est plus ardent et la lumière plus vive.

Et, n'allez pas vous imaginer que ces âmes choisies,

Qui portent le flambeau sacré des poésies, (*)

qui chantent leurs aïeux, leur patrie, leur Dieu, ne contribuent pas au progrès des nations. N'allez pas croire qu'il soit moins nécessaire pour l'avenir d'une race de cultiver les arts et les lettres que de défricher le sol. Ce serait une grave erreur.

Mais, voyez donc la France: n'est-ce pas la meilleure part de sa gloire d'avoir su marcher à la tête de la civilisation en cultivant les arts et les lettres?

N'est-ce pas un des titres les plus glorieux de l'Eglise catholique d'avoir été pendant les siècles de barbarie la protectrice des sciences, des lettres et des arts?

Sans doute, la prospérité matérielle et la richesse

(*) Louis Venillot.

sont des forces qu'une nation doit acquérir ; mais elles ne suffisent pas à lui donner la grandeur et l'éclat.

Il y a quelque chose qui est plus puissant que les dollars, ce sont les idées. C'est par elles qu'un peuple grandit, progresse et devient glorieux.

Étudiez donc la matière elle-même, et dites-moi où se trouvent les forces mystérieuses et incalculables qui accomplissent ses admirables évolutions ? Elles se trouvent dans ses éléments les plus immatériels et les moins visibles !

Voyez cette locomotive qui emporte avec une vitesse vertigineuse une longue file de lourds chariots. Où donc est le secret de sa force ? Est-il dans ce mécanisme qui semble lui donner le mouvement ? Est-il dans cette bouilloire qui respire bruyamment et qui mugit comme une bête fauve ?—Non, le secret de sa force est dans un peu de vapeur presque immatérielle, comprimée dans un tube.

Et qu'y a-t-il de plus beau en ce monde que la lumière ? Qu'y a-t-il de plus puissant que l'électricité ? Et, cependant, ce sont des fluides invisibles, impondérables, qui semblent n'avoir rien de matériel.

Le même phénomène se retrouve dans les êtres vivants. Sans doute, il leur faut un corps et des organes, mais c'est l'esprit qui les habite qui leur donne le mouvement et la vie.

Eh ! bien, Mesdames et Messieurs, il en est de même pour les nations. Ce sont leurs éléments les plus immatériels qui leur assurent la vitalité, l'influence et l'illustration.

Les races vraiment glorieuses sont celles qui gravitent autour de cet astre qu'on appelle le Beau, splendeur de l'Infini, et qui on reflètent l'éclat, comme les planètes rayonnent de la lumière qu'elles empruntent au soleil.

Regardez ce globe obscur que nous habitons : il est opaque, brumeux, enveloppé d'ombres, de déserts incultes, de forêts noires, d'océans pleins de tempêtes, de villes enfumées ; et, cependant, quand les habitants des autres planètes abaissent vers nous leurs regards, ils demandent à leurs savants : quelle est donc cette belle étoile qui scintille là-bas dans le bleu firmament, comme un diamant dans un éclat de velours ? Et les savants répondent : c'est la Terre !

Voilà comment les rayons du soleil transforment notre sombre séjour en un globe lumineux.

Or, je dis que les peuples aussi deviennent des astres quand ils se rapprochent assez du Beau idéal pour en refléter les rayons ; et je ne ferai que rendre à la race canadienne-française un hommage mérité en ajoutant qu'elle a déjà manifesté pour les Beaux-Arts des aptitudes et des attractions incontestables.

Voilà pourquoi je garde une confiance inébranlable dans notre avenir national.

Je crois très fermement qu'après avoir produit des artistes comme Albani, des musiciens comme Gagnon, Lavallée et Desève, des peintres comme Hamel, Bourassa, et leurs disciples, des sculpteurs comme Hébert, des poètes comme Crémazie, Fréchette et Lemay, des

orateurs comme Chapleau et Laurier, des écrivains comme Garneau, Chauveau, Taché, Casgrain et vingt autres, notre race a conquis le droit de cité sur les bords du St-Laurent, et que les accents glorieux de de notre langue ne cesseront jamais d'y retentir !

Si les rudes et courageux colons qui, traversant les mers, vinrent fonder ici le berceau d'une France nouvelle, pouvaient sortir de leurs tombeaux et prendre part à nos grandes fêtes, dont le triple caractère est toujours religieux, intellectuel et artistique, il me semble qu'il nous diraient :

“ Enfants, nous sommes contents de vous. Sur le sol que nous avons arrosé de nos sueurs et de notre sang, vous recueillez les fruits de la paix que nos guerres vous ont achetée. Vous cultivez à la fois vos terres et vos intelligences, vous entretenez un doux commerce avec les Lettres sans négliger celui des affaires, vous favorisez le double culte du progrès industriel et des Beaux-Arts : c'est bien, nous sommes contents de vous.

“ C'est un peuple d'agriculteurs et de lettrés, de travailleurs et d'artistes, que nous avons voulu former, et, dans la couronne qui brille à votre front nous voyons déjà s'entrelacer les épis de froment et les feuilles de laurier. Nous sommes contents de vous, et, grâce à ce double travail qui féconde à la fois le sol natal et le génie national, vous ressemblerez un jour à ces pins séculaires de vos forêts dont les racines plongent profondément dans le sol et dont la tête se perd dans le ciel.”

ELOGE

DE L'HONORABLE M. P.-J.-O. CHAUVEAU, PRONONCÉ
EN 1890 A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

MONSEIGNEUR LE RECTEUR,
EXCELLENCE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Les institutions qui, comme l'Université Laval, sont greffées sur l'Eglise et y puisent la sève qui les nourrit, participent à l'immortalité de cet arbre divin que le Christ est venu implanter parmi les hommes.

Mais si de telles institutions sont immortelles, leurs membres sont soumis au sort commun; et pendant que l'arbre grandit et voit s'accroître sa vitalité, de temps en temps quelques-unes de ses branches s'en détachent, et tombent sur le sol, remplacées par des rameaux plus jeunes et plus vigoureux.

Il y a dans ce triomphe de la vie sociale sur la mort individuelle un grand sujet de joie; mais il ne faut pas que le spectacle consolant de ce perpétuel renouvellement de vie nous fasse oublier ceux qui meurent. Aux félicitations que nous devons à notre *Alma Mater* sur sa glorieuse existence, qui va se perpétuant d'âge en âge, il est donc juste de mêler nos profonds regrets pour les pertes douloureuses qu'elle fait, et de rappeler le souvenir de ses enfants moissonnés par la mort.

C'est le devoir pieux que je viens rendre à l'illustre compatriote, qui était naguère l'un des plus éminents professeurs de cette Université, l'une de ses voix les plus éloquentes, et, en même temps, une des gloires les plus pures et les plus complètes de notre pays—l'honorable M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Dans son *Introduction* au bel ouvrage de son fils Pierre, sur Ozanam, notre éminent ami semble avoir tracé lui-même le cadre du travail que nous devons consacrer à sa mémoire.

“ La biographie d'un homme, dit-il, qui n'a pris qu'une petite part au mouvement politique de son temps, qui a été plutôt un homme d'étude qu'un homme d'action, doit consister surtout à raconter ses ouvrages. Ses livres sont en effet presque toute sa vie; ils en sont la meilleure ou la plus mauvaise partie, selon qu'ils ont été faits pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien de l'humanité, ou bien pour la satisfaction de l'orgueil et de toutes les passions qui fermentent en nous.”

Cette pensée qui est juste s'applique parfaitement au grand citoyen dont j'ai à faire l'éloge.

Il a été un homme d'étude plutôt qu'un homme d'action, et c'est en parlant de ses ouvrages que nous le ferons mieux connaître.

N'attendez donc pas de moi une biographie. Les événements de sa vie vous sont d'ailleurs connus, et je n'en mentionnerai que certaines particularités remarquables. Il est né en mai, le mois des fleurs et du

renouvellement de la nature ; il est mort dans la semaine lugubre et solennelle qui termine le carême, le Vendredi-Saint !

Entre ces deux dates, dont le contraste est assez frappant, il a eu des joies et des douleurs, des succès et des revers, des triomphes et des désastres, des jours de soleil et des crépuscules prolongés.— Vie mêlée de lumière et d'ombre, que ses œuvres reflètent plus ou moins fidèlement, et dont nous retrouvons surtout l'image dans ses poésies, qui commencent par une idylle charmante, "les joies naïves" d'un enfant, et qui finissent par des traductions du *Miserere* et du *Dies iræ* !

Il y a là tout un tableau de la vie commune. Toute existence commence par des idylles et des pastorales, elle se poursuit par des chansons et des cantiques, et elle finit par des élégies et des hymnes funèbres. C'est le sort commun de passer de la joie à la douleur, de changer de maladies sans pouvoir en guérir, et de s'acheminer dans l'ombre et le mystère vers une fin qui n'est qu'un commencement !

Seule la religion répand ses lueurs parmi nos ténèbres, et c'est ce que notre illustre ami avait compris. Aussi, ne s'est-il pas contenté de cette philosophie large et facile qui, appliquée à l'homme sans passions, en fait ce qu'on appelle généralement un honnête homme. Il a voulu être plus qu'un honnête homme.

Il a été un croyant, un chrétien pratiquant, sans forfanterie ni hypocrisie, un de ces chrétiens qui ne reconnaissent pas seulement les devoirs que la

société leur impose à l'égard des autres hommes, mais qui comprennent leurs devoirs envers Dieu, et qui les remplissent.

Je ne vous parlerai pas de sa vie politique. Certes, il y aurait un contraste piquant à établir entre ce qu'était cette carrière autrefois et ce qu'elle est aujourd'hui, mais ce terrain n'est interdit et par ma position et par le lieu où je parle. Je me contenterai de vous dire que, s'il fallait lui assigner une place parmi les hommes politiques de ce temps, je ne le rangerais pas parmi les habiles, et j'entends que ceci soit un éloge.

Bornons-nous donc à jeter un coup d'œil rapide sur ses œuvres. Mais ici, j'ai un reproche grave à faire à notre ami.

Il a beaucoup travaillé il a énormément écrit; mais il s'est trop prodigué en productions éphémères, jetant à tous les échos de la publicité les fruits de ses études et de ses veilles. Il ne s'est pas assez préoccupé de concentrer vers un but unique les forces de son esprit, et de rassembler ses travaux pour en bâtir un monument accessible à la postérité.

Il a répandu partout de précieuses semences dans les vastes champs de l'histoire, de l'éloquence, de la critique, de la poésie; mais il n'a pas eu le soin de récolter ses moissons et de les mettre en grenier,—si bien qu'il serait presque impossible aujourd'hui de rassembler la somme de ses idées.

S'il vous plaisait de relire ses poésies, il vous faudrait feuilleter le *Répertoire National*, les *Soirées Cana-*

diennes, le *Foyer Canadien*, les publications de la *Société Royale*, le *Canadu-Français*, quelques brochures, et les feuilles volantes des journaux.

Si vous me demandiez où l'on peut trouver ses œuvres historiques, je serais obligé de vous répondre : ce sont des articles de *Revue*, des préfaces et des introductions aux ouvrages des autres, des comptes rendus des livres publiés, et je ne sais combien d'autres études sous des formes diverses.

Heureusement de ce riche domaine de notre Histoire, il a tiré un jour une œuvre complète et lui a donné une forme moins éphémère. Je veux parler de son livre intitulé "Garneau sa vie et ses œuvres."

Il y a deux manières d'écrire l'histoire. La première embrasse l'ensemble des événements et en étudie les causes et les résultats ; elle est politique et philosophique. C'est le genre de M. Guizot, et il a été adopté par notre historien national M. Garneau.

L'autre manière s'attache plus spécialement aux détails, aux traits de mœurs, à la couleur locale qui nuance les hommes et les choses, aux menus faits qui leur donnent du relief : ce fut le genre ordinaire de M. Chauveau.

Mais dans son ouvrage sur Garneau, il a fondu les deux manières et il s'est rapproché d'avantage du genre de M. Guizot. C'est son œuvre historique la plus remarquable, une vue d'ensemble sur les événements de notre vie nationale, une espèce de philosophie de notre histoire. Il y a là, sur les hommes et les choses

du Canada, des appréciations morales, des observations critiques et des jugements qui resteront.

Quand on l'a lu, on aime mieux son pays, et l'on éprouve le désir de travailler à son bien-être, à sa glorification. On admire sa race et l'on s'écrie involontairement avec le prophète, en constatant l'action de la Providence sur elle : *Non fecit taliter omni nationi.*

Parmi les autres travaux historiques que M. Chauveau nous a laissés, son ouvrage sur l'Instruction publique du Canada mérite une mention toute spéciale. Personne ne connaissait mieux ce sujet et ne pouvait mieux raconter les développements et les progrès de l'enseignement public dans notre pays ; car il l'avait dirigé lui-même pendant plus de vingt ans, et il avait eu sa large part dans les mesures administratives et dans les institutions spéciales que les besoins du temps avaient nécessitées.

Dans son discours, qui termine le volume et qui en est en quelque sorte la conclusion, M. Chauveau se réjouit des progrès réalisés et il les résume en disant : C'est ainsi que nous avons conquis successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, la fondation de deux journaux consacrés à l'éducation, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de sciences appliquées aux arts.

C'est dans ce même discours que M. Chauveau pre-

nait la défense de l'enseignement classique, tout en reconnaissant la nécessité de l'enseignement moyen et spécial propre au commerce et à l'industrie; et il citait, comme exemple de la compatibilité des deux enseignements, M. Gladstone qui, pour avoir commenté Homère, n'en est pas moins un des plus grands économistes, un des plus grands financiers de l'Europe.

Avant de s'adonner aux études historiques, tout le monde sait que M. Chauveau avait publié un roman. C'est même par là qu'il avait débuté comme homme de lettres.

Charles Guérin a été vivement critiqué à différentes époques, et par divers écrivains. Mais, en dépit des attaques plus ou moins injustes dont il a été l'objet, nous maintenons que ce roman est fort bien fait. Comme tableau de mœurs, il est sans doute un peu chargé, mais il renferme de très belles pages, des créations charmantes et des descriptions vraies. Le style en est élégant, les caractères bien dessinés et l'intérêt soutenu.

M. Chauveau a fait lui-même de la critique, et nous croyons qu'il avait pour ce genre littéraire des aptitudes remarquables. Il était né malin, spirituel et gai. Il n'avait pas le rire amer et la raillerie cruelle; mais il avait le trait, le bon mot, la répartie fine et l'épigramme.

Si vous ajoutez à ces qualités le goût littéraire, des connaissances variées, une mémoire servie par beaucoup de lecture, vous conviendrez qu'il aurait pu

être un critique et un polémiste remarquable. Il l'a d'ailleurs prouvé en plusieurs occasions. Mais M. Chauveau n'a pas été seulement historien, romancier, critique, et poète, il a été aussi orateur. Disons de suite que le défaut capital de ses discours est de n'avoir pas assez la forme oratoire; et c'est pourquoi plusieurs manquent du mouvement, de la passion et de l'inspiration qui caractérisent la véritable éloquence.

Mais hâtons-nous d'ajouter que cette critique ne s'adresse pas à toutes ses œuvres oratoires. Il en est quelques-unes dans lesquelles il s'est élevé à la plus haute éloquence. Dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de Garneau, dans celui du banquet aux fêtes du deuxième centenaire du Séminaire de Québec, et dans son dernier discours à l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf, il y a des pages pleines de souffle et d'émotion qui ont dû électriser ceux qui les ont entendus.

Notre critique s'adresse moins encore au célèbre discours qu'il prononça le 18 juillet 1855 lors de l'érection du monument à la mémoire des braves tombés sur les Plaines d'Abraham le 28 avril 1760. Celui-là est son chef-d'œuvre et il suffirait à faire la réputation d'un orateur. Le souffle patriotique, l'inspiration, le choc éclatant des contrastes, la couleur locale, la forme imagée, la chaleur communicative, tout concourt à créer l'enthousiasme dans ce beau morceau d'éloquence.

Le meilleur éloge que j'en puisse faire est de vous en citer la péroraison. En terminant, l'orateur évoque les âmes des héros tombés sur le glorieux champ de bataille qui se déroule sous ses regards, et il s'écrie :

“Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commencée. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme... dormez... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous levez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus !”

Il me semble que c'est là de la grande éloquence, et presque tout le discours est dans ce ton.

M. Chauveau était un maître en l'art d'écrire en prose.

Le vers se montrait généralement récalcitrant sous sa plume, et la rime était parfois sourde à son appel. Mais la prose lui obéissait avec grâce.

Il avait un talent varié, une imagination brillante, une grande mobilité de pensée, un esprit toujours en éveil et observateur des surfaces.

Il n'avait pas l'audace des nouveautés, ni la hardiesse des images, ni les coups d'aile qui étonnent. Mais il avait la délicatesse de forme, l'élégance du style, le goût, la sobriété des ornements et des figures. Il avait l'esprit souple, le ton coloré, la verve piquante ; et il mêlait agréablement la fantaisie au réel. Sans négliger le fruit pour la fleur, il avait le soin de donner à sa pensée le tour qui plaît, et la forme qui convient.

Dans ses discours, la période est parfois un peu longue et embarrassée. Mais ce défaut—très général parmi nos orateurs—était racheté chez lui par de précieuses qualités.

J'ai montré qu'il a su s'élever à une grande hauteur, et parler ce langage hardi, figuré, saisissant, qui convient à l'éloquence. Mais généralement il préférerait la régularité au pittoresque, la douceur à l'énergie, l'égalité à la hardiesse, la locution ingénieuse à l'image élatante.

Jamais il ne plagie ; il n'imité même pas. Son travail d'assimilation ressemble à celui de l'abeille

butineuse. Le miel qu'il fait est bien à lui, et l'on ne saurait dire à quelles fleurs il a puisé le suc dont il le compose.

Mais c'est assez parler de l'écrivain ; disons encore un mot de l'homme avant de finir.

Mon ami et moi, nous nous sommes souvent rencontrés sur les mêmes scènes. Il y avait entre nous plusieurs points de contact ; mais il y avait aussi quelques dissemblances.

Je le trouvais parfois trop *conciliant*, et il me trouvait trop *militant*. Mais il y avait entre nous vingt ans de distance. Il est évident que les points de vue doivent différer d'aspect, quand il y a cette différence dans l'espace parcouru de la vie.

En tout cas, je erois que la conciliation et la bienveillance sont des vertus sociales nécessaires, et M. Chauveau les possédait.

Il a été un homme de juste milieu. Je ne blâme pas ceux qui sont autrement, et je crois qu'il faut en ce monde des *militants* et des *conciliants*.

L'uniformité n'est pas la loi de l'humanité, et Dieu a voulu que les caractères diffèrent comme les fortunes, comme les rôles et les destinées. La même diversité se retrouve dans la fin de chacun.

Les uns meurent sur le champ de bataille dans l'ivresse du triomphe ; d'autres tombent sur la brèche de leurs murailles démantelées au milieu des humiliations de la défaite ; d'autres enfin rentrent dans le repos de la vie avant de connaître celui de la mort, et

terminent dans la paix une existence plus ou moins agitée.

Les uns et les autres ont leurs panégyristes ; mais il me semble que le sort des derniers est plus heureux, puisque la fin de leur vie est une préparation à celle qui doit suivre.

Ce fut le sort de notre ami. Ses dernières années se sont écoulées dans le calme du foyer domestique et de la tendresse filiale, dans les épanchements intimes de l'amitié, dans les luttes pacifiques de la carrière littéraire.

Sa fin fut si modeste qu'il fut un peu oublié, et surtout négligé dans la distribution des honneurs. C'est un reproche que je fais à mon pays d'oublier trop ceux qui ne font pas de bruit. Certaines distinctions honorifiques conférées à d'autres auraient dû arriver jusqu'à notre illustre ami.

Malheureusement l'Angleterre, qui glorifie ses écrivains, qui anoblit même les poètes—témoin Lord Tennyson—et qui décore les hommes de lettres anglo-canadiens, paraît oublier qu'il y a ici une littérature qui, pour être française, n'en est pas moins loyale et admirable de fidélité pour la couronne britannique.

Malgré son constant labeur, M. Chauveau a laissé son œuvre inachevée. Toujours il y travaillait comptant encore sur plusieurs années de vie, espérant toujours réaliser certain idéal qu'il entrevoyait dans ses visions d'artiste.

Mais tout à coup le grand appariteur de Dieu s'est

montré au seuil de sa demeure, et lui a dit : Ton dernier jour est venu, *dies iræ, dies illa!* et il a fallu dire adieu à ses chères études et à l'idéal rêvé.

Vous connaissez l'histoire de ce chimiste qui chercha pendant toute sa vie la combinaison qui devait produire le diamant. Il dépensa dans ses recherches sa fortune, celle de sa femme et de ses enfants, ses forces, sa santé, sa vie, et mourut dans la plus extrême indigence. Mais au moment de rendre le dernier soupir, il se dressa tout à coup sur son séant et s'écria : "*Eurika, j'ai trouvé.*" On s'empressa autour de son chevet, et on attendit l'annonce de la grande découverte : - "*Eurika! j'ai trouvé,*" répéta le moribond, l'œil illuminé, et il retomba inerte sur son lit. Il était mort.

Messieurs, cette histoire n'est pas seulement celle des savants qui recherchent la pierre philosophale, ou qui s'efforcent d'arracher à la nature le secret de la vie. Elle est surtout l'histoire de tous ceux qui ont le culte de l'Art. Que dis-je? elle est l'histoire de tous les hommes; car tous nous cherchons un idéal quelque sous les formes multiples que notre imagination lui donne. Mais cet idéal se dérobe toujours à nos efforts et nous n'y atteignons jamais en ce monde.

Dans sa marche à travers les siècles, l'humanité ressemble au peuple hébreu portant l'arche sainte, mais cheminant dans un désert.—avec cette différence qu'elle marche toujours sans arriver jamais; car la vraie *Terre promise* qu'elle cherche n'est pas dans ce monde, elle est dans l'autre!

Et voilà pourquoi l'homme ne peut qu'à l'heure de la mort s'écrier avec vérité : *Eurêka, j'ai trouvé*. C'est alors seulement que par la porte entrouverte de l'éternité, il aperçoit enfin le Bien, le Vrai, le Beau qu'il cherchait.

C'est à ce moment suprême sans doute que notre ami a compris que ses œuvres, tout inachevées qu'elles fussent, n'avaient pas été inutiles et lui avaient conquis cet idéal de vérité, de justice et de beauté qu'il avait désiré atteindre.

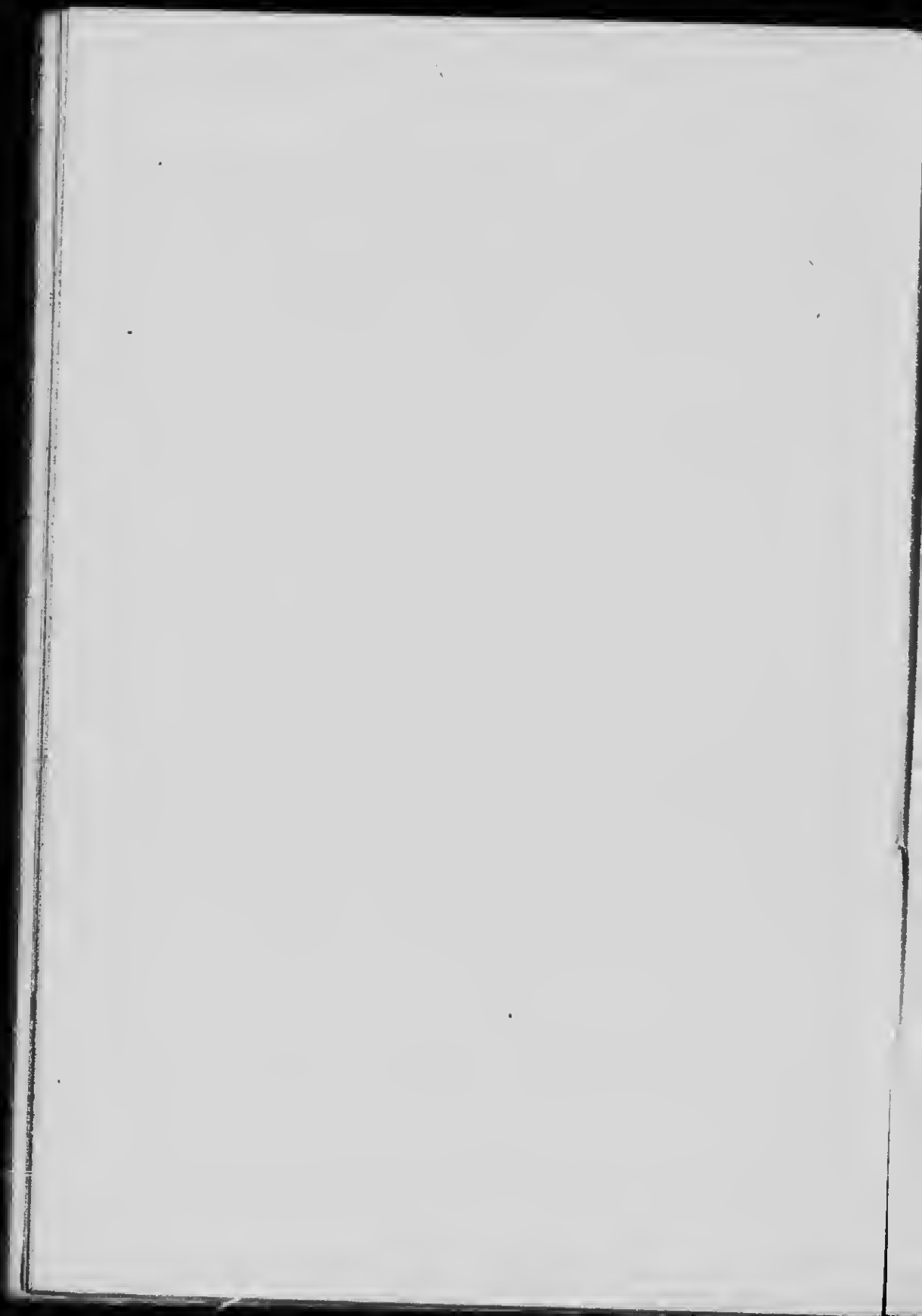
Je me figure qu'en entrant dans la vraie patrie il a dû trouver sur le seuil les membres aimés de sa famille qui l'y ont précédé—puis les groupes nombreux de ses compatriotes qu'il a célébrés dans ses écrits, et dont il a redit les gloires dans ses discours.

Mais parmi ces illustres morts il en est un qui a dû devancer les autres et lui faire un accueil vraiment fraternel; c'est Garneau. Quelle a dû être leur joie de se retrouver! Et quels entretiens ils doivent échanger sur la patrie terrestre!

Et maintenant, illustre ami, adieu, et merci.

Oui, merci, au nom de nos gloires nationales, que vous avez célébrées dans vos œuvres et parmi lesquelles vous brillerez désormais; au nom des lettres, que vous avez honorées et glorifiées par vos paroles, par vos actes et par vos succès; au nom de l'Université Laval, que vous avez défendue dans vos écrits, qui a bénéficié de votre enseignement, et à l'éclat de laquelle vous avez contribué; au nom de la jeunesse, que vous

avez encouragée dans le culte des lettres et confirmée dans la foi patriotique. Merci de vos nombreux travaux, qui ont enrichi notre trésor littéraire et national. Ils seront une semence que l'avenir fécondera, j'espère, et qui produira des fruits salutaires pour la postérité et pour notre pays.



AUTRE ELOGE

DE L'HONORABLE M. P.-J.-O. CHAUVEAU, PUBLIÉ DANS
LE "CANADA-FRANÇAIS" EN 1890.

I

Le *Canada-Français* est en deuil. Il a perdu à la fois l'un de ses amis les plus dévoués et l'un de ses plus éminents collaborateurs.

Mais la mort de celui que nous pleurons n'est pas une perte pour nous seuls ; c'est un deuil national, et d'autant plus universel que l'illustre défunt n'avait pas d'ennemis.

Le temps n'est pas encore venu d'écrire une biographie complète de l'honorable M. Chauveau, et de prononcer un jugement définitif sur sa longue et glorieuse carrière ; mais nous ne devons pas laisser la tombe se fermer sur lui sans mêler quelques fleurs à nos regrets, et sans dire à nos lecteurs toute l'admiration que nous gardons pour sa mémoire.

Il y a eu plusieurs hommes en M. Chauveau ; et quand la postérité le citera à son tribunal, elle aura à juger le poète, l'orateur, l'écrivain, l'homme politique, le citoyen et le chrétien. Peut-être découvrira-t-elle alors, sous ces différents titres, certains côtés faibles qui donneront prise à la critique, certaines fautes

qu'elle voudra blâmer,—*humanum est errare* ;—mais aujourd'hui nous ne voulons que saluer, dans l'homme qui vient de disparaître, l'une de nos gloires nationales les plus complètes et les plus pures.

Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique, l'honorable M. Chauveau a été un citoyen intègre, un homme d'honneur et un chrétien convaincu. Il avait l'esprit large, mais éclairé. Il savait allier la liberté des opinions à de fortes croyances, et dans toutes les positions il a su témoigner sa foi par la pratique de ses devoirs religieux.

Il avait su cultiver et développer les dons intellectuels que la Providence lui avait départis, et, dans les fonctions élevées et difficiles qu'il eut à remplir pendant sa vie politique, il ne fut jamais au-dessous de sa tâche. Partout, et dans toutes les circonstances, il fit honneur au nom canadien.

Il aimait son pays, sa religion et les lettres. Toute sa vie, il est resté fidèle à ce triple amour.

Il avait pour Québec, sa ville natale, une prédilection marquée, et la vieille cité le payait de retour. Aussi y revenait-il toujours avec bonheur.

Tous les ans, à l'époque de la semaine sainte, nous avions le plaisir de le voir reparaître dans nos murs, et assister régulièrement aux offices dans notre vieille basilique qu'il affectionnait beaucoup.

Cette année encore, il était revenu dans son cher vieux Québec, mais c'était pour y mourir.

Nous ne le vîmes plus reparaître à son banc pendant

les offices de la grande semaine, et le vendredi saint, à l'heure où l'Eglise chantait la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il agonisait douloureusement. Quel grand jour pour mourir que celui qui vit expirer un Dieu !

Quand la vénérable cathédrale lui a rouvert ses portes, c'était pour le bénir une dernière fois, dans la pompe lugubre de la mort, au son lamentable des cloches qui invitaient ses nombreux amis à prier pour le repos de son âme.

Mais la mort n'était pas une inconnue pour lui. Trop souvent, hélas ! elle avait visité sa maison, et il connaissait son cortège de regrets et de larmes.

Dès sa jeunesse, le lugubre appareil des funérailles semble avoir produit sur sa vive imagination une impression profonde.

Dans son premier ouvrage—un roman—il décrivait en termes émus ces funèbres cérémonies qui retentissent si tristement dans l'âme des parents et amis, et il reproduisait quelques-unes des prières que l'Eglise récite, en confiant ses enfants à la tombe.

Ces impressions touchantes de sa jeunesse ne purent s'effacer de son cœur ; car elles furent ravivées douloureusement par des deuils fréquents et cruels.

Aussi, ce triste sujet de la mort semblait-il l'absorber, et l'on n'a pas oublié le remarquable travail publié par lui dans le *Canada-Français* sous ce titre : *les Dernières Prières*.

Après y avoir commenté les chants et les psalmodies

de l'Eglise aux funérailles, après avoir décrit la scène de l'enterrement et les dernières aspersion sur le corps déposé dans la fosse, il ajoutait :

“ Tout est fini ! Tout est fini pour ceux qui eavent vite oublier ; et qu'ils eont nombreux de nos jours, même parmi les intimes, même parmi les parents ! Maie tout n'est pas fini pour les âmes pieuses qui sont les véritables âmes d'élite. Longtemps, longtemps les prières monteront vers le ciel, et du ciel ou du séjour d'épreuve, descendront les secours mystérieux, les avis dont on nese rend pas compte ; c'est la chaîne qui unit les trois Eglises, c'est la communion dee eaints, c'est le sene mystique de la vision de Jacob : des nnges qui montent et descendent portant des prières, rapportant des secours.”

Ces belles paroles me revenaient à l'esprit au jour des funérailles de notre ami, et, loreque le *Dies iræ* retentit sous les arcades de la basilique, nous nous dieione : “ Oui, sans doute, il y a comunion entre les Eglises militante, souffrante et triomphante ; eans doute, les ondes sonores de nos chants lugubres vont se prolongeant et se répercutant de l'une à l'autre pour y réveiller de mystérieux échos ; sans doute, au séjour d'épreuve où il est détenu peut-être, sa voix se joint en ce moment aux nôtres, et pousse vers l'Eglise triomphante ces cris de miséricorde qu'il a traduits en vere :

“ Roi terrible en ta majesté,
Sauvant tes élus par bonté,
Sauve-moi dans ta charité.”

Mon doux Jésus, de ton amour
Ressouviens-toi, pour qu'en ce jour
Je ne sois perdu sans retour.

Tu me cherchas par tout chemin ;
Tu prodiguas ton sang divin :
Ton grand labeur eerait-il vain ?

Avant l'heure de tes vengeances,
O juste juge à tes créances
Fais que j'oppose tes souffrances.

Oui je gémis dans ma douleur,
Je suis coupable, et la rougeur
Couvre mon front : pardon, Seigneur !

II

M. Chauveau était né à Québec, en 1820, et il allait atteindre soixante-dix ans, le 30 mai prochain.

Chose singulière, il redoutait cette année qui devait le faire septuagénaire, et dans une lettre qu'il adressait à son ami intime, M. Lesage, en date du 5 décembre dernier, il lui disait : " Cette diablesse d'année prochaine va me faire septuagénaire ! Il ne faut pourtant pas que je lui fasse une trop vilaine grimace ; car elle pourrait bien se revenger... et me faire pis que cela ! " Etrange pressentiment !

Admis au barreau en 1841, M. Chauveau avait été élu député en 1844, et il était devenu ministre en 1851. Mais, deux ans après, il sortait de la politique, et devenait surintendant de l'Instruction publique.

En 1867, il revint à la politique, comme premier ministre de la province de Québec. En 1873, il fut nommé président du sénat ; mais il ne garda ce poste que quelques mois.

L'année suivante, il posa sa conditature dans le comté de Charlevoix contre M. P.-A. Tremblay, et fut battu.

Enfin, après avoir été pendant quelque temps commissaire du havre de Québec, il fut nommé shérif de Montréal, en 1877, et il a exercé cette charge jusqu'à sa mort.

Comme on a pu le voir par les simples dates que nous citons, M. Chauveau n'a jamais persévéré bien longtemps dans la politique. Cette vie agitée n'allait pas à son tempérament ni à son caractère, et c'est toujours un peu malgré lui qu'il y est revenu.

Il répugnait à la bienveillance de son cœur et à sa nature de sensitive d'être constamment en lutte avec des compatriotes qu'il estimait, et auxquels il voulait du bien.

La vie calme du foyer domestique, les épanchements intimes de l'amitié, les luttes pacifiques de la carrière littéraire, les travaux consolants de l'esprit, voilà ce qui lui convenait, et ce qu'il aimait.

C'est le genre d'existence qu'il a mené dans la dernière partie de sa vie.

Sorti pauvre de la politique—car, autrefois, on ne s'enrichissait pas dans cette carrière—il se résigna à vivre modestement dans une chambre d'hôtel, et à faire des économies pour sa famille.

Hélas ! elle avait été malheureusement décimée, sa famille !

Parmi les dates mémorables de sa vie, s'il en fut

nombre de glorieuses, il en fut aussi de bien douloureuses. La mort avait été cruelle pour lui, et il portait plusieurs cercueils sur ses épaules. Trois de ses filles étaient mortes, et l'une d'elles, Mme Glendonwyn, dans des circonstances particulièrement pénibles. Peu après, la fidèle compagne de sa vie, celle qui avait partagé ses succès et ses bonheurs, l'avait abandonné aux deux tiers de la route, pour aller rejoindre ses filles dans un monde meilleur.

Sans doute, il sut puiser dans sa foi les forces nécessaires pour se soutenir dans ces terribles épreuves ; mais souvent, dans l'isolement, le souvenir de ces deuils lui revenait et l'accablait.

Cet état de son âme se trahit dans son épître à M. James Prendergast :

« Puis, quand de vrais malheurs ont ravagé notre âme,
Quand le funèbre glas ne cesse de sonner,
Quand nos derniers amis vont nous abandonner,
Quand notre esprit n'est plus qu'une tremblante flamme,
On se reprend à vivre, et, malgré les soucis,
Au temps impitoyable on demande un sursis :
Encore une saison, encore une récolte !
On voudrait rattraper printemps, jeunesse, amour !
Contre la vieille loi l'homme en vain se révolte :
Jeunesse, amour, printemps sont passés pour toujours. »

Hors ces heures d'abattement, M. Chauveau avait conservé dans ses rapports sociaux cette humeur enjouée et cet esprit aimable qui le rendaient populaire.

Il partageait son temps entre ses fonctions de shérif, ses leçons de droit romain à l'Université Laval, et ses travaux littéraires. Mais c'étaient les lettres

qu'il aimait avant tout, et qu'il ne cessait de cultiver.

III

M. Chauveau était né homme de lettres.

Sa brillante imagination, sa grande sensibilité, sa mémoire bien meublée, son talent de parole flexible et léger en faisaient un conteur charmant. Mais il ne fallait pas l'interrompre, car il n'écoutait pas. Sans répondre à vos observations, il suivait sa pensée, et vous n'aviez qu'à le laisser faire ; c'était d'autant plus facile qu'il était généralement fort intéressant.

De fines épigrammes émaillaient sa causerie ; mais elles n'allaient jamais jusqu'au sarcasme, car il n'aurait pas voulu blesser gravement même un adversaire.

Souvent il a fait de la critique, et nous croyons qu'il avait pour ce genre littéraire des aptitudes remarquables. Son goût sûr, ses connaissances variées, sa perspicacité à découvrir les ridicules, son esprit mordant et son amour de la justice étaient de précieuses qualités dans des travaux de cette nature.

Aussi plusieurs de ses essais critiques sont-ils, croyons-nous, des modèles du genre. Nous avons surtout souvenir d'un article dirigé contre M. Duvorgier de Hauranne, qui fit sensation dans le temps, et qui vengeait admirablement notre pays des critiques plus ou moins malveillantes du touriste français.

Ses articles de polémique sont également remar-

quables ; et tous se distinguent par leur bienveillance et leur urbanité.

Ces deux qualités se retrouvèrent chez lui dans les débats parlementaires qu'il dut conduire pendant qu'il était chef du cabinet de Québec. Par bonheur, il avait alors en face de lui comme contradicteur un homme également renommé pour sa courtoisie et sa distinction, l'honorable M. Joly. Aussi les débats acrimonieux étaient-ils bannis, et la discussion pleine de dignité.

M. Chauveau aimait sa patrie, comme un fils tendre aime sa mère, et quand il en parlait il ne savait plus se taire. C'est ainsi que s'explique son ouvrage sur notre grand historien Garneau.

C'était une simple *introduction* à l'*Histoire du Canada*, qu'il avait été chargé de faire par les éditeurs Beauchemin & Valois, et c'est pourquoi la pagination du volume est en chiffres romains. Mais, une fois engagé dans ce travail, il fut entraîné par le charme de l'histoire de son pays, et quand il déposa la plume, la *préface* à l'ouvrage de Garneau avait pris les proportions d'un volume in-octavo de trois cents pages.

M. Chauveau a beaucoup écrit, et nous regrettons qu'il n'ait pas réuni lui-même en volumes ses principaux travaux disséminés dans les journaux et les revues. Nous croyons qu'il se proposait de le faire depuis quelques années ; mais la mort est venue trop tôt interrompre l'œuvre commencée. Nous souhaitons qu'elle soit reprise par quelque travailleur patient et consciencieux.

On sait que sa première publication, *Charles Guérin*, remonte à 1852.

C'est un roman de mœurs canadiennes, fort bien fait, à notre avis.

Ce n'est pas un récit mouvementé, compliqué d'intrigues savantes et de situations dramatiques, comme il était de mode d'en écrire en France, à la même époque. Mais c'est un tableau fidèle et bien colorié de la société canadienne, dans lequel le paysagiste et le portraitiste rivalisent.

Il y a là de jolies pastorales, des descriptions vraies et sobres, des créations charmantes, des caractères bien dessinés et analysés, un style imagé mais élégant, pur, et un intérêt qui va croissant depuis la première page jusqu'à la dernière.

Son ouvrage sur *l'Instruction Publique au Canada* est à la fois une histoire des développements et des progrès de l'enseignement public à tous les degrés, un résumé général de nos lois d'éducation, et un tableau statistique et comparé de nos institutions scolaires. Il renferme sur ces différents sujets des renseignements complets, et ce travail est fait avec ordre, précision et clarté. Il s'ouvre par un avant-propos des plus spirituels et se termine par un discours sérieux, substantiel et patriotique.

En général, les discours de M. Chauveau n'ont pas la forme oratoire.

Tous se distinguent par le ton simple et varié, par le bon goût, la correction du style, et la diction aca-

démique. Tous sont relevés par des mots d'esprit, des rapprochements ingénieux, et des réminiscences classiques, historiques ou personnelles, qui réveillent l'attention et soutiennent l'intérêt, sans recourir aux faux ornements d'une vaine rhétorique.

Mais la plupart sont des dissertations, des comptes-rendus, des exposés historiques, des études littéraires ou sociales qui n'admettent guère le mouvement, la passion, l'inspiration et l'enthousiasme.

Cependant nous pourrions citer dans chacune de ses œuvres oratoires une page, un passage, où l'orateur s'échauffe, s'élève, et arrive à la véritable éloquence sans l'avoir cherchée.

C'est ainsi que le dernier discours qu'il a prononcé, et qui est une belle page d'histoire, se termine par un de ces mouvements pleins de souffle oratoire et d'émotion touchante. C'était en juin dernier, à l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, en présence de cette immense multitude qui couvrait les bords de la rivière Saint-Charles.

Avec un attendrissement que tout le monde comprendra, il se tourna vers sa ville natale qu'il admirait tant, et il s'écria :

“ Adieu à vous tous, et salut à toi vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs, de toutes les gloires !

“ Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé, et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadneoné, tu réalises le rêve de Char-

levoix, le précurseur de Garneau et de Ferland ; de jeunes villes déjà florissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

“ Lorsque le soir, semblable à une reine couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne—auquel tu n’es pas aussi étrangère qu’on le prétend—ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt somnolentes, mais toujours glorieuses.

“ Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve ; il serait difficile de dire où les uns et les autres n’ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme, jusque dans leurs nécropoles ils ont plus d’un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le mont Royal dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier dont le nom est maintenant du domaine de l’histoire, sur les hauteurs de Sainte-Foye repose un de nos plus grands écrivains, un de nos plus purs patriotes, que j’ai déjà nommé.

“ Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l’activité d’hommes qui appartiennent à bien d’autres races, si la

Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables, et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions, et le monde faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *par nobile sororum!* ”

Nous avons dit que les discours de M. Chauveau n'ont pas généralement la forme oratoire ; mais il faut en excepter celui qu'il prononça le 18 juillet 1855, lors de l'érection du monument à la mémoire des braves tombés sur les plaines d'Abraham le 28 avril 1760. Car ce discours est son chef-d'œuvre ; et il a été le triomphe de l'éloquence canadienne-française.

Il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rien reproduire. Mais nous en détacherons quelques phrases qu'il adressait à nos guerriers morts au champ d'honneur et c'est à son adresse que nous les remettons :

“...Vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse est terminée. La nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix...”

Où, c'est maintenant que notre ami est entré dans

le vrai repos. Mais ce repos ne sera pas l'oubli ; car ses œuvres nous restent, et sa gloire lui survit.

Les morts vont vite, dit la ballade allemande, et, nous devons le confesser, l'oubli va plus vite encore, hélas ! Sans doute, nous nous affligeons quand la mort fait au milieu de nous son effrayante moisson ; quand nous déposons quelqu'un des nôtres dans la tombe, nous souffrons et nous exhalons de sincères regrets. Mais le lendemain le tourbillon de la vie nous emporte, et nous n'y pensons plus.

Oui, voilà ce qui arrive pour les morts ordinaires. Mais il n'en doit pas être ainsi pour les hommes illustres, dont la vie a été mêlée à la vie nationale et aux progrès de la patrie, qui laissent derrière eux des œuvres durables, et qui ont leur place marquée au panthéon de l'histoire.

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FÊTES CÉLÉBRÉES EN L'HONNEUR
DE CHRISTOPHE COLOMB, A QUÉBEC.
LE 12 OCTOBRE 1892.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'homme est un grain de poussière sur lequel Dieu a soufflé, et que ce souffle emporte vers la lumière, à travers les espaces sans bornes et les siècles sans nombre. Grâce à ce souffle qui l'anime, il est mouvement et vie, et il s'agit dans la plénitude de sa liberté ; mais Dieu le mène dans la plénitude de son autorité.

Entre cette poussière libre et ce souffle dominateur, il semble qu'il doive y avoir un antagonisme tel que ces deux forces ne puissent pas exister en même temps ? Mais non, ce dualisme n'exclut pas l'harmonie, et la résultante de ces deux forces actives est l'accomplissement des décrets providentiels.

L'humanité ressemble à l'Océan, et les vagues humaines sont aussi libres que celles de la mer, mais, comme celles-ci, elles concourent dans la liberté de leurs mouvements à la réalisation du plan divin.

Voyez-les ces grandes vagues de l'Atlantique, que vous avez un jour traversé. Au gré des vents et des

courants elles vont, elles viennent, elles s'en retournent ; elles courent à l'Est, à l'Ouest, au Nord, au Sud ; elles se soulèvent, elles se creusent, elles s'apaisent, elles s'endorment, elles chantent, elles se plaignent, elles mugissent, elles s'ameutent, elles se révoltent contre les navires qui les sillonnent, elles les secouent violemment, quelquefois elles les engloutissent ; enfin, elles usent et abusent de leur liberté ! Et cependant, elles n'en remplissent pas moins en définitive la fin que le Créateur leur a assignée.

Elles ne franchissent pas leurs rivages. Sous les rayons du soleil elles se vaporisent et remontent vers le ciel, d'où elles sont descendues, pour former les arrosoirs de la terre ; elles fécondent le sol et les germes qui y sont déposés ; elles alimentent les fleuves et les rivières ; elles pavent les grandes voies de communication des peuples.

Eh ! bien, Mesdames et Messieurs, il en est de même des flots humains. Ils sont rarement stationnaires, et le spectacle de leurs mouvements est plus intéressant encore à contempler que celui des grandes commotions de l'Océan ; mais ils n'échappent pas à l'empire du Dieu qui les a animés de son souffle, et, consciemment ou inconsciemment, ils concourent à l'exécution de ses desseins.

Dans cet équilibre harmonique des forces divines et humaines, les grands hommes sont comme des pouvoirs moteurs entre les mains de la Providence ; mais il en est qui sont prédestinés à des missions

spéciales, qu'elle appelle à son heure, qu'elle assiste visiblement, dont elle assure le succès, et dont elle consacre définitivement la gloire.

C'est à ces élus de Dieu que le monde doit ses progrès et ses grands noms. Mais c'est au prix de lutttes et de souffrances infinies qu'ils arrivent au succès, et la gloire est tellement lente à venir que c'est presque toujours sur leurs tombeaux qu'elle vient déposer ses couronnes.

Quand au-dessus du niveau commun, un homme de génie se lève et adresse à la foule des paroles qu'elle n'a pas l'habitude d'entendre, la grande majorité des hommes, qui est la médiocrité, s'insurge.

« C'est un rêveur, dit-elle ; c'est un utopiste orgueilleux ; comment peut-il prétendre avoir découvert ce que tant de grands hommes n'ont pu trouver avant lui ? »

Alors, si ce génie, dont la sensibilité excessive est à la fois la force et la faiblesse, la souffrance et la félicité, si ce génie n'a pas une énergie blindée d'un triple airain, il tombe victime de l'envie, et le monde ne connaîtra pas les œuvres admirables qu'il aurait pu produire.

Mais si ce génie a la volonté patiente et opiniâtre nécessaire aux grandes œuvres, s'il croit à la mission que Dieu lui a confiée, et s'il est docile à la voix de sa conscience qui lui crie « en avant », il finit par triompher.

L'heure de la récompense va-t-elle enfin sonner ?—

Pas encore ; car le vulgaire change alors de langage, et dit : "cette œuvre n'est vraiment pas nouvelle, et son auteur a profité des découvertes de ses devanciers ; il n'a fait que tirer les conséquences de prémisses posées avant lui, que poursuivre des routes déjà ouvertes par d'autres..."

Et le génie poursuit péniblement son labeur, contre l'ignorance de certains savants diplômés et décorés, contre le terre-à-terre des médiocrités triomphantes, contre la mesquinerie et l'ingratitude de ceux mêmes qu'il grandit et enrichit, et bien souvent il meurt à la peine, sans avoir été à l'honneur, en poussant un dernier cri que ses contemporains n'entendent pas !

Mais la postérité l'entendra sans doute ? Maintenant qu'il n'est plus de ce monde, maintenant qu'il n'excitera plus l'envie ni la jalousie des rivaux, et qu'il ne portera plus ombrage à ceux qui veulent accaparer tous les rayons de soleil, sans doute le siècle va s'écrier : c'est un dieu ! *Sit divus dum non sit vivus !* Qu'on le divinise maintenant qu'il est bien mort !

Hélas ! Messieurs, non seulement les lauriers de la gloire ne fleurissent le plus souvent que sur les tombes ; mais les tombes elles-mêmes gisent quelquefois ignorées et solitaires pendant des siècles, tant la terre qui les a reçus est ingrate !

Messieurs, il est un homme qui a traversé toutes les phases douloureuses que je viens de décrire, qui a passé sur terre comme un prodige, il y a 400 ans, qui a doublé le monde et que le monde a oublié, mais que

le soleil de la gloire inonde aujourd'hui de ses rayons les plus éclatants ! Son nom retentit d'un bout du monde à l'autre au milieu des fêtes civiles et religieuses les plus grandioses, et des millions de voix acclament à l'envi le grand découvreur de l'Amérique, l'immortel Christophe Colomb !

II

Le 3 août dernier, il se passa à Huelva, sur la côte d'Espagne, un événement bien extraordinaire.

Quarante navires de guerre appartenant aux diverses puissances de l'Europe et de l'Amérique, et portant les pavillons de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Autriche, d'Italie, de Hollande, de Grèce, du Portugal, des États-Unis, et de plusieurs républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, s'étaient groupés en face du petit port de Palos.

Qu'attendaient-ils donc dans ces parages ignorés ? Quel personnage extraordinaire allait donc sortir de ce petit port désert ?

Tout à coup, une humble caravelle de forme étrange et antique, ne jaugeant que 240 tonneaux, s'avança lentement sous ses voiles blanches.

À son approche, toutes les grandes vaisseaux de guerre se rangèrent sur deux lignes et la saluèrent de 21 coups de canon ; en même temps, les officiers, l'épée nue, se découvraient en signe de respect, et les équipages poussaient d'immenses acclamations.

Quand l'humble nef eut défilé devant eux, tous ces formidables cuirassés et croiseurs se formèrent en demi-cercle derrière elle pour lui faire cortège pendant qu'elle se dirigeait vers la haute mer. Mais bientôt elle rebroussa chemin et son imposante escorte ouvrit ses rangs et lui fit une double haie d'honneur ; les saluts, les acclamations recommencèrent pendant que sur les rivages de l'Odiel et de Huelva flottaient des milliers d'oriflammes éclatantes, et retentissaient les enthousiastes bravos de la multitude.

Qu'était-ce donc, Messieurs, que ce petit navire à voiles ? Quel souverain, quel demi-dieu portait-il donc à son bord pour mériter pareil honneur ?

Ah ! Messieurs, ce n'était pas un souverain mais un souvenir. Sa forme antique, sa voilure, ses agrès, ses pavillons, les uniformes de ses marins rappelaient la marine du XV^e siècle ; son nom était le plus illustre qui soit consigné dans les archives de la marine ; et si tous ces Léviathans de la mer qui inclinaient leurs proues devant elle avaient pu parler, ils lui auraient crié :

"Salut à toi, *Santa Maria*, parce que tu es la reproduction exacte de la glorieuse caravelle qui, en première, a traversé la *Mer Ténébreuse*, il y a 400 ans ! Salut à toi, *Santa Maria*, qui nous rappelles le plus merveilleux des voyages, et qui fais revivre le souvenir du grand Amiral de l'Océan, de l'incomparable Christophe Colomb !"

C'était le commencement de l'apothéose du grand

homme,—la première grande fête du monde civilisé pour célébrer le quatrième centenaire de sa merveilleuse découverte,—le premier chœur de l'universel concert d'éloges qui s'élève aujourd'hui en son honneur, et auquel nous, Canadiens-Français, fils de Jacques Cartier et de Champlain, venons ce soir mêler nos voix.

Ce n'est pas seulement un droit mais un devoir pour nous de prendre part à ces fêtes du monde chrétien ; car bien des liens nous rattachent à Colomb. Nous appartenons comme lui à la race latine et à la foi catholique ; comme lui nous croyons avoir une mission providentielle à remplir sur ce continent ; comme lui nous sommes des voyageurs, des découvreurs, des colonnateurs, des évangélisateurs, des porteurs du Christ dans l'Amérique du Nord !

D'ailleurs, Colomb est un de ces géants devant lesquels l'humanité toute entière doit s'incliner.

Il n'appartient exclusivement ni à l'Italie qui a refusé de s'associer à son œuvre, ni au Portugal qui l'a trahi, ni à l'Espagne, où il a semé la gloire et moissonné l'oubli, ni à l'Amérique espagnole qui ne peut pas se dire sa fille puisqu'elle ne porte pas le nom de son père, ni aux Etats-Unis qui n'ont pas sa foi, ni sa race, ni sa langue ; il appartient à l'humanité. Toutes les races doivent saluer en lui l'un des plus grands des enfants des hommes, une gloire éclatante qui n'est ni italienne, ni espagnole, ni américaine, mais qui est essentiellement humaine !

Colomb est un trait d'union entre l'ancien monde et le nouveau, comme entre le moyen âge et les temps modernes.

Comme le Janus antique, il semble avoir deux faces dont l'une regarde l'Orient et l'autre l'Occident, les siècles écoulés et les siècles futurs. Il a derrière lui toutes les clartés du passé qui lui viennent du Calvaire, et devant lui, toutes les lucurs de l'avenir qui lui arrivent du ciel, et qui font qu'en traversant l'inconnu il ne marche pas dans les ténèbres !

Pour les peuples du vieux monde, c'est un nouveau Moïse qui commande à la mer de s'ouvrir pour leur livrer passage, et qui les conduit dans une nouvelle terre promise. Pour les races du nouveau continent, c'est un autre Prométhée qui leur apporte le feu du ciel, la lumière divine !

Si nous avions le pincenu d'un Michel-Ange, nous représenterions Colomb sous des formes colossales, planant au-dessus de l'Atlantique, dans les hauteurs du firmament, les pieds étendus parmi les constellations du sud, le front illuminé par l'étoile polaire, tendant une main à l'ancien continent et, de l'autre, lui montrant le Nouveau-Monde en disant : "Tu n'es que la moitié du globe ; voici l'autre moitié que je te présente."

Tel est l'homme dont je veux vous montrer la grandeur et surtout la mission providentielle.

III

Je vous l'ai dit, Messieurs, je crois au gouvernement de la Providence dans le monde. Je crois que tous les grands événements de l'histoire ont leur préparation divine, leur époque marquée et leurs acteurs choisis.

A la fin du XV^e siècle, l'heure marquée par Dieu était venue d'ouvrir à la civilisation de nouveaux et plus vastes horizons.

L'orbite du monde civilisé était devenu trop étroit. L'activité humaine réclamait un champ plus large. Le Christ lui-même, qui était descendu sur la terre pour sauver tous les hommes, sentait le besoin d'une expansion nouvelle, et souffrait d'être encore inconnu à la moitié du globe.

Au surplus, il avait donné à l'Europe tout ce qu'il pouvait lui donner, et il avait le droit de lui dire en pleurant, comme autrefois à Jérusalem : " Que pouvais-je faire pour toi que je n'ai point fait ? "

Il l'avait tirée des ténèbres et de la corruption du paganisme ; il avait brisé le joug des tyrans, et fondé la liberté des peuples ; il avait rendu l'homme à sa dignité primitive, régénéré la femme, supprimé l'esclavage ; il avait restauré les sciences et les lettres, et il s'était donné lui-même comme idéal aux Beaux-Arts ; il avait fait des races latines l'objet de ses plus chères prédilections, et elles avaient merveilleusement grandi sous sa tutelle.

Et cependant l'Europe chrétienne se désaffectionnait du Christ, et s'engageait dans les chemins qui conduisent à l'apostasie. Bientôt elle allait pousser le cri des Juifs : "Nous ne voulons pas que Celui-ci règne sur nous !"

Alors le Christ se tourna vers les nouveaux Gentils, c'est-à-dire vers les peuples qui ne le connaissaient pas encore.

Mais quelle nation aura l'honneur de cette mission apostolique ?

Ce ne sera pas l'Italie, parce qu'elle est en proie aux plus lamentables dissensions intestines—ni la France qui vient d'être cause du grand schisme d'Occident.

Ce sera l'Espagne, qui seule a conservé son unité religieuse, l'Espagne qui est devenue le bras droit de l'Eglise, et qui, à cette époque, marche fièrement à la tête de la civilisation.

C'est à elle que le Roi éternel des nations veut donner un nouveau continent, dans l'année même qu'elle a chassé définitivement l'Islamisme du continent européen.

Mais ce n'est pas tout d'avoir un peuple choisi pour accomplir une œuvre de ce genre, il faut un homme. Les peuples les plus forts se reconnaissent impuissants quand il leur manque un homme, c'est-à-dire une tête.

Quel sera donc cet élu de la Providence ?

La préparation divine est terminée. L'œuvre merveilleuse attend l'ouvrier. Il y a des siècles que le vaste théâtre de la *Mer Ténébreuse* est ouvert aux plus

Illustres acteurs des scènes maritimes; mais un rideau bien plus épais qu'un voile de brume, un rideau tissé d'ignorance, de préjugés et de terreur, en ferme l'horizon. Qui va lever ce rideau et entrer en scène ?

Sur les flots bleus de la Méditerranée le regard de Dieu voit croiser bien des navires de Venise, de Gênes, de France, d'Espagne, de Portugal: c'est sur un petit navire de Gênes que ce regard s'arrête, et y choisit l'homme qu'il appelle à l'accomplissement de ses desseins.

C'est un robuste marin dont la stature élancée est à la fois élégante et virile. Son front large et méditatif semble chargé de pensées graves et de rêves ambitieux. Ses cheveux châtain commencent à grisonner avant l'âge, à cause de l'incessante activité de son cerveau. Ses yeux sont d'un bleu clair, comme la mer qu'il chérit et comme le ciel qu'il contemple. Toute sa physionomie annonce la distinction, l'intelligence, la bonté, l'énergie et la fermeté sereine.

Il porte un nom prédestiné—Colomb! Ce nom, en effet, ne rappelle-t-il pas le messager fidèle, choisi par Noé, mis hors de l'Arche, s'envolant sur les eaux et revenant après avoir découvert la terre? Ce nom ne rappelle-t-il pas la céleste colombe, l'Esprit de Dieu, porté sur l'abîme tumultueux du chaos, et en faisant surgir les continents ?

Ce n'est pas tout, cet homme a reçu au baptême le nom patronymique de *Christophorus*, qui porte le Christ; or, ce nom exprime exactement la mission qu'il va remplir.

Ce n'est pas tout encore, cet homme appartient à une famille pauvre, mais noble, et ses armes sont trois colombes d'argent, sur champ d'azur, avec cette devise: *Fides, Spes, Caritas*. Comment ne pas voir dans ces armes les trois caravelles sous leurs voiles blanches, sillonnant la mer d'azur, et portant aux Infidèles les trois vertus qu'ils ignorent et qui résument tout le christianisme — la Foi, l'Espérance et la Charité? (*)

Voyons, Messieurs, la main sur la conscience, peut-on dire qu'il n'y a là que des effets du hasard?

Enfin, cet homme a un génie illuminé par la foi.

Ses ennemis l'appelleront un *visionnaire*! Eh! bien oui, Messieurs, c'est un visionnaire, dans le bon sens du mot: il a la vision d'un monde inconnu de tous! Et il le voit avec la certitude de l'astronome qui découvre au moyen de son télescope des astres que personne ne voit à l'œil nu.

Son génie qui est très grand, et sa foi qui est plus grande encore, ont fait de lui un Voyant, pour qui notre planète n'est plus un mystère. Le monde est pour lui un grand et sublime poème en trois livres, comme son auteur est en trois personnes, et nul n'a plus que lui étudié ces trois livres — le ciel, la terre, et la mer.

La Providence a donc bien choisi son légat. Mais ce légat n'a rien de commun avec l'Espagne, et n'y

(*) Roselly de Lorgues.

songe guère en ce moment ; car il commande une caravelle de Gènes et il poursuit un navire vénitien sur les côtes du Portugal.

Par quels mystérieux enchaînements de la destinée Dieu va-t-il faire de ce Génois le commandant d'une expédition espagnole ?

Ecoutez, Messieurs, et admirez avec moi les voies de la Providence.

Le commandant Génois a atteint le vaisseau vénitien ; il a mis le grappin dessus, et décidé à vaincre ou à mourir, il a amarré solidement les deux navires. Une lutte corps à corps s'engage, et se poursuit tout le jour entre les courageux marins ; mais, vers le soir, le feu prend aux deux navires et les consume.

Les rares survivants du combat se jettent à la nage, et la nuit les enveloppe de son ombre.

L'élu de Dieu a échappé au fer des ennemis, et aux flammes de l'incendie ; mais qui le sauvera de l'abîme où il est plongé ?

La côte portugaise est bien loin à l'horizon, et le ciel dont les étoiles scintillent, est bien plus loin encore. A l'Océan insondable, qui est toujours effroyable, la nuit est venue ajouter ses horreurs. Chaque vague qui se creuse est comme une tombe qui s'ouvre ; chaque crête écumeuse des flots est un blanc suaire qui ensevelit le naufragé ; chaque bruit sourd de la houle retentit comme un glas funèbre ; chaque gémissement du nageur exténué ressemble au râle de l'agonie.

Cependant Colomb lutte énergiquement contre les flots qui l'engloutissent. Mais enfin les forces l'abandonnent, et il ne peut plus rien attendre de la terre et des hommes. Alors il regarde le ciel—cet autre abîme où il voit luire des prunelles compatissantes—et il jette un cri vers Dieu.

Tout à coup, sous sa main qui ne fait plus que battre la vague, il sent une rame, une de ces longues rames qui, à cette époque, suppléaient aux voiles dans les jours de calme. C'est la planche de salut que Dieu lui envoie ; il s'y appuie, il s'y repose, et il recommence la lutte pour la vie.

Quand le jour parut il abordait aux rives du Portugal. Il avait alors 33 ans, l'âge du Christ, quand il sortit vivant du tombeau !

Grâce au souffle qui l'anime, le grain de poussière avait été plus fort que la mort, et il était sur la route de l'Espagne où la Providence le voulait pour l'accomplissement de ses desseins.

IV

Plus de vingt années s'écoulaient, et le XVe siècle touche à sa fin. La plupart des géographes représentent encore la terre sous la forme d'une surface plate, quoique plusieurs savants soutiennent qu'elle est sphérique.

En 1492, un savant géographe allemand—Martin Béhaïm—fabrique un globe de cuivre, et dit à ses contemporains : Voici la terre ! Sur le vélin dont il le

revêt il traco les limites plus ou moins connues de l'ancien continent, et lui donne comme dimension environ la moitié de la sphère. Sur l'autre moitié, qui est vide, il écrit : *Mare Tenebrosum*.

Mais dans cette *Mer Ténébreuse* n'y a-t-il pas quelque terre? Les anciens n'ont-ils pas transmis à la postérité la légende de l'Atlantido? Les marins du Nord n'ont-ils pas cru apercevoir au large des Canaries les îles fantastiques de *Saint-Brandan* et des *Sept-Cités*?

Le savant allemand croit à l'existence de ces terres, et il en fixe au hasard l'emplacement dans la *Mer Ténébreuse*.

C'est un fait remarquable dans l'histoire de la civilisation, qu'avant de prendre corps et devenir des réalités, les grandes conceptions humaines flottent souvent dans le monde des intelligences, comme les brouillards dans l'atmosphère. Ce sont des mirages, des croyances vagues, des rêves qui émeuvent les esprits et stimulent les études. Puis, un jour ces formes indéceses se condensent, dessinent leurs contours, et deviennent des réalités.

En 1492, la science ne connaît encore que des mirages dans la *Mer Ténébreuse*, et les îles que le géographe allemand y dessine sont imaginaires. Mais dans son erreur il y a un fond de vérité.

Bien au delà des parages bruneux où il place ses îles légendaires, entre deux mers également ténébreuses, s'étend une terre immense — 'vierge au

vague profil de femme endormie, la tête appuyée au pôle nord, les pieds sur le pôle sud, la taille ceinte par l'Equateur, un bras étendu vers l'Asie, l'Alaska, l'autre vers l'Europe, le Labrador—." (*)

Cette vierge attend un époux, un dieu, qui doit la rendre mère de nombreux enfants.

Depuis longtemps, en effet, les peuples civilisés de cette terre inconnue—les Mexicains—croient à la venue prochaine d'un dieu. D'après une vieille tradition, ce dieu les a quittés, plusieurs siècles auparavant, "emporté dans une barque vers les rives lointaines où se lève le soleil ; mais il a promis de revenir," (†) et quelques années seulement avant 1492, l'un des pieux rois du Mexique a dédié un temple *au dieu inconnu*—comme avaient fait les Athéniens, quelques années avant l'arrivée de saint Paul en Grèce.

La longue attente de cette terre abandonnée par son dieu va-t-elle enfin être comblée ? L'étoile mystérieuse qui a brillé sur Bethléem, qui a franchi la Méditerranée, illuminé Rome et toute l'Europe occidentale, va-t-elle enfin traverser la *Mer Ténébreuse* ?

O Providence ! Dans le temps même où le géographe allemand en dessine les contours, sur sa sphère, cette mer a cessé d'être solitaire et ténébreuse.

Une lumière, vient de s'allumer dans ces ténèbres séculaires et s'avance de l'Orient à l'Occident. Elle

(*) E. M. de Vogüé, *Souvenirs et Visions*, p. 51.

(†) *Ibidem*, p. 54.

est faible, mais elle est vivante et elle marche. A travers les déserts de l'Océan, elle conduit trois navires qui viennent d'Orient, comme l'étoile miraculeuse guidait les trois Mages à travers les sables d'Arabie.

O souffles de l'atmosphère, brises de la mer et du ciel, n'éteignez pas cette flamme sainte dont le monde a besoin, et qui est plus lumineuse que l'étoile des Mages, puisqu'elle porte avec elle non seulement la Révélation, et les prophéties, mais tout l'Évangile, toute la lumière dégagée par quinze siècles de christianisme !

O merveille ! c'est à côté de l'image du Christ suspendue au grand mât, que cette lumière étincelle, et le navire qui les porte a le même nom que la femme bénie qui a porté Jésus dans son sein.

Terre vierge de l'occident, qui sommeilles à l'ombre de la mort, lève-toi : Voici ton époux qui vient ! Voici le Dieu que tu attends depuis des siècles, et qui va faire de toi la mère de nations puissantes et glorieuses !

V

Messieurs, s'il se rencontrait jamais un Virgile chrétien, capable de chanter dignement ce prodigieux voyage de Colomb, auprès duquel celui d'Enée n'est qu'un jeu d'enfant, il n'aurait rien à inventer. L'histoire vraie de cette découverte a tous les éléments d'une épopée, et le merveilleux y abonde.

Dieu et l'homme en sont les héros. Le ciel, la terre, l'Océan, tous les éléments y jouent un rôle. Le surna-

turel y coudoie la nature, et de temps en temps soutient contre elle une lutte surhumaine.

Au milieu des spectacles tantôt splendides et tantôt formidables qui se déroulent à ses regards, Colomb est un intermédiaire entre la nature et son Auteur. Son âme vibre comme une lyre au souffle de toutes les harmonies naturelles et surnaturelles. Il entre en communication avec les éléments, et les rattache à l'œuvre divine qu'il accomplit avec leur concours.

Il me semble le voir, le grand homme, debout sur le tillac de son navire, les yeux tournés vers le soleil qui va disparaître à l'horizon, et lui disant : "Astre lumineux que j'ai pris pour guide, il y a bien des jours que je marche à ta suite, mais je veux te suivre encore jusqu'aux pays lointains où tu te couches, et que toi seul connais !"

Il me semble le voir contemplant le ciel, au milieu des nuits étoilées des tropiques, et demandant leurs secrets aux lointains soleils qui illuminent les profondeurs.

Il me semble l'entendre interrogeant la grande nature équatoriale qui l'entoure, avec l'anxiété du génie aux prises avec l'inconnu : "O mer, dont les horizons sans limites se succèdent devant mon navire, dis-moi, quel est ton nom ? Constellations qui brillez sur ma tête et qui éclairez mes nuits, comment donc vous appelez-vous ? Vents impétueux qui soufflez dans mes voiles, où donc m'emportez-vous ?—Vous ne me répondez rien. L'inconnu m'enveloppe ; je

nage dans l'ombre et le mystère, comme perdu entre deux infinis. Mais, je ne crains rien parce que je crois à ma destinée, et veux la remplir. Je crois aux continents inconnus, je crois à demain qui va me révéler la terre. Je sens que Dieu m'associe à son œuvre, et qu'il m'a chargé d'ouvrir aux nations la route des mondes qu'il a créés pour elles ?

“Gouffres mugissants, ouragans et tempêtes, écueils et bancs de sables, laissez passer le collaborateur de Dieu. Vous ne me dites pas vos noms, mais je vous dirai le mien : mon pays m'appelle *Christoforo*, porteur du Christ, et je m'en vais porter la nouvelle de sa venue aux nations malheureuses, qui l'ignorent encore. Laissez passer le messager de votre Seigneur et Maître !”

VI

Messieurs, si c'est là de la poésie, c'est en même temps la vérité historique. Colomb est bien le messager du Christ, et c'est bien sa venue qu'il va annoncer aux Infidèles du Nouveau-Monde.

Entendez-vous ce chant solennel et pieux qui retentit à bord des caravelles, un soir, au soleil couchant ? Vous le connaissez ce chant, car vous l'avez entendu dès votre plus tendre enfance, et ce matin encore, il retentissait sous les voûtes de votre vieille cathédrale, dans l'admirable traduction musicale du plus grand compositeur que la France a produit. C'est le cantique des anges dans la nuit de Bethléem : *Gloria in*

excelsis Deo... Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. !

Que signifie donc ce chant qui s'élève des caravelles, et qui s'étend sur les eaux, mêlé aux acclamations des équipages ? Est-ce pour saluer le soleil qui se couche ? Non, c'est pour saluer la terre qui se lève à l'horizon ! C'est qu'un des marins de la *Pinta* vient enfin de pousser le cri si longtemps attendu : Terre ! Terre !

C'est le moment du triomphe, et dans l'exaltation de sa joie l'immortel découvreur aurait pu s'écrier : "Gloire à nous !" Mais non, le messager du Christ n'a songé qu'à la gloire de son Chef, et tombant à genoux il s'est écrié :.. *Gloria in excelsis Deo !...*

Quand le sublime cantique a retenti pour la première fois au-dessus des collines de la Judée, c'était pour annoncer au monde une ère nouvelle.

Eh ! bien, c'est encore une ère nouvelle qui s'ouvre avec la découverte de l'Amérique. C'est la naissance d'un monde, et pour les peuples de ce monde c'est la venue d'un Dieu.

Cependant, Messieurs, les marins de la *Pinta* s'étaient trompés, et ce qu'ils avaient cru être la terre n'était qu'un mirage.

On était alors au 25 septembre et ce ne fut qu'au 12 octobre, quand l'aurore épancha sur les eaux ses lueurs naissantes, que la terre déroula ses riantes perspectives aux yeux ravis des marins.

Ils entonnèrent alors le *Te Deum*, l'hymne incom-

parable de la reconnaissance, et je vous laisse à deviner quels sentiments soulevaient leurs poitrines quand les échos des rives inconnues répétaient ces versets sacrés :

" Pleni sunt caeli et terra majestatis gloriae tuae, la terre et les cieux sont remplis de la majesté de ta gloire.

Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia, l'Eglise sainte publie tes grandeurs sur toute la surface de la terre !"

Il semble qu'il y avait jusqu'alors dans ces paroles une pieuse exagération, ou une figure de rhétorique, puisque l'Eglise n'était connue qu'à la moitié du globe; mais désormais elles seront vraies à la lettre : l'Eglise publiera les grandeurs de Dieu dans toute l'étendue des terres, *per orbem terrarum !*

Revêtu des insignes de ses nouvelles dignités d'Amiral de l'Océan et de Vice-Roi des Indes, Colomb se fait conduire au rivage. Il s'y prosterne, et baise le sol en pleurant; puis, déployant son étendard, où brille l'image du Christ à côté des armes de Castille, il tire son épée, et déclare prendre possession au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de cette terre qu'il nomme *San Salvador, Saint-Sauveur !*

Et comme s'il n'avait pas suffisamment affirmé sa mission providentielle, et le triomphe du Christ en sa personne, il fait faire une grande croix, et il aide lui-même à la planter pendant que les marins chantent l'hymne de victoire du christianisme :

*Vexilla Regis prodeunt ;
Fulget Crucis mysterium.*

Les étendards du Roi s'avancent
Et le mystère de la croix rayonne !

Oui, certes, il s'avance le glorieux étendard de l'unique Roi de ce monde, et il vient de faire un pas de géant !

Pour aller du calvaire aux colonnes d'Hercule il lui a fallu quinze siècles ! Mais en quelques semaines il vient de franchir la Mer Ténébreuse, et il va maintenant faire son tour du monde.

Messieurs, je ne connais rien de plus grand dans l'histoire, ni même dans la poésie. Les plus belles scènes de l'Iliade et de l'Enéide semblent bien pâles, à côté de celles-ci ; et toutes les conquêtes des Alexandre, des César et des Napoléon ne sont rien, comparées à celles que vient de faire Colomb au nom du Roi des rois !

VII

Tout est extraordinaire dans le héros dont nous célébrons la grandeur. Tantôt il nous apparaît dans un demi-jour comme les personnages légers, aériens et fantastiques ; tantôt il se profile comme les grandes figures des poèmes bibliques.

En face des phénomènes de la nature, il a l'intuition des choses cachées, et il devine ce que la science n'a pu lui apprendre.

Toute sa vie est un drame étonnant par ses péripéties heureuses et malheureuses. Il a connu toutes les extrémités de l'existence humaine. Il est parti d'en bas, il s'est élevé jusqu'à la faite des honneurs, et il est tombé jusqu'au fond de l'abîme du malheur !

La fin de sa carrière est la plus douloureuse que l'on puisse imaginer, et c'est lui qui écrit un jour à son roi cette parole aussi profondément triste que les plus sombres accents de Job et de Jérémie : " Que la terre pleure sur moi ! "

Ce n'est pas Gênes, ni la Castille, ni même l'Europe qu'il convie à pleurer sur sa malheureuse destinée ; c'est la terre entière, la terre que les hommes ne connaissaient pas et qu'il leur a révélée !

Jamais poète n'a poussé un cri plus sublime de douleur, de hardiesse et de grandeur !

Et maintenant, contemplez le grand Amiral de l'Océan étendu sur un lit de douleurs dans une chambre d'auberge de Valladolid, dont les murs sont nus. Je me trompe, ces murs ont un ornement—les chaînes dont l'insolent Bobadilla, l'envoyé des souverains, a chargé le Révélateur du globe !

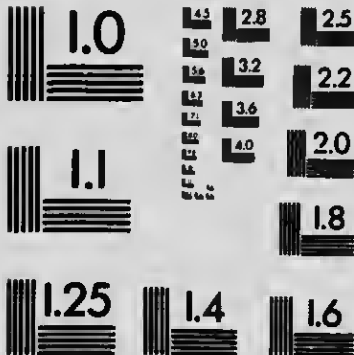
Voilà le trophée qu'il a rapporté d'Amérique, et il n'a ordonné qu'on le suspende aux murs de sa chambre, et qu'on le mette avec lui dans son tombeau.

Ce qui rend particulièrement douloureux le contact du malheur, c'est le souvenir des bonheurs et des espoirs évanouis ; et dans les grands deuils ce sont les beaux jours d'enfance qu'on voit surtout repasser dans un lointain vaporeux et rose.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

A Gethsémani, Jésus revoyait sans doute les années de Nazareth, et peut-être entendait-il encore les concerts lointains des anges dans la glorieuse nuit de Bethléem.

Quand, sur son lit de mort, Colomb regardait ses chaînes suspendues aux murs, que de souvenirs touchants et sèves illuminaient la vision de son passé depuis les paisibles années de la boutique du cardeur génois jusqu'à son entrée triomphale à Barcelone au retour de son premier voyage en Amérique !

Maintenant il ne lui restait plus qu'un seul voyage à faire, et qu'un monde à découvrir—le plus grand, le plus ancien et le plus inconnu des mondes.

Mais si ce monde lui était inconnu, Colomb en connaissait le Roi. Il y avait longtemps qu'il le servait, et il avait confiance que ce roi serait moins ingrat, et plus généreux que le roi d'Espagne. Dans la ferveur de sa foi il pouvait lui dire : "Grand Roi, je vous ai porté à travers la Mer Ténébreuse dans un monde qui ne vous connaissait pas ; emportez-moi maintenant à travers les espaces infinis, dans le monde mystérieux où vous réglez."

Certes, le Roi du ciel n'a pu rester sourd à cet appel, et le jour fut bien choisi pour faire monter auprès de lui son fidèle serviteur ; car il mourut le jour de l'Ascension—20 mai 1506.

Sans aucun doute, le monde des Ames s'émut de l'arrivée du grand découvreur ; mais le monde des corps ne s'aperçut guère de son départ.

Autour du grand Amiral de l'Océan le silence de l'oubli avait précédé celui de la tombe, et l'on ne sut même pas, en dehors de son entourage, qu'il était mort dans une chambre d'nuberge, et qu'il avait été inhumé sans pompe, sans monument, sans épitaphe, dans les caveaux d'un couvent de mines.

VIII

Est-ce donc là la fin que le monde réserve à ses plus illustres enfants ? Hélas, Messieurs, il faut bien le reconnaître, c'est ainsi que finissent les plus insignes bienfaiteurs de l'humanité, ceux qui la rachètent ou qui la sauvent.

Ce n'est pas impunément qu'on devient le collaborateur de Dieu dans le grand œuvre de la Rédemption. Tout sauveur est une victime, et tout apôtre un martyr.

Mais leurs fins ne sont que des commencements. Ces couchers de soleil du passé sont des aurores d'avenir ; et les brouillards du déclin ne sont qu'un contraste de plus avec les rayonnements de l'aube.

Je vous ai montré Colomb obscurément inhumé dans les enveaux d'un monastère ; mais ce n'est pas la fin de son étonnante histoire, et le grand découvreur des mondes n'a pas fini de voyager.

Il y avait à peine sept ans qu'il dormait dans son couvent, lorsque le vieux roi de Castille s'avisa un jour de penser qu'il devait peut-être un tombenu à celui qui lui avait donné un mande, et il ordonna la

translation de ses cendres de Valladolid à Séville où de pompeuses funérailles lui furent décernées.

Vingt-trois ans s'écoulaient et une nouvelle agitation se fait autour de l'illustre mort. On le transporte à bord d'une caravelle, et il part pour ce nouveau monde qu'il a découvert et qu'il a tant désiré revoir. C'est dans la cathédrale de Saint-Domingue, ville qu'il a fondée, que sa dépouille mortelle reposera désormais.

Deux siècles et demi passent, et son sommeil est de nouveau interrompu. Saint-Domingue a été cédée à la France, et l'Espagne revendique son grand homme. Après de grandes solennités religieuses et militaires, il remonte sur un navire de l'Etat, appelé la *Découverte*, et il va demander asile à la Havane dans cette île de Cuba qu'il a proclamée "*la plus belle que les yeux de l'homme aient jamais vue !*"

Vivant, il avait fait quatre expéditions en Amérique pour y découvrir des terres nouvelles : mort, il fait quatre voyages à la recherche d'un tombeau définitif !

Mais est-il bien sûr que ce tombeau soit pour jamais fermé sur le grand homme ?

Messieurs, si vous allez aujourd'hui demander à le voir dans la cathédrale de la Havane il me semble que le gardien pourrait bien vous répondre : celui que vous cherchez n'est plus ici ! Il a percé de sa tête la pierre de son tombeau, et il fait son ascension dans les sphères de la gloire humaine !

N'en voyez-vous pas, Messieurs, les étapes glorieuses ?

Il y a deux mois il était à Huelva, et des milliers de marins venus de toutes les parties du monde ont cru le voir à bord de sa caravelle ressuscité, et l'ont acclamé!

Il y a quelques semaines il était à Gènes, et sa ville natale lui a donné des fêtes splendides.

Hier il était à Rome, où l'illustre Léon XIII proclamait sa grandeur et recommandait à l'univers catholique de lui rendre toutes sortes d'honneurs.

Aujourd'hui, il est partout. Son esprit flotte dans cette salle même, et il me semble qu'il nous parle.

Demain, il sera à Chicago où la peinture, la sculpture, l'architecture et tous les arts de toutes les nations éterniseront sa gloire! (*)

Enfin, le jour vient peut-être où l'Eglise catholique, qui garde mieux que toute autre société le culte des vrais grands hommes, achèvera de lui payer la dette de reconnaissance du monde civilisé! Le jour vient où cette grande dispensatrice de la vraie gloire, la seule qui traverse les âges sans vieillir, dira au monde: *Sit divus!* Et, ouvrant les portes de son incomparable panthéon, elle le fera monter jusque sur les autels pour le couronner d'un nimbe d'or!

(*) De grandes fêtes furent alors célébrées en l'honneur de Colomb, pendant l'Exposition Universelle de Chicago.

1870

AUTRE DISCOURS

SUR LE MÊME SUJET,
PRONONCÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL. (*)

EXCELLENCE,

MESDAMES, MESSIEURS,

S'il m'est permis de juger de vos sentiments par les miens, vous êtes, en ce moment, sous le charme. Les brillants artistes que vous venez d'entendre, et l'œuvre admirable qu'ils interprètent si bien ont remué délicieusement vos cœurs.

Mais aussi quel grand événement ils rappellent ! Et quel artiste, tant soit peu doué de génie, ne se sentirait pas inspiré par ce nom illustre de Christophe Colomb, et par sa merveilleuse découverte ?

Cette épopée où le génie de l'homme, le cœur de la femme, et la Providence des nations jouent chacun son rôle, est pleine d'enseignements sublimes que tout un long discours ne suffirait pas à faire ressortir ;

(*) C'était dans le printemps de 1892. A la demande de S. E. le cardinal Taschereau, les artistes de Québec avaient organisé une grande soirée musicale à l'Université Laval pour venir en aide à l'*Hospice du Sacré-Cœur*. Ils exécutèrent alors avec un grand succès le "*Christophe Colomb*" de Félicien David ; et M. le juge Routhier prononça pendant l'entre-acte le discours de circonstance que nous insérons ici.

mais je ne veux en tirer, ce soir, qu'une leçon très courte qui me semble convenir aux circonstances.

Cette leçon, la voici en deux mots : c'est que le glorieux événement dont nous faisons mémoire n'aurait pas été accompli si le génie de Christophe Colomb n'avait pas été servi par une foi inébranlable, et s'il n'avait pas rencontré sur ses pas cette charité inépuisable et féconde qui distingue les grandes âmes, et qui, émanation de la Puissance Créatrice qui se nomme aussi Charité, fait sortir du néant toutes les grandes choses de ce monde.

Reportons-nous, Messieurs, à cette année mémorable de 1492.

Il y avait plus de trente siècles que les marins sillonnaient les mers. Il y en avait quinze que le Christ s'était incarné. Le monde civilisé était devenu chrétien ; et cependant la moitié du globe terrestre lui était encore inconnue.

Les uns croyaient qu'ils habitaient le dessus de la terre, mais qu'il était impossible d'atteindre le dessous, et que si l'on parvenait aux antipodes on serait précipité dans l'espace infini.

Les autres croyaient à la rotondité du globe ; mais alors, disaient-ils, l'océan Atlantique est comme une montagne colossale, et les navires qui en dépasseraient le sommet seraient entraînés vers l'Occident, et ne pourraient jamais remonter.

Quant aux navigateurs, ils ne s'aventuraient pas au delà d'un certain horizon connu, et tous étaient

convaincus que cet océan terrible qu'ils entendaient mugir au loin devait avoir des vagues gigantesques, des gouffres sans fond, et des cataractes infranchissables. Aucun d'eux ne s'était jamais dit : " Au delà de cette *Mer Ténébreuse*, il doit y avoir des continents ignorés ; je veux les découvrir ! "

Mais voici qu'un marin génois, le fils d'un cardeur de laines, se met enfin en tête ce projet audacieux.

On se moque de lui, on le traite de fou. une commission de savants réunie à Salamanque, la grande métropole scientifique d'alors, proclame l'expédition projetée un rêve impossible. Mais la foi de Colomb dans l'existence d'un monde à découvrir n'est pas ébranlée.

On l'accuse d'impiété, en prétendant qu'il contredit les Ecritures ; on le raille, on le calomnie, on le menace. Mais rien ne l'arrête ; il a la foi, cette foi inébranlable et ardente qui transporte les montagnes. Il croit que Dieu n'a pas fait notre globe pour que la moitié en reste inconnue !

Il croit que le Verbe en descendant parmi les hommes a voulu être connu de toute la terre.

Il croit que les accents divins qui ont rempli la Judée doivent prolonger leurs ondes sonores au delà des mers, et réveiller les peuples endormis dans les ombres de la mort. Il croit en la Providence qui l'inspire, et dont l'heure a sonné pour accomplir ses desseins. Il croit à son génie qui le presse de suivre l'inspiration d'en haut.

Mais, hélas ! la vie terrestre est ainsi faite que le génie de l'homme, pour accomplir de grandes choses a besoin de cet auxiliaire méprisable et vil qu'on appelle l'or. O misère ! Trop souvent, le génie, ce don divin, le génie qui peut tout, ne peut rien sans argent ! Le génie qui a des ailes et qui ne demande qu'à s'envoler vers l'infini, ne peut mouvoir ses ailes sans un mécanisme doré qui lui donne le mouvement !

Puissance mystérieuse de l'or, à la fois vil et grand, tout-puissant pour le bien comme pour le mal, faisant trop de mal pour qu'on s'y attache, faisant trop de bien pour n'être pas précieux !

Qui donc va fournir à Colomb ces ailes dorées qui lui sont nécessaires pour s'envoler vers les terres nouvelles que son œil d'aigle aperçoit au delà des brouillards de la *Mer Ténébreuse* ?

Sera-ce quelque millionnaire de ce temps-là ? Quelque soldat heureux enrichi des dépouilles des ennemis qu'il a vaincus ? Sera-ce quelqu'un de ces marins qui ont remporté de leurs lointains voyages tous les trésors de Golconde ? Ou quelque monarque opulent que ses conquêtes ont porté au sommet des grandeurs humaines ? Non, ce sera une femme, une de ces femmes dont le cœur tient lieu de génie, dont les vertus font la force, et qui ont l'intuition des grandes choses mêmes qu'elles ne comprennent pas !

Ce sera une reine que les circonstances ont placée sur l'un des plus beaux trônes du monde, mais dont le trésor est vide, parce qu'elle en a dépensé les mil-

lions à expulser les fils de Mahomet du sol bien-aimé de sa patrie.

Que va-t-elle donc faire cette femme à l'âme vibrante et au cœur ardent, pour accomplir l'œuvre que le génie a rêvée ?

Ah ! Mesdames, regardez-la bien ; elle arrache les pierres précieuses qui ornent son diadème, elle dépouille son cou des diamants qui l'entourent, elle entasse les uns sur les autres dans son écrin royal tous ces vains hochets de la vanité et elle dit au génie : tiens, prends ces trésors, et cours à la conquête de ton nouveau monde. Tu m'assures qu'il existe ; mes savants le nient, et moi, je n'en sais rien ; mais une voix mystérieuse qui sort de mon cœur me dit que Dieu t'inspire : Va ! et que le ciel te conduise !

O grande reine Isabelle, c'est une des joies de ma vie d'avoir contemplé de mes yeux, dans la cathédrale de Grenade, cet écrin précieux, qui nous a valu la découverte d'un monde. Sois-en béate.

Et dire, Mesdames, que si cette femme n'avait pas voulu encrifer un succès de vanité à son prochain bal de cour, l'Amérique ne serait peut-être pas découverte !

Voilà donc à quoi tiennent les plus grandes choses, et les résultats incalculables qu'un simple acte de charité peut produire.

Et maintenant, voyez-le, ce noble et audacieux génie, poursuivant sa course étonnante à travers des mers jusqu'alors inexplorées. Il a triomphé de

l'ignorance, des préjugés, de l'envie, de la calomnie, de la pauvreté, de tous les petits hommes qui ont voulu lui barrer le chemin. Il n'a plus en face de lui que les éléments.

Les grandes brises du Levant creusent profondément l'Océan, et il admire ces superbes soulèvements des flots que le roi prophète appelle *mirabiles elationes maris* ; mais il y a quelque chose qu'il admire davantage : c'est le grand livre du firmament ouvert sur sa tête, dans lequel les astronomes de Gènes lui ont appris à lire dès l'âge de douze ans, et qui déroule maintenant des pages nouvelles à ses regards ébahis !

Encore quelques jours de navigation et la moitié du globe terrestre va surgir à l'horizon. Il en a le pressentiment, et il croit entrer en collaboration avec le Créateur, en révélant aux hommes un monde nouveau qui leur est inconnu.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a parmi nous un vieillard illustre et vénérable qui a voulu être aussi, dans la sphère où s'accomplit sa destinée, un collaborateur de Dieu. Un jour, il a entendu retentir à ses oreilles un concert bien différent de celui qui nous est donné ce soir ; c'étaient les cris de détresse, et les plaintes touchantes de plusieurs centaines d'enfants orphelins et de vieillards infirmes qui montaient jusqu'aux portes de son palais, et qui imploraient sa pitié.

Profondément touché, il se mit à l'œuvre, et bientôt

les pauvres déshérités purent trouver dans un hôpital fondé par lui le logement, la nourriture, le vêtement, les soins et l'éducation morale dont ils avaient tant besoin.

Mais voici que son œuvre assaillie par une épreuve douloureuse, est menacée de périr et son trésor est vide.

Sa charité fait donc appel à la vôtre comme le génie de Colomb à celle des souverains d'Espagne. Il ne s'agit pas d'une terre nouvelle à découvrir, ni de quelques rivages lointains à explorer. Il s'agit de donner des mères à de pauvres petits qui n'ont pas, de vêtir ceux qui sont nus, de donner du pain et des soins à de pauvres vieillards infirmes.

Resterons-nous sourds à cet appel, laisserons-nous périr cette œuvre essentiellement québecquoise ?

Non, certes, nous ne permettrons pas que la postérité puisse dire un jour, qu'en 1892, la vieille cité de Champlain, en même temps qu'elle célébrait le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique, refusait de s'associer à Son Eminentissime archevêque dans sa collaboration aux œuvres divines, et laissait tomber en ruine une institution éminemment patriotique et sociale.

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET DE
SIR LOUIS-NAPOLÉON CASAULT, LE 19 JUIN-1894.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

En me levant pour proposer la santé du Barreau, je ne puis vous dissimuler toute la satisfaction que j'en éprouve dans mon esprit et dans mon cœur : dans mon esprit, parce que je suis fier d'avoir à faire l'éloge de la noble profession à laquelle vous appartenez ; dans mon cœur, parce que ce soir enfin nous allons être tous du même avis.

Songez que depuis des années je suis condamné à vous faire presque tous les jours des discours que je sais être pénibles et désagréables pour quelques-uns de vous, et vous comprendrez quelle est ma joie d'avoir à parler, ce soir, sans faire de peine à personne.

Et puis, quelle différence entre les discours du Palais, où je fais de vains efforts pour vous convaincre que vous avez tort, et celui-ci que j'adresse à des auditeurs convaincus d'avance, dans une véritable réunion de famille ! Car nous appartenons tous à la même grande famille ; et nous, juges, ne sommes vis-à-vis de vous

que des frères aînés, par l'âge, le plus souvent, par la sagesse, toujours.

Quand je regarde autour des tables de ce banquet, il me semble que nous avons droit d'être fiers de notre famille; et tout mon regret, c'est que nous ne puissions pas fraterniser ainsi plus souvent.

Si Sa gracieuse Majesté voulait en'en croire, elle ferait tous les six mois un nouveau chevalier qui serait choisi quelquefois parmi les juges, le plus souvent parmi les avocats, de manière à nous fournir l'occasion de banquets sémiotriels.

Avouez d'ailleurs que le menu d'un dîner est une agréable diversion au rôle des *enquêtes et mérite*; et quoique nous dînions moins souvent que les hommes politiques, nous ne sommes pas plus incompétents qu'eux en pareille matière.

Pour ma part je trouve que le bref de sommation (*) qui vient de nous être signifié contient, malgré sa forme poétique, un compte de particularités tout à fait suffisant, et je ne vois pas comment le plus normand, je veux dire le plus gourmand d'entre vous, pourrait y faire une exception à la forme.

Mais laissons de côté ces badinages, et n'oublions pas que nous sommes une réunion d'hommes sérieux.

La profession à laquelle vous appartenez est, à mon avis, la plus belle, la plus noble, la plus élevée

(*)- Le menu de ce dîner était sous forme de bref de sommation, spirituellement composé.

dans l'échelle sociale. Car vous exercez par état le ministère de la parole, qui est le plus grand de tous.

La parole est une création de Dieu si grande qu'une des personnes divines elle-même a voulu s'appeler de ce nom : le Verbe. Et quand le Verbe a voulu faire l'homme à son image, il lui a donné la parole.

Or ce ministère de la parole, il est surtout grand et beau quand il est mis au service du Droit et de la Justice,—et c'est là votre rôle.—Ce puissant attribut vous le faites servir à toutes les nobles causes. Vous l'employez à défendre l'honneur, la fortune et quelquefois même la vie des citoyens. Vous en faites un rempart pour les faibles, une arme pour les opprimés, un frein contre les puissants, un guide pour les aveugles, une lumière pour les magistrats, un secours et une gloire pour la patrie !

Quel noble et glorieux labeur ! Et que vous avez raison d'en être fiers !

Sans doute, comme toute autre carrière, la vôtre a ses rudes travaux, ses déboires, ses amertumes, ses échecs, ses défaillances. Mais, en revanche, vous avez vos jours de triomphe ; et c'est alors qu'il est beau d'entendre s'échapper de vos lèvres les généreux enthousiasmes, les brûlantes invectives, les cris de l'innocence opprimée !

Vous l'avouerez-vous ? Il est des jours où j'envie votre sort et voudrais être à votre place. Car, sous bien des rapports, votre état est préférable au nôtre.

Sans doute, notre position est des plus honorables.

Mais que de travaux obscurs, ignorés et de pur dévouement elle nous impose ! Quelles graves responsabilités elle place sur nos épaules ! Quelles entraves elle apporte à notre liberté d'action ! Quelle sourdine à notre voix, et même quel bâillon à notre bouche dans certaines occasions où nous voudrions parler !

Je le répète vous avez vos jours de triomphe au Palais, et les applaudissements de la foule au dehors. Mais le magistrat n'a, pour le reposer de ses veilles laborieuses, que le témoignage de sa conscience et les calmes satisfactions du devoir accompli.

Protecteur des droits, des biens et des personnes, des petits et des grands, des faibles et des puissants, des pauvres comme des riches, ennemi de la fraude, des abus et des crimes, il poursuit son œuvre bienfaisante sans bruit, sans faste, sans éclat. Courageux labeur, mal rétribué, mais grande et noble mission, qui lorsqu'elle est dignement remplie, fait du magistrat l'auxiliaire de Dieu même, le grand Justicier de ce monde.

Telle est, Messieurs, la haute idée que nous devons tous avoir de la magistrature et du barreau. Notre mission est commune. C'est vous qui faites les lois, puisque vous siégez en grand nombre dans les chambres et les ministères, et c'est nous qui les interprétons avec votre aide.

Et voilà pourquoi nos rapports devraient toujours être marqués au coin du respect mutuel et de l'harmonie.

Vous avez droit d'attendre de nous la justice. Nous vous la devons. Mais nous avons aussi droit à la vôtre, et c'est en rendant justice à nos efforts que vous augmenterez notre courage et notre zèle.

Vous avez droit à notre travail ; mais nous avons droit à votre aide, et vous nous aiderez puissamment en préparant bien vos causes, non pas seulement en dernier ressort, mais en première instance, et de manière à ne pas nous laisser ignorer le véritable nœud du litige.

Vous citez quelquefois avec complaisance le vieux brocard qui vous donne 24 heures pour maudire vos juges, mais il faudrait s'entendre là-dessus ; ce droit n'existe que dans le for intérieur, et il ne vous est pas permis d'en sortir. Je trouve surtout reprehensible l'avocat qui communique ses malédictions intérieures aux journaux, quoique l'on puisse parfaitement y faire la critique juridique de nos arrêts.

Par bonheur, il y a pour tous des compensations en ce monde et nous recueillons quelquefois des éloges qui nous font oublier les injures. Ainsi, avant hier, un avocat qui n'est pas le premier venu, qui occupe une très belle position au barreau, est venu me dire que j'avais rendu un jugement de Salomon. Naturellement, j'avais jugé en sa faveur.

C'est une de nos consolations de nous voir ainsi proclamés des Salomons par les avocats qui gagnent leurs causes.

Il est certain que nous faisons de notre mieux pour

imiter Salomon, comme juge et non comme mari ; car sous ce rapport, il a laissé une réputation assez mauvaise, et l'on ne sait pas encore s'il n'a pas été condamné par le juge suprême, en dépit de ses bons jugements.

A propos, Messieurs, je vous demande la permission de vous rappeler qu'il faudra rendre compte au jugement dernier même des paroles inutiles ; cela vous regarde. Mais ce qui nous regarde et qui est bien plus grave, c'est qu'il nous faudra rendre compte des jugements que nous aurons rendus, et cela me préoccupe bien plus que les malédictions des 24 heures. Mais je me propose de m'en décharger sur la Cour d'Appel. Voici ce que je dirai au *Juge des juges* :

“ Vous me reprochez tel jugement ; mais la Cour d'Appel l'a renversé, il n'en est résulté aucun mal. Vous me reprochez tel autre ; mais la Cour d'Appel l'a confirmé ; prenez-vous-en à elle.”

Je sais bien que c'est surtout ceux que la Cour d'Appel aura confirmés qui me seront reprochés ; mais enfin je pourrai toujours plaider *absence de malice et cause probable*.

Dans tous les cas, Messieurs, et quelle que soit la valeur des jugements que nous rendons, je n'hésite pas à dire qu'ils n'ont jamais des motifs inavouables, et qu'ils ne devraient jamais troubler les bons rapports de courtoisie et de respect qui doivent exister entre nous.

Ce n'est pas en vain que le barreau et la magistra-

ture sont tous deux placés sur les hauteurs ; il convient que les bruits de la plaine n'arrivent pas jusqu'à eux.

Vous savez, Messieurs, que les cimes des Alpes sont au-dessus de la région des nuages, et que le soleil illumine perpétuellement leur inaltérable sérénité.

Eh bien, il faut que le barreau et la magistrature ressemblent, dans leurs rapports mutuels, à ces cimes sereines. Ils doivent dominer l'atmosphère troublée où grondent les orages populaires. Car c'est ainsi que nous pourrions assurer au peuple le double bienfait qu'il attend de nous : Une législation éclairée et une justice impartiale.

Jusqu'ici, Messieurs, je ne vous ai rien dit du barreau de Québec, en particulier. C'est que je crains vraiment de blesser votre modestie bien connue. Sérieusement, j'ai une très haute opinion du barreau de Québec, et je m'étonne quelquefois de la forte proportion d'hommes capables qu'il renferme. Ils sont nombreux parmi nous, les avocats éminents qui savent parler d'une façon harmonieuse la langue de la chicane.

Naturellement chacun a son talent propre et ses aptitudes particulières ; et quand je vois devant moi, dans une même cause, trois ou quatre avocats de renom, les uns procureurs et les autres conseils, je me rappelle ce brocard d'un ancien : "Où la peau du lion ne peut atteindre il faut coudre celle du renard !" Ces types existent à Québec, et quand je les vois accou-

plés au Palais, je me dis : voilà une cause qui va probablement me donner du travail, mais du travail intéressant, et des jouissances intellectuelles.

Vous savez sans doute que les avocats français les plus éminents sont généralement normands, et l'on raconte qu'autrefois les avocats de Paris bien avisés allaient chercher femme en Normandie, que le vulgaire appelait le grand pays de la *chicane*, et que les avocats nommaient la *terre classique de la procédure*. Evidemment ils voulaient que le toit conjugal devint une école de procédure et d'éloquence judiciaire.

Naturellement les femmes normandes se préparaient en conséquence, et l'histoire ajoute qu'un avocat célibataire, se trouvant un jour en Normandie et passant près d'un jardin, y entendit une jeune fille qui déclamait des vers harmonieux. Il prêta l'oreille et fut ravi : elle récitait la coutume de Paris, mise en vers. Il va sans dire qu'il l'épousa, et dut être le plus heureux mari du monde !

Eh bien, je erois que beaucoup d'avocats de Québec sont Normands ou Saxons-Normaads, ou ont épousé des Normandes—car ils sont remarquables.

Messieurs, je ne puis finir sans vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez eue d'honorer notre chef par un banquet. Cette démonstration est juste, elle est belle, et elle servira à resserrer les liens de confraternité entre nous.

Je salue en lui l'homme intègre, le juriconsulte savant, le travailleur infatigable qui allie toutes les

énergies de la jeunesse à l'expérience des vieilles années.

Il y a des gens de son âge auxquels je ne voudrais pas adresser ce compliment, qu'ils ont une verte jeunesse, parce que ce serait une satire. Les gens diraient : hélas ! oui ils sont trop verts ! Mais notre chef, sir Louis-Napoléon Cnsault, n'est pas de ceux-là.

Il est dans l'ordre que la jeunesse mûrisse. C'est sa condition naturelle et normale. Les fruits qui restent verts au temps de la maturité sont en retard et mauvais.

Or pour bien mûrir, il faut un mélange de soleil, d'ombrage et de pluie. Mais une fois que le fruit est mûr, il n'a plus besoin que de soleil.

Celui que nous honorons ce soir a connu, comme nous tous, les jours d'orage et les jours de soleil. Mais quand l'âge de la maturité est arrivé, il a rencontré sur son chemin une compagne digne de lui, Saxonne-Normande, je crois, et depuis lors, il n'a plus eu que des jours de soleil.

Voilà pourquoi, il est resté jeune ; et quand je songe à faire mon testament, je me demande si je ne devrais pas le nommer mon exécuteur testamentaire. Son savoir et son expérience seraient précieux à mes héritiers dans la gestion de l'immense fortune que j'espère leur laisser après moi, grâce à l'augmentation des salaires que nous attendons toujours patiemment.

Et maintenant, messieurs, nous allons boire ensemble au Barreau, à sa prospérité, à ses succès, à sa gloire.

Buvons à l'harmonie durable entre le Bano et le Barreau, et pour que ce vœu se réalise, n'oublions pas le devoir de demain. Aujourd'hui c'est la fraction du pain ; aujourd'hui ce sont les libations du vin de l'amitié ; mais demain que sera-ce ? Faisons en sorte que ce ne soit, ni entre vous-mêmes, ni entre vous et nous, une éponge trempée de fiel et de vinaigre.

Messieurs, au Barreau !

LE CANADA

DISCOURS PATRIOTIQUE PRONONCÉ A OTTAWA, A L'OCCASION
DE LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE, EN 1894.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le spectacle que vous avez donné, hier, à la capitale du Canada, et que vous donnez encore ce soir, n'est pas seulement réjouissant pour les yeux ; il est consolant pour le cœur.

Je suis particulièrement charmé de voir Son Excellence le Gouverneur Général du Canada rehausser par sa présence l'éclat de cette démonstration. Le représentant actuel de Sa Majesté Britannique est une de ces âmes d'élite qui se prodigue pour témoigner ses sympathies à toutes les races, et c'est son exemple qui me fait un devoir de répondre aujourd'hui à votre appel.

Si j'avais obéi au besoin de repos que j'éprouve, après mes durs labeurs de ces derniers mois, et si j'avais compté les travaux nombreux et impératifs qui me sollicitent, je ne serais pas ici ce soir. Mais quand votre zélé Président m'a demandé le secours de ma parole au nom de mes sentiments patriotiques, il m'a semblé que j'étais un simple soldat dans la

grande armée nationale et que le clairon des batailles n'appelait en avant.

Il m'a été impossible de rester sourd à la voix du patriotisme que j'ai senti vibrer dans tout mon être, et je suis venu, sans trop savoir ce que j'aurais à vous dire, mais avec l'espoir que l'âme de la patrie entreprenait en communication avec la mienne, et me dicterait des accents dignes de vous et de la circonstance.

Qu'est-ce donc, Mesdames et Messieurs, que cette puissance mystérieuse qui nous commande en certaines occasions, et que nous appelons le patriotisme ?

C'est une des forces les plus formidables de la nature morale et psychologique.

Voyez, par exemple, ces milliers d'hommes rangés en bataille, et qui, l'arme au poing, s'élancent à travers la fumée de la poudre et les jets meurtriers de la mitraille, au-devant d'une batterie monstrueuse qui vomit la mort. Est-ce une force brutale, matérielle, qui les pousse ainsi en avant ?—Non, c'est à une force d'attraction qu'ils obéissent ; c'est un aimant qui les attire.

Mais quel est donc cet aimant ?

O mystère de la nature humaine, énergie latente mais irrésistible du sentiment national, ce qui attire invinciblement vers la mort ces masses d'hommes armés, c'est ce chiffon de diverses couleurs que vous voyez flotter au bout d'un long bâton !—C'est cette loque symbolique et sacrée devant laquelle toutes les races se prosternent et qu'elles appellent un drapeau !

Et, remarquez-le bien, ces milliers d'hommes qui s'élancent à la suite de ce drapeau ne se demandent pas s'il est en soie, ou s'il est en laine, s'il est rouge, ou bleu, ou blanc, s'il se compose de deux ou de trois espèces d'étoffes différentes : C'est le drapeau, cela suffit.

C'est la bannière qui renferme dans ses plis les gloires du passé, et les vivants souvenirs des ancêtres ! C'est l'emblème de la patrie, c'est son image visible ; et pour défendre cette image contre les profanations de l'ennemi, ces milliers d'hommes sont décidés à mourir !

Voilà ce qu'est le patriotisme dans son expression la plus éloquente, et dans son plus glorieux symbole. C'est tout ce qu'il y a de plus idéal parmi les sentiments de la nature humaine. C'est l'amour naturel le plus fort, le plus constant, le plus indestructible qui puisse s'emparer du cœur de l'homme et le posséder.

Mais quel est l'objet de cet amour ? Quel est l'être moral d'où cet amour dérive son nom, et que nous appelons la patrie ?

La patrie ! mot extraordinaire dont on sent toute la douceur, et qu'on se plaît à prononcer sans trop savoir pourquoi. Mot magique qui vient naturellement sur les lèvres de l'homme, comme le nom de la mère sur les lèvres de l'enfant, et qu'il prononce en pleurant sur la terre de l'exil, et avec des cris de joie quand il en revient ! Mot puissant, qui soulève les nations et bouleverse les empires !

La patrie ! c'est le sol béni qu'ont habité les ancêtres, qu'ils ont conquis et colonisé, qu'ils ont fécondé de leurs sueurs et de leur sang ! C'est la terre sacrée où dorment les aïeux, et qui nourrit les descendants ! C'est la ville, ou l'humble village, où vous avez reçu le jour ; c'est le clocher de l'église qui, comme un index mystérieux, vous invite à lever les yeux vers la patrie des patries !

La patrie ! c'est l'ensemble des grandeurs et des gloires du passé ; c'est le trésor des vieux souvenirs et des vieilles croyances ; des inoubliables promesses d'amour et des espérances immortelles !

La patrie ! c'est l'héritage de famille, tantôt modeste et tantôt opulent, mais toujours aimé, conservé précieusement pendant des siècles, et que l'on chérit d'autant plus qu'il a coûté plus de larmes et plus de sang ! C'est la religion que vous avez sucée avec le lait de vos mères ; c'est la langue que vous avez balbutiée sur leurs genoux ; c'est le sang que vous avez tiré de leurs veines ; c'est le patrimoine d'amour, d'espérance et de foi qu'elles vous ont légué en mourant !

Oui, Mesdames et Messieurs, la patrie, c'est tout cela, et plus encore. Et tout cela se résume pour nous dans un nom qui nous est cher à tous, et qui, malgré son origine sauvage, nous semble doux comme un rayon de miel—le Canada !

II

Le Canada est un géant, presque aussi grand que l'Europe entière, étendu en travers de l'Amérique du Nord, baignant sa tête dans l'océan Atlantique et ses pieds dans le Pacifique, allongeant son bras droit presque jusqu'au pôle, touchant de son bras gauche les étoiles de la grande république Américaine, et la face tournée vers le ciel, c'est-à-dire vers l'Infini et les régions de l'Idéal!

Quel pays splendide, n'est-ce pas? Et pourquoi donc les deux races qui l'habitent ne pourraient-elles pas vivre dans l'harmonie? Est-ce qu'il n'est pas assez vaste pour les contenir toutes les deux? Est-ce qu'il ne produit pas assez pour les nourrir?

Dira-t-on qu'il manque de soleil?—Mais lorsque les habitants de Vancouver voient se coucher le soleil dans la belle saison de juin où nous sommes, celui de la Nouvelle-Ecosse est bien près de voir briller l'aurore!

Sans doute, notre soleil manque de chaleur en certaines saisons, et il ne fait guère mûrir le raisin, ni fleurir l'oranger, mais il est assez chaud pour mûrir les blés, et il ne l'est pas assez pour amollir le courage et les cœurs.

Sans doute, notre pays n'a pas la variété de richesses et de ressources des contrées du midi; mais il a de vastes régions qui produisent les céréales; il a des forêts immenses, des houillères inépuisables, des

richesses minières abondantes, des rivières et des lacs remplis de poissons, des voies d'eau incomparables, des chemins de fer qui relient les extrémités au centre, des communications directes avec l'Europe, d'un côté, avec l'Asie, de l'autre.

Que faut-il de plus pour que nous devenions une grande nation ?

Je sais que nous avons contre nous les rudesses, les rigueurs, et tous les désavantages des climats septentrionaux ; mais n'oublions pas ce que l'histoire nous enseigne ; que l'avenir appartient aux peuples du Nord.

Pour devenir, avec le temps, une des grandes puissances de ce continent, une seule chose nous manque quelquefois, c'est l'union, c'est l'harmonie entre les races ; c'est un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de justice et de fraternité, et qui sache respecter les droits et les libertés de tous.

III

Voilà la condition de nos progrès futurs et le seul élément qui puisse nous faire défaut dans la solution du grand problème de notre avenir national.

Car il ne faut pas perdre de vue la situation toute particulière que la Providence nous a faite.

Le Canada n'est pas seulement une réunion d'États possédant chacun une demi-souveraineté. C'est un dualisme national, c'est-à-dire une réunion de deux peuples également jeunes et vigoureux, fils de deux

racés nobles et glorieuses, différents par le type, par le caractère, par la langue et par la religion.

Lequel des deux est supérieur à l'autre?—Ni vous, ni moi, ne serions des juges impartiaux en pareille matière ; et il y a autant de justice que de générosité à reconnaître que chacune des deux races a ses qualités et ses défauts.

Mais s'il y a des Canadiens-Français qui n'admettent pas entre les deux races égalité de vertus, il n'y en a pas qui ne reconnaissent pas l'égalité des droits ; et je crois que sous ce rapport nous sommes généralement plus justes à l'égard des Anglais qu'un grand nombre d'eux ne le sont vis-à-vis de nous.

Une opinion généralement accréditée parmi eux nous considère et nous représente comme une race inférieure. Un grand nombre vont jusqu'à s'étonner que nous occupions une place si importante, et que nous prétendions jouer un rôle dans la Confédération.

Qu'est-ce donc, MM., qu'être Canadiens-Français?—

—Je vais vous le dire, non pas pour vous l'apprendre à vous, mes chers compatriotes ; non pas pour l'apprendre au noble représentant de Sa Majesté, dont je connais les idées larges, l'esprit éclairé et le cœur généreux ; mais pour éclairer certains esprits naturellement bienveillants que le fanatisme a pu aveugler.

Être Canadiens-Français, MM., c'est être Anglais par l'allégeance, Français par l'origine, catholique par la foi.

Or, être catholique c'est appartenir à la société la

plus glorieuse de l'histoire ; c'est remonter dans le passé jusqu'aux origines mêmes de l'ère chrétienne ; c'est se rattacher à travers les siècles, par une suite merveilleuse de génies et de saints, au chef le plus illustre que les sociétés humaines aient jamais connu, puisqu'il étnit à la fois homme et Dieu.

Etre Français, c'est être issu d'un peuple dont le nom est écrit en lettres d'or dans les annales de la civilisation, et dont les gloires impérissables se sont quelquefois voilées mais jamais éclipsées !

Etre sujet anglais, c'est reconnaître comme suzeraine la Reine auguste qui fait l'étonnement et l'admiration du monde entier, et dont l'empire, semblable à l'anneau colossal qui entoure la planète Saturne, enlace notre globe de ses possessions sans limites !

Etre Canadien-Français, c'est avoir au sein du monde civilisé trois grandes capitales : Rome, Paris, et Londres. Rome, où le Canadien-Français voit son chef dans la foi, le grand pontife auquel il dit " Mon Père " et qui lui répond " Mon fils ! " Paris, qui est pour lui l'ancienne mère patrie qu'il aime toujours, et dans le rayonnement de laquelle il gravite irrésistiblement ; Londres, qui résume sa nouvelle mère patrie qu'il sert loyalement, pour laquelle il a versé son sang plusieurs fois, et à laquelle il a juré fidélité et obéissance.

Voilà ce que vous êtes, Canadiens-Français qui m'écoutez ; et je ne vois pas ce que vous pourriez envier aux autres races.

Lors donc que vous rencontrerez un Anglais sur votre chemin, saluez-le; car il est votre frère cadet dans la grande famille nationale. Serrez loyalement sa main; car il a comme vous de nobles aspirations, des vertus sociales solides et de brillantes qualités.

Mais s'il vous regarde du haut de sa grandeur, s'il jette sur vous un regard de mépris; oh! alors relevez la tête et regardez-le bien en face. Dites-lui ce que vous êtes et ce que je viens de vous dire. Dites-lui que le Canada français existe, et qu'il a droit à l'existence en vertu des traités, et de la constitution du Canada.

Dites-lui que le Canada français est régi par des lois qui lui viennent de la France, et que la vieille France avait reçues des plus illustres empereurs de Rome: Justinien, Constantin et Théodose.

Dites-lui que le Canada français parle la langue de Corneille et de Bossuet, de Racine et de Molière, de Lamartine et de Chateaubriand, la langue des Lettres et des Arts, la langue de la diplomatie, la langue de la noblesse dans tous les pays d'Europe—mais qu'il parle également dans les villes la langue anglaise, qui est la langue commerciale du monde.

Dites-lui que nous avons été les premiers maîtres de ces immenses territoires, qui sont aujourd'hui le Canada, que les rives du grand fleuve et des grands lacs gardent le souvenir de nos héros et de nos missionnaires, que l'histoire du Canada doit à nos aïeux tout son intérêt et tout son lustre, que nous nous

multiplions un peu partout au Canada et aux Etats-Unis, depuis l'ancienne Acadie jusqu'aux bords du Mississipi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et enfin, que si nous disparaissions comme race, le Canada perdrait son caractère le plus pittoresque et le plus original.

IV

Grâce à Dieu, il ne manque pas parmi les Anglais d'intelligences d'élite et de nobles cœurs qui comprennent parfaitement ces choses, parce qu'ils nous connaissent mieux et parce qu'ils ont étudié notre histoire. Rien n'est plus agréable que de fraterniser avec eux.

Mais il en est qui nous méconnaissent, et qui méconnaissent en même temps les lois générales de l'ethnogénie qui se déduisent de l'histoire des peuples.

Ils s'imaginent qu'il est impossible de former une seule nation avec deux éléments qui ne sont pas entièrement homogènes. C'est une erreur, et pour s'en convaincre, il suffit d'étudier un instant les lois de l'histoire et celles de la nature.

Est-ce que la Belgique n'est pas une nation formée de deux races différentes parlant la langue wallonne et la langue française ?

Est-ce que la Suisse n'est pas une union politique de trois groupes, français, allemand et italien, parlant trois langues différentes, appartenant les uns au catholicisme et les autres au protestantisme ?

Est-ce que l'Autriche-Hongrie n'est pas un dualisme national réunissant sous un même sceptre dix ou douze races différentes, parlant diverses langues et professant les croyances les plus variées ?

Et que d'autres je pourrais vous citer ! Mais toute l'histoire atteste que la plupart des nations ont été formées d'éléments hétérogènes, comme leurs drapeaux sont formés de lambeaux de soie ou de laine de différentes couleurs, cousus ensemble.

La pierre et la brique ne sont pas homogènes, et toutes deux sont employées dans les constructions les plus monumentales et les plus solides. Que faut-il pour les unir ?—Un peu de ciment, voilà tout.

Eh ! bien, le ciment ne doit pas manquer entre les deux races qui se partagent le Canada. Car il y a d'abord entre elles un but commun d'activité, une aspiration commune à former dans le Nord de l'Amérique une grande nation, sous le protectorat plus ou moins prolongé de l'Angleterre.

Il y a de plus entre les deux races une multitude d'intérêts communs, et des croyances religieuses communes, vraiment fondamentales. Car tous deux croient à la Bible, le Livre des livres, et à la divinité de Jésus-Christ, le Roi suprême des nations. Toutes deux ont reçu de l'Homme-Dieu les grands principes de charité, de fraternité, de tolérance et de justice, qui ont régénéré toute l'humanité et qui peuvent produire l'unité où il y a diversité, le calme où il y a trouble, l'harmonie où il y a discorde. Enfin, la Constitution a établi

pour les deux races un *modus vivendi* qui est bien approprié à notre situation et qui devrait assurer l'union; car elle consacre l'autonomie des provinces, et elle reconnaît aux minorités certains droits et privilèges.

Si cette constitution était toujours respectée, si elle était interprétée avec droiture à la lumière de la justice et de la vraie liberté, nous ne verrions jamais se produire ces chocs douloureux qui ébranlent les assises mêmes de la Confédération, et mettent son existence en danger.

Oui, Messieurs, tout le secret du développement harmonieux et pacifique de notre pays est là : il faut d'une part, que l'autonomie des provinces soit respectée, et d'autre part que chaque province respecte les droits et privilèges des minorités.

Je ne veux pas et je ne dois pas descendre dans l'arène politique. Vous me pardonnerez donc de ne pas faire l'application de ces principes aux événements qui agitent les esprits depuis quelques années. Mais j'ai bien le droit de vous dire que toutes les tentatives de fusion et d'assimilation forcées sont, dans une certaine mesure, des violations du pacte fédéral, et ne produiront pas du tout l'effet qu'on en attend.

Elles retardent notre marche progressive parce que nous perdons en luttes stériles un temps précieux ; mais bien loin de nous fusionner, elles nous divisent, elles raniment en nous le sentiment national, et tendraient plutôt à nous désaffectionner de l'allégeance britannique.

L'assimilation est, du reste, impossible ; et ceux qui en font le rêve n'ont évidemment pas lu notre histoire. Car notre passé leur aurait appris les insuccès de leurs devanciers, à des époques où nous comptions à peine quelques milliers d'individus, sans puissance, sans richesses, sans influence, disséminés sur des terres à peine défrichées. Non, Messieurs, la fusion n'est pas possible et elle n'est pas nécessaire. L'union seule est possible et nécessaire pour faire des deux races une grande nation.

V

Quel est maintenant le devoir des Canadiens-Français, et quelle attitude convient-il de prendre dans les circonstances difficiles que nous traversons ?

Est-ce une attitude d'agression et de combat ?
— Non certes. Est-ce une attitude de chien couchant ?
Non plus.

Il ne faut ni attaquer, ni menacer ; mais il ne faut plier l'échine qu'autant que l'exige un salut loyal. Il faut réclamer avec fermeté, mais avec patience. frapper aux portes et non les enfoncer, protester toujours et savoir attendre, sans ligue et sans autre devise que celle de la couronne britannique elle-même :
“ *Dieu et mon Droit.* ”

C'est le seul motto qu'il convient d'opposer aux irritantes déclamations du fanatisme, parce que ce sont probablement les seuls mots français que les fanatiques comprennent. Et si les protestations et les

réclamations persistantes de ceux qui souffrent étaient considérées par les persécuteurs comme des provocations, il faudrait leur répliquer par cette autre devise française qu'ils doivent comprendre puisqu'elle est inscrite sur les armes d'Angleterre: " Honni soit qui mal y pense !"

Il va sans dire que ce n'est pas aux hommes politiques que je m'adresse en ce moment. Eux seuls sont les juges de l'attitude que la situation et les circonstances leur permettent de prendre, et je n'ai pas la prétention de leur donner des conseils, moins encore de leur faire des leçons. C'est notre attitude comme race que j'ai voulu indiquer et définir.

Et maintenant quel devoir la situation impose-t-elle à chacun de nous?—C'est de raviver, de développer, d'exalter dans tous les cœurs le sentiment patriotique et national.

Mais ici, Mesdames, c'est à vous surtout que je fais appel, à vous qui êtes les vraies éducatrices de la première enfance. C'est à vos sentiments de mères, de Canadiennes-Françaises et de chrétiennes que je m'adresse :

N'oubliez pas d'apprendre à vos enfants dès leur plus tendre enfance à aimer leur race et leur patrie. Parlez-leur souvent de leur nationalité, de ses origines, de ses grandeurs et de ses gloires. Racontez-leur ses malheurs, ses luttes chevaleresques, ses victoires et ses défaites, ses rêves d'avenir et les hautes destinées que la Providence lui réserve.

Dites-leur comment le petit peuple dont ils descendent est né au bord du St-Laurent, et comment, nouveau Moïse, il, a été sauvé par deux filles d'un Roi plus grand que tous les pharaons, l'Eglise, fille de Dieu, et la France, fille aînée de l'Eglise!

Dites-leur comment il a traversé la mer Rouge de la conquête, comment son corps ensanglanté laissé pour mort sur le dernier champ de bataille a été ramassé dans un drapeau blanc fleurdelisé, et placé dans un tombeau sur lequel la fière Albion écrit :
ci-gît la Nouvelle-France, 1763 !

Dites-leur que l'Angleterre plaça des gardes autour du sépulcre, et que ces gardes ne dormirent pas puisque cette période de notre histoire est celle du despotisme militaire ; mais qu'un jour, en présence des gardes étonnés, la pierre du tombeau se leva, le mort ressuscita, et sortit du sépulcre revêtu de ses armures. Il avait entendu résonner le clairon des batailles, et il allait combattre !

Mais pour qui donc, grand Dieu ?—Ah ! Messieurs, les siècles futurs refuseront de le croire : il allait combattre pour cette Angleterre qui le persécutait, mais à laquelle il avait juré fidélité.

Esclave de son serment, fidèle à l'honneur jusqu'à la mort, il a combattu deux fois pour l'Angleterre contre le peuple jeune et prospère qui lui présentait le drapeau étoilé, et qui lui promettait la liberté et l'indépendance !

Messieurs, les Anglais qui peuvent oublier ces deux

dates—1775 et 1812—sont des ingrats qui, par bonheur, sont rares.

Un quart de siècle passa ; et les représentants d'Albion, se défiant de la loyauté du ressuscité, songèrent à lui tisser de nouveaux liens. Un jour, ils l'attachèrent au lion britannique avec une chaîne que l'on appelle l'*Union des deux Canadas*—en se disant tout bas : "quand le lion aura faim, il mangera son compagnon de chaîne!"

Mais le lion britannique n'eut pas les instincts de fauve qu'on lui supposait ; et, après quelques années, il fraternisa avec sa victime.

Eh ! bien, Mesdames et Messieurs, je soutiens que cette fraternité doit continuer, dans l'intérêt des Anglais comme dans le nôtre. Car si ceux qui excitent aujourd'hui le lion britannique réussissaient à prévaloir, et si le noble animal allongeaît les griffes, voici ce qui arriverait : la victime pousserait des cris, et, en entendant ces cris, l'aigle Américain fondrait sur le Canada et le lion britannique serait mangé!

Ce serait, à mon avis, un grand malheur ; et nous devons nous conduire de telle façon que si jamais ce malheur arrive ce soit la faute des Anglais et non la nôtre. (*)

* Quand ce discours fut prononcé l'agitation soulevée par la question des Ecoles au Manitoba était très vive. C'est ce qui explique le ton, et les allusions à peine voilées.

DEUX ELOGES

DE

M. CLAUDIO JANNET.

PREMIER ÉLOGE, PUBLIÉ DANS LE "*Courrier du Canada*," EN JANVIER 1895.

Ma main tremble d'émotion en écrivant ce nom, et je ne puis me persuader que je ne le reverrai plus, sur cette terre, cet ami de cœur que j'affectonnais comme un frère, et qui était l'ami si dévoué des Canadiens-Français.

Qui aurait pu prévoir, quand je l'ai vu pour la dernière fois, il y a six ans, que de nous deux ce serait lui qui partirait le premier ?

Il était alors en parfaite santé, et il se montrait fort inquiet de la mienne, qui était mauvaise.

— Vous travaillez trop, me disait-il, il faut vous reposer.

— Et vous ? lui répliquai-je, ne faites-vous pas comme moi ? *Cura te ipsum.*

Car c'est lui qui était l'infatigable travailleur, et qui épuisait ses forces dans des labeurs incessants.

Hélas ! le repos de la tombe est le premier qu'il ait pris !

Je me trompe, il s'est reposé une fois, pendant une semaine—la semaine de notre voyage au lac St-Jean, en 1880.

Il s'en est toujours souvenu de ce doux et réconfortant repos qu'il avait goûté alors, loin du monde, dans la solitude des grands bois tout parfumés, au bord des rivières et des lacs pleins de chansons. Dans les derniers jours de sa vie, il parlait encore à M. le marquis de Foucault de "son beau voyage au Canada, des "chaleureuses réceptions qui lui avaient été faites, "des excellents amis qu'il y comptait, et de l'inoubliable excursion du lac St-Jean."

Pauvre ami ! ce sont les livres qui l'ont tué, comme ils en ont tué bien d'autres. Mais c'est la passion de tous les esprits d'élite, et il vaut mieux mourir de cette passion-là que d'une autre.

Rude labeur que celui de la production intellectuelle, mais plein de séduction, d'entraînement, et de joie virile. En vain veut-on y résister. C'est une force intérieure qui vous commande. C'est comme un germe qui grandit dans les profondeurs de l'être, et dont la croissance est irrépressible.

Il y a un an que M. Claudio Jannet a senti les premières atteintes de la maladie qui l'a emporté. Le foie et l'estomac étaient les organes souffrants, et refusaient de remplir leurs fonctions.

Un mois de juin dernier, les médecins constatèrent l'existence d'une tumeur intérieure, et proposèrent de l'enlever. Mais l'opération était douteuse et pleine de dangers.

Notre pauvre ami était déjà méconnaissable. Mais dans ce corps si débile brilla une âme merveilleusement trempée. Il se prépara à l'opération avec une vaillance admirable, et envisagea la mort avec sérénité.

La science fut malheureusement impuissante, et l'opération échoua. Mais le cœur resta ferme, la volonté énergique, et l'esprit toujours vivace. Il partit pour la Provence, son pays natal.

Sous le beau ciel où fleurit l'oranger, dans ce coin de terre chéri de son enfance, peut-être espérait-il rajeunir sa constitution usée avant l'âge.

A un demi-mille de la ville d'Aix, il possédait une résidence magnifique, que nous avons décrite dans notre second volume "A travers l'Europe."

"Port-de-l'Arc a l'aspect d'un château. C'est un bloc massif de pierre, à trois étages, flanqué de deux ailes, ombragé d'ormes et de platanes. Devant la façade sourient au soleil des plates-bandes fleuries et une jolie pièce d'eau. Sur les côtés, des champs de vignes ; en arrière, des arbres fruitiers, orangers, citronniers, cognassiers, figuiers ; et au fond, comme repoussoir, un sombre bouquet de pins parasols."

C'est là qu'il a vu s'effeuiller ses dernières espérances. Car, ni les effluves embaumés de ses grands pins et de ses orangers, ni les paisibles distractions de la vie champêtre, ni les douces joies de la famille ne purent guérir le mal ; elles en ralentirent seulement les progrès.

Au mois d'octobre, tout espoir était perdu. Il voulut cependant revenir à Paris, et il y arriva mourant. C'est sur le théâtre de ses travaux et de ses luttes, auprès de ses collègues et de ses élèves, qu'il voulait finir ses jours.

Toute sa famille l'avait suivi, et c'est elle surtout qu'il lui coûtait de quitter. Car notre ami n'était pas seulement un penseur et un savant, il était le modèle des pères et des époux.

En face de la mort, il restait ferme et calme ; mais quand il songeait à sa famille, il s'attendrissait irrésistiblement. "*Nunc linquenda tellus... et placens uxor,*" disait-il à son excellent ami M. du Vignaux, le cœur brisé !

Le distingué curé de Ste-Clotilde, M. l'abbé Gardais, venait le voir souvent, et ce fut lui qui lui administra les derniers sacrements, quand l'heure de la délivrance arriva.

C'était le jour de la Présentation, et il était prêt à présenter à Dieu l'âme qu'il en avait reçue et le compte de sa vie.

Il récita à haute voix son acte de contrition, il bénit tous ses enfants dans la personne de son fils Pierre, il dit adieu à sa digne femme qu'il a toujours aimée tendrement, et, levant alors les bras vers le ciel, il dit : "A la volonté de Dieu ! Je l'aime, je l'adore, je l'attends !"

Ce furent ses dernières paroles ; et il s'endormit sans secousse, le cœur battant de plus en plus faiblement.

Ceux qui meurent ainsi ont vaincu la mort, et ils vivent, non seulement dans un monde meilleur, mais dans la mémoire des vivants.

Sans doute, l'illustre défunt, et ceux qui l'ont suivi dans sa laborieuse carrière, ont regretté qu'il n'ait pu achever tant d'œuvres commencées. Mais Dieu juge autrement et mieux que nous, et il l'a trouvé mûr pour la récompense.

"Il est mort, écrit un de ses collègues de l'Institut catholique, à cinquante ans, dans la plénitude agrandie de ses facultés, comme un moissonneur qui s'arrête, avant d'avoir lié sa gerbe, en face du sillon riche encore d'épis."

Sa moisson cependant est abondante et Dieu l'a jugée suffisante. Les ouvrages qu'il a publiés, et que tout le monde connaît, les leçons qu'il a données à l'Institut catholique pendant près de vingt ans, ont semé dans le champ de la science sociale des idées saines et fécondes qui ont déjà produit leurs fruits.

Depuis quelques années, il avait acquis une grande autorité, et un prestige incontesté. Parmi les économistes de toutes les écoles, il avait peut-être des égaux, mais il n'avait pas de supérieur ; et l'école catholique pouvait être fière de l'avoir à sa tête.

Aussi est-ce une perte irréparable pour cette université dont il était l'ornement ; et Mgr d'Hulst l'a bien qualifiée en l'appelant *le deuil des deuils* !

Pour le Canada aussi, cette mort est un deuil ; car

nul Français n'a plus aimé et admiré notre pays. Longtemps, il a caressé le rêve de faire un Canadien de l'un de ses fils ; mais diverses circonstances ont fait échouer ce projet.

L'Université Laval regrette en lui un de ses docteurs ; et nous pouvons affirmer que jamais cet honneur n'est tombé sur une tête plus digne.

Nos relations personnelles avec Claudio Jannet remontent à l'année 1875, et plus nous l'avons connu, plus nous avons admiré en lui la bonté de cœur, l'élevation de caractère, la droiture de l'âme, la distinction du talent et l'immense érudition.

Il avait le culte de toutes les nobles et saintes choses, et il est toujours resté fidèle aux saines affections, aux fortes croyances et aux grandes traditions du passé.

En 1865, c'est-à-dire à l'âge de 21 ans, il avait épousé mademoiselle de Barlet, issue d'une famille noble de Provence, qui a été la joie de son foyer et son meilleur appui dans les épreuves.

Ah ! c'est pour elle surtout que le deuil est profond, et la Douleur inconsolée.

Pourtant, une consolation lui reste. Six enfants charmants, trois fils et trois filles, sont nés de son mariage.

L'aîné des fils, Jules, fait de la culture et de l'élevage sur une grande propriété qu'il a acquise au Texas. Le second est lieutenant d'artillerie à Saumur, et le troisième, qui vient de prendre sa licence en droit, se destine à la diplomatie.

L'aînée des filles a épousé, il y a trois ou quatre ans M. Bonfait, officier d'artillerie ; et les deux autres sont encore élèves au couvent du Sacré-Cœur, à Paris (*).

Nous donnons ces détails sur la famille de notre ami, parce que nous les croyons intéressants pour tous ceux de nos compatriotes qui l'ont connu et qui lui sont restés attachés.

A nous aussi une consolation reste : c'est que notre ami est vivant dans ses œuvres, et que nous l'y retrouverons, quand nous voudrons avoir la solution de quelque problème économique. Mais il y a quelque chose que nous n'y retrouverons pas : c'est sa parole chaude et vibrante, sa causerie sympathique et colorée, qui s'élevait souvent jusqu'à l'éloquence.

(*) Depuis la publication de ces lignes, l'une des deux filles a épousé M. de Panfantémio, et le troisième des fils, Pierre, occupe un emploi important au ministère des Finances.

DEUXIEME ELOGE

DE

CLAUDIO JANNET

PRONONCÉ EN JUIN 1895, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

QU'IL PLAISE A VOS EXCELLENCES,

MONSEIGNEUR LE RECTEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

S'il m'était permis de faire en ce moment ce que l'on appelle un discours de circonstance, je n'aurais qu'à jeter les yeux sur le premier rang de cet imposant auditoire pour y trouver de nobles sujets d'inspiration. (*)

Mais l'Université Laval a eu la douleur de perdre, il y a quelques mois, l'un de ses plus éminents docteurs ès lettres, et elle m'a confié la tâche, à la fois douce et pénible pour mon amitié, de faire l'éloge de mon regretté collègue et ami M. Claudio Jannet.

Je ne puis cependant pas fermer les yeux sur les hauts personnages qui ajoutent tant d'éclat à cette so-

(*) Les personnages assis au premier rang de cet auditoire étaient Lord et Lady Aberdeen, le marquis la et marquise de Lévis, le comte et la comtesse de Nicolai.—

lennité, et taire entièrement les sentiments que leur présence fait naître en moi.

Et d'abord, il me semble que notre auguste et bien-aimée Souveraine n'a jamais été mieux représentée parmi nous que ce soir.

Car non seulement je vois briller dans son noble représentant le prestige de l'autorité et l'éclat des plus hautes dignités, mais encore l'incontestable attribut du mérite personnel et de la popularité.

C'est ce mérite personnel que Sa Majesté a voulu tout récemment encore reconnaître et récompenser en ajoutant un nouvel honneur et un nouveau titre à tous ceux qu'il tenait déjà de ses ancêtres et de sa Souveraine. Qu'il me soit permis de le féliciter, et de lui appliquer ces mots du poète latin : *Decorum decus addit arito* : Il a ajouté un nouvel honneur aux honneurs des ancêtres.

Si maintenant je regarde à son côté, ce n'est plus seulement la très haute dignité, mais la grâce de notre Souveraine dont j'aperçois la charmante personification, ayant au front la triple auréole de l'intelligence, du savoir et de l'amabilité.

Enfin, par un bonheur souvent espéré mais rarement réalisé, nous avons l'honneur de voir aujourd'hui parmi nous—non pas des représentants officiels de notre ancienne mère patrie—mais de nobles enfants de la terre de France, qui, précisément parce qu'ils n'ont aucun caractère officiel, n'en représentent que mieux à nos yeux cette France d'autrefois, cette

France d'avant la Révolution, qui nous a donné le jour à nous Canadiens-Français !

Ces hommes appartiennent d'ailleurs à deux familles qui nous rappellent les gloires les plus éclatantes et les plus pures de notre admirable histoire, les Montmorency de Lavul et les de Lévis !

Ils sont les héritiers d'un nom qui symbolise à nos yeux l'honneur chevaleresque, le dévouement patriotique et le courage militaire !

Autour de leur blason rayonne la gloire d'un héros qui, malgré les abandons et les oublis de la mère patrie, et en dépit des infortunes nationales de son époque, est resté debout et vainqueur au milieu de l'écrasement de la puissance française en Amérique !

Ah ! c'est lui qui aurait pu se vanter avec plus de vérité que François I qu'il avait sauvé l'honneur de la France. Car, en autant qu'il avait dépendu de lui, il avait droit de dire : " Je n'ai rien perdu du patrimoine de la France, pas même une bataille ! Mes drapeaux ont toujours été ceux de la victoire, et plutôt que de les livrer, je les ai brûlés ! Je n'ai pas mis bas les armes ; mais c'est le représentant de mon roi qui me les a arrachées des mains ! "

Ceux qui ont l'honneur de porter un si grand nom ont droit d'en être fiers, et nous n'avons pas le droit de les considérer comme des étrangers ou comme des visiteurs indifférents dans cette vieille cité illustrée par leur ancêtre !

Après avoir adressé ces quelques mots de cordial

accueil à nos hôtes de France, et déposé mes hommages aux pieds des représentants de notre Gracieuse Souveraine, je rentre dans le programme de cette séance académique pour n'en plus sortir.

I

Il y a aujourd'hui quinze années, dans cette même salle, où siégeait un congrès catholique que j'avais l'honneur de présider, sur cette même estrade, se tenait à mon côté un homme qui devait prendre la parole immédiatement après moi. Il était de taille petite, de complexion délicate, mais il avait une jolie tête, des traits distingués, des yeux vifs et pleins de flamme, un fin sourire, et un front large couronné d'une abondante chevelure.

Pour la plupart des auditeurs, il était un inconnu, et les regards étaient fixés sur lui avec une curiosité pleine d'intérêt.

Un grand silence se fit quand il éleva la voix. Mais à peine avait-il prononcé quelques mots, que les acclamations éclatèrent.

L'auditoire avait immédiatement deviné en lui un Français de la vieille France, un ardent admirateur de notre pays, un orateur à la parole chaude et vibrante de sympathie et d'émotion.

Le sujet qu'il traitait ne prêtait guère à l'éloquence : c'était une question économique ; mais il la traita avec une telle élévation d'idées, avec tant de chaleur, dans un langage si littéraire et si vivant, que le succès de l'orateur fut très grand.

L'Université Laval fut heureuse ce jour-là de pouvoir applaudir et admirer l'un de ses nouveaux docteurs ès lettres, et elle se félicita d'avoir inscrit la veille dans ses registres d'honneur le nom de notre regretté ami et collègue, M. Claudio Jannet.

Ce n'est pas sans émotion que je rappelle aujourd'hui ces souvenirs, et que je vois repasser dans ma mémoire ces jours de fêtes intellectuelles, religieuses et nationales du mois de juin 1880!

Quinze années seulement se sont écoulées depuis, et mon aîné n'avait alors que trente-et-un ans. Et cependant il n'est plus!

Sur ce grand théâtre de la vie parisienne où s'achèvent les réputations, la sienne n'avait pas cessé de grandir depuis cette époque; son étoile n'avait pas cessé de monter à l'horizon, et elle était dans tout son éclat lorsque l'ombre de la mort est venue la voiler tout à coup.

Ah! Mesdames et Messieurs, que voulons-nous donc dire quand nous parlons des promesses de la vie? La vie ne promet qu'une chose: c'est de ne pas durer. Et c'est bien la meilleure promesse qu'elle puisse nous faire, étant faite comme elle est!

La mort moissonne sans se lasser, la terre prend tout, sans choisir; mais le ciel choisit: il en a bien le droit, il est si riche! Et nous pouvons affirmer que cette fois il a choisi une âme d'élite.

II

M. Claudio Jannet était né en Provence, en 1844. Toute son enfance s'écoula dans ce pays plein de soleil, aux bords de la jolie rivière de l'Arc, que viennent rafraîchir pendant l'été les brises parfumées descendant des cimes alpestres et les souffles du mistral.

Il fit à Aix de brillantes études classiques et légales, et quelques dates vous feront juger de sa précocité.

A 21 ans, il était docteur en droit de la Faculté d'Aix, et il avait épousé une femme aussi remarquable par l'esprit que par le cœur, appartenant à la meilleure noblesse de Provence.

A 23 ans, il collaborait au bel ouvrage de M. LePlay sur *l'organisation de la famille*.

En 1873, c'est-à-dire à 29 ans, il publiait un volume sur *les institutions sociales et le droit civil à Sparte*, forte étude de jurisprudence historique comparée, selon la méthode féconde du philosophe anglais Sumner Maine.

En 1875, parut son bel ouvrage sur *les Etats-Unis contemporains*, qui fit sa réputation. Ce livre eut un grand retentissement en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis.

C'est dans cette même année qu'il fut appelé à Paris comme professeur d'économie politique dans la faculté libre de droit de cette ville.

C'est dans cette chaire de l'Institut catholique que le brillant économiste prit son élan vers les sommets

de la science sociale, comme l'oiseau des mers, quand il sent sous ses ailes les souffles puissants de l'Océan.

Ou plutôt, il eut alors cet épanouissement rapide d'une plante vivace, transplantée dans un sol riche, et arrosée par les grandes eaux qui descendent des montagnes.

Paris, c'était le théâtre qui convenait à ses brillantes facultés et à sa juvénile ardeur. En très peu d'années, il devint une véritable illustration pour l'université catholique. La jeunesse étrangère séjournant à Paris se pressait autour de sa chaire pour y pulser les vraies doctrines de la science sociale, prenant pour bases la religion, la justice, la morale et les enseignements du passé ; et, dès qu'elles étaient publiées à Paris, ses leçons étaient commentées à Berlin, à Cambridge et à Baltimore.

Sa vie entra dès lors dans une période d'activité dévorante.

Tout en poursuivant ses cours à l'université, il collaborait à la *Réforme Sociale*, au *Correspondant*, à la *Revue des Institutions et du Droit*, à la *Revue des Deux Mondes*, au *Polybiblion* ; et, de temps en temps, il allait faire entendre son éloquente parole dans les congrès et les assemblées catholiques.

Pendant ses vacances, il préparait des volumes. Successivement parurent le *Socialisme d'Etat* et la *Réforme sociale*, le *Capital*, la *Spéculation et la Finance au XIXe siècle*, et diverses brochures sur les *Sociétés Secrètes*.

Nature trop ardente pour se ménager, il se dépensait sans compter. Au lieu de ramasser quelques forces pour résister au mal physique dont il sentit, il y a dix-huit mois, les premières atteintes, il épuisait toutes ses énergies dans sa lutte contre le mal social dont souffrent la France, toute l'Europe et même l'Amérique.

Mais ce n'est pas en vain que le cœur de notre ami était une flamme ardente : cette flamme finit par consumer sa frêle enveloppe.

Le mal grandissait toujours, mais lui travaillait sans cesse : et trois nouveaux ouvrages étaient sur le métier, lorsque la science médicale consultée vint lui dire : puisque vous n'avez pas voulu vous reposer en ce monde, vous irez bientôt vous reposer dans l'autre.

Alors il se mit entre les mains des médecins, et il consentit à subir leur traitement, plus confiant toutefois dans la vitalité de sa nature que dans les ressources de l'art.

Mais sa grande souffrance était de ne plus travailler, et surtout de ne pouvoir plus épancher dans l'esprit de ses élèves ce trésor d'idées et de doctrines dont son cerveau était rempli.

Une opération douloureuse, dont l'issue paraissait incertaine, dût être essayée.

Il s'y soumit avec un courage et une énergie admirables. Elle échoua ; et comme l'été arrivait il alla demander sa guérison au soleil de son pays natal, à sa chère Provence.

Hélas ! Il était trop tard. Ni l'air vivifiant des montagnes, ni les chauds rayons du Midi, ne renouvelèrent ses forces épuisées. Mais la vie intellectuelle gardait en lui toute sa vigueur, et il voulut revenir à Paris, théâtre de son activité et de ses succès. Mais il y arriva mourant.

Il semble que ce dut être pour lui un désespoir profond. Il avait à peine cinquante ans. Ses grands travaux intellectuels restaient inachevés. Tous ses beaux projets d'établissement pour ses chers enfants n'étaient pas encore réalisés, et il fallait tout quitter pour toujours !

Eh ! bien non, notre éminent ami ne fut pas désespéré. C'est le propre des grands chrétiens de triompher du désespoir à ce moment suprême, et c'est quand on les croit vaincus qu'ils sont vraiment vainqueurs !

Ils sont les disciples de Celui qui, au moment de monter au Calvaire, adressait à ses apôtres cette parole étrange qu'ils ne comprirent pas : j'ai vaincu le monde ! Certes, le monde en ce moment suprême paraissait bien être le vainqueur ; mais trois jours après le Christ ressuscitait, et trois siècles plus tard il était le maître du monde.

Notre éminent ami était de ces chrétiens qui sont bien sûrs de ne pas mourir tout entiers, et qui savent bien que Dieu n'a pas besoin d'eux pour compléter leurs œuvres inachevées.

Voilà pourquoi il resta ferme et calme en présence de la mort.

Le gracieux poète de la Provence, Mistral, raconte que son père, un modeste laboureur, voyant approcher la mort, demanda à son fils, pleurant à son chevet : "Quel temps fait-il aujourd'hui ?"

— Il pleut, mon père, répondit l'auteur de *Mireille*.
— Il pleut ! reprit le moribond. C'est un bon temps pour aller faire mes semailles dans l'autre monde. Et il rendit l'âme.

Le grand économiste provençal, M. Claudio Jannet, a vu venir la mort avec la même sérénité et la même confiance. En songeant à ses travaux, il a dû se dire : "Toutes les semences que j'ai jetées dans cette terre ingrate et encombrée d'herbes mauvaises, n'ont pas germé comme je l'aurais voulu ; mais j'ai fait d'autres semailles dans la Terre des Vivants, et puisque Dieu m'y appelle, c'est que mes moissons de là-haut sont mûres et que le temps est venu pour moi de récolter."

Il est certain que personne ne pouvait mieux que lui répéter à son heure suprême ces beaux vers de Louis Veillot :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix,
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : J'ai cru, je vois !

Dites entre vous : il sommeille ;
Son dur labeur est achevé,
Ou plutôt, dites : il s'éveille ;
Il voit ce qu'il a tant rêvé . . .

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rongé de sa loi :
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

“ Sa mort, dit M. du Vignaux, a été le plus haut, le plus grand, le plus frappant surtout des enseignements qu'il nous ait donnés. “Laissez-moi, disait-il, à l'heure de l'agonie, à quelqu'un qui lui offrait ses soins : “ Je parle à Dieu ” ; puis, après un silence : “ Je l'aime, je l'adore, je l'attends. ”

“ Certain de son but et de sa destinée, l'âme immortelle apercevait, dès le seuil environné d'ombre, l'aube des clartés éternelles. Animé jusqu'au bout des convictions fières dont sa vie s'était inspirée si hardiment devant les hommes, Claudio Jannet a voulu mourir humblement, en chrétien. Les sacrements et les prières de l'Eglise ont été sa force ; et dans l'austérité voulue, commandée de sa sépulture, sans discours, sans fleurs, sans couronnes, il nous a révélé comme un aspect nouveau de son noble et puissant esprit. Il est entré, nous l'espérons, dans la paix et dans la lumière. Là, de l'autre côté du voile, notre pensée le suit, fidèle et confiante. ”

III

Claudio Jannet était une vraie nature méridionale, et il avait pris au pays natal les deux traits caractéristiques de son éloquence : la lumière et la chaleur.

Il n'était pas à proprement parler un grand orateur ; car il manquait d'imagination, faculté nécessaire à la grande éloquence. Mais tous ceux qui assistaient à ses leçons et à ses conférences reconnaissaient chez lui ces deux qualités remarquables : il était lumineux et ardent.

Sa voix était faible et un peu voilée ; mais il en tirait quelquefois des accents puissants, et ceux qui l'ont entendu ici en 1880 n'oublieront jamais sa chaleureuse réplique à certaine partie de mon discours dans laquelle j'avais décrit l'indifférence railleuse de la France officielle à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre :

— " Ah ! mon cher ami, s'écria-t-il, permettez-moi de vous le dire, il y avait alors en France de nombreux châteaux qui pleuraient, oui, qui pleuraient, et de ces maisons sont sorties des générations qui ont fait depuis, et qui font encore l'honneur de la France et de l'Eglise ! "

Claudio Jannet était surtout et avant tout un économiste ; et l'étude des sciences sociales a absorbé toute sa carrière.

En principe il défendait le libre-échange, et c'est sans doute un système avantageux dans les pays où l'industrie a atteint son entier développement.

Mais les questions de tarif ne sont qu'un détail dans le vaste domaine de l'économie politique, et il plaçait bien plus haut son idéal.

Ce qu'il voulait, c'était l'infusion des doctrines chrétiennes dans la science sociale.

Les formes et les procédés économiques sont inévitablement variables, et doivent être adaptés aux besoins et à la situation de chaque peuple. Mais les principes éternels de la doctrine chrétienne sont partout les mêmes, et devraient être appliqués à la solution des problèmes sociaux.

Sans doute, leur application ne ferait pas tout le monde riche ; mais elle harmoniserait les rapports des classes entre elles ; elle ferait comprendre au maître qu'il doit être un père pour l'ouvrier, et à celui-ci qu'il doit être un fils pour son maître. Elle ferait comprendre au riche que si sa richesse est bien à lui, il en doit faire tout de même une large part aux pauvres. Elle répandrait entre les différentes couches sociales des notions plus exactes de la justice, de la charité et des devoirs mutuels. Elle donnerait enfin aux pauvres eux-mêmes une suffisance de biens temporels en ce monde et l'attente résignée d'une compensation dans un monde meilleur.

Voilà l'idéal qu'il rêvait pour les sociétés chrétiennes, et il aurait voulu que tout le monde travaillât à le réaliser.

“Le devoir social, disait-il, s'impose à tous, et s'il n'y a plus de classes dirigeantes, il y a toujours des classes responsables. Or Dieu ne nous demande pas le succès, mais la lutte. Là est le devoir”.

IV

Les artistes ont représenté quelquefois les génies sous la forme de ces petits anges que les peintres grou-

pent au milieu des nuages dans les Assomptions de la Vierge.

L'idée est assez juste. Les génies sont en effet des têtes posées sur deux ailes, c'est-à-dire des intelligences qui s'envolent, et qui emportent avec elles l'humanité dans une ascension sans fin vers l'idéal éternel et infini !

Mais quelles sont ces deux ailes qui soutiennent l'intelligence dans ses élans généreux à la recherche de la vérité complète ? Ce sont l'amour et la foi— l'amour de l'humanité, l'amour du Bien, du Vrai et du Beau, et la foi en Dieu, créateur, ordonnateur, conservateur et providence de tous les êtres !

Sans ces deux ailes, le génie est incomplet. S'il en possède une seule, il ne peut faire que des bonds prodigieux, après lesquels il retombe, et s'éteint comme une étoile filante.

Seuls, les génies complets brillent toujours, et ne meurent jamais entièrement. Ils sont les grands veilleurs de la nuit des temps.

Dans ce vaste cimetière de la terre que nous habitons, au milieu des multitudes qui dorment l'éternel sommeil, eux seuls veillent toujours. Leurs œuvres sont les flambeaux qu'ils tiennent au-dessus de leurs têtes, et qui éclairent l'humanité dans sa marche à travers les siècles.

Sans doute, on peut dire que les hommes ressemblent aux arbres : s'ils ne donnent pas tous la même ombre, ils font tous la même cendre.

Mais cela n'est tout à fait vrai que pour ceux qui n'ont laissé derrière eux aucune œuvre viable. Quant à ceux qui, comme M. Jannet, ont une intelligence d'élite activée par la charité et éclairée par la foi, leurs œuvres ne sont pas vouées à la cendre de l'oubli. Elles assurent à notre ami l'immortalité en ce monde, comme les grands exemples de sa vie et de sa mort lui ont donné la vie éternelle dans l'autre.

Dans les savants ouvrages qu'il a laissés les hommes politiques pourront puiser bien des idées saines et fécondes ; et s'ils le jugent avec impartialité, ils diront : parmi les économistes de toutes les écoles, il avait peut-être des égaux, mais il n'avait pas de supérieur.

Aussi est-ce une perte irréparable pour la vraie science.

A tous les regrets qu'ont exprimés la *Société d'Économie sociale* de Paris, les *Unions de la Paix sociale*, la *Réforme sociale* et les autres revues auxquelles il collabora, l'université Laval vient aujourd'hui joindre les siens ; et longtemps elle gardera le souvenir de l'un de ses docteurs qui lui ont fait le plus d'honneur dans le monde.



LES JESUITES.
DISCOURS DE CIRCONSTANCE (*)
PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est une rare jouissance pour l'esprit et pour le cœur d'entendre un chef-d'œuvre de l'art musical supérieurement interprété, et je suis sûr que vous êtes en ce moment sous le coup d'une émotion profonde.

Le génie artistique ne s'élève pas souvent à de pareilles hauteurs.

Aussi nous semble-t-il — quand nous écoutons religieusement cette composition sublime — que nous sommes emportés par les ondes sonores comme par des ailes merveilleuses jusque dans ce monde idéal qui est le portique du ciel, et que de ces hauteurs nous voyons repasser sous nos yeux le grand drame dont l'artiste a si puissamment évoqué le souvenir.

(*) Pour venir en aide à la Compagnie de Jésus dans l'érection de " *Manrèze* ", et de la jolie église de " *Notre-Dame-du-chemin* ", les citoyens de Québec avaient organisé une grande soirée musicale et littéraire à l'Académie de musique. On y exécuta avec une grande perfection le *Stabat Mater* de Rossini, et M. le juge Routhier y porta la parole.

Il semble que nous assistons aux bouleversements de la nature qui en sont l'accompagnement, et que les bruits mêlés de la terre, de l'enfer et des cieux arrivent à nos oreilles. Au milieu des Imprécations de la foule et des outrages des bourreaux, nous croyons entendre les cris de douleur de Jean, les sanglots étouffés de Madeleine, et les soupirs navrants de Marie, debout au pied de la croix.

C'est grand et lugubre, empoignant et majestueux, plein d'angoisse et d'élévation, de douleur et de puissance. C'est l'art atteignant une perfection telle que nous sommes tentés de dire : c'est digne du sujet traité.

Mais gardons-nous-en bien ; ce serait un blasphème.

Non, mesdames et messieurs, ni le génie humain, avec toute sa puissance, ni les Sciences, ni les Lettres, ni les Arts, avec tous leurs progrès, ne pourront jamais nous représenter dignement la merveilleuse tragédie du Calvaire.

C'est au-dessus des forces humaines, parce que c'est la tragédie d'un Dieu.

Mais autour du héros divin, l'humanité s'agite ; et ce sera la gloire éternelle de votre sexe, mesdames, d'y avoir été bien mieux représenté que le nôtre, et d'y avoir joué un rôle vraiment touchant.

Tous les apôtres, excepté Jean, ont abandonné Jésus ; mais les femmes qui n'ont pas peur de souffrir comme les hommes, l'ont suivi jusqu'à la mort. Il

fallait bien qu'elles fussent au Calvaire, puisqu'elles ont leur place marquée dans tous les drames de la douleur et de l'amour.

Oui, mesdames, votre sexe tout entier était représenté là dans ses types les plus variés et les plus caractéristiques, depuis la pécheresse jusqu'à la femme bénie entre toutes, à la fois vierge et mère ; idéal tellement parfait qu'elle semble avoir reçu de son Fils une parcelle de divinité en échange de l'humanité qu'elle lui a donnée !

Elle était là cette Marie-Madeleine à laquelle il fut beaucoup pardonné, parce qu'elle avait beaucoup aimé. Type de ces femmes qui ont perdu l'honneur, mais qui l'ont retrouvé dans la foi, et qui, recouvrant leur pureté première, remontent l'échelle de l'amour, qu'elles avaient descendue jusqu'au dernier échelon.

Elles étaient là, Marie-Cléophas et Salomé, ces deux types de la femme de foyer, dont l'Évangile fait déjà la glorification en disant que la première était la mère des apôtres Jacques le Mineur et Simon, et que Jacques le Majeur et Jean étaient les fils de la seconde. Ce ne sont pas des femmes ordinaires celles qui enfantent de pareils hommes.

Elle était là, enfin, la femme incomparable, le parfait idéal, le miracle vivant, l'immortel modèle des vierges, des épouses et des mères.

Elle était là celle qu'on a appelée la seconde Ève, par contraste avec la première, dont elle fut l'anti-

thèse, et parce qu'elle a été vraiment la mère d'un nouveau genre humain.

Elle était plongée dans une douleur inexprimable et incommensurable ; et cependant, elle se tenait debout !

Comment donc n'était-elle pas écrasée, anéantie au pied de la croix ?

— Ah ! c'est que son amour était plus fort encore que sa douleur. Elle se tenait debout, afin d'être plus près de la victime suspendue dans l'air ! Debout, afin de pouvoir jusqu'à la fin murmurer à son oreille les dernières paroles d'amour que l'Homme-Dieu ait entendues sur la terre !

— Debout, comme un sacrificateur, afin d'offrir son fils bien-aimé à Dieu le Père, pour le salut du genre humain.

Quis est homo qui non ferit, quel est l'homme qui peut rester insensible à la vue d'un pareil spectacle ?

II

Mesdames et messieurs, je voudrais pouvoir offrir maintenant à vos regards un spectacle moins affligeant. Mais les circonstances particulières qui nous réunissent ce soir, et le but de cette réunion qui est d'aider les Jésuites dans leur fondation de Manrèse, me suggèrent et m'imposent en quelque sorte l'évocation d'un autre drame sanglant tiré de notre histoire.

Le sacrifice du sang se retrouve partout, hélas ! et tous les pays du monde ont leur calvaire !

C'est en 1649, sur les bords d'un grand lac, au sein des forêts du nouveau monde, que vous aïlez revoir la scène du Golgotha.

Au milieu d'une foule de monstres à face humaine qui poussent des hurlements de rage et des imprécations, deux gibets sont dressés ; et deux apôtres du Christ y sont attachés, sanglants, défigurés, couverts de plaies hideuses, agonisant dans des tortures indescriptibles !

Le monde les nomme Jean de Brebeuf et Gabriel Lallumant. Mais leur vrai nom dérive de celui de Jésus, car ils sont Jésuites.

Or c'est un nom difficile à porter que celui du Christ. Sans doute, il ne manque pas de gens qui accompagnent Jésus jusqu'à la fraction du pain ; mais il en est peu qui le suivent jusqu'au Calvaire !

Et cependant, en voici deux qui l'ont eulvi jusqu'à. Que dis-je ? C'est là surtout, sur ces hauteurs sublimes qu'ils brûlaient du désir de l'accompagner. Le Calvaire, pour les privilégiés de l'apostolat, c'est la montagne sacrée dont la cime est le seuil des portes éternelles ! Et cette montagne de la perfection complète, ils venaient de la gravir !

Quand les Jésuites sont dignes du nom qu'ils portent, la réponse qu'ils font à ceux qui les interrogent est la contre-partie du reniement de Pierre.

— N'êtes-vous pas de la compagnie de Jésus ? demandaient à Pierre les domestiques de la maison du Grand-

Prêtre. Et Pierre, ayant honte de son maître et peur de la souffrance, répondait :

— Non, je ne suis pas de sa compagnie, je ne le connais pas.

Aux païens, aux sectaires, aux impies, à l'univers entier, les Jésuites interrogés répondent :

— Nous sommes de la compagnie de Jésus. Non seulement, nous connaissons cet homme ; mais nous ne connaissons que lui, et c'est pour le faire connaître que nous parcourons le monde.

Et voilà pourquoi Jean de Brebeuf et Gabriel Lallemant vont mourir comme leur maître.

Comme lui, ils ont le côté ouvert ; mais leurs cœurs n'ont pas été seulement transpercés comme le sien ; leurs bourreaux les ont arrachés et maugés.

Ah ! mesdames, à ce nouveau Calvaire, perdu dans une solitude lointaine, sur les confins du monde, aucun accès n'était possible pour votre sexe, et il n'y fut pas représenté.

Mais il ne faut pas un grand effort d'imagination pour apercevoir, des yeux de l'esprit, au pied de ces gibets, trois mères qui pleurent, comme les saintes femmes du Calvaire.

L'une se tient debout parce qu'elle a les promesses de l'immortalité : c'est l'Eglise ! L'autre pousse un cri de douleur, mais frémit en même temps d'indignation : c'est la Nouvelle-France ! La troisième pleure

en silence, résignée à l'épreuve, mais remerciant Dieu d'avoir accepté son sang en holocauste ; c'est la Compagnie de Jésus !

III

Mais pourquoi donc, demanderez-vous peut-être, faut-il que ces hommes-là meurent ?

Mesdames et messieurs, élevez-vous un peu au-dessus de la nature, et vous allez comprendre la raison de ces douloureux sacrifices.

Pour l'individu, qu'est-ce que le martyr ? Ce n'est qu'un moment d'arrêt dans le développement de son être, ou plutôt, c'est un renouvellement glorieux de la nature humaine.

La dissolution de son corps n'est qu'une transition de la forme temporaire à la forme définitive.

Mais pour la société c'est bien plus encore : c'est l'expiation des fautes, la purification du corps social, la rançon de la liberté, la semence nécessaire de son immortalité !

Il fallait ce baptême de sang pour laver le sol de la Nouvelle-France de la tache d'idolâtrie qui l'avait souillé pendant des siècles ; et les restes sanglants qu'on allait enfouir dans la terre bien-aimée de la patrie, c'étaient des germes de vie !

Jésus-Christ lui-même l'a dit : " Le grain ne porte point d'épi, s'il ne meurt en terre."

Toute récolte est soumise à cette loi générale, dans l'ordre surnaturel comme dans celui de la nature : c'est

par la mort que toute génération commence ; c'est de la mort que naît la vie.

Ignace de Loyola l'avait compris ; et c'est pourquoi il demandait souvent à Dieu que sa Compagnie fût persécutée, afin de lui assurer cette vie surnaturelle qui naît de la souffrance.

Certes, sa prière a été largement exaucée.

Car, à toutes les époques et dans tous les pays, la Société de Jésus a été persécutée, par les gouvernements, par les tribunaux, par la presse, par le théâtre, par la littérature et par l'art sous toutes leurs formes, quelquefois même par une partie du clergé !

Devons-nous en être étonnés, nous surtout, gens du monde ?

— Non, certes. Car, nous pouvons bien l'avouer, nous les trouvons souvent incommodes, les Jésuites. Et nous avons joliment raison à notre point de vue ; car, il n'y a pas à dire, ils sont gênants.

Ils nous gênent, comme la police gêne les malfaiteurs.

C'est qu'ils sont en effet une police, ou plutôt une milice — la milice qui garde la morale publique. C'est pourquoi leur chef s'appelle général.

Dans la grande armée, commandée par ce Jésus dont ils portent le nom, ils sont la garde royale. Mais ce sont des soldats d'un genre nouveau : ils ne versent pas d'autre sang que le leur ! Ils ne tuent personne, ils se laissent tuer ; et cependant, ils finissent toujours par triompher de leurs ennemis.

Laissez-moi vous dire quelques mots de celui qui eut l'idée d'enrôler et de discipliner cette vaillante milice.

IV

Ignace de Loyola, issu d'une des plus nobles familles de l'Espagne, était d'abord entré dans la carrière militaire ; et il fit sa première éducation à Tolède, où se fabriquent, comme vous savez, les meilleures épées de l'Europe.

A cette époque, c'était la carrière que toute la noblesse embrassait et qui la menait à la gloire.

Mais ce n'était pas dans cette armée-là que Dieu le voulait. Or, quand Dieu veut une chose, il la veut fortement, et il a quelquefois recours à des moyens violents, quand ce sont des violents qu'il veut ramener dans le droit chemin.

Vous savez tous comment il a jeté Saul à bas de son cheval, sur la route de Damas ! Voici comment il a arrêté Ignace de Loyola sur le chemin de la gloire militaire :

Un jour, le vice-roi de Navarre, qui était son parent, l'avait chargé de défendre Pampelune, assiégée par une armée française. Le gouverneur de la ville ne voulait pas résister. Mais Ignace — entêté dès avant d'être Jésuite — se renferma dans la citadelle avec la garnison, et refusa de se rendre aux Français.

Il luttait vaillamment sur un bastion, lorsqu'il fut

soudainement renversé par un boulet. Le projectile, en ricochant, lui avait fracassé l'os de la jambe droite, et un éclat de pierre l'avait blessé à la jambe gauche.

Il semble que ce divin procédé était assez éloquent pour convaincre l'ambitieux officier que c'était dans une autre milice que Dieu le voulait, puisqu'il le rendait impropre au métier des armes ! Mais il ne comprit pas, et il se livra aux médecins, convaincu que leur science — aussi infaillible alors qu'aujourd'hui — allait guérir ses jambes et le rendre propre à la carrière militaire.

Chose qui vous étonnera peut-être, la science médicale échoua complètement. Elle ne put ni le guérir, ni le tuer. Elle le conduisit jusqu'à la porte du tombeau ; mais fort heureusement, cette fois, elle fut incapable de l'ouvrir, cette porte.

Convaincu dorénavant de l'impuissance de la science, Ignace eut recours à l'intercession de saint Pierre, et il fut miraculeusement guéri par le prince des apôtres.

Mais pour qu'il ne fût pas tenté de reprendre la carrière des armes, saint Pierre lui avait laissé une infirmité. Un os de la jambe droite s'était mis en travers de son ambition. Il en résultait une difformité, qui l'empêchait de chausser la botte militaire et qui, suivant un vieil historien de son temps, lui serait *trop incommode à la guerre et trop meséant devant les dames.*

Eh ! bien, l'opiniâtre futur Jésuite ne comprit pas encore ; et il demanda que les chirurgiens le remissent

sur leurs chevalets de torture pour corriger cette difformité.

Ils n'y réussirent pas. Mais ces nouvelles opérations et les soins qu'elles exigèrent le conduisirent à une longue réclusion dans le château de sa famille; et pour passer le temps, il voulut lire des livres de chevalerie.

Heureusement, on n'en trouva pas, et on lui donna la *Vie des Saints*.

Au fond, les Saints sont aussi des chevaliers, et des meilleurs. Il ne fut pas longtemps sans y réfléchir, et il comprit enfin qu'il trouverait dans la sainteté la vraie chevalerie et la vraie grandeur.

Ce fut la fin de ses rêves de gloire militaire et de ses ambitions mondaines. Il ne rêva plus que guerre sainte, et ce fut une milice sacrée qu'il organisa.

Ignace de Loyola et ses fils ne seront pas guerriers de l'épée, mais de la parole, et ce sont les combats de la vérité et de la charité qu'ils soutiendront.

Il y a de par le monde des millions d'âmes qui n'ont jamais connu le vrai Dieu, et d'autres qui s'en éloignent après l'avoir connu. Il y a sur toutes les plages des multitudes d'enfants qui croupissent dans l'ignorance.

A tous ces déshérités du ciel, les fils de Loyola iront porter la science et le salut.

L'école, la chaire et le confessionnal seront leurs champs de batailles.

Ils donneront aux peuples de grands écrivains, de

merveilleux orateurs, des professeurs éminents, des philosophes et des théologiens illustres ; et vers les contrées lointaines où règne l'idolâtrie, ils enverront des apôtres.

Ils se nommeront Suarez, Canisius, François de Borgia, Bourdaloue, Bellarmin, François Xavier, Stanislas de Kostka, Louis de Gonzague, Jean de Britto, Laynez, etc.

Ah ! mesdames et messieurs, il faudrait avoir, non les ailes de l'algèbre, mais celles des anges, pour les suivre dans leurs courses apostoliques, au sein des grandes villes et des solitudes, par delà les déserts et les mers, aux bords du Gange et de l'Indus, chez les Noirs de l'Afrique et parmi les Peaux-Rouges du nouveau monde !

Arrêtons-nous aux bords du Saint-Laurent, et rejoignons-nous de " moissonner aujourd'hui dans l'allégresse ce qu'ils ont semé pour nous dans les pleurs".

Car, ici comme ailleurs, vous le savez, la persécution les atteignit un jour ; et il n'y a guère plus d'un siècle, les hommes à courte vue disaient : " C'est bien fini, cette fois ; les Jésuites sont morts ! "

Chassés, dépouillés, supprimés, ils ressemblaient, en effet, à des ombres errantes venues du pays des morts ; si bien qu'un impie célèbre, parlant de leur général, s'exprimait ainsi : " C'est un despote assis sur des cadavres ! "

Singuliers cadavres, en vérité, que ceux qu'on ne

peut pas achever de tuer, et qui une fois morts ressuscitent!

Car enfin, ils sont bien vivants, puisqu'on leur reproche précisément de l'être trop!

Quel est donc le secret de leur vitalité?

C'est qu'ils sont toujours en communion d'idées et de sentiments avec cette institution immortelle qu'on appelle l'Eglise. C'est qu'ils entretiennent fidèlement en eux le feu sacré de la charité, qui est l'élément vital par excellence des institutions catholiques.

V

On lit au livre des Machabées une histoire merveilleuse et bien étrange.

Après les grands événements du Sinaï, les Hébreux avaient reçu l'ordre d'entretenir toujours le feu sacré devant la face de Jéhovah.

Mais, un jour, vaincus et réduits en esclavage, ils durent s'acheminer vers l'exil.

Avant de partir, ils enfouirent le feu sacré dans une vallée, au fond d'un puits profond et desséché.

La captivité de Babylone dura longtemps, et deux générations y moururent.

Or, quand les petits-fils des exilés, libres enfin, revinrent dans leur bien-aimée Terre Promise, ils ne retrouvèrent plus au fond de leur citerne qu'une eau boueuse qui avait étouffé le feu sacré.

On vit alors un grand et merveilleux spectacle. Le Grand Prêtre prit cette boue, où le feu sacré avait

été noyé, et il l'éleva vers le ciel, pendant que le peuple agenouillé priait.

Tout à coup, sous un rayon de soleil qui déchira la nue, la houe s'enflamma, et le feu sacré brillait de nouveau.

Depuis dix-neuf siècles, ce n'est plus le peuple d'Israël, mais l'Eglise, qui a la mission d'entretenir le feu sacré devant la face de Jéhovah, et bien des fois le prodige raconté au livre des Machabées, s'est renouvelé.

Bien des fois, les successeurs du Christ et des apôtres, évêques, prêtres, religieux, ont été proscrits du coin de terre qu'ils avaient comblé de leurs bienfaits et agrandi de leurs œuvres.

Bien des fois, leur exil sur la terre étrangère a duré longtemps, et quand ils revenaient au pays de leurs pères, ils y trouvaient le feu sacré à demi éteint sous la boue de l'impiété et de l'immoralité.

Mais la flamme de la charité embrasait toujours leurs âmes, et le rayonnement de cette flamme, se communiquant à la boue, y ranimait peu à peu le feu sacré.

C'est que les âmes vraiment apostoliques ressemblent à ces lentilles de verre qui font converger les rayons du soleil vers un centre avec une intensité telle qu'elle arrache, pour ainsi dire, au grand astre une étincelle du feu qui le consume, et brûlent les matières inflammables qui sont leur objectif.

De même, en traversant ces âmes, l'amour de Dieu

se concentre, et devient un feu si ardent qu'il embrase celles qui les entourent, et fait tomber en poussière la fange qui les enveloppait.

Messieurs, quand notre pays rouvrit ses portes aux fils de Loyola, ils n'y trouvèrent pas le feu éteint; car notre clergé national l'y avait soigneusement entretenu. Mais des œuvres particulières qu'ils avaient fondées, il ne restait plus que des ruines.

L'arbre planté par eux au centre de la vieille cité de Champlain, à l'ombre de la vénérable cathédrale des évêques de Québec, avait été renversé par la tempête. Que dis-je? Le tronc en avait été coupé, et la souche même en avait été arrachée.

Mais quelque racine vivace était sans doute restée dans le sous-sol. Elle avait échappé à la hache des démolisseurs, et elle se mit à croître lentement sous terre, traversant la ville, franchissant les remparts, cherchant la terre sacrée du champ de bataille que les héros français avaient arrosée de leur sang.

Et quand, après des années, le sang des martyrs eut rejoint le sang des héros, une sève nouvelle pénétra les fibres toujours vivaces de la vieille racine, et sous l'impulsion de cette force elle sortit de terre, et forma ce bel arbre à l'ombre duquel iront se reposer les âmes fatiguées, et qu'en souvenir de leur fondateur, les fils de Loyola ont appelé Manrèse.

Saluons ici, mesdames et messieurs, le jardinier modeste qui a si bien soigné cette belle plante nou-

velle, et dont le nom seul, Désy, est tout un éloge.

Saluons également ce laïque généreux qui est resté célibataire parce qu'il devait épouser la charité, et qui sait ouvrir à la fois ses oreilles et sa bourse à l'appel des bonnes œuvres. (1)

Messieurs, je ne sais si je me fais illusion ; mais il me semble que depuis quelques années, nous nous souvenons mieux de nos pères, et que nous sommes résolus à perpétuer ce souvenir dans le bronze et dans la pierre.

C'est un mouvement patriotique qui ne fera que grandir, je l'espère.

Champlain aura bientôt son monument qui promet d'être digne de l'œuvre qu'il a fondée. (*)

Jacques Cartier a son mémorial en fer et en pierre. Frontenac a sa statue de bronze et son château.

Laval a son temple, la nouvelle chapelle du Séminaire, que je voudrais voir finir par quelque riche citoyen de Québec, et dans laquelle je voudrais voir ériger, en l'honneur du grand évêque, un tombeau de marbre et d'or.

Or, il est juste que les fils de Loyola aient aussi leur monument dans ce berceau de la colonie qu'ils ont fécondée de leurs vœux et de leur sang.

(1) M. le chevalier G. Baillargé, maintenant décédé.

(*) Ce monument a été érigé depuis.

Naguère encore, les étrangers qui visitaient notre ville, nous demandaient souvent: Que sont donc devenus le collège des Jésuites et leur chapelle? Et leur montrant quelques pierres éparpillées sur le sol, nous répondions tristement: Voilà tout ce qui reste de cette fondation des premiers Ages de la Nouvelle-France.

Dorénavant nous pourrons leur montrer Maurèse, et nous considérerons comme un devoir de reconnaissance et de patriotisme d'embellir ce temple, et d'y faire revivre le souvenir de nos premiers martyrs, les Jogues, les de Brebeuf et les Lailemant.

AVOCATS ET MAGISTRATS (*)

I

M. LE BATONNIER,

MESDAMES, MESSIEURS,

En montant sur le Banc, ce soir, je me sens le cœur léger, et tout joyeux de n'avoir à condamner personne. C'est un rare bonheur pour un juge obllgé par devoir à prononcer des condamnations tous les jours.

Non seulement je n'ai pas en ce moment des sentences à prononcer, mais j'ai des félicitatons à offrir.

Et d'abord, messieurs les membres du barreau, je saisis cette première occasion qui m'est offerte de vous féliciter d'avoir inauguré l'ouverture de la présente année judiciaire par la messe du Saint-Esprit.

C'est un acte éminemment chrétien, auquel catholiques et protestants peuvent prendre part; et rien ne me paraît plus opportun, pour les avocats et pour les juges qui veulent connaître les voies de la justice que de demander les lumières du Saint-Esprit.

Sans doute, messieurs, vous avez tous beaucoup d'esprit—vous nous en donnez des preuves tous les jours—et votre esprit est sain. Mais personne ne connaît

(*) Conférence au barreau, faite au palais de justice de Québec, en octobre 1896.

mieux que vous toute la distance qui sépare la sainteté de la sainteté, et l'intelligence la plus saine a besoin des dons du Saint-Esprit.

Les avocats et surtout les magistrats ne peuvent pas s'en passer. Imaginez ce que seraient le juge et l'avocat auxquels manqueraient le don d'entendement, le don de science, le don de conseil, le don de force et le don de sagesse !

Avec quel enthousiasme vous avez dû chanter ce verset du *Veni Creator* qui nous montre l'Esprit-Saint "enrichissant les gosiers d'éloquence, — *sermone ditans guttura !*" C'est donc à lui qu'ils doivent cette richesse, ceux que nous appelons des "bouches d'or" ou des "lignes d'argent."

Je vous offre encore mes félicitations pour l'organisation de ces conférences que vous inaugurez ce soir.

J'y vois un moyen d'établir entre le barreau et la magistrature des relations plus intimes et plus amicales, de stimuler les études littéraires parmi les avocats, et de partager tous ensemble le fruit de nos travaux respectifs.

Or, tout ce qui peut agrandir le cercle de nos connaissances, orner notre esprit, perfectionner notre langage, doit être accueilli avec faveur et encouragé.

II

Messieurs, parler de soi-même est fort à la mode, et ce n'est pas généralement pour se dénigrer. Nous allons suivre la mode, et parler de nous-mêmes, mais en assaisonnant notre éloge d'un peu de critique.

Que sommes-nous d'abord avocats et magistrats ? Et quel rôle remplissons-nous dans le monde ? Peut-être avez-vous eu l'humilité de penser qu'une société bien organisée peut se passer de nos services.

Si vous l'avez cru, vous vous êtes gravement trompés.

Sans doute, c'est le rêve de toutes les Ames droites de vivre dans un royaume de paix et de justice, comme dans une oasis qu'une eau pure arrose et qu'un printemps éternel caresse. Sans doute, c'est le rêve de tous les cœurs aimants de vivre dans un monde où il n'y aurait ni oppression ni injustice, ni guerre, ni procès, ni haines, ni jalousies, ni rivalités, ni luttes fratricides.

Mais vous savez bien que la vie réelle est la contrepartie de ce rêve ; et pour y faire régner la justice — dans les limites hélas ! trop restreintes par l'infirmité humaine — il faut d'innombrables volumes de lois, des institutions privilégiées et permanentes, et toute une organisation ayant à sa disposition l'autorité et la force.

Il faut toute une classe d'hommes bien armés pour lutter contre les injustices : c'est le barreau. Il faut une autre classe d'hommes possédant les lumières, l'indépendance et l'autorité pour faire respecter le droit et la justice : c'est la magistrature.

Voilà, l'institution de toute société bien organisée la pierre angulaire du temple de la justice dont nous sommes pour ainsi dire le sacerdoce.

Si cette expression vous paraît exagérée, veuillez

vous rappeler qu'en fin de compte la justice humaine est la succursale de la divine justice, et que nous en sommes les organes et les ministres.

Oh ! sans doute, une distance infinie sépare ces deux justices, et tandis que l'une est infaillible, l'autre est sujette à toutes les erreurs. Mais le seul fait qu'un pareil rapprochement est permis, suffit à vous démontrer toute l'élévation du but que nous poursuivons, et toute la grandeur de la mission que nous remplissons dans la société.

Sans doute, elle est bien imparfaite notre justice puisqu'elle participe de toutes les infirmités humaines. Nous sommes les premiers à le reconnaître, et nous y voyons la nécessité d'une autre vie afin que nos arrêts y soient réformés et que justice parfaite et complète soit enfin rendue.

Mais notre mission n'en est pas moins la plus élevée, la plus noble et la plus féconde. Notre institution n'en est pas moins indispensable dans tout État bien organisé.

Malgré nos faiblesses et nos erreurs, est-ce qu'il n'arrive pas tous les jours dans nos tribunaux que le crime est puni, que l'injustice est réparée, que l'innocence est vengée ? Et n'est-ce pas à vous et à nous que revient l'honneur de ces triomphes de la justice humaine ?

Messieurs, vous avez tous connu, ne fût-ce qu'un jour, les enivrements d'une grande victoire judiciaire due à de brillants efforts oratoires.

Vous avez goûté dans votre carrière l'inexprimable bonheur de sauver la vie d'un innocent, ou de l'arracher à la rapacité d'un usurier.

Vous avez rencontré sans doute de ces Shylock qui exploitent les nécessiteux, et qui se font livrer tous les jours leur livre de chair humaine. Oh ! quelle a été alors votre jouissance de dévoiler ces écumeurs sans entrailles et de les couvrir de honte devant un public frémissant dans le silence solennel et vengeur du Prétoire !

Eh ! bien, messieurs, votre rôle dans la société, le voilà ! Et je ne connais rien de si beau et de si grand que d'être ainsi, dans une certaine mesure, l'auxiliaire de Dieu dans la manifestation de ses inéluctables justices !

Dans ce temps où rien n'est stable, où les institutions les plus vénérables perdent leur prestige, le barreau et la magistrature conservent le leur.

Regardez le tourbillon qui entraîne les peuples. Trois mouvements y apparaissent en relief—le mouvement financier, le mouvement politique, et le mouvement social. Or le financier, le politicien et le socialiste ont également besoin des lois, du barreau et de la magistrature.

Mais quand les uns ou les autres comparaissent devant les tribunaux, ils ont beau étaler leurs millions, ou leur pouvoir, ou leur nombre, ils trouvent toujours pour leur faire face un avocat qui prend en main la cause du droit, et un magistrat qui les juge selon la justice.

Y a-t-il des avocats qui vendent leur ministère à l'oppression et à l'injustice ? Y a-t-il des magistrats qui leur livrent le juste en se lavant les mains ?

C'est possible. Dans tous les temps et dans tous les corps les plus vénérables, même dans le collège apostolique, il s'est trouvé des traîtres qui ont prévariqué. Mais ces crimes ne souillent que les individus qui s'en rendent coupables. Le barreau ne se vend pas, et la magistrature ne prévarique pas.

Certes, l'or est aujourd'hui le roi de ce monde ; et il est supérieur aux monarques constitutionnels, puisqu'il gouverne au lieu de se contenter de régner.

Mais je maintiens que dans notre pays au moins il ne peut pas dire comme les Césars antiques : *legibus vivimus, sed supra leges sumus* : nous vivons par les lois, mais nous sommes supérieurs aux lois !

Non, il n'est pas au-dessus des lois et des tribunaux ; et quand, souillé d'un crime il est traîné devant la justice, il n'en peut pas étouffer les voix vengeresses.

S'il en était autrement, ce serait la déchéance nationale.

Car, remarquons-le bien, messieurs, tout se tient dans un Etat. L'organisme, ou le mécanisme social, est un malgré la multiplicité de ses rouages. Le principe d'autorité est le même dans toutes les institutions qui exercent les pouvoirs publics ; et s'il est ébranlé dans l'une d'elles, il est bien près d'être compromis dans les autres.

Aussi le crime du fonctionnaire public prévaricateur est-il bien plus grand qu'il ne paraît le croire ; et ello est bien grave également la faute de ceux qui dénoncent au peuple tout un corps public pour des fautes individuelles très rares, ou sur de simples apparences.

Sans doute, messieurs, vous savez très bien distinguer entre le fonctionnaire prévaricateur et la fonction qu'il exerce, entre le représentant d'un principe et le principe lui-même. Vous savez très bien qu'un prêtre indigne n'empêche pas la religion d'être sainte et salutaire, et qu'un juge inique ne corrompt pas la magistrature.

Mais, ne l'oublions pas, le peuple est un logicien primitif qui ne connaît pas les distinctions de la scolastique. Sa logique est simple, brutale et implacable.

Dans le prêtre, il voit la religion, et si le prêtre est mauvais, il en conclut que la religion ne vaut rien. Dans le magistrat il voit la justice, et si le magistrat est corrompu, il en conclut qu'il n'y a pas de justice.

Et, dans son indignation, il ne se contente pas de briser le dépositaire de l'autorité, il brise l'autorité elle-même. Il ne prend pas le temps de désinfecter la maison qu'une maladie contagieuse a souillée, il la fait sauter.

Je vous dis ces choses parce que l'occasion s'en présente, et pour faire comprendre à ceux qui dirigent plus ou moins l'opinion publique avec quelle prudence ils doivent agir, écrire ou parler, pour ne pas détruire

la confiance du peuple dans les institutions nécessaires, comme le barreau, la magistrature et la religion.

III

Le mal qu'on a dit des avocats est presque aussi étendu que celui qu'on a dit des femmes—c'est-à-dire incalculable: et il a fallu que le barreau fût une institution bien nécessaire pour avoir survécu à tant de haines et d'injures.

Comme vous le savez, l'Eglise elle-même, toujours si charitable pourtant, a laissé insérer dans son office en l'honneur de saint Yves une épigramme fort salée contre le barreau: "*Advocatus et non latro, res miranda populo.*"

Peut-être n'y a-t-il là que la constatation d'un préjugé populaire qui existait alors, c'est-à-dire au 14^e siècle.

Mais ce ne fut pas la première attaque contre les avocats. Au sixième siècle, ils ont été fort malmenés par un savant Père de l'Eglise, Cassiodore; et ce qui donnait beaucoup d'autorité à ses attaques, c'est qu'il n'était pas le premier venu. Il avait été pendant longtemps ministre des rois Théodoric et Athalaric, et pendant plus longtemps encore préfet du Prétoire, cumulant plus ou moins les fonctions de ministre de la justice et de juge en chef!

Je vais vous citer quelques-unes de ses paroles, à titre de curiosité littéraire. Nous pouvons bien nous en amuser aujourd'hui que la réputation des avocats

est excellente. Je vous prévient que c'est raide; et vous ne serez pas étonnés après l'avoir entendu que ce bon Père n'ait pas été canonisé.

Ecoutez-le:

"Les avocats achètent les procès, vendent leurs offices, nomment des arbitres, dictent les jugements, critiquent ce qu'ils ont dicté, attirent les plaideurs, retardent les audiences, repoussent les accommodements, prolongent les procès, et les oublient quand ils sont enrichis. . . Ils sont des bouffons dans les festins, des harpies dans les exactions, des bêtes dans les conférences, des statues dans les discussions; de pierre pour comprendre, de bois pour juger, de fer pour pardonner; des léopards pour l'amitié, des ours pour la plaisanterie, des renards pour la tromperie, des taureaux pour l'orgueil, des minotaures pour la voracité."

Evidemment le bon Cassiodore prenait le barreau pour une ménagerie, et il ne le ménageait pas. Je me demande quelle contenance pouvaient bien prendre les jeunes avocats en présence d'un pareil juge en chef.

Regretta-t-il jamais ces diatribes violentes? Je l'ignore, mais l'histoire nous apprend qu'à l'âge de 78 ans il quitta le Prétoire, et alla s'enfermer dans un monastère. Il y vécut encore 30 ans dans les austérités et je vous laisse à décider s'il avait mérité vraiment une si longue pénitence.

Heureusement, les temps sont bien changés, et avec eux ont changé les avocats et les juges en chef, qui

sont aujourd'hui les meilleurs amis du barreau. Au 17^e siècle, les critiques contre la magistrature et le barreau étaient à l'eau de rose si on les rapproche des invectives de Cassiodore. De Montaigne et Boileau s'en sont moqués agréablement, Boileau plus méchamment à cause de son caractère de vieux garçon algérien.

Les "Piaiseurs" de Racine ne sont qu'une satire fine et légère dont les traits piquants ne trouveraient plus guère d'application.

Ainsi Petit Jean, parlant d'un avocat chez qui il demeurait, dit :

" On n'entraît pas chez nous sans graisser le marteau."

Aujourd'hui, les portes des avocats sont grandes ouvertes, et s'il faut graisser le marteau, c'est plutôt pour en sortir.

Mais ce sont les juges d'alors qui étaient surtout différents de ceux d'aujourd'hui.

En effet, s'il faut en croire Racine, Perrin Dandin était tellement désireux de juger les procès qu'il ne voulait pas prendre le temps de dormir. Il couchait avec sa toge, et se levait au chant du coq pour courir au Palais. Il paraît cependant qu'il se rattrapait, et quand on le suppliait de prendre un peu de repos il répondait : je dormirai à l'audience.

Si ce dernier trait peut aujourd'hui nous atteindre, nous n'avons pas les mêmes excuses ; car nous dormons très bien la nuit, et sans toge.

Ajoutons que Perrin Dandin avait pour stimuler son

zèle des raisons que nous n'avons pas : il recevait force étrennes ! Si ce n'est pas sur ses lauriers, c'est sur ses étrennes qu'il dormait !

Autre dissemblance :

— "Serez-vous long avocat ?" — demandait Perrin Dandin à l'Intimé.

— "Je ne répons de rien"; disait franchement celui-ci.

Aujourd'hui à pareille question, l'avocat répond toujours :

— Oh ! non, Votre Honneur, quelques minutes. Cela signifie une couple d'heures.

Le barreau est le premier à rire de toutes les malices qu'on lui fait, et il ne s'en porte pas plus mal.

En dépit des traits que toutes les professions et les métiers lui décochent, il se maintient à la tête de la société civile, et il prend au gouvernement des peuples une part si large qu'on peut dire avec vérité : ce sont les avocats qui gouvernent le monde.

A diverses époques, ils ont porté des noms divers.

Jadis, on les appelait des "conteurs". Ce n'était pas mal trouvé, car il est vrai qu'ils nous en content quelquefois.

En France, on les a appelés aussi "parliers," ce qui voulait dire, je présume, qu'ils avaient, comme dit le vulgaire, "la parole en bouche," ou "la langue bien pendue".

Mais, en vérité, ces noms ne faisaient pas bien connaître leur noble état ; et l'on fut plus juste à leur égard quand on les nomma "chevaliers des lois", car

ils forment vraiment une espèce de chevalerie dont les armes sont les lois, et dont la mission est de faire châtier les méchants et de défendre les opprimés.

C'est pourquoi tout homme qui souffre d'une injustice les appelle à son secours ; et c'est de là que vient le nom qui leur est resté, *advocatus*, *avocat*, abréviation de *ad auxilium vocatu*

Quel que soit celui qui les appelle, faible ou puissant, pauvre ou riche, individu ou corps public, ils ont le devoir de répondre à son appel, et de prendre en main sa cause, pourvu qu'elle soit la cause du droit et de la justice. Car en réalité les personnes ne sont rien aux yeux de l'avocat ; c'est le droit volé et la justice méconnue qu'il doit secourir, et c'est la liberté de tous qu'il doit défendre.

La liberté ! vous en êtes, messieurs, les défenseurs obligés, et c'est pourquoi les partisans de l'absolutisme sont les ennemis naturels du barreau.

C'est pourquoi la révolution française qui, sous le drapeau de la liberté, a été la plus haute expression de l'absolutisme, a supprimé l'ordre des avocats en 1790.

C'est pourquoi Napoléon 1er écrivait à Cambacérès au sujet du décret de décembre 1810 rétablissant l'ordre :

“Le décret est absurde : il ne laisse aucune prise, aucune action contre eux (les avocats). Ce sont des factieux, des artisans de crimes et de trahisons ; tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret ; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement.”

Je tremblerais pour vous, messieurs, si l'amputation de la langue était la peine infligée dans notre pays aux avocats qui parlent contre le gouvernement ; car vous êtes soumis à deux gouvernements de couleur politique différente, et je me demande lequel d'entre vous ne parle pas soit contre l'un soit contre l'autre.

Heureusement, notre auguste Souveraine n'a pas, comme Napoléon, la terreur des langues d'avocats ; car elle permet qu'on en remplisse les Conseils de la nation.

Ah ! messieurs, qu'elle est belle et grande cette profession dont le succès exige le travail intellectuel le plus relevé, la probité la plus solide, et la plus complète indépendance !

“ Vous qui avez l'avantage d'exercer une profession si glorieuse, disait d'Aguesseau aux avocats de Paris, jouissez d'un si rare bonheur ; connaissez toute l'étendue de vos privilèges ; et n'oubliez jamais que comme la vertu est le principe de votre indépendance, c'est elle qui l'élève à sa dernière perfection.

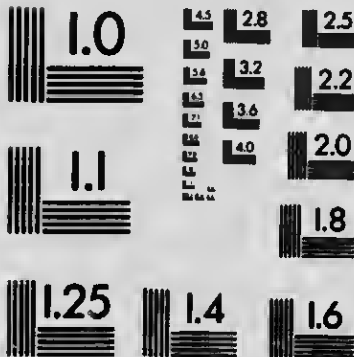
“ Heureux d'être dans un état, où faire sa fortune et faire son devoir ne sont qu'une même chose ; où le mérite et la gloire sont inséparables ; où l'homme, unique auteur de son élévation, tient tous les autres hommes dans la dépendance de ses lumières, et les force de rendre hommage à la seule supériorité de son génie !

Prenez garde, messieurs, qu'un si noble état dégénère jamais en métier. Nous vivons dans un siècle où les progrès de l'industrie sont merveilleux, et j'applaudis cordialement à ses perfectionnements.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Mais il ne faut pas que les professions deviennent des industries. Il ne faut pas que le transformisme envahisse les arts libéraux et leur enlève ce qu'ils ont d'idéal.

La profession d'avocat n'est pas un capital, ni une industrie à exploiter. C'est une mission sociale à remplir, une science à appliquer, un art à exercer.

Il y a des pays qui ne sont pas dans la lune, où la politique elle-même est devenue un métier, tantôt lucratif et tantôt ruineux. On appelle *politiciens* ceux qui vivent de cette industrie. Plusieurs en meurent... de faim—ce qui est un mal. D'autres y font fortune—ce qui est un plus grand mal. Mais je ne veux toucher à la politique d'aucun pays, et si elle dégénère quelque part, je puis dire que le barreau ne dégénère pas. Il n'est pas une corporation industrielle, mais un ordre, c'est-à-dire une institution ayant quelque ressemblance avec les ordres de chevalerie; et quand vous recevez un nouvel avocat, vous lui conférez en quelque sorte un titre de noblesse.

Le barreau est dans notre pays l'aristocratie de l'intelligence et du savoir, et je crois vraiment qu'il occupe un rang plus élevé à Québec qu'ailleurs. J'ai pour le barreau de cette ville une vive admiration, et si je ne réussis pas à lui plaire, ce n'est pas faute d'efforts; mais c'est parce qu'à raison même de sa supériorité il est difficile à satisfaire.

Permettez-moi de vous le dire, messieurs, peut-être ne tenez-vous pas assez compte à vos juges des travaux

incessants, consciencieux et souvent méconnus qu'ils s'imposent, pour vous rendre la justice qu'ils croient la meilleure. Je n'ai pas le droit de faire l'éloge de la magistrature; mais c'est un grand avocat de France, Jules Favre, qui va parler à ma place :

"Nulle mission, dit-il, n'est plus sainte ni plus difficile que celle de la magistrature. Mêlée aux faiblesses et aux passions humaines, elle doit s'y montrer supérieure; vouée à des travaux obscurs, elle trouve la récompense de ses efforts non dans le bruit de la renommée, mais dans les calmes satisfactions de la conscience; elle est l'interprétation vivante de la loi; et dans ce commentaire puissant qui ressort de ses arrêts, elle ne peut obéir à d'autres mobiles que ceux d'une raison ferme et libre; enfin, vigilante protectrice de tous les intérêts menacés, ennemie infatigable de la fraude, de la violence, de l'oppression, étendant sa sollicitude jusqu'aux plus humbles, elle est dans nos sociétés modernes, le plus anguste et le plus redoutable de nos pouvoirs; elle en est le bienfait et la gloire, comme elle en serait le déshonneur et le fléau, si elle pouvait, oubliant ses devoirs, abuser de l'immense autorité qui lui est confiée."

"A côté d'elle, continue Jules Favre, est le barreau qui, à un point de vue différent, concourt à l'accomplissement de la même tâche. A elle la décision et la souveraineté, à lui la discussion et la liberté. Il est le champion du droit individuel, le refuge des persécutés, le patron et le consolateur de toutes les infortunes.

Pour servir dignement cette noble cause, toutes les ressources de la science et de l'art lui sont nécessaires."

Arrêtons-nous à ces derniers mots, messieurs ; la science et l'art, voilà ce qui caractérise votre noble profession. L'avocat doit être un savant et un artiste—savant en loi, artiste dans la plaidoirie et l'éloquence.

IV

Que l'avocat doive être un savant, c'est incontestable. Et savez-vous quelle est l'étendue des connaissances qu'il doit s'efforcer d'acquérir? Elle est illimitée.

La science du droit d'abord est si vaste et si compliquée que les plus érudits parmi les légistes y rencontrent à chaque pas des obscurités et des incertitudes.

Et pourtant, ce n'est pas la seule science que l'avocat soit tenu d'acquérir dans la mesure la plus large possible. Il faut qu'il possède aussi des connaissances d'histoire, de philosophie, de théologie, de science, de littérature et d'art. Il faut que dans certaines causes il puisse parler médecine, commerce, finance, industrie, économie politique et sociale, etc., etc.

N'insistons pas sur ce chapitre, car il est décourageant; et parlons plutôt de l'art de plaider, c'est-à-dire de l'éloquence du barreau.

L'éloquence est une des grandes forces de ce monde; mais ne la possède pas qui veut. C'est un don de la nature, et le vieil axiome *fiunt oratores* est loin d'être entièrement vrai. Il y a de ces organisations d'élite que le moindre souffle fait vibrer comme une harpe

éolienne, et qui ont la faculté de communiquer leurs vibrations à ceux qui les écoutent. Il semble qu'il se dégage alors de leurs regards et de leur voix un fluide magnétique qui hypnotise l'auditoire. Voilà le don propre à l'éloquence.

Mais les natures ainsi douées sont très rares ; et ce don qu'elles ont reçu a beau être merveilleux, il ne les dispense pas de l'étude. Le terrain le plus fertile a besoin de culture. L'étude peut-elle suppléer au don naturel ? Non, mais elle en donne vraiment l'illusion, et elle arrive quelquefois à des succès aussi éclatants. Cela est surtout vrai de l'éloquence judiciaire, et je soutiens qu'un avocat médiocrement doué peut y atteindre avec un travail intelligent et persévérant.

Certes, toutes les causes ne se prêtent pas à l'éloquence. Il en est qu'il serait ridicule de vouloir grandir ou relever. On dirait de l'avocat qu'il manque de mesuro et d'équilibre.

Mais il en est d'autres qui portent l'avocat et qui lui ouvrent naturellement des horizons qu'il n'a pas besoin d'agrandir. Tantôt l'une d'elles représente toute une classe de citoyens, tout un parti politique, toute une race ; tantôt elle personnifie une doctrine sociale, ou une croyance religieuse, ou une liberté nécessaire ; ici, c'est le capital ou le travail, c'est l'industrie ou l'art qui sont en jeu ; là ce sont les classes dirigeantes, ou le pouvoir et le peuple qui sont en conflit.

Oh ! alors, la cause grandit l'avocat pour peu qu'il

soit digne de sa mission. Elle l'élève au-dessus du terre à terre et des lieux communs, et s'il a des ailes, il aspirera le souffle vivifiant des hauteurs, il jouira des enivrements de l'enthousiasme.

Plein de foi dans la justice de sa cause, et d'ardeur dans ses convictions intimes, il engage alors une lutte corps à corps avec tous ceux qui font obstacle à la justice.

C'est l'ordre social qu'il s'agit de protéger ; ce sont des libertés légitimes menacées qu'il doit défendre ; c'est l'honneur outragé d'une femme qu'il est chargé de venger ; c'est la fortune et peut-être la vie d'un malheureux père de famille qu'il a mission de sauver !

Il y a contre ses clients des préjugés qu'il faut dissiper, des apparences qu'il faut expliquer, des présomptions qu'il faut repousser, des points noirs qu'il faut mettre en lumière ! Quelle lutte ardente il lui faut alors soutenir contre les témoins hostiles, contre les jurés, contre le tribunal, contre son adversaire, parfois même contre son propre client !

Que dis-je ? Il faut qu'il lutte contre lui-même, contre sa timidité, contre la paresse, contre le peu d'intérêt que son client lui inspire, contre ses propres sympathies et amitiés !

Il faut qu'il trouve dans son esprit l'argumentation qui commande la conviction, et dans son cœur la chaleur, l'émotion, l'exaltation, qui s'emparent de ses juges et qui leur arrachent une sentence favorable !

Ah ! M. le bâtonnier, et vous MM. ses confrères que

la renommée place au premier rang de votre ordre illustre, vous avez connu ces émotions profondes des grands succès oratoires du barreau, et vous savez combien l'éloquence judiciaire est puissante et glorieuse quand elle est mise au service du droit et de la justice.

Mais vous devez savoir également ce qu'elle coûte de travail et d'étude.

Il y a une multitude de gens qui s'imaginent qu'il est très facile d'être éloquent, et que cela ne coûte rien. Ils sont également convaincus—ils ont lu cela dans les journaux—que nous avons au pays une pléthore d'orateurs, à commencer par nos maires et conseillers de paroisse, jusqu'aux illustrations du barreau et de la tribune, en passant par les crieurs de village et les cabaleurs d'élections. Ce qui est remarquable, c'est que tous sont des improvisateurs : *ils ont toujours l'honneur d'adresser la parole quand ils ne s'y attendent pas !*

Badinage à part, je crois sincèrement qu'il y a parmi nous un bon nombre d'hommes bien doués pour l'éloquence ; mais ils manquent de formation intellectuelle et de culture littéraire ; et quand ils sont forcés de parler sans s'y attendre, je leur conseille fortement de ne pas publier leurs improvisations.

Car enfin l'expérience des grands orateurs en témoigne ; il faut être bien préparé pour faire un discours éloquent, soit un discours académique, soit une plaidoirie.

Mais quelle préparation faut-il ?

Il y en a deux sortes : la préparation mentale et la

préparation graphique, ou écrite. Si vous croyez pouvoir vous dispenser de l'une et de l'autre, et si vous comptez sur l'inspiration du moment, je vous prédís des déceptions. Comme dit Francisque Sarcey avec son gros bon sens: "On ne tire d'une fontaine que l'eau qu'on y a versée; et on a beau tourner le robinet de l'improvisation: si la fontaine est vide, o'est du vent qui en sort."

Mais entre les deux préparations, laquelle faut-il choisir?— Cela dépend des facultés de chacun, et les avocats les plus célèbres sont partagés entre les deux procédés. Je crois cependant que la préparation graphique ou écrite a été adoptée par le plus grand nombre.

Les admirables plaidoiries de Desmosthène et de Cicéron étaient soigneusement écrites. Les grands prédicateurs du XVIIe siècle, en France, étaient des graphiques purs. Robespierre, Benjamin Constant, Jules Favre, Isnard et cent autres écrivaient tous leurs discours.

L'Ecclésiaste dit qu'il est un temps de rire, et Jésus-Christ a dû prendre quelquefois ce visage souriant qui rendait son commerce si aimable et qui lui attirait les foules.

Donc, messieurs, il est permis de rire, même au palais; mais il ne faut pas que ce rire dégénère en grimace, et nuise au respect dû à la justice et à la dignité du tribunal.

Ce n'est pas tout. La correction, l'élégance et la distinction qui relèvent la plaidoirie doivent distinguer

aussi la personne même de l'avocat, c'est-à-dire qu'il doit soigner sa pose et sa tenue aussi bien que son langage.

Un ancien professeur d'éloquence exige même que l'avocat soit beau pour être éloquent. C'est quelquefois difficile, et vous savez que l'un des plus célèbres avocats de France, Crémieux, était très laid. Mais on le trouvait beau à l'audience.

C'est un des multiples effets que l'éloquence peut produire, et c'est un grand encouragement pour ceux d'entre vous qui ont des prétentions à la beauté. L'éloquence leur sera naturellement plus facile.

V

Messieurs, je ne puis qu'effleurer ce soir cet important sujet de la plaidoirie ; mais je voudrais vous en dire un mot encore avant de finir.

Quel doit être le plan général de la plaidoirie dans la plupart des causes ?

Le plan ordinairement suivi par les bons avocats est celui-ci :

1° Un récit très bref et fidèle des faits. Sur ce point, il serait peut-être bon de remettre en vigueur une vieille ordonnance qui imposait une amende à l'avocat quand son récit des faits péchait gravement contre l'exactitude.

2° Un exposé de la question de droit soulevée par les procédures au dossier et des prétentions respec-

tives des parties : Commentaires et interprétation des textes de la loi ; discussion des doctrines contradictoires ou controversées ; autorités et précédents.

Evidemment, dans cette seconde partie, le ton de l'orateur s'élève. Son style et sa diction prennent de l'ampleur. Le geste se dégage, et l'action oratoire entre en jeu.

8° Application des doctrines aux faits de la cause. Ici la narration des faits est reprise avec plus de développements, et la valeur des preuves est démontrée. La démonstration s'anime alors. La verve, la chaleur, l'entrainement donnent plus de vie au discours. L'orateur peut s'échauffer jusqu'à la passion, et tous les styles lui sont permis.

Mouvements pathétiques, railleries, sarcasmes, analyse psychologique des sentiments, indignation franche contre le crime et la fraude, peinture émue de la vertu persécutée, tous les tons et tous les genres qui peuvent convenir aux sujets traités.

Après cela, il ne reste plus qu'à tirer la conclusion, indiquant le jugement que vous croyez avoir droit d'attendre.

Voilà le plan général des plaidoiries. Mais il va sans dire que vous pouvez et devez même le modifier suivant les circonstances de chaque cause.

Je suppose, par exemple, que vous représentez le défendeur, et que l'avocat du demandeur a suivi une marche différente. Ce sera à vous de juger s'il ne vaudrait pas mieux le suivre.

Où bien encore, votre adversaire en terminant a su présenter avec une grande habileté un aspect particulier de la cause, et vous vous apercevez qu'il a produit une grande impression sur le tribunal.

Votre premier soin doit être d'effacer immédiatement cette impression fâcheuse, tantôt par une réfutation vigoureuse et chaude, tantôt par une attaque directe et brusque de la position prise par l'adversaire, ou par un déplacement immédiat de la question, ou enfin par une diversion insinuante qui absorbe immédiatement l'attention et gagne la sympathie.

Mais il est une partie très importante de la plaidoirie sur laquelle je désire insister.

En général, vous ne recherchez pas assez l'enseignement doctrinal, et vous comptez trop sur les précédents. Les précédents devraient remplir dans la plaidoirie le même rôle que les contre-forts dans l'architecture. Ils ne sont pas l'édifice ; ils l'entourent seulement pour le soutenir et pour en supporter le couronnement. Mais le droit, la doctrine pure, indépendamment de la jurisprudence, doivent former l'édifice.

On a dit souvent, et avec raison, que le vaste domaine des lois est un labyrinthe. Q. y. vous faut-il pour en sortir ? Des ailes, mais des ailes puissantes, ayant la consistance et l'envergure nécessaires pour vous préserver des chutes.

Eh ! bien, c'est dans l'étude approfondie des principes du droit et de la doctrine que votre esprit trou-

vera des ailes solides pour s'envoler dans les hauteurs.

Vous connaissez l'histoire de Dédale qui avait construit le labyrinthe de la Crète? Son but était d'en faire une prison d'où les prisonniers ne pourraient jamais s'évader, ce qui arrivait sans doute alors, comme aujourd'hui.

On jugea probablement que c'était un attentat contre la liberté... des prisonniers, et il en fut bien puni. Car il y fut enfermé un des premiers, avec son fils Icare.

Or l'œuvre était si bien faite, je veux dire tellement inextricable, que lui-même ne pouvait trouver d'issue pour en sortir.

Mais son merveilleux génie n'était jamais à bout de ressources; et les deux prisonniers se fabriquèrent des ailes pour s'envoler par-dessus les murailles. Seulement, ces ailes étaient en cire; et Dédale, se défiant de la fragilité de cette substance, se contenta de voler dans les basses régions de l'air. Mais le fils, avec l'orgueil et la témérité de la jeunesse, s'élança vers les hauteurs et voulut s'approcher du soleil. Ses ailes fondirent, et le malheureux tomba dans la mer qui porte aujourd'hui son nom—la mer Icarienne.

Eh! bien messieurs, nos lois sont aussi une œuvre très réussie, comme labyrinthe; et elles sont souvent inextricables même pour les Dédales qui les font.

Vous en êtes les prisonniers, et si vous ne comptez que sur les *précédents* pour en sortir, rappelez-vous le précédent d'Icare. Ce sont des ailes, sans doute, et elles

vous porteront à une certaine hauteur, mais elle ont souvent en dire et quand le tribunal voudra les examiner à la pleine lumière du soleil de la justice, elles pourraient bien se fondre, et vous exposer à quelque naufrage icarien.

Voilà, messieurs, ce que j'avalis à vous dire du barreau et de la magistrature qui ont une des grandes forces de l'Etat, et qui doivent reeter unis dans de mutuels sentiments de respect, de bienveillance et de dévouement.

Puissions-nous bien comprendre toute la grandeur de notre mission, et ne rien négliger, chacun dans sa sphère, pour la remplir glorieusement pour nous et utilement pour la patrie !

Le costume sévère, quasi sacerdotal que nous portons, ne couvre pas des personnages de carnaval. Il est la livrée d'une institution presque immuable qui vit depuis des siècles et qui vivra des siècles encore. Notre toge défie à la fois la haine des hommes et le pouvoir destructeur du temps. Elle a été une des choses vénérables du passé ; elle est une des gloires du présent ; elle sera l'espérance et la sauvegarde de l'avenir, et c'est dans la splendeur de ses plis que la société menacée viendra chercher refuge à l'heure des suprêmes dangers.

CONFERENCE AU BARREAU

FAITE AU PALAIS DE JUSTICE DE QUEBEC EN SEPTEMBRE
1897

M. LE BATONNIER,

MESDAMES ET MESSIEURS,

J'ai vu avec plaisir, l'année dernière, l'inauguration de ces Conférences du Barreau, et j'ai fait de mon mieux, pour les encourager ; mais je me disais : combien de temps cela durera-t-il ? Un hiver, probablement. Cela fondra avec les neiges du printemps, ou cela brûlera dans l'incendie des élections.

Eh ! bien, je constate avec bonheur que cela n'a ni fondu, ni brûlé ; et je considère qu'une œuvre qui survit à la dévastation d'une Election Générale est une œuvre viable.

Je suis particulièrement heureux de voir que les Dames de Québec continuent d'honorer, ou plutôt d'embellir ces rénnions d'hommes graves, que leur présence suffit à rendre moins sombres.

Sans doute, Mesdames, vous n'entendez pas toujours ici des choses amusantes. Mais en fait d'amusements, vous n'avez pas souvent à Québec l'embarras du choix ; et, supposé que vous y

prendriez des connaissances — je ne dirai pas de procédure civile, car en procédés civils, vous n'avez rien à apprendre — mais de droit, cela pourrait vous être utile à une époque où l'on parle tant des droits de la femme.

Et puis, qui sait si de ces réunions *lécales* ne sortiront pas quelques *unions lécales* ?

Je sais parfaitement que les mères de familles qui ont des filles à marier, et les veuves, ne pensent pas à cela en venant ici. Mais enfin on rencontre en ce monde tant d'accidents que l'on n'a pas cherchés.

Il y a d'ailleurs parmi les membres du Barreau, des partis très présentables et assez variés. Il y en a des jeunes et des vieux, des chevelus et des chauves, des tristes et des gais, des beaux et des laids.

Il y a même des veufs rangés et sages pour les toutes jeunes filles, et des étudiants sans avenir pour les veuves qui ont beaucoup d'argent.

Je soupçonne que vous redoutez les avocats parce qu'ils contractent au Palais des habitudes chioanières, et je comprends que vous préféreriez de pacifiques notaires. Mais il ne faut rien exagérer, pas même l'esprit contentieux des avocats. Il n'en manque pas à qui les chicanes du Palais suffisent amplement, et qui ne demandent pas mieux que d'avoir la paix au foyer domestique.

Je sais que la plupart sont très mêlés à la politique, et que vous éprouvez une sainte horreur pour cette Dame qui séduit tant d'hommes, on ne sait pourquoi.

En cela, vous avez bien raison. Car les hommes politiques sont, ou ministériels ou oppositionnistes. Ministériels, ils sont habitués à gouverner et ils emportent cette mauvaise habitude sous le toit conjugal. Oppositionnistes, ils sont toujours prêts à voter non confiance dans le gouvernement de leurs femmes.

Cependant, Mesdames, il y a certainement dans l'avocat politique un bon côté, pour un certain nombre de femmes : il est toujours absent. Il faut bien qu'il aille à son bureau, au Palais, à la Chambre et au club. Et alors, s'il a soin d'apporter au foyer conjugal, quand il y rentre, assez d'argent pour avoir une maison bien tenue, une table bien servie, et une femme bien mise, c'est l'idéal des maris, pour les femmes qui aiment la solitude, et pour celles qui aiment la joyeuse compagnie.

Messieurs les avocats se vantent d'ailleurs d'être fidèles en amour, et ils citent comme précédent (ils ont des précédents pour tous les cas possibles) un de leurs collègues défunts, de Québec, qui a fourni une belle carrière, et qui a aimé la même jeune fille pendant plus de 60 ans.

Ce précédent a-t-il une grande autorité en faveur des avocats et de leur prétention à la fidélité ? C'est à vous d'en juger, mesdames, et de voir s'il n'y a pas des précédents contraires. Je vous ferai seulement remarquer que dans le cas cité la fidélité n'avait pas été soumise à l'épreuve du mariage.

II

Soyons sérieux, messieurs, et laissons de côté les résultats possibles de ces réunions du Barreau, au point de vue matrimonial.

Quel en est le but vrai ? Et quels avantages devons-nous en retirer ?

Le but, messieurs, est de nous faire mieux connaître et mieux aimer notre état, et la haute position que le Barreau occupe dans la société. Le but est de nous rendre plus aptes, les uns et les autres, à remplir nos devoirs d'état et notre mission sociale dans le monde.

Et quel est l'objet de ces devoirs d'état ?

Est-ce uniquement de gagner de l'argent ? Non. C'est de faire en sorte que les lois soient respectées, et que justice soit rendue à tous. C'est de faire servir, au plus grand bien du peuple et à l'agrandissement de la patrie, les hautes facultés, les aptitudes spéciales, les moyens d'action et l'immense influence du Barreau dans la direction des sociétés modernes.

C'est à cette hauteur qu'il faut vous placer, messieurs, et vous l'avez compris puisqu'au début de cette nouvelle année de travail vous avez demandé les lumières de l'Esprit-Saint.

Messieurs, c'était vraiment un grand et beau spectacle que celui auquel nous assistions ce matin ; et je suis encore sous l'empire de l'émotion profonde que j'en ai éprouvée.

Il m'a semblé que tous les cœurs des étudiants et des professeurs, des avocats et des juges, vibraient à l'unisson, quand une voix forte a poussé vers le ciel cette mystérieuse invocation : *Veni Creator Spiritus!* Il m'a semblé qu'un courant de je ne sais quel magnétisme surnaturel s'établissait entre le ciel et la terre, et que la voûte sonore de la chapelle, transformée en un vaste appareil téléphonique, transmettait notre cri suppliant à l'oreille même de Dieu.

Et pourquoi donc, messieurs, cet appel à l'Esprit créateur ? De quelles créations sommes-nous donc préoccupés ?

Je comprends que l'Esprit créateur ait plané, à l'aube de cet univers, sur les éléments à l'état de chaos, et leur ait donné la forme, l'ordre et l'harmonie.

Mais aujourd'hui il ne reste plus rien à créer.

Est-ce que le monde n'a pas reçu sa forme définitive ?

Est-ce qu'il n'est pas paré ?

Hélas ! non, messieurs, la création n'est pas finie, et jamais parfaite. Son perfectionnement est l'œuvre permanente et perpétuelle de Dieu ; et nous sommes nous-mêmes entre ses mains des instruments créateurs ou formateurs.

Pendant cette année qui commence, qu'allons-nous faire tous ensemble, élèves et professeurs, avocats et magistrats ?

Au séminaire et à l'université on va faire des hommes ; et comme Dieu a pris un peu de terre et lui a soufflé son esprit, on va prendre des enfants et des

jeunes gens, c'est-à-dire un peu de terre, et on va leur communiquer le souffle de la vie intellectuelle.

Ici, nous allons prendre la lettre morte de la loi et nous allons lui donner l'esprit, afin d'en faire une loi vivante, un instrument de l'éternelle justice.

C'est en vue de cette grande mission à remplir que nous avons tous crié ce matin à l'Esprit créateur : " *Veni* " !

III

Et ne dites pas, messieurs, que j'exagère la grandeur de votre rôle. Car la mission du Barreau ne se borne pas à remplir certains devoirs convenus à l'égard des plaideurs qui requièrent ses services. Ceci est le terre-à-terre de la profession.

Votre mission est éminemment sociale. Les murs de ce palais sont trop étroits pour la contenir, et vous le savez, un grand nombre d'entre vous sont appelés sur un plus vaste théâtre.

Ce ne sont pas seulement vos clients, mais la société et votre pays qui ont droit à vos services.

Dans les temps de crise, et quand l'ordre public et la paix sociale ont besoin de défenseurs, c'est dans vos rangs qu'il faut aller les chercher.

Que ce soit le pouvoir qui commette des abus d'autorité, ou que ce soit le peuple qui abuse de la liberté, dans l'un ou l'autre péril c'est vers le Barreau que la patrie se tourne ; c'est à ses grands orateurs qu'elle demande de la sauver.

Les conditions des sociétés modernes ne sont pas celles de l'antiquité où tous les pouvoirs se trouvaient le plus souvent concentrés dans un seul homme.

Il y a aujourd'hui à la tête de tous les peuples chrétiens des corps dirigeants, et ce sont eux qui gouvernent.

Et si vous me demandez quels sont aujourd'hui ceux qui gouvernent notre pays, je vous répondrai : c'est le prêtre dans la chaire, c'est l'avocat au barreau et à la tribune. Voilà quelles sont aujourd'hui les deux grandes forces sociales.

Eh ! bien, messieurs, plus votre mission et votre influence dans la société sont grandes, et plus grande est votre responsabilité. Plus vous devez vous grandir vous-mêmes pour être de taille à remplir votre noble rôle.

Pour cela, que faut-il faire ?

— Il faut travailler, travailler encore, travailler toujours.

Mais à quoi ? A acquérir la science du Droit. Est-ce tout ? — Non, il faut acquérir des connaissances générales, presque universelles. Est-ce tout ? — Pas encore, il faut que vous sachiez l'exposer cette science, le démontrer ce droit.

Cette justice que vous réclamez soit à l'audience, soit à la tribune, il faut que vous sachiez la faire briller aux yeux des tribunaux et des chambres. En un mot, il faut que vous possédiez l'art de la parole.

C'est la qualité maîtresse et nécessaire à votre état.

C'est l'arme indispensable dans les luttes que vous avez à soutenir. C'est la force qui vous donnera l'influence et la gloire.

Il me semble que vous n'êtes pas assez profondément pénétrés de cette vérité : que la parole, dans son acception la plus large, — c'est-à-dire, soit écrite, soit parlée, — est la plus grande puissance de ce monde, supérieure à la force même des armes !

C'est ce que Cicéron affirmait en s'écriant : *Cedant arma togæ*, que les armes cèdent le pas à la toge !

Quand vous lisez l'histoire des grands conquérants, des Alexandre, des César, des Annibal et des Scipion, vous vous exaltez en voyant de quelle auréole de gloire leurs fronts sont couronnés, mais vous ne songez peut-être pas que c'est la parole écrite qui a fait briller leur gloire et qui la perpétue à travers les siècles. Ce sont les historiens et les poètes qui les ont immortalisés.

Vous reconnaissez sans doute qu'Homère est bien plus grand que tous ses héros. Mais peut-être n'avez-vous pas remarqué une chose curieuse : c'est que le grand poète, qui a tant glorifié les guerriers, a cru nécessaire cependant d'en faire des orateurs. Le vieux Nestor et Ulysse paraissent s'être appliqués à l'éloquence plus qu'au métier des armes, et ils ont plus contribué que les autres à la prise de Troie.

Si vous vous en souvenez, Achille et même Ajax sont aussi de grands discoureurs.

La parole a de plus ce grand avantage qu'elle survit.

Quand l'épée se brise ou rentre au fourreau elle est vite oubliée. Mais la parole une fois lancée ne s'arrête plus. Elle franchit les espaces et traverse les siècles.

Il y a 3,000 ans qu'un homme a parlé dans la terre de Hus, et la parole de Job retentit encore à nos oreilles et retentira jusqu'à la fin des temps.

Il y a 1,900 ans qu'un autre homme, patron des Canadiens-Français, a été proclamé par Jésus-Christ lui-même le plus grand des enfants des hommes.

Qu'était-il donc, et qu'est-ce qui a fait sa grandeur ? L'Évangile nous le dit : Il était *une voix criant dans le désert !*

Enfin, Dieu lui-même n'est pas seulement un Esprit, il est la Parole, le Verbe, et c'est le Verbe qui a créé et renouvelé le monde.

Donc, messieurs, rien de plus fort, rien de plus grand, rien de plus durable que la parole.

Et s'il faut un témoignage de plus, je vous citerai ce que l'Écclésiaste, c'est-à-dire Dieu lui-même, en a dit : "Celui qui possède la science de la parole possède ce qui contient tout," *Hoc quod continet omnia scientiam habet vocis !*

IV

Résumons, messieurs, ce que je viens de vous dire, et concluons en précisant les avantages que nous devrions retirer de ces réunions du Barreau.

Voici, messieurs, ce que je désire, ce que je vous demande, et ce que j'espère.

En premier lieu, je vous ai montré toute la grandeur de votre belle profession, et je désire que vous vous y attachiez davantage.

En second lieu, j'ai mis en pleine lumière toute la puissance de la parole et je vous demanderai de cultiver de plus en plus ce grand art.

En troisième lieu, j'espère que ces réunions contribueront, non seulement à développer la culture de l'esprit et de l'éloquence parmi vous, mais aussi à entretenir des relations plus fraternelles, de manière à donner au peuple l'exemple d'une mutuelle bienveillance et de la charité chrétienne — vertus éminemment sociales que les passions politiques font trop souvent mettre en oubli.

Et d'abord, le dévouement à votre profession, voilà sur quoi j'insiste. Mais je ne prétends pas par là vous fermer l'arène politique. Au contraire, je crois que les études et les nobles luttes du Barreau sont une préparation nécessaire aux luttes de la tribune, et je prétends que la tribune parlementaire ne peut pas se passer de vous. Mais j'insiste sur cette préparation.

Soyez avocats d'abord, faites-vous une place au premier rang dans le Barreau, assurez-vous une clientèle et les moyens d'existence qui garantissent votre indépendance; et si le pays vous appelle alors à prendre part au gouvernement de l'Etat, suivez votre vocation.

J'ai déjà dit dans une autre circonstance que dans notre pays, un homme ne peut pas avoir deux femmes,

mais il peut avoir deux carrières; seulement il est naturel que l'une prime l'autre.

En Turquie, où la polygamie est permise, il n'y a réellement dans le sérail qu'une femme qui soit la reine, ou la Sultane. Eh! bien, je crois que les avocats devraient faire de même quand ils entrent dans la politique et que leur belle profession devrait être leur Sultane, afin qu'à l'heure où l'inconstance politique leur tourne le dos ils puissent revenir à leurs premières amours.

J'ai dit en second lieu que vous devriez cultiver avec plus de soin l'art de la parole, et je vous ai montré le clergé et le Barreau comme les deux corps dirigeants de la société. Je n'ai pas mentionné séparément la presse, qui est une puissance redoutable, parce que la presse est généralement faite par les avocats.

Eh! bien, messieurs, remarquez bien ce que je vais vous dire: quand l'un ou l'autre de ces deux corps sociaux perd son prestige et son influence, cherchez les causes de cette déchéance, et vous verrez que l'une de ces causes est l'infériorité dans l'art de la parole.

Vous me direz peut-être: "Nous ne pouvons pas être tous des orateurs." Non, mais vous pouvez tous apprendre à bien parler; et la distance n'est pas grande entre l'orateur et le beau parleur. Celui-ci repose même souvent de celui-là.

Comme la comédie repose du drame, le beau parler repose de la grande éloquence et obtient quelquefois de plus grands succès.

Evidemment, vous n'attendez pas de moi que je vous trace les préceptes de l'éloquence, et que je vous indique les études à faire pour acquérir ce grand art.

Laissez-moi seulement vous dire que la première condition requise est que vous sachiez parler correctement votre langue.

Messieurs, je connais à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal, des avocats qui parlent mal, et dont les femmes parlent très bien le français.

Vous allez me dire, peut-être, que c'est naturel ? Eh ! bien non, il est naturel que votre femme parle plus que vous, mais non pas mieux.

Au contraire, c'est vous qui devriez le mieux connaître votre langue puisque vous y êtes tenu par état, et que vous vivez au milieu des livres.

Dans un pays comme le nôtre il est même nécessaire — si vous voulez exercer une grande influence sur ses destinées — que vous puissiez parler le double verbe qui le distingue, — l'anglais et le français.

Mais en tout cas il ne vous est pas permis d'ignorer votre langue maternelle, la langue de vos ancêtres. C'est un devoir patriotique de la bien connaître; c'est la condition de salut pour votre race.

Vous avez vu quelquefois mourir un homme. Quand sa langue s'embarrasse et ne peut plus accentuer ses mots, vous vous dites: sa fin approche. Mais quand il perd tout à fait la parole, vous le considérez déjà comme un homme mort.

Eh ! bien, Messieurs, il en est de même d'un peuple. Quand il oublie sa langue, c'est qu'il est près de mourir. Quand il a perdu le verbe qui lui est propre et qu'il a reçu des ancêtres, ce n'est plus un peuple.

Gardez-le donc, Messieurs, ce verbe glorieux qui vous distingue, qui vous honore, et qui témoigne de votre vitalité. Gardez-la, mes chers compatriotes, cette belle langue française qui avec sa mère, la langue latine, a civilisé l'Europe ; et pour l'avenir de votre race dans l'Amérique du Nord, transmettez-la fidèlement à vos fils et à vos filles.

Nous ne sommes, vous le savez, ni la majorité, ni la richesse, ni la puissance : tâchons d'être au moins l'aristocratie de l'intelligence et du savoir. A l'influence de l'argent et du nombre opposons la culture de l'esprit et la puissance de la parole.

V

Enfin, Messieurs, j'ai exprimé l'espoir de voir se produire dans nos rangs des rapports plus larges de mutuelle bienveillance et de charité chrétienne.

C'est encore là une des conditions de salut pour notre race.

Jetant un jour ses regards sur l'avenir du christianisme qu'il voyait naître et grandir, saint Paul disait que le temps où il fleurirait serait celui où l'on aimerait : *tempus ejus tempus amantium*.

Ah ! Messieurs, que nous sommes loin de cet idéal rêvé par l'Apôtre des Nations ! Voyez un peu ce que font les peuples chrétiens. Pour témoigner de leur

amour les uns pour les autres, ils entretiennent des armées permanentes innombrables et des flottes immenses destinées à répandre au loin la dévastation et la mort.

Disons-le cependant, il y a là des rivalités nationales que les différences de sang, de langue, de religion expliquent plus ou moins.

Mais nous, Messieurs, sujets de la même souveraine, habitant la même patrie, que faisons-nous ? Ne sommes-nous pas trop souvent en guerre ? Et quels sont les belligérants ? — Des Anglais d'un côté et des Français de l'autre ?

Hélas ! s'il n'y avait que cela, je me l'expliquerais encore.

Mais les luttes les plus acharnées se font entre Canadiens-Français c'est à dire entre des hommes qui ont le même sang dans les veines, la même croyance dans l'âme, le même verbe sur les lèvres !

N'est-ce pas une aberration dans un pays où nous sommes une minorité, et où nous ne serons forts qu'en restant unis ?

Et n'y a-t-il pas là un grave sujet de s'alarmer sur l'avenir de notre nationalité ?

C'est le sujet que je livre à vos méditations.

ELOGE DE
MONSIEUR AUGUSTE-EUG. AUBRY

PRONONCÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL
DANS LA SÉANCE
DE CLOTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1900.

MGR. LE RECTEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

C'est un usage touchant dans cette maison, de rappeler, en ce jour de séparation temporaire, le souvenir de ceux pour qui l'heure est venue de l'éternelle séparation. Mais, je me trompe, il n'y a pas de séparation éternelle ; et cet usage est lui-même une protestation contre ce mot cruel. Car il prouve que nous les considérons encore comme nôtres les collègues qui sont entrés dans la vraie terre des vivants, qu'un lien mystérieux mais réel nous unit encore à eux, et que nous gardons leur mémoire et celle de leurs œuvres.

En même temps, rien n'est plus salulaire que de placer à côté de la grande leçon que donne toujours la mort les enseignements que donne la vie de ceux qu'elle nous a enlevés. Et certes, elle ne manque pas d'éloquence la vie de ceux qui ont compris le but de l'existence, et qui ont rempli jusqu'au bout le rôle que la Providence leur avait assigné.

Or tel a été M. Auguste-Eugène Aubry, notre regretté collègue d'autrefois.

Son nom me reporte à une époque que je n'aurais pas crue si éloignée—celle où j'étais son élève—et je me persuade désagréablement qu'il y a de cela 40 ans !

Hélas ! oui, je me souviens qu'il y a 40 ans, en 1860, sur cette même estrade, je faisais mon premier discours—un éloge de Mgr de Laval—et que j'avais sous les yeux, parmi mes auditeurs, celui dont je fais l'éloge ce soir.

Il était alors notre professeur de droit romain, et rédacteur en chef du *Courrier du Canada*. Je me souviens qu'il me félicita avec une extrême bienveillance, et qu'il publia mon discours dans son journal, le lendemain. Je me crus devenu un grand homme.

Il me semble qu'alors tout le monde était vieux, à commencer par M. le Recteur qui était l'éminent et regretté Louis-Jacques Casault.

Que de changements accomplis depuis lors ! Et qu'ils se trompent lourdement ceux qui soutiennent que les institutions comme celle-ci ne rajeunissent pas !

Excepté les murs du Petit Séminaire, et moi, tout a rajeuni, à commencer par notre Recteur (*) qui me paraît bien être en harmonie avec l'aurore du 20^{ème} siècle.

Tout a progressé, excepté ceux des élèves actuels qui ne travaillent pas autant que quelques-uns des anciens, dont je pourrais vanter les succès.

(*) Mgr Mathieu.

Mais je ne veux rappeler ce soir que le souvenir de l'homme savant et modeste, qui a passé plus d'un demi-siècle dans l'enseignement, et dont la vie est pleine de leçons pour nous.

I

Dès sa plus tendre enfance, M. Aubry a été un travailleur persévérant et courageux, et nul plus que lui n'a connu le *struggle for life*.

Il est parti de très bas, son père n'étant qu'un vieux soldat fort pauvre, et il a longtemps cherché sa voie sans la trouver sur les confins de la misère.

Il a été tour à tour tisserand, porteur de pain, boulanger, apprenti peintre en bâtiment, commis dans un magasin de lingerie. Il n'a dédaigné aucun des honnêtes labours qui donnent aux humbles le pain de chaque jour. Il n'était pas de ces gens, si nombreux aujourd'hui, qui veulent jouir de tous les biens de la vie, et ne rien faire !

Il ne recula devant aucune tâche. Aucun travail ne lui répugna, malgré les dons supérieurs qu'il sentait en lui, et qui l'appelaient à une sphère sociale plus élevée.

Un jour enfin, après des années de lutte obscure, son horizon s'agrandit, et le champ de la science s'ouvrit devant lui. Il s'y élança *sicut gigas ad currendam viam*. Il le parcourut à pas de géant, et il devint un savant en continuant d'ignorer qu'il l'était.

Après avoir été précepteur dans une famille, et pro-

fesseur de rhétorique dans un lycée, il fut admis au barreau de Paris.

Il y pratiqua quelque temps. Mais les juges de France ne sont pas meilleurs que ceux du Canada, et il perdit plusieurs causes qui lui semblaient les meilleures du monde.

Sur ces entrefaites, la Providence mit sur son chemin M. l'abbé Hamel, aujourd'hui l'une des illustrations de Laval, et, par son intermédiaire, il devint un professeur titulaire de cette maison.

Ceux qui l'ont entendu dans la chaire de droit romain, et qui ont suivi son *cours d'histoire* n'oublieront jamais ses brillantes facultés.

Il était loquace ; mais il ne parlait jamais pour ne rien dire.

Son langage n'était pas imagé, ni très brillant de forme, mais toujours correct, simple, clair, et nourri de faits et d'idées. Pas de mouvements pathétiques, pas d'élan vers l'idéal ; mais des narrations pleines d'intérêt, des critiques piquantes et fines, une argumentation forte et entraînante, et toujours et partout de la vie.

C'était le caractère propre de sa parole, elle était vivante !

Son don le plus merveilleux était la mémoire. Vous savez qu'il y a plusieurs variétés de cette faculté. Chez les uns la mémoire est facile, mais elle ne retient rien. Elle ressemble à un miroir où tout se reflète, mais où rien ne se grave. Chez d'autres elle est dure et lente,

mais elle garde ce qu'elle n'apprend. Chez notre ancien professeur elle était un instrument prodigieux. Les paroles lues ou entendues s'y gravaient comme les sons sur les rouleaux du graphophone. C'était un phonographe vivant, et il suffisait d'en tourner la clef pour lui faire reproduire tout ce qu'il avait lu et entendu.

M. Aubry était né professeur, et après avoir enseigné à l'Université Laval de 1856 à 1865, il a continué de le faire pendant de longues années à l'université d'Angers, dont il était encore professeur honoraire au jour de sa mort.

II

Professer est une mission modeste, mais la plus noble, la plus utile, la plus productive au point de vue national.

L'enseignement est la fontaine de science qui abreuve les générations jeunes, qui nourrit leurs intelligences, qui forme leurs cœurs, et qui fait circuler dans leurs veines le sang généreux des fortes croyances.

C'est l'humble source qui descend des sommets paisibles et solitaires, et dont les flots à jet continu se répandent dans les campagnes, inondent les villes, et jaillissent à tous les étages de l'édifice social, dans la chaire, à la tribune, et dans la presse.

Personne n'y songe, et tous oublient de payer leur dette de reconnaissance à l'homme modeste qui leur a donné le fruit de son dur labeur et de ses veilles, le meilleur de sa jeunesse, et les forces vives de son âge

mûr. Mais il n'en est pas moins vrai que si l'on vous demandait : Qui fait les peuples éclairés ? vous devriez répondre : Ce sont leurs professeurs.

Ah ! messieurs les élèves, respectez-les, ces hommes qui se dévouent à votre formation, et qui n'attendent de vous qu'une récompense : que vous profitiez de leurs leçons. Enrichissez-vous à leurs dépens, et ils seront heureux !

Le savoir est, du reste, le meilleur et le plus durable des biens de ce monde.

En ces temps de guerres et de conquêtes, il n'est pas de frontières qui soient à l'abri des convoitises et de l'ambition ; et quel que soit le territoire où vous plantez votre tente, un plus fort que vous viendra un jour vous en chasser.

Mais dans le champ de la science il n'en est pas ainsi. Il est sans limites, ni frontières, et toute l'humanité peut s'y loger à l'aise.

Entrez-y courageusement, jeunes gens. Taillez-vous un domaine aussi vaste que votre ambition, et nul ne pourra jamais vous l'enlever. Les murs qui vous abritent témoignent eux-mêmes que les fondations de la science sont immortelles !

C'est encore une des leçons qui se dégagent de la vie de notre ancien professeur : sa science lui a assuré le bien-être, et une légitime part de gloire.

Mais il n'avait pas seulement su enrichir son intelligence. Il avait su également former son cœur et y faire germer des amours et des croyances.

Il a aimé sa famille, il a aimé sa patrie, il a aimé son Dieu.

C'est pour assurer l'avenir de sa famille qu'il a fait le dur sacrifice de s'expatrier. Mais, ce premier devoir une fois rempli, il est retourné sur le sol natal, pour y consacrer le reste de ses jours à l'enseignement de ses compatriotes, et pour y mourir.

Il y a des gens qui aiment leur patrie comme un champ à exploiter, et qui ont des convictions politiques parce qu'elles sont lucratives. M. Aubry aimait son pays d'un amour désintéressé, et ses croyances étaient de celles qui ne rapportaient ni argent ni honneur.

Aux jours les plus sombres de son temps, il a toujours cru fermement aux glorieuses destinées de la France. Ne plus croire au droit et à la justice parce qu'ils sont momentanément obscurcis, lui semblait aussi insensé que de douter du soleil aux jours de ses éclipses. Mais, comme bien d'autres, il avait son idéal de justice, et cet idéal lui apparaissait toujours sous une forme de prédilection, la forme monarchique.

Ce fut la dernière de ses illusions perdues; et il comprit sans doute à la fin de sa vie que la forme de la justice importe peu, pourvu qu'elle soit vraiment la justice.

III

Comme tous les hommes, M. Aubry a connu les épreuves, et de grandes douleurs ont traversé sa vie.

Mais il savait et croyait que la vie du chrétien est une ascension pénible vers Dieu, et qu'il faut traverser la région des nubes pour se rapprocher du soleil.

Il avait trois filles, et toutes trois l'ont quitté bien jeunes pour entrer dans le cloître. Certes, il était trop bon chrétien pour contrarier leur vocation. Mais les deux plus jeunes moururent bientôt de phthisie, et il ne lui resta que l'aînée, l'une des femmes les plus remarquables que l'illustre maison des Ursulines ait jamais possédées, et qui est depuis longtemps supérieure de leur couvent de Blois. (*)

Il n'avait qu'un fils, son plus grand amour terrestre et son dernier espoir de survivance. Mais la phthisie l'atteignit à l'âge où s'ouvrait pour lui la porte d'or de l'avenir. Son père crut qu'un voyage le sauverait, et il l'envoya aux rives hospitalières du Saint-Laurent. Mais à peine était-il arrivé à Québec que la maladie s'aggrava. En apprenant cette nouvelle, le malheureux père s'embarqua pour le Canada, et il y trouva son fils mourant. Il ne voulut pas y croire; et il reprit à lui la mer, espérant qu'au moins il aurait la consolation de le voir mourir sur le sol natal, au foyer paternel, entre les bras de sa mère bien-aimée.

Hélas! A peine le navire était-il sorti du golfe Saint-Laurent que l'enfant mourut, et dut être jeté à la mer.

Et voilà, messieurs, à quoi aboutissent les rêves et

(*) N. B. Elle est maintenant supérieure à Rome

les espérances terrestres ! Voilà comment les nefs humaines deviennent en traversant l'océan de la vie des épaves solitaires et abandonnées ! Ah ! Quelle énigme sombre serait la terre si les clartés du ciel n'y répandaient pas de pâles lueurs !

Sous le poids de cette grande douleur le père chrétien resta debout, parce que l'au-delà n'était pas l'inconnu pour lui, et que des yeux de la foi, il y voyait encore son fils vivant, en attendant le jour de la réunion.

Ce jour est venu le 14 septembre 1899, alors qu'il s'est éteint doucement à l'âge de 80 ans. Son souvenir vivra dans les deux pays qu'il a le plus aimés, le Canada et la France ; mais dans l'éternelle patrie il a l'immortalité.

ELOGE
DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Il y a dans chaque pays des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société.

Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard; elle s'explique par une véritable mission que la providence impose à certains individus, et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

Telle est la famille de Son Eminence le cardinal Taschereau, l'une des plus anciennes et des plus haut placées de notre pays.

Le chef de cette famille, en Canada, a été Thomas Jacques Taschereau originaire de Touraine, qui vint s'établir ici au commencement du dix-huitième siècle, et qui obtint la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière.

En 1728, il avait épousé, à Québec, Marie Fleury-d'Eschambault, petite-fille de Jolliet, découvreur du Mississipi.

Il mourut en 1749, laissant huit enfants qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Ce dernier eut quatre enfants, dont le plus jeune, Jean Thomas, épousa Marie Panet, fille de l'honorable M. Jean Antoine Panet, premier président de la chambre d'assemblée du Canada.

Jean Thomas fut nommé juge, et après avoir fait honneur au banc judiciaire pendant plusieurs années il mourut du choléra en 1832.

Ses deux fils ont ajouté à son nom un éclat dont il n'a pu jouir. L'un est l'honorable Jean Thomas Taschereau, juge en retraite de la cour Suprême, et l'autre est le sujet de cette esquisse.

Le cardinal Elzéar Alexandre Taschereau est né à Ste-Marie-de-la-Beauce, au manoir seigneurial de la famille, le 17 février, 1820.

Dès l'âge de huit ans, il entra au petit séminaire de Québec.

A seize ans, après les plus brillants succès il avait terminé son cours classique, et il partait pour l'Europe en compagnie de M. l'abbé Holmes. C'est à Rome qu'il entra dans l'état ecclésiastique, quand il n'avait encore que dix-sept ans.

On devine quels sentiments un séjour assez prolongé dans la ville des papes dut inspirer au jeune lévite, et quels liens puissants se formèrent dès lors entre la sainte Eglise et ce cœur jeune, pur et plein d'aspirations élevées.

L'illustre abbé Dom Guéranger était alors à Rome et travaillait au rétablissement de l'ordre des Bénédictins en France. Le jeune Taschereau fit sa connaissance, et voulut entrer dans le nouvel ordre, qui convenait si bien à son goût naturel pour la vie monastique et pour l'étude.

Mais Dieu lui réservait d'autres destinées dans sa patrie. M. l'abbé Holmes lui fit ajourner son pieux dessein et le ramena à sa famille, afin qu'il pût la consulter à ce sujet. Les avis de ses parents et de ses directeurs modifièrent ses projets ; il entra au séminaire de Québec ; mais la vie qu'il y mena fut bien celle d'un bénédictin.

Ses études théologiques n'y furent pas moins brillantes que ses études classiques, et le 10 septembre, 1842, il fut ordonné prêtre.

À dater de cette époque, sa vie a été de plus en plus intimement liée à l'histoire du séminaire de Québec. Ce fut pour lui la maison paternelle, et nul ne pourrait mieux que lui nous parler de cette famille dont il a été successivement le fils et le père.

Aussi ne sommes-nous pas étonnés d'apprendre par son biographe, Mgr. Têtu, qu'il a écrit une loangeuse histoire du séminaire de Québec, encore inédite. Pieux travail qu'à dû inspirer un double amour, filial et paternel.

Jusqu'à son élévation sur le siège archiepiscopal de Québec, en 1871, il ne s'est jamais éloigné de son cher séminaire que temporairement et pour des raisons gra-

ves : la première fois, pour aller soigner les émigrés irlandais, malades du typhus, à la Grosse Isle où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur.

Au séminaire, il a enseigné tour à tour la rhétorique, la philosophie, le dogme, la morale et le droit canonique. Ceux qui ont été ses élèves font l'éloge de sa science et vantent la méthode et la clarté de son enseignement.

En même temps, il a occupé tous les postes de responsabilité et d'honneur que le conseil du séminaire tenait à lui confier.

Il fut un des fondateurs de l'université Laval, et il est resté profondément attaché et dévoué à cette institution. Elle a été pour lui comme l'enfant que son père aime d'autant plus qu'il lui occasionne plus d'inquiétudes et de tourments. Il en a été la personnification la plus en vue pendant plus de trente ans, et il a partagé ses peines et ses joies, ses revers et ses triomphes. Voyages en Europe, correspondance volumineuse, rédaction de mémoires, polémiques, lettres pastorales et mandements, il s'est imposé bien des peines, et des travaux pour la défendre contre ses ennemis ; et si, finalement, il n'a pas réussi au gré de ses désirs, il peut toujours se rendre le témoignage qu'il n'a rien négligé pour assurer l'avenir de cette œuvre magnifique.

Ce fut pour lui une douloureuse épreuve de quitter son cher séminaire pour aller résider à l'archevêché

Les honneurs de l'épiscopat n'étaient pas une compensation, et nous croyons à son entière sincérité quand il disait dans son premier mandement : "Dieu nous est témoin que nous n'avons ni recherché ni désiré cette charge redoutable, dont nous comprenons, aujourd'hui plus que jamais, les dangers et la responsabilité. "

Quand il dut faire ses adieux à cette maison qui l'avait abrité pendant tant d'années, son cœur se brisa, et les paroles qui tombèrent alors de ses lèvres furent des plus touchantes :

" Il m'était toujours si doux et si agréable, dit-il, de voir réunie cette nombreuse famille du séminaire de Québec, de l'université Laval, du collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme pasteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que véritablement nous ne faisons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! messieurs, faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout à-coup !

" Il y aura bientôt quarante-trois ans, un tout petit écolier de huit ans et demi endossait pour la première fois le " capot ", et se rendait, livres et cahiers sous le bras, au séminaire de Québec, pour y commencer

ses études classiques. Neuf années plus tard, après une année de voyage en Europe, il entra au grand séminaire, commençait ses études théologiques, et au bout de cinq ans, il montait pour la première fois au saint autel. Voilà toute l'histoire de ma jeunesse.

“ Les vénérables directeurs du séminaire qui voulaient bien alors agréer mes services dorment tous, excepté un seul, du sommeil éternel, et reçoivent la récompense de leur dévouement au séminaire.

“ Dieu seul connaît ce qu'ils m'ont accordé de charité, et quelle fut ma douleur en les voyant disparaître peu à peu de la scène de ce monde.

“ Ma vie sacerdotale de vingt-neuf ans, aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, s'est donc écoulée toute entière à l'abri de ces murs vénérables que Mgr. de Laval a élevés il y a deux siècles.

“ Comme vous le voyez, messieurs, sur le demi-siècle qui a blanchi mes cheveux, le séminaire a eu plus de part que la maison paternelle.

“ Hélas ! encore une fois, il faut quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple par leur docilité le peu de bien que j'ai essayé de leur faire. J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam, dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception !

“ A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui ”

Il est difficile de relire cette page sans être ému ; mais sa parole se fit plus touchante encore et plus délicieusement tendre, lorsque les élèves du petit séminaire vinrent le féliciter sur son élévation au trône archiépiscopal :

“ J'avais naguère, leur répondit-il, un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

“ Un matin que je me garderais bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : Votre jardin s'est agrandi ; il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province !

“ Et j'ai dit : *FIAT VOLUNTAS* ! Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit enco-

re là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.... ”

Je crois avoir quelque notion des divers genres d'éloquence sacrée, et je ne connais rien de plus suave, de plus ému, de plus gracieux comme forme, de plus pathétique comme sentiment, de plus touchant comme tableau, que cet admirable petit discours.

Saint François d'Assise, le poète de la nature, et saint François de Sales, le poétique orateur du sentiment, n'ont rien écrit de plus naïf et de plus charmant.

L'épiscopat ne devait pas être la dernière étape de notre éminentissime compatriote dans la voie des honneurs.

Après quinze années de labeurs et de peines, de travaux et de luttes, de courses apostoliques et de voyages entrepris pour la cause de l'éducation et pour le plus grand bien de l'Eglise canadienne, il fut jugé digne des plus hautes distinctions, et le Saint-Père voulut le revêtir de la pourpre cardinalice.

Ce fut une grande joie pour tous les Canadiens; et la presse, anglaise et française, protestante et catholique, fut unanime à féliciter chaleureusement le nouveau dignitaire, et à remercier le Souverain Pontife de lui avoir conféré cet honneur.

Québec fut alors témoin des fêtes les plus grandioses qu'il ait jamais vues. L'imposition des insignes de la nouvelle dignité et la collation de la barrette cardinalice donnèrent lieu aux plus imposantes solennités et à des réjouissances extraordinaires.

Toutes les parties du pays et toutes les classes de la société voulurent prendre part à ces fêtes et s'y firent représenter. Les rues étaient décorées et pavoisées, la ville fut illuminée, les cérémonies religieuses furent admirables, et la procession à travers la vieille cité de Champlain se fit avec un incomparable déploiement de magnificence.

La musique, la poésie, l'éloquence célébrèrent à l'envie l'éclat de ces grands jours et la gloire de celui qui avait su mériter tant d'honneur.

Il a fallu tout un volume de trois cents pages pour contenir le récit des splendides manifestations qui se déroulèrent alors sous nos yeux, et dont Québec ne perdra jamais le souvenir.

Les fêtes se terminèrent par un grand banquet, pendant lequel le nouveau prince de l'Eglise fit un discours remarquable d'originalité. Il représenta saint Jean-Baptiste apparaissant à Mgr. de Laval dans un songe, et lui prophétisant l'avenir de ce pays où il allait débarquer. Nous détachons quelques phrases de ce récit :

“ Regarde, dit le patron du Canada à Mgr. de Laval ; regarde ces rochers couronnés par une citadelle imprenable ; vois ce que sera dans deux siècles cette cité où doivent reposer tes cendres ; contemple ces nombreux asiles de la piété et de la science. Vois-tu ces immenses constructions ? Ce sont ton séminaire et l'université, qui se glorifieront de porter ton nom. Ecoute les accents de la joie universelle, qui, dans

deux siècles, retentiront dans tout le Canada, parce que ton quinzième successeur aura été revêtu de la pourpre ; prends part avec moi à cette réjouissance.

“ Vois-tu assis autour de lui, dans un banquet, les représentants de l'autorité civile, de nombreux prélats, une armée de ministres du Seigneur, des convives de toutes nationalités et de toutes croyances, levant les yeux et les mains au ciel pour le remercier d'un honneur qui rejaillit sur tout le Canada ?

“ Le Canada si petit aujourd'hui et qui compte à peine quelques centaines de Français, le Canada s'étendra alors d'un océan à l'autre, et ces océans seront reliés par un chemin de fer, sur lequel rouleront des palais emportés par le feu et l'eau. Sans être une nation indépendante, elle en aura tous les privilèges, et l'immortel Pontife, qui occupera alors le siège de Pierre, fera tomber sur cette nation un rayon de lumière céleste, et la reconnaîtra comme telle, en appelant un de ses enfants à partager avec lui la sollicitude de toutes les Eglises.

“ En ce temps-là, l'empire britannique, sur lequel le soleil ne se couchera pas, sera gouverné par une souveraine dont les vertus feront l'admiration et l'édification de ses innombrables sujets, en même temps que sa justice et sa honte la leur rendront chère comme une mère à ses enfants.

“ Que Dieu la conserve longtemps à leur affection !
“ A peine saint Jean-Baptiste, le plus canadien des canadiens a-t-il prononcé ces paroles de loyauté vrai-

ment canadienne, qu'un coup de canon annonce l'entrée au port. Mgr. de Laval se réveille tout concolé et émerveillé de cette vision, et se prépare à prendre possession de cette terre qui est devenue sa patrie.

" J'ai fini mon histoire.

" A voue de la juger.

" A moi de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous l'avez écoutée. "

Quelques mois après les fêtes cardinalices, notre archevêque partait pour Rome, où il reçut des mains de Sa Sainteté le dernier insigne de sa haute dignité, le chapeau de cardinal. C'était son huitième voyage à la Ville-éternelle.

Depuis lors, le cardinal Taschereau mène la vie calme, laborieuse et sainte qui convient à un évêque.

Malgré ses soixante-onze ans révolus, il ne croit pas encore que l'heure du repos ait sonné pour lui, et il travaille toujours, comme on fait au milieu de la vie.

Toutes ses journées sont parfaitement réglées, et il partage ses heures entre les exercices de piété, l'étude et les travaux que lui impose l'administration de son diocèse.

Maintenant que nous connaissons un peu sa vie, étudions de plus près l'homme et ses oeuvres.

On a dit autrefois que le monde appartient aux silencieux.

Cette parole semble étrange dans notre siècle de parlementarisme et de la presse, où l'empire parait appartenir aux plus bavards ; et cependant, elle renfer-

me aujourd'hui encore un grand fond de vérité, et, si vous y regardez de près, vous verrez que les plus influents dans le monde ne sont pas ceux qui parlent le plus.

Le cardinal Taschereau est un silencieux, et l'on cite de lui des silences étonnants. Un de ses grands-vicaires m'a raconté qu'il était, un jour, monté avec lui dans sa voiture de Saint-Michel de Bellechasse à Lévis, sans dire un seul mot. " C'était une expérience que je voulais faire " me disait-il " et je ne voulus pas rompre le silence moi-même. Il se prolongea jusqu'à Lévis. "

Sans doute, il a pris pour modèle cet évêque dont saint Ignace, martyr, faisait l'éloge en disant : *quanto taciturniorem videretis episcopum tanto magis eum reveremini*. — Plus un évêque est silencieux plus vous devez le respecter.

Ce goût prononcé pour le silence accroit, sans doute, l'apparence austère du prélat, et fait croire à beaucoup de gens qu'il n'est guère sociable. Mais ceux qui ont vécu dans son intimité assurent que la société des autres hommes ne lui déplait pas, pourvu qu'elle ne le détourne pas de ses études et de ses travaux. Il la recherche même quand l'heure de sa récréation a sonné.

Sous sa rigidité extérieure se cache une grande bonhomie. Dans l'occasion il est même gai, et les plaisanteries faites à propos le font rire de bon coeur. Mais c'est une gaieté d'enfant, et le caractère de son

angage, quand il veut rire, est proprement la naïveté.

Il partage cette qualité avec saint François de Sales, et je n'ai pas besoin de dire en quoi ce genre de naïveté diffère de celle de La Fontaine : l'enfant n'oublie jamais qu'il est prêtre et, s'il rit souvent il ne ricane jamais.

Un des traits les plus accentués de son caractère est la franchise ; il voudrait déguiser sa pensée, qu'il ne le pourrait pas. Quand il juge qu'il est mieux de ne pas dire ce qu'il pense, il se tait, ce qui est pour lui la chose la plus aisée du monde.

A son amour du silence correspond un goût naturel de la paix. Etrange destinée des hommes : il a la guerre en horreur, et peu d'évêques ont eu plus de combats à soutenir.

Par suite de circonstances qui n'ont pas dépendu de sa volonté, son épiscopat a été troublé par une série de difficultés tantôt purement ecclésiastiques, tantôt politico-religieuses, et il a rempli son devoir en luttant pour le triomphe de ce qu'il croyait être la vérité.

Les armes de sa famille sont pourtant celles des militants ; mais la devise qu'il y a ajoutée lorsqu'il est devenu cardinal a défini clairement pourquoi et comment il entendait combattre :

In fide spe et caritate certandum. C'est dans la foi, l'espérance et la charité qu'il faut combattre. Telle est sa devise.

Son blason est : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux

épées formant une croix, aux 2 et 3 de gueules à roses épanouies.

Le temps n'est pas encore venu de juger les controverses et les litiges auxquels il a dû prendre part, et de mettre en pleine lumière les questions débattues. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que Rome lui donna le plus souvent raison.

Mais il est certain que, même au milieu de ses luttes, il a toujours soupiré après la paix religieuse et toujours travaillé à la rétablir. Il adopta toujours volontiers cette règle tracée par saint Augustin : *Pro pace christi episcopi debent esse, cui debent non esse*. Les évêques doivent être pour la paix chrétienne, ou ils ne doivent pas être ; ” et il a dû se répéter souvent cette autre parole du même évêque : “ Notre épiscopat doit tendre sans cesse à procurer au peuple chrétien une paix chrétienne... ”

Mais la paix chrétienne n'est pas la paix à tout prix. Il est des choses qu'il n'est pas permis de sacrifier, même pour avoir la paix, et dont la défense rend la guerre inévitable. Voilà pourquoi ce pacifique a soutenu beaucoup de luttes.

Ses critiques lui ont pourtant reproché de ne pas assez combattre et de sacrifier trop à son amour de la paix.

Il fut un temps où il me semblait à moi-même qu'il poussait à l'excès l'horreur des polémiques, et que ce silencieux ne savait pas se taire à propos.

Mais les années ont calmé chez moi cette ardeur de

la lutte qui animait ma jeunesse, et, plus j'avance dans la vie, plus je comprends combien il est difficile de discerner justement quel est le moment de parler et quel est celui de se taire.

Il fut un temps où la tolérance me semblait une faiblesse ; mais l'expérience acquise m'a convaincu qu'elle est une force, pourvu qu'elle soit proprement appliquée et mesurée. C'est une témérité condamnable de sacrifier le bien en luttant pour obtenir le très bien. La tolérance et la modération me semblent tout particulièrement des vertus épiscopales. "*Episcopus debet esse mansuetus,*" disait saint Jean Chrysostôme, "*ut magis indulgendo quam vindicando rega ecclesiam, ut magis ametur quam timeatur.*" Un évêque doit être plein de mansuétude, pour régir par le pardon plutôt que par le châtement, pour être aimé plutôt que craint. "

Cependant tout pacifique qu'il est, Mgr Taschereau a soutenu plusieurs polémiques, quelques-unes même dans la presse. Et maintenant que le calme s'est fait sur le sujet de ces polémiques, nous serions curieux de savoir si ceux mêmes qui lui reprochaient d'aimer trop la paix ne lui reprocheraient pas de l'avoir troublée. Quoi qu'il en soit, le cardinal Taschereau a connu tous les mécontentements que soulèvent toujours les débats irritants, et il a fait la cruelle expérience de cette parole de saint Jean Chrysostôme : " l'évêque est exposé aux langues de tous. " Il a été ardemment critiqué, accusé, calomnié. A une certaine époque, qui

qui n'est pas encore bien éloignée, ses adversaires ont même répandu le bruit qu'il appartenait à la franc-maçonnerie, et je me souviens d'avoir rencontré à Rome en 1884, un journaliste catholique qui en paraissait convaincu.

Grâce à Dieu, personne n'est tenté aujourd'hui d'ajouter foi à cette sottise calomnieuse.

Il est permis à ses adversaires de croire que, dans certaines circonstances difficiles, notre éminent prélat a pu se tromper, "*humanum est errare*"; et je suis moi-même de ceux qui ont cru que certaines luttes auraient pu être conduites autrement.

Peut-être aussi aurait-il pu, avec plus de souplesse et d'attraction sympathique dans les rapports sociaux, aplanir certaines difficultés et prévenir des débats regrettables. Mais on ne saurait avoir toutes les qualités, et le tempérament n'est pas toujours un instrument docile de la volonté.

Dans tous les cas, nous sommes convaincus qu'il a toujours cru agir pour le plus grand bien de son Église, et que, dans tous ses combats, il n'a jamais connu d'autre mot d'ordre que celui-ci : "*pro Deo et patria.*"

Ce mot d'ordre, il l'a, un jour, développé en citant les paroles du célèbre docteur Brownson, qui a dit : "*pro patria quia pro Deo, et pro Deo quia pro patria.*" Toute sa carrière épiscopale a été le commentaire de ces belles paroles.

On ne saurait nier au cardinal Taschereau les plus

remarquables qualités de l'esprit et du cœur. Son jugement est droit et apprécie toute chose avec calme et modération. De persévérantes études ont développé ses éminentes facultés et lui ont donné la science.

Convaincu que l'évêque doit être la lumière de son église, il a toujours aimé les livres, et l'étude absorbe encore une large part de son temps.

A sa droiture d'intelligence vient s'ajouter un esprit de justice bien équilibré.

Il sait allier la charité au zèle apostolique, et, quand il se décide à censurer, il le fait avec mesure et modération. En même temps, toutes les œuvres utiles, et qui peuvent servir à la religion et à la patrie peuvent compter sur son concours. Quand sa présence est requise pour rehausser l'éclat d'une démonstration, soit religieuse, soit patriotique, il se met toujours à la disposition des organisateurs, et il se prodigue avec un dévouement et une activité qui étonnent dans un homme de son âge.

Il n'est pas un orateur ; mais il parle avec simplicité et correction, et jamais pour ne rien dire.

Il écrit avec une rare pureté, sans recherche, sans viser à l'effet, mais avec goût et avec une connaissance parfaite de sa langue. Plusieurs de ses lettres pastorales sont extrêmement remarquables. Le style en est clair, précis, correct, propre à ce genre de littérature, et révèle, en même temps, le docteur nourri des saintes Écritures.

Mais ce qui fait la force des hommes d'Église, c'est

la vertu ; et, si les hommes d'Etat voulaient bien essayer d'acquérir cette force-là, ils se convaincraient bientôt qu'elle pourrait suppléer à l'intrigue et même à l'argent.

On ne se fait pas dans le monde, une idée exacte de ce pouvoir souverain que la vertu exerce. Mais le saint roi David, qui avait une grande expérience de la vie et une profonde connaissance des choses divines et humaines, paraît avoir mesuré toute la puissance de la vertu ; et il chante cette puissance dans un psaume admirable :

“ *Quis ascendet in montem Domini ?* Qui gravira la montagne du Seigneur ? ” se demande-t-il.

Et il répond : “ *Innocens manibus et mundo corde,* celui dont les mains sont innocentes et dont le cœur est pur. ” Et, plus loin, le saint prophète ajoute. “ *Telle est la génération de ceux qui cherchent le Seigneur Dieu.* ” Puis, il continue :

“ *Elevez vos portes, ô princes : et vous, élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera : attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales ; et introibit rex gloriæ.* ”

Mais les portes éternelles ne s'ouvrent pas sans que les titres de ce Roi de gloire soient proclamés ; et c'est la voix des célestes phalanges, sans doute, qui interroge :

“ *Quis est iste rex gloriæ ?* Quel est ce Roi de Gloire ? ”
Et le roi-prophète répond : “ *Dominus fortis et potens. Dominus potens in prælio.* C'est le Seigneur fort et

puissant, le Seigneur puissant dans la bataille. Elevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. ”

Mais les portes éternelles ne s'ouvrent pas encore, et la voix interrogatrice reprend :

Quis est iste rex gloriæ ? Quel est ce Roi de gloire ? ” La voix semble dire qu'il ne suffit pas d'être le Seigneur fort et puissant, et qu'il lui faut un autre titre pour que les portes éternelles s'élèvent devant lui,

Alors le pieux roi-poète répond :

“ Le Roi de gloire, c'est le Seigneur même des vertus

“ Dominus virtutum, ipse est rex gloriæ. ”

La vertu ! Voilà donc le vrai titre de la gloire, le titre qui commande l'admiration et auquel rien ne résiste, le mot tout-puissant devant lequel toutes les portes doivent s'ouvrir !

C'est le titre principal de notre vénéré archevêque ; c'est celui qui lui a apporté la gloire et les honneurs, et qui lui a mérité les plus hautes dignités.

Le portrait que nous venons d'esquisser ne serait pas complet, si nous ne consacrons pas encore quelques pages aux œuvres pastorales de notre éminent prélat. Elles forment une collection considérable, et sont, en quelque sorte, l'histoire documentaire de vingt années d'épiscopat. Nous avons sous les yeux les deux forts volumes in-8° qui les contiennent, et l'on se ferait difficilement une idée de la variété et du nombre des sujets qui y sont traités.

Il en est plusieurs qui ne touchent qu'à la rubrique, aux règles disciplinaires et à l'administration des égli-

ses et des fabriques. Mais un grand nombre abordent des questions d'un intérêt beaucoup plus général, et pourraient être lues avec profit par les laïques, aussi bien que par les prêtres.

Le zèle du pasteur ne s'exerce pas uniquement dans les œuvres de piété qu'il faut établir, organiser et maintenir, dans les institutions de charité et les maisons d'éducation qu'il convient de fonder et de soutenir. Il ne s'arrête pas seulement aux fêtes à célébrer, aux anniversaires à commémorer, aux bulles et encycliques à promulguer. L'œil vigilant du père et du chef spirituel embrasse tous les intérêts religieux, sociaux et même purement matériels de ses enfants.

Tantôt sa parole leur enseigne la vraie doctrine sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat, et les prémunit contre les erreurs de l'incrédulité et du libéralisme. Tantôt elle s'élève contre l'intempérance, le luxe, l'émigration aux Etats-Unis, la corruption électorale, les luttes acrimonieuses et les dissensions intestines. Elle prêche la conciliation et la paix, l'union des prêtres entre eux et avec leurs évêques.

Un jour, elle dénonce les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie et toutes les organisations occultes, qui ruinent la liberté du travail et suscitent la haine entre patrons et ouvriers. Un autre jour, elle enseigne aux électeurs leurs devoirs pendant les élections, définit les droits et le rôle du clergé, expose les besoins du moment, dissipe les obscurités, éclaircit les doutes, et trace même aux députés des règles conformes à l'en-

seignement de l'Eglise et aux véritables intérêts du peuple.

Quand une loi inique est votée, quand une sentence judiciaire blesse les droits et la liberté de l'Eglise, sa voix s'élève encore et réclame justice. Quand un journal attaque la religion ou méprise ses ministres, quand une compagnie dramatique joue des pièces obscènes, elle se fait entendre de nouveau pour condamner et proscrire.

En même temps, un patriotisme éclairé inspire et stimule son zèle apostolique ; et il ne donne pas seulement ses soins à la propagation de la foi, mais il encourage, recommande, favorise par tous les moyens à sa disposition la colonisation de son pays et l'expansion de sa race.

J'ai été particulièrement heureux, en feuilletant le cinquième volume de la collection des *Mandements des Evêques de Québec* d'y trouver une circulaire privée au clergé, relative à la colonisation de la province de Manitoba.

Quand j'ai visité cette province, en septembre 1889, j'ai regretté profondément que nos compatriotes, au lieu d'émigrer aux Etats-Unis, ne se fussent pas dirigés vers l'Ouest canadien, et ne se fussent pas enparés de ces magnifiques et fertiles contrées. Cela me semblait un malheur au point de vue national, et je me demandais si nos évêques avaient jamais fait quelque tentative pour établir ce courant d'émigration vers l'Ouest. J'ignorais, ou j'avais oublié cette patriotique

circulaire qui remonte à trente ans, (23 octobre, 1871) et qui contient un éloquent appel aux Canadiens, signé par tous nos évêques, y compris l'archevêque de Saint-Boniface. (*)

Après avoir déploré en termes émus la tendance de nos compatriotes à désertir le foyer domestique et la terre natale, pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il semble pourtant possible de trouver ici, nos évêques prient le clergé de s'efforcer de les retenir dans les différentes provinces de la confédération, et ils ajoutent :

“ Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais, d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites même de la patrie. L'acquisition du Nord-Ouest, la création de la province de Manitoba offrent un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

“ Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous ; ils resteront canadiens, soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, où au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau au milieu des vastes déserts de l'Ouest,

(*) *Mgr Taché.*

qui n'ont été découverts par nos pères que dans une pensée toute de foi. »

Hélas ! Cet appel national, où percent des vues prophétiques, est malheureusement resté sans écho ; et Manitoba, qui aurait pu devenir une province française, est aujourd'hui une province d'où le français est proscrit !

Nous croyons que, dans cette lettre collective, c'est notre archevêque qui tenait la plume, et nous l'en félicitons. En même temps, il nous fait plaisir d'y trouver la preuve qu'on a calomnié Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, quand on l'a représenté comme opposé à l'émigration vers l'Ouest. En 1871, il n'y avait encore qu'une espérance lointaine de la construction du chemin de fer du pacifique, que plusieurs regardaient même comme un rêve impossible, et cependant, (on le voit par cette circulaire), Mgr Taché travaillait dès lors à attirer nos compatriotes au Manitoba.

Si l'espace réservé à ce travail n'était pas limité, nous pourrions citer encore bien des pages intéressantes des œuvres pastorales de notre illustre prélat. On y trouverait de précieux enseignements sur diverses questions politiques et sociales, sur le rôle du clergé dans les élections, sur les mariages mixtes et sur l'éducation.

C'est une heureuse idée qu'on a eue de publier cette collection d'œuvres des évêques. Nos futurs historiens y devront puiser comme dans une source pure ; et, quand Son Eminence entrera dans l'histoire, on pourra détacher de ces volumes de nouveaux fleurons pour former sa couronne.

DIEU DANS L'ENSEIGNEMENT

DISCOURS PRONONCÉ, AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE,
MANITOBA, DANS L'ÉTÉ DE 1896.

I

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous connaissez probablement une romance touchante qui a obtenu en France et en Canada un grand succès populaire, dont le refrain répète avec attendrissement :

“ C'est un oiseau qui vient de France ”.

Comme poésie, cette romance n'a rien de remarquable ; mais elle exprime d'une façon pathétique le sentiment patriotique d'une famille exilée de France, qui chérit le souvenir de la patrie absente, et qui croit la revoir même dans les hirondelles voyageuses qui viennent du pays natal.

Mesdames et Messieurs, c'est à ce même sentiment que vous avez obéi, je présume, en venant m'entendre ce soir, et vous reconnaissez en moi une voix qui vient de votre pays natal, nommé jadis : la Nouvelle-France.

C'est mon meilleur titre à l'accueil chaleureux que vous venez de me faire, et votre sentiment a d'ailleurs

en moi son écho. Pendant que vous pensez : c'est un frère que nous allons entendre, je me dis : c'est à des frères éloignés du foyer paternel que je vais parler.

Elle est douce à mon cœur la mutuelle sympathie que ce double sentiment établit entre nous. Et je m'estime heureux d'avoir cette occasion de vous exprimer l'attachement profond que votre pays d'origine garde pour vous.

Oui, Mesdames et Messieurs, s'il est vrai de dire que vous conservez précieusement au fond de vos cœurs le souvenir de la terre natale, rappelez-vous que la Province de Québec a pour devise "*Je me souviens.*"

Et de qui donc se souvient-elle ? Sans doute, elle se souvient de la France, sa mère, qui lui a donné le jour à l'époque la plus glorieuse de son histoire. Elle se souvient de l'église catholique qui l'a protégée et défendue dans les jours sombres de l'adversité, et de l'éclipse nationale. Elle se souvient de ses enfants que les revers de fortune et les accidents de la vie ont entraînés dans la Fédération Américaine, et qu'elle voudrait bien repatrier. Mais elle se souvient surtout de vous qui n'avez pas voulu sortir de ce beau Canada qui nous est si cher à tous, et qui travaillez généreusement à perpétuer au centre de notre immense territoire la race, la langue et les croyances religieuses de nos ancêtres.

N'en doutez pas, Mesdames et Messieurs, la province de Québec vous aime. Elle vous veut grands et prospères, et c'est avec ardeur et dévouement qu'elle prend sa part de vos joies et de vos douleurs.

Elle est heureuse quand le télégraphe lui annonce que vos récoltes sont abondantes et que les blés encombrent vos greniers. Elle souffre quand vous posez vers elle des gémissements et des plaintes.

II

Mesdames et Messieurs, toute vie nationale a ses mauvais jours comme toute vie individuelle. Les races ont leurs temps d'épreuves comme les familles, et comme l'Eglise, dont elles sont pour la plupart les filles. Bien souvent, les commencements de leur existence s'écoulent dans les catacombes, parce qu'on leur refuse leur place au soleil. Elles en souffrent d'autant plus que les races ont besoin de lumière, comme les plantes, pour se développer et grandir. C'est une des lois les plus admirables de la nature que la lumière est la grande génératrice des êtres ; et c'est pourquoi la première parole de Dieu au premier jour de la Création, n'était : "*Que la lumière soit*".

Tous les éléments qui devaient composer l'univers étaient alors créés. Dieu les avait tirés du néant par un simple acte de sa volonté. Mais ils existaient à l'état de chaos, mêlés et confondus dans l'immensité d'une nébuleuse inerte et sans vie. Des milliards de germes y sommeillaient dans l'ombre attendant qu'un rayon divin les fécondât.

Tout à coup, le Créateur fit entendre au milieu des espaces infinis cette mystérieuse parole : "*Que la lumière soit*". Et ce fluide merveilleux, dont la nature

est encore un mystère pour la science, s'enflamma soudainement ; et sur la masse illimitée de la matière en travail l'on vit germer la fleur de Vie. La lumière se révéla comme une chaleur et comme une force, et sous son action toute-puissante, s'organisèrent dans l'ordre et l'harmonie, au milieu de l'espace émerveillé, des milliards de mondes qui marchaient et vivaient.

Mais qu'ai-je besoin de vous démontrer la puissance de la lumière à vous, habitants du Manitoba et travailleurs du sol ? Vous savez cela mieux que moi, vous qui observez jour par jour le progrès de vos récoltes ; vous qui pourriez me dire peut-être combien il entre de rayons de soleil dans la formation d'un grain de blé.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, la lumière est encore plus nécessaire à l'homme qu'à la plante ; et comme il est à la fois esprit et matière, il lui faut une double lumière : lumière matérielle pour son corps, et lumière spirituelle pour son esprit. Cette lumière spirituelle, il la trouve dans l'instruction. C'est pourquoi vous dites d'un homme très instruit qu'il est très éclairé.

Si donc on veut qu'une race soit éclairée, et grandie à la lumière, il faut qu'elle ait sa place au soleil de la science ; je dis sa place, c'est-à-dire pas une place quelconque, mais celle qui convient à sa nature, à son caractère, à son langage, à ses croyances.

III

Mais la lumière suffit-elle à la croissance des plantes ?—Non, il faut que vous preniez le soin de les arroser, ou que le ciel leur envoie ses pluies bienfaisantes. Eh ! bien, l'homme ne peut vivre non plus sans eau, et son âme a soif de vérité, non seulement de vérité naturelle, mais aussi de vérité surnaturelle. Elle a besoin de s'abreuver aux ondes sacrées de la religion ; et c'est pourquoi l'Eglise lui verse au cours de sa vie terrestre les eaux du Baptême et celles de la Pénitence.

L'eau, si nécessaire à l'alimentation du corps, est ainsi le symbole des besoins surnaturels de l'âme et elle représente tout spécialement l'éducation religieuse, complément nécessaire à l'instruction profane.

Quand le peuple d'Israël, en route pour la terre Promise, poursuivait son voyage de quarante années à travers les déserts d'Arabie, c'était un homme de Dieu, Moïse, qui devait lui procurer les eaux vives nécessaires à son alimentation ; et quand les ruisseaux et les lacs faisaient défaut, l'homme de Dieu frappait les rochers et en faisait jaillir des sources d'eau pure. Or, un soir, les Hébreux campèrent aux bords d'un lac dont les eaux transparentes les invitaient à étancher leur soif ; mais quand ils en goûtèrent, ils découvrirent qu'elles étaient amères, et ils s'en plaignirent à Moïse.

L'homme de Dieu coupa alors une branche d'un

certain arbre que la Bible ne nomme pas, mais qui était peut-être un rejeton de l'arbre de vie que Dieu avait planté au milieu de l'Eden. Il jeta cette branche dans les eaux du lac, et elles devinrent immédiatement douces et agréables à boire.

Mesdames et Messieurs, nous avons tous à traverser un désert qui nous sépare de la véritable terre Promise, et c'est la mission spéciale des hommes de Dieu de veiller à ce que nos intelligences assoiffées du vrai savoir n'aillent pas se désaltérer à des sources impures.

Naguère encore, catholiques du Manitoba, vous étiez campés auprès d'une fontaine peu abondante mais limpide, où vos enfants pouvaient boire sans danger pour leur foi. Mais des compatriotes mal inspirés ont commis l'erreur de jeter dans cette fontaine des plantes amères.

Quel Moïse viendra maintenant corriger cette amertume et redonner à votre fontaine ses ondes douces et salutaires? Je l'ignore, et je suis prêt à reconnaître que les Moïse sont rares dans le monde politique; mais il ne faut pas désespérer. Ayons confiance et attendons le jour où justice sera faite, et où les ondes amères redeviendront douces. (*)

(*) N. B. — Les espérances que j'avais alors n'ont été qu'en partie réalisées, et les catholiques de Winnipeg cherchent encore en vain dans l'arène politique l'homme ou le parti qui pourra leur rendre justice complète.

IV

Elargissons maintenant la question, et demandons-nous s'il est bien nécessaire de faire une place à Dieu dans l'éducation de l'homme.

Vous le savez, Mesdames et Messieurs, il ne manque pas aujourd'hui de savants qui enseignent les doctrines matérialistes, et qui ont réussi à faire beaucoup d'adeptes. Ils ont chassé Dieu de l'enseignement officiel, et ils ont inauguré en France "l'école sans Dieu."

Heureusement pour notre ancienne mère-patrie l'enseignement libre est resté religieux à côté de celui de l'Etat ; mais il n'a pu remédier complètement au mal que déplorent aujourd'hui tous les esprits sans préjugés.

L'école sans Dieu a produit une génération de névrosés, d'anarchistes, de dynamitards, et de décadents, qui est loin de faire honneur à la France.

Non seulement les catholiques en sont affligés ; mais les indifférents en matière de religion en sont sérieusement alarmés pour peu qu'ils aiment leur pays et la vérité.

C'est à ce point que chaque jour on entend un homme d'Etat, un philosophe, un écrivain s'écrier : Avouons-le, notre science tant vantée est en pleine faillite. Notre Société est bien malade et il va falloir revenir à la religion.

C'est ainsi que parlait tout récemment Monsieur Brunetière, dans la *Revue des deux Mondes*. C'est ainsi

que Monsieur Jules Simon, qui a été si longtemps un ennemi du christianisme, a fini par confesser qu'il faut en revenir à Dieu.

C'est à ce point enfin qu'il s'est formé en France toute une école qu'on appelle les Pessimistes, et qui renferme les plus beaux talents et les plus brillants esprits.

Cette école ne croit pas. Elle ne peut plus croire; mais elle s'en afflige et elle en souffre si cruellement qu'elle voit tout en noir, qu'elle a perdu l'espérance, et qu'elle demande avec larmes qu'on lui rende les croyances d'autrefois.

Il en résulte une véritable réaction spiritualiste et religieuse qui met en échec les progrès du matérialisme.

D'où viennent ces tendances nouvelles? Elle viennent, Mesdames et Messieurs, de ces besoins surnaturels de l'âme que je vous signalais il y a un instant, et que les doctrines matérialistes ne peuvent pas satisfaire. Elles viennent de la conscience humaine qui finit toujours par surnager sur l'océan des utopies et des rêves.

Car l'homme a beau faire, il ne peut réussir à momifier son âme; et il a beau s'approprier toutes les conquêtes de la science, il finit toujours par crier aux savants avec Alfred de Musset:

" Tout est grand, tout est beau, mais on meurt dans votre air."

C'est une chose remarquable que ni la poésie, ni l'art, n'ont jamais été matérialistes. Le matérialisme.

en effet, conpe les ailes à l'imagination, et supprime violemment l'idéal.

Comment voulez-vous que l'on croie encore à l'idéal quand on est convaincu que l'homme n'est qu'un assemblage d'atomes que le hasard, ou certaine sélection naturelle a groupés et organisés, et qu'un autre hasard désorganisera et jettera dans le néant ? Pourquoi voulez-vous que l'homme lève les regards vers les cieux, s'il n'a rien qui le distingue des bêtes courbées vers la terre ?

Non seulement, le matérialisme dessèche le coeur, éteint l'imagination, ruine l'idéal ; mais il anéantit la vertu, et il détruit la morale.

Il fait de l'existence humaine une énigme impossible à résoudre, un rêve douloureux et sombre. Car si Dieu n'existe pas, qui donc vengera la justice si souvent outragée dans cette vie ?

Et toute cette Création dont nous ne pouvons trop admirer les merveilles, qui nous donnera la clef de ses mystères si l'on supprime Dieu ?

Ah ! si, au-delà de toutes les choses visibles et invisibles, au sommet de toutes les grandeurs mystérieuses que la Création nous révèle, au centre de tous les mondes en mouvement, vous placez la personne auguste d'un Dieu ; si, dans cet amoncellement illimité de matières en travail, vous mettez l'Esprit infini, c'est comme si vous allumiez un soleil au milieu de la nuit.

Mais si vous niez Dieu ou si vous l'ignorez, dans

quel abîme insondable d'ombre vous plongez l'humanité ! Quelle chute sans fin dans une nuit sans astres !

La Création n'est plus alors qu'un infini ténébreux qui n'a pas une lueur : et l'homme n'est qu'un atome obscur emporté vers le néant, dans un noir tourbillon.

Sa vie ne signifie plus rien. Elle n'a plus de raison d'être, et dans la fourmillère des organismes vivants la parole humaine est un cri qui n'a pas plus de sens que celui de l'aigle dans la nue, ou celui du hibou dans la nuit.

Moïse, Homère, Platon, Eschyle, Démosthène, Cicéron, saint Thomas d'Aquin, Dante, Shakespeare, Pascal, Bossuet ne sont plus que des voix harmonieuses qui ont parlé pour ne rien dire, et dont les accents n'ont pas plus d'importance en vérité que les aboiements de l'animal sans raison.

Car toute parole humaine est alors vide de sens, et tout oeil est aveugle, et toute oreille est fermée. Il n'y a plus de fous ni de sages, plus de bons ni de méchants, plus de vertus ni de vices.

Il n'y a ni bien ni mal. Caïn est aussi innocent qu'Abel.

Néron est égal à saint Pierre.

Judas semblable à Jésus.

Un positiviste, plus sincère et plus logique que les autres, l'a déclaré : "Les vertus et les crimes ne sont plus alors que des produits chimiques." Et dans l'innombrable multitude des atomes que le tourbillon

emporte à travers l'infini, l'homme n'est pas même un chiffre, un numéro.

La vie, la mort ; mots vides de sens. Les êtres, des formes sans nom, des apparences. Le droit, la justice, la vérité, la liberté : des mots, rien que des mots.

Le héros et le traître, le martyr et le bourreau, des monades qu'un hasard a fait rencontrer

L'amour, rien. La conscience, une illusion. L'autre vie, un rêve d'enfant.

Mais comment donc pourrait-on expliquer cette vie, s'il n'y en avait pas une autre ?

Victor Hugo, qui fut un trop grand poète pour devenir matérialiste, a dit un jour : "le lieu qu'on a le plus besoin d'aimer sur terre et de sentir vivant, c'est le tombeau."

Voulez-vous bien comprendre toute la vérité de cette parole ? Ecoutez les accents de ceux qui vont accompagner jusqu'au cimetière un être qui leur est cher : Au revoir ! A bientôt ! Attends-moi, dans peu de jours j'irai te rejoindre.

Voilà les cris que pousse alors l'amour. Est-ce que ces sentiments de la nature sont des mensonges ? Est-ce à la mort, ou à la vie, que l'on parle ainsi ?

L'être aimé qu'on veut rejoindre, est-ce ce corps qui tombe en pourriture et qui ne sera bientôt plus qu'un peu de poussière ?

Non, certes, c'est à l'âme que ces salutations pleines d'espoir s'adressent, et bien loin de tomber sans écho

dans la fosse où le mort est descendu, elles s'élèvent vers les demeures inconnues où l'âme s'est envolée.

Osez dire à l'amour en deuil qu'il a tort, et que sa foi n'est qu'une illusion.

Ah ! vous ne le direz pas, vous êtes croyants ; mais ceux qui ne veulent pas de Dieu, sent bien forcés d'en venir aux conséquences extrêmes que j'ai tirées de leur incrédulité ; et vous comprenez dès lors combien leurs doctrines sont désastreuses.

Vous comprenez dans quelles ruines et quelles ténèbres l'enseignement sans Dieu plongerait les peuples.

La conclusion qui s'impose c'est que l'enseignement religieux est indispensable dans l'intérêt de l'humanité toute entière.

V

Allons plus loin—Considérons la question au point de vue individuel, et demandons-nous d'où peut venir à l'individu cet enseignement religieux nécessaire.

Dans le siècle où nous vivons plus qu'à aucune autre époque, l'homme fait de grands efforts pour se débarrasser de ce qu'il appelle " l'au-delà. " Mais c'est en vain : il arrive toujours une époque dans son existence où l'étude de ce mystérieux inconnu devient pour lui un tourment.

Plus il en détourne sa pensée plus elle y revient ; et ce qu'il demande avant tout à la science moderne, c'est de lui démontrer qu'il n'y a pas d'autre vie.

Certes, la science moderne fait de son mieux pour arriver à cette démonstration ; mais pour peu qu'elle

soit de bonne foi, elle est bien forcée d'avouer de temps en temps qu'elle n'en sait rien.

Et le tourment subsiste. Il grandit à mesure que les années s'accroissent et que le terme de la vie approche.

Que ses espérances soient comblées ou qu'elles soient déçues, qu'il se dégoûte de l'existence ou qu'il s'y cramponne, l'homme voit inévitablement approcher le jour fatal du dernier départ pour le dernier voyage.

Tout lui dit que ce monde est un lieu d'exil, et que cette vie n'est qu'un commencement.

Mais où donc est la Patrie, si la terre est un exil ? Et quel est ce voyage qui commence à la tombe, et dont le terme est enveloppé d'insondables mystères ?

C'est la grande question, non pas du jour mais de tous les jours et de tous les âges. C'est la question qui absorbe toutes les autres, qui intéresse tous les hommes et qui est pour eux tous le grand mystère, s'ils n'ont pas recours à l'enseignement religieux pour le résoudre.

Car ceux qui sortent de ce monde n'y reviennent jamais pour nous apprendre ce qu'il y a par delà le tombeau ; et l'esprit humain a beau se vanter de ses conquêtes ; il n'a jamais pu arracher son secret à la mort. Il y a là des ténèbres que ses yeux et ses instruments d'optique sont impuissants à pénétrer.

Quand vous allez à la gare du chemin de fer accompagner un ami qui part pour l'Europe, vous lui dites adieu sans grande émotion, tout en songeant qu'une immense distance vous réparera bientôt.

Car s'il disparaît à vos yeux, il n'en est pas moins vivant, et vous pouvez l'accompagner par la pensée, pendant les jours qui suivent. Vous pouvez même indiquer sur votre carte avec plus ou moins de précision l'endroit où il se trouve.

Mais au jour du grand départ pour "l'au-delà", il n'en est plus de même. Vous ne le reverrez jamais celui auquel vous dites "adieu". L'océan qu'il va franchir est totalement inconnu aux géographes. Jamais âme qui vive n'a pu en dessiner la carte ; et des millions d'hommes qui l'ont traversé, aucun n'est jamais revenu nous raconter ses aventures.

*"Pourtant, que d'appels fous, longs et désespérés,
Nous poussons jour et nuit vers tous nos enterrés !
Quels flots de questions coulent avec nos larmes !
Mais toujours à travers ses plaintes, ses remords,
Ses prières, ses deuils, ses pleurs, et ses alarmes,
L'homme attend vainement la réponse des morts."*

Interrogez les savants qui prétendent tout savoir, et demandez-leur ce que devient l'homme après sa mort. Tous les vrais savants, ceux qui ont le respect de la vérité et le souci de leur réputation, vous répondront : "Nous n'en savons rien."

Ils l'ont pourtant bien étudiée cette nature humaine à laquelle ils appartiennent. Ils l'ont bien des fois disséqué, analysé, dissout ce corps matériel qui vivait hier, et qui est mort tout à coup.

Pendant qu'il vivait, ils en ont compté les pulsations et les souffles, les nerfs et les muscles, les cellules et les atomes ; et maintenant qu'il est mort, ils en ont

défait pièce à pièce toute l'admirable mécanique, espérant toujours y découvrir le principe qui le faisait vivre, le verbe qui le faisait parler, l'esprit qui pensait en lui.

Vains efforts. La matière transformée, volatilisée, débris, atôme, gaz, est restée muette. Ni le scalpel, ni la cornue n'ont pu lui arracher son secret, et le livre de vie est resté scellé.

Sans doute, les savants pourront vous décrire le travail de décomposition du corps. Ils vous diront que les éléments qui le composent entrent en fermentation, se dissolvent et se volatilisent selon les lois chimiques. Ils vous diront que les gaz, les acides et les sels qui s'en dégagent rentrent dans le tourbillon vital, et vont former d'autres corps, bruts ou organisés.

Mais l'âme, que devient-elle ? Aucun d'eux ne pourra vous le dire.

Et pourquoi la science est-elle impuissante à résoudre ce grand problème ? Parce que la science humaine ne connaît que la nature, et que ce problème est en dehors et au-dessus de la nature.

N'y a-t-il donc absolument personne qui puisse nous apprendre les mystères de "l'au-delà" ? N'y a-t-il vraiment aucun Christophe Colomb qui ait traversé l'immensurable océan, qui sépare la terre du ciel, et qui en soit revenu pour nous apprendre la route ?

Oui, Mesdames et Messieurs, ce Colomb a existé. Il est un homme qui est descendu du ciel en terre, qui a vécu parmi les hommes, qui a traversé la nuit du tombeau, qui en est sorti vivant, et qui est remonté

au ciel après nous avoir enseigné par quel chemin nous pouvons le suivre.

Male cet homme était Dieu, et c'est de lui que nous est venue la science de " l'au-deià ", qu'un Dieu seul pouvait enseigner à l'humanité.

Nonseulement, il s'est fait personnellement le professeur du genre humain, mais il s'est choisi des successeurs, et il a fondé une chaire qui transmettra ses enseignements à la terre, pendant les siècles des siècles.

C'est là qu'il faut aller chercher cet enseignement religieux sans lequel l'homme ne peut rien connaître de ses immortelles destinées.

Toutes les autres chaires, si savantes et si brillantes que vous puissiez les supposer, ne peuvent suppléer à celle-là, et ne pourront jamais lui être comparées, ni en gloire, ni en durée.

Il y a, Mesdames et Messieurs, parmi les grands bois de la Chine un arbre gigantesque qu'on appelle " l'arbre de l'Empereur ", et dont le principal caractère est de s'élever toujours au-dessus des hautes futaies qui l'entourent. Et quand il les domine, son feuillage prend la forme d'une couronne pour affirmer son empire, et pour les abriter en même temps de son ombre.

L'enseignement de Jésus-Christ ressemble à cet arbre impérial. Vainement les autres chaires dressent à ses côtés leurs têtes orgueilleuses et s'efforcent de le jeter dans l'ombre, il poursuit sans cesse sa croissance merveilleuse et dominatrice; il s'élève, il s'illumine,

il grandit avec les siècles, et toujours sa cime victorieuse transformée en couronne répand autour de lui son influence bienfaisante.

DISCOURS

PRONONCE A L'INAUOURATION DU MONUMENT CHAMPLAIN

I

M. le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est un cri d'admiration qui monte spontanément de mon cœur à mes lèvres, en présence du spectacle qui se déroule sous mes yeux.

Qu'elle est grande et qu'elle est belle cette manifestation patriotique et nationale !

C'est vraiment l'âme de tout un peuple que je sens frémir et vibrer dans cet auditoire exceptionnel qui m'entoure, et le difficile pour moi n'est pas de trouver dans mon cœur des sentiments qui soient en harmonie avec les circonstances, c'est de leur donner une expression qui puisse rendre toute la vivacité et toute la profondeur de l'émotion de tous.

Messieurs, s'il y a dans cette fin de siècle des spectacles affligeants pour les âmes d'élite; si les merveilles du progrès matériel nous dérobent trop souvent les glorieuses perspectives du monde idéal, il est d'autres spectacles qui nous consolent et nous relèvent; et celui dont nous sommes aujourd'hui les té-

moins est bien de nature à réjouir notre fierté d'homme et notre orgueil patriotique.

Je regarde autour de moi, et mes yeux sont ravis du tableau pittoresque où se fondent dans un harmonieux contraste les hommes et les choses du présent et du passé, les beautés de la terre et les clartés du ciel.

J'écoute, et j'entends un concert de voix éloquentes parlant des langues différentes, mais partageant les mêmes émotions, exprimant les mêmes sentiments, et célébrant la même gloire.

Angleterre, France, Canada, est-ce bien vous qui venez aujourd'hui acclamer à l'enl la gloire d'un passé qui semblait oublié?

Oui, messieurs, ce ne sont pas seulement des individus mais des nations qui se joignent à nous en ce jour, et qui mêlent leurs voix aux nôtres. L'Angleterre est ici représentée par son vice-roi, et ce sont les hommages d'un grand peuple qu'il est venu déposer aux pieds d'un de nos grands hommes.

La France est ici, tressaillant comme nous au souffle magnétique du patriotisme; et, non seulement, son représentant officiel s'est fait l'écho des sentiments français dans le langage vivant et charmeur de sa race; non seulement, ses artistes ont exprimé dans le marbre et le bronze l'admiration de leur patrie pour notre héros: mais les pierres elles-mêmes — les pierres de France — se sont mises en mouvement, elles ont traversé les mers, et elles chantent maintenant sur le rocher de Québec la gloire impérissable de Samuel de Champlain.

II

Ne nous étonnons pas, messeieurs, des proportions exceptionnelles de cette manifestation. Elle a un caractère quasi surnaturel que je vais vous montrer, et elle reproduit l'un des phénomènes les plus merveilleux de la vie des peuples.

Sans doute, nous sommes tous de ceux qui croient que l'homme ne meurt pas tout entier, et que la résurrection et l'immortalité sont promises à tous.

Mais il est des hommes d'élite auxquels l'humanité décerne une autre immortalité, même sur cette terre, et qu'elle ressuscite pour les combler d'honneur.

Voilà l'étrange phénomène de la vie des nations auquel nous assistons, et que j'ai appelé quasi surnaturel.

C'est une résurrection, la résurrection de votre grand ancêtre, père de notre nationalité ! C'est sa victoire définitive sur la mort. C'est la glorification de son œuvre. C'est l'apothéose d'un homme personnifiant toute une race, et recevant de la patrie la couronne de l'immortalité !

Messieurs, la vie et la gloire humaines sont deux manifestations de Dieu sur la terre. Elles sont les deux grandes visiteuses qui en font sans cesse le tour, et dont les appels font sortir les uns du néant, et les autres de l'oubli. Mais les appels de la gloire s'adressent plutôt aux morts qu'aux vivants, et il y a souvent des siècles que ceux-là dorment oubliés au fond de

leurs tombeaux, devenus introuvables, quand la gloire les réveille et leur communique une vie nouvelle qui n'aura plus de fin.

On s'étonne que l'on n'ait pu trouver ni le tombeau ni les cendres de Champlain. C'est que ce tombeau a dû voler en éclats aux appels de la gloire, et que le mort en est sorti glorieux.

Pendant plus de deux siècles, il a dormi dans cette terre qu'il a tant aimée ; mais ce long sommeil n'était pas le travail de la destruction et de l'anéantissement. C'était l'incubation de la gloire. C'était la germination de cette semence d'immortalité qui fait les morts si grands que les tombes ne peuvent plus les contenir, et qui les fait surgir tout rayonnants de l'ombre, dans des attitudes d'apothéose.

III

Et maintenant c'est lui qui nous apparaît ressuscité sur ce rocher, témoin de ses travaux et de ses épreuves à l'endroit même où il bâtit le premier fort Saint-Louis—symbole de la puissance française en Amérique, sur cette montagne où il a peiné vingt-cinq ans, où il a souffert, où il est mort, qui a été son Calvaire, et qui devient aujourd'hui son Thabor !

Ne le reconnaissez-vous pas dans l'attitude que l'artiste lui a donnée ? Regardez-le : Ce n'est pas l'homme qui se repose, c'est l'homme qui marche en avant ; il pose solidement son pied droit sur le rocher dont il prend possession et qui sera le siège de sa vice-royauté.

Il ne regarde pas en bas, ni auprès de lui; il regarde au loin, la tête perdue dans les étoiles, et comme jadis, il voit l'avenir quand la plupart des hommes qui l'entouraient ne voyaient que le présent. D'un geste à la fois large et modeste, il se découvre et salue. Mais à qui donc s'adresse ce salut? Ce n'est pas à la vieille France tant aimée, car il lui a dit un éternel adieu. C'est à la terre dont il prend possession et qu'il regarde comme une terre Promise. C'est à la Nouvelle-France dont il aperçoit déjà les grandeurs et les beautés futures dans l'éteudue de ses vastes horizons. C'est à la postérité, c'est à nous tous, messieurs, que ce noble salut s'adresse. Et si ce bronze prenait la parole en ce moment, il s'écrierait sans doute: O Québec! ma fille, que je retrouve si grande et si belle, je te salue et je te remercie; car c'est toi qui fais ma gloire; c'est l'éclat de la fille qui rejaillit sur le père!

O postérité! O mon peuple! c'est à toi de me juger; me voici devant ton tribunal et je me découvre en attendant ton jugement. Dis, si j'ai bien mérité de la patrie et si je suis digne des honneurs qu'on me décerne.

IV

Messieurs, la sentence que Champlain sollicite, elle est prononcée aujourd'hui dans les assises les plus solennelles que puisse tenir un peuple. Vous venez de l'entendre tomber des lèvres de ses juges les plus autorisés, et ce sera le verdict de tous que Champlain a été vraiment un grand homme.

L'attribut caractéristique de la grandeur est de créer, c'est-à-dire de tirer l'être du néant. Or celui qui fonde est un créateur. Mais sa grandeur dépend de la mission qu'il a remplie et des proportions de sa fondation.

L'oeuvre de Champlain nous reporte à l'une des époques les plus glorieuses de l'histoire des races latines, et surtout de la France.

Le 17^{ème} siècle commençait. Henri IV le Grand régnait, et le Roi-Soleil allait bientôt paraître. Corneille était né, Bossuet, Pascal, Racine, Molière allaient bientôt faire entendre des paroles que le monde ne se lasserait pas d'applaudir, et qui feraient de la langue française le verbe du monde civilisé!

L'heure était venue pour la France d'obéir à la force d'expansion de son génie, et de porter en Amérique le flambeau de la civilisation, et, c'est Samuel de Champlain qu'elle appela définitivement à remplir cette mission.

C'était la plus grande que la Providence des nations pût confier à un homme. Il allait être l'ambassadeur des nations civilisées auprès de la sauvagerie, et le continuateur en Amérique des *gesta Dei per Francos*. Que dis-je, il allait être l'ambassadeur du ciel dans une terre payenne, pour lui faire connaître l'Évangile et la convertir au Christianisme. Les écrits de Champlain témoignent qu'il comprenait ainsi sa mission.

Mais ce n'est pas tout d'avoir une haute mission

L'Histoire est remplie de ces grandes vocations incomprises ou trahies.

Champlain ne fut pas de ces élus infidèles; il accepta son rôle, et il en accomplit les obscurs et pénibles travaux. Il comprit que toute grande oeuvre ne réussit que par le sacrifice, et il se sacrifia tout entier.

Ses légitimes aspirations d'avenir en France, son bonheur domestique, ses biens de famille, les affections, les joies, les douceurs du pays natal, il abandonna tout. Il donna sa vie; il se donna lui-même avec le désintéressement d'un apôtre, avec la générosité et la patience d'un martyr.

Il voua à sa patrie d'adoption un véritable culte. Elle devint en quelque sorte son épouse, remplaçant celle qu'il avait dû quitter en France, et il lui garda jusqu'à la mort un attachement et une fidélité inébranlables.

C'est ainsi qu'il est vraiment devenu notre père, et que nous sommes bien sa postérité.

V

Champlain n'était pas un soldat de fortune, un aventurier, un rêveur. C'était un homme d'action.

Pas de discours à grand effet, pas de phrases, mais des actes. Pas de ces actions d'éclat qui impriment une secousse à l'opinion publique, qui l'absorbent, et dont l'auteur se fait un piédestal pour briller aux yeux de tous. Non, mais des actes simples, obscurs, sur un théâtre ignoré. Des gestes sans attitude, sans pose,

héroïques au fond, mais sans témoins, qui produiront de grandes choses, sans bruit.

Et quel était le mobile de ses actes ? Était-ce le désir de s'enrichir, et de faire un brillant avenir à sa famille ? Evidemment non, il n'y avait pas de mines d'or au confluent du St-Laurent et de la rivière St-Charles, et le premier sacrifice que sa mission lui imposait était celui de sa fortune et de son bonheur domestique.

Révait-il de renouveler ici les exploits et les conquêtes de Fernand Cortez au Mexique, et de Pizarre au Pérou ? Non, il ne nourrissait pas de telles ambitions; il ne recherchait ni la gloire des armes ni les satisfactions du pouvoir. Son rêve était plus modeste. Que dis-je, modeste ? Ah ! non, messieurs, il n'était pas modeste, si nous considérons la fin suprême de ses aspirations. Car ce qu'il rêvait de fonder sur les bords du Saint-Laurent, ce n'était rien de moins qu'une France nouvelle.

Faire une France, et lui donner les dimensions de l'Europe entière ! Y songez-vous, messieurs ? Quel rêve de géant ! Quelle entreprise de demi-dieu ! Faire en Amérique un double de cette merveille qui était alors la nation reine de l'Europe ! Reproduire au bord de notre grand fleuve ce chef-d'œuvre que les races franque et celtique avaient pris des siècles à édifier !

Donner une fille à cette reine-mère, dans ce 17^e siècle qui marquait l'apogée de sa gloire et de sa puissance ! N'était-ce pas une œuvre surhumaine ?

Oui, certes, et cependant si le rêve sublime du grand homme n'a pas été complètement réalisé, ce ne fut pas sa faute, mais celle de la France des deux derniers siècles qui ne comprit pas la grandeur de l'œuvre, qui ne devina pas l'avenir, et qui négligea de remplir, vis-à-vis de sa fille d'Amérique, les grands devoirs de sa glorieuse maternité. Mais la faute de la mère ne doit rejaillir ni sur le père ni sur la fille. Elle ne doit pas rabaisser l'œuvre de Champlain, ni obscurcir la gloire de sa conception grandiose. Telle qu'elle est d'ailleurs, son humble fille n'est pas, il me semble, sans grandeur ni beauté, et ce n'est pas dans un jour comme celui-ci qu'on osera dire qu'elle n'est pas digne d'admiration.

VI

Sans doute, tout le mérite n'en revient pas à Champlain. Mais il en a jeté les fondations avec la conscience et la détermination de bâtir pour l'avenir.

Un foyer, une église, une forteresse, sont les grains de sénevé qui produisent les patries, et c'est lui qui les sema aux bords de notre grand fleuve.

Voilà le fondement de sa grandeur ; et elle a reçu son complément obligé dans les épreuves qui ont assailli sa vie — un homme n'étant pas vraiment grand sans avoir souffert.

Champlain a connu, en effet, tous les genres d'épreuves. — les contradictions dans ses projets — le dénûment et les privations — les dénigrement de l'envie,

les amertumes de la défaite et de l'abandon — l'immense douleur de voir sa fondation pendant deux années au pouvoir de l'étranger — et enfin la suprême affliction de mourir sans pouvoir compléter son œuvre et en assurer l'avenir.

Voilà surtout le glaive qui dut percer son cœur à ses derniers moments.

On était arrivé aux derniers jours de décembre 1635, les jours les plus courts de l'année. Sur le promontoire alors couvert de neige, le soleil se montrait à peine, rasant l'horizon et ne jetant qu'une lueur pâle et fugitive aux fenêtres de la pauvre habitation où le fondateur de Québec agonisait. Hélas ! sur l'ombre grandissante des soirs d'hiver, l'ombre éternelle descendait lentement.

Champlain vit venir la mort, et ce fut le grand déchirement de son cœur de rompre tous les liens qui l'attachaient à la terre, et de dire adieu à la vie et à ceux qui lui étaient chers, à la vieille France qu'il ne reverrait plus, et surtout à sa chère Nouvelle-France dont les futures destinées lui causaient tant d'anxiété.

Mais il était un grand chrétien ; et le joyeux carillon des cloches de Noël annonçant la venue du Messie lui apporta de douces consolations. C'était le jour où le Ciel promet la paix aux hommes de bonne volonté, et toute sa vie n'avait-elle pas prouvé sa bonne volonté ? C'était le jour où son Dieu qu'il avait aimé et servi fidèlement, descendait sur terre : ne venait-il pas recevoir son œuvre comme un patron reçoit l'ouvrage de son ouvrier, et lui payer son salaire ?

Tels furent vraisemblablement les sentiments dans lesquels Champlain quitta la terre, le jour de Noël 1635.

Messieurs, parmi les astres qui brillent sur nos têtes, il en est peu qui soient sans taches et les astronomes n'en exemptent pas même le soleil.

Or, il en est de même au firmament de la gloire, et les grands hommes immaculés sont bien rares.

Mais Champlain est un de ces rarissimes diamants dont la pureté est entière. Dans sa vie privée comme dans sa vie publique il brille de toutes les vertus.

Il a écrit qu'il venait au Canada pour y faire fleurir le lis ; or il était lui-même un lis immaculé qu'on a vu fleurir sous tous les climats. C'est cette pureté du fondateur qui a mérité à son œuvre la vitalité au milieu de toutes les tempêtes qui l'ont assailli, et qui nous la montrent encore pleine de force et de promesses.

O Fondateur de Québec, sois fier de ton œuvre, et contemple ta ville avec admiration. Elle est la plus belle du continent américain ! Elle est la bien-aimée, la glorieuse, l'inoubliable ! Et lorsque, saluant l'étranger du haut de ton piédestal : tu lui crieras : Vive Québec ! la vieille cité te répondra : Vive Champlain !

Impassible désormais sous le manteau de bronze que l'art français a jeté sur tes épaules, affranchi des morsures du temps et de la mort, tu vivras aussi longtemps que cette terre, contemplant, dans les jours de

soleil et les nuits étoilées, le merveilleux paysage que tu aimais tant jadis, et regardant circuler à tes pieds les nombreuses générations qui t'appelleront leur père.

Ici dans les grands jours de fête nationale, les foules viendront déployer leurs bannières, et pousser vers toi cette universelle acclamation : Gloire à Samuel de Champlain !

Quant à nous, Messieurs, restons fidèles à la mémoire des ancêtres, et attachons-nous toujours davantage à ce sol sacré qui a été le berceau de nos vertus primitives et de nos gloires, qui a été arrosé du sang de nos héros et de nos martyrs, et dans les plis duquel dorment tant d'illustres aïeux.

Rappelons-nous l'antique légende d'Antée qui, terrassé par Hercule, recouvrait des forces nouvelles chaque fois qu'il touchait le sol, et qu'Hercule ne put vaincre qu'en le tenant suspendu dans l'air. Ne nous laissons jamais détacher du sol de la patrie par le colosse Hercule qui nous avoisine, et nous y puiserons, comme les grands chênes de nos forêts, un élixir de vie et d'immortalité.

LE DISCOURS D'UNE HUITRE

FAIT A UN SOUPER D'HUITRES DONNÉ PAR L'UNIVERSITÉ
LAVAL A SES ÉLÈVES ET PROFESSEURS.

MESSIEURS LES ÉLÈVES,

Vous voulez absolument que je vous adresse la parole. Or, j'ai passé la journée entière sur le banc de la Cour de Circuit, et ce travail abrutissant ne met pas en veine d'éloquence.

Mais vous confondez peut-être ce banc-là avec un banc d'huitres, et vous y avez vu sans doute un amoncellement d'écailles vides que les avocats y distribuaient entre leurs clients.

Si vous en concluez que ce rapprochement va me donner de la verve vous vous trompez. Mais il me suggère une idée, c'est de faire parler une huitre à ma place.

Ne m'objectez pas que l'huitre est muette : car je vous répondrai que les muets parlent par signes, et qu'en réalité tout parle dans la nature. Tous les êtres ont une voix, un langage ; et si nous ne les entendons pas, c'est que nous ne les écoutons pas.

Je vous prie donc de bien écouter le petit discours que va vous adresser la superbe Bonctouche que

Mgr. le Recteur vient d'ouvrir. C'est sa spécialité d'ouvrir les mollusques avec la même habileté qu'il ouvre les intelligences.

" Messieurs les élèves, " dit l'huitre.

" Avant de venir sur votre table pour satisfaire votre faim, en remplissant la mienne, (la fin d'une huitre), j'ai passé plusieurs années au fond de la mer, dans la solitude et l'obscurité. C'est là que je me suis ornée et développée.

" Au-dessus de moi, il y avait souvent des orages et des tempêtes, mais je n'en étais pas troublée et je poursuivais dans le calme mon travail de formation.

" Eh bien ! messieurs, faites comme moi : Sortez le moins possible de votre paisible retraite. Ne vous laissez pas troubler par les bruits du dehors, ni par les orages intérieurs. C'est dans le calme de l'étude et dans la paix de la conscience, au sein de la solitude où le monde vous ignore, que vous vous formerez selon les desseins de Dieu sur vous.

" Vous remarquerez sans doute que ma formation et mon perfectionnement ont été surtout intérieurs.

" J'ai gardé l'écorce très rude : et pour de bonnes raisons, mais ceux d'entre vous qui sont des gourmets vous diront que je suis devenue un mets très délicat, agréable au goût et substantiel. Vous pouvez constater que j'ai confectionné moi-même une jolie coupe en nacre polie, dans laquelle je me sers moi-même et que je sacrifie pour votre plaisir.

" Eh bien ! soignez comme moi la formation intérieure avant tout. C'est la plus importante.

“Mais remarquez que votre écorce ne doit pas être ri-
de, épaisse, comme la miennne, parce que vous vivrez
dans un milieu tout différent.

“Quand l’océan au fond duquel j’ai vécu était profon-
dément troublé, j’avais à me protéger contre les choc-
rudes au milieu des calloux et des mollusques, et j’é-
tais forcée de garder mon écorce épaisse et dure.

“ Mais vous qui vivez au milieu d’hommes civilisés
vous devez polir même votre extérieur. Vous devez
acquérir non seulement les connaissances que donne
l’instruction, et les vertus qu’enseigne la religion, mais
aussi les perfectionnements extérieurs que donnent la
bonne éducation et le savoir-vivre.

“ Voyez, par exemple, ce que je fais moi-même quel-
que fois.

“ Non seulement, je travaille à me rendre utile et
agréable à l’homme : mais je lui fabrique des bijoux
qu’il ne pourrait pas confectionner lui-même, des per-
les précieuses. Je cultive ainsi le beau, à ma façon.

“ Imitiez-moi. N’étudiez pas seulement les sciences,
ou les professions auxquelles vous vous destinez, cul-
tivez aussi les beaux-arts.

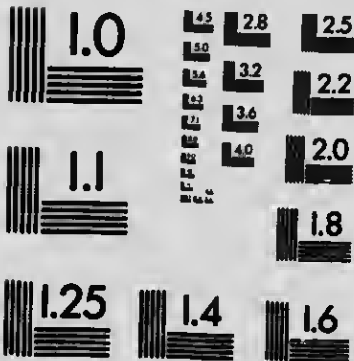
“ Vous avez pour cela des avantages que je ne pos-
sède pas.

“ Ainsi, par exemple, j’appartiens à cette espèce
d’êtres vivants que les savants appellent *acéphales*, c’est
à dire *sans têtes*. Je sais qu’il y a des hommes, même
des savants, qui me ressemblent sous ce rapport, mais
vous n’êtes pas de ceux-là; vous avez chacun une tête



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

“ Eh bien ! cette tête il faut la meubler, l'orner ; car si vous la laissez vide, elle ne vous fera pas honneur.

“ Vous avez aussi une langue que je n'ai pas. Apprenez à vous en servir. C'est un grand art que celui de la parole, et il me semble que vous ne le cultivez pas assez.

“ Si vous allez jamais en Italie, on jugera de votre intelligence par votre parole. *Al parlar il cervello*, disent les Romains. Et l'on juge ainsi dans tous les pays civilisés.

“ Enfin, je vis peu d'années; mais au bout de quatre ans, ma croissance est complète. J'ai acquis alors la perfection . . . de l'huitre, et je me sacrifie pour le plaisir de votre palais, et la satisfaction de votre appétit.

“ Vous vivrez bien plus longtemps que moi, mais si vous considérez tout ce qu'il vous faut acquérir de connaissances vous comprendrez que vous n'avez pas de temps à perdre, et quand vous aurez passé quatre années dans cette université, faites en sorte qu'on dise de vous : ce sont de vraies perles. Pour cela, travaillez arduement. Ne vous amusez pas trop, et soyez sobres. Moi, je ne bois jamais que de l'eau salée. C'est hygiénique, et ça coûte moins cher que le cognac.

“ Votre vie, plus longue que la mienne, sera cependant bien courte: et, si vous voulez en faire un bon emploi, ayez constamment devant les yeux cet axiome des Latins: *Ars longa, vita brevis*.

DISCOURS

AU BANQUET DONNÉ A SIR JAMES LEMOINE

MESSIEURS,

Le nouveau chevalier que nous fêtons ce soir n'est pas ce qu'un vain peuple pense, et ce que j'ai pensé moi-même, avant de le bien connaître.

Au premier abord, je me suis dit : c'est un homme excellent, érudit, un causeur intéressant ; mais il est flegmatique et froid.

Quand je l'ai mieux connu, j'ai dû confesser que je m'étais trompé.

Sir James LeMoine est un cœur chaud, un passionné. C'est le feu sous la cendre .

Vous riez ; et vous ne croirez pas la confidence que je vais vous faire, quoique rien ne soit plus vrai : Sir James LeMoine a une maîtresse, mais une maîtresse légitime, et dont lady LeMoine n'est pas du tout jalouse.

C'est la vieille cité de Champlain qu'il adore, et il a passé sa vie à parler d'elle, à vanter ses beautés, à raconter ses histoires héroïques et romanesques, et à célébrer sa gloire.

Sir James n'est pas seulement *Québecophile*, il est

Québecomane. C'est une manie douce et charmante que les anciens désigneraient probablement sous le nom de patriotisme.

Cet amour de notre ami compte un demi-siècle de fidélité et d'attentions. Il en est aujourd'hui récompensé ; car c'est le lustre de celle qu'il aime qui rejailit sur lui et qui fait briller son mérite.

On peut dire que s'il n'a pas fait connaître au monde entier les charmes de sa vieille et toujours jeune idole, ce n'est pas sa faute.

Pendant des années et des années, il s'est identifié avec notre glorieuse ville : et, plein d'amour pour elle seule, il s'est imposé un travail de moine qu'il est, déchiffrant les vieux manuscrits, feuilletant les archives poudreuses et les vieilles gazettes, interrogeant les historiens et les annalistes, compilant et collectionnant avec passion, pour remettre sous les yeux de ses contemporains le merveilleux passé de cette cité, tant chérie par nos pères.

Tous ses volumes, qui sont nombreux, tendent vers ce but noble, généreux et patriotique.

Oh ! Sans doute il ne faut pas chercher la perfection littéraire dans les ouvrages de notre ami ; et si je disais que son style a la correction des classiques, le mouvement et le coloris des romantiques, il serait le premier à douter de ma sincérité.

Sans doute, il n'écrit pas l'histoire dans le style élégant et fleuri de notre abbé Casgrain.

Il ne possède pas l'art de pincer les cordes de la lyre comme Fréchette et Lemay.

Il n'a pas comme notre journaliste anglais, Geo. Stewart, la verve endiablée des meilleurs humoristes, et l'esprit pétillant et mousseux d'un vin de Champagne.

Mais il a l'inecontestable mérite d'avoir aimé passionnément sa patrie, d'avoir travaillé toute sa vie à la glorifier, aux yeux de ses compatriotes et des étrangers, d'avoir su écrire et parler le double verbe qui distingue notre pays des autres, et d'avoir été dans notre société une personnification vivante de l'union des deux races.

Du reste, pour constater son mérite littéraire, il me suffira de signaler le fait qu'il a des envieux, des jaloux qui le critiquent à outrance. Il n'y a pas de meilleure sanction à la gloire de l'écrivain que la persécution des zôiles grincheux.

En décorant Sir James LeMoine, notre gracieuse Souveraine a donc honoré un digne représentant de notre double littérature, anglaise et française; et c'est pourquoi il consent après avoir bu à la santé de notre hôte—de vous proposer la santé de la littérature canadienne.

Certes, je ne vous raconterai pas son histoire. Si courte qu'elle soit, elle serait trop longue à cette heure et en ce lieu. Les œuvres qui la composent ne sont pas nombreuses d'ailleurs, et leur éclat est modeste.

C'est une petite personne qui ne manque cependant ni d'attraits, ni de physionomie, qui est jeune encore, et qui grandira, "quoiqu'elle ne soit pas espagnole."

Ses promesses d'avenir sont à la fois dans ce qu'elle a déjà produit, et dans sa noble origine ; car elle a pour mères les deux littératures de France et d'Angleterre.

Pourquoi ses progrès ne sont-ils pas plus rapides ? Je pourrais facilement vous en assigner les causes multiples. Mais je me contenterai de vous signaler franchement la principale.

C'est la politique qui la tue. Nos journaux littéraires et nos revues meurent tous, les uns après les autres, faute d'abonnés, tandis que les journaux politiques arrivent à une circulation de quinze, vingt, et trente mille lecteurs.

Disons de plus que les charmes de la carrière littéraire ne sont pas des plus séduisants. Ils ne valent pas même ceux de la vie politique, ce qui n'est pas peu dire.

Vous vous imaginez, sans doute, qu'on y vit en paix, qu'on s'y repose tranquillement sur ses lauriers comme les libéraux se reposent aujourd'hui sur le leur ! (sir Wilfrid).

Vous croyez que dans ce qu'on appelle la république des lettres, les querelles, les jalousies, les critiques haineuses sont inconnues ; qu'il y a parmi nous une noble émulation à vanter nos confrères, ou plutôt nos frères ?

Erreur profonde. Messieurs ; nous sommes des frères comme Caïn et Abel, comme Romulus et Rémus, comme Étéocle et Polynice, comme... les rouges et les bleus !

Mais au moins, me direz-vous, c'est une carrière lucrative?

Oh! pour ça, oui, c'est même ce qui nuit à notre avancement. Une fois millionnaires, nous cessons de travailler!

Jusqu'ici, il n'y avait que les honneurs qui nous manquaient; mais les voilà qui arrivent. Ils viennent lentement, mais ils viennent!

Voyez Sir James. Il n'a travaillé que cinquante ans pour les obtenir!

Ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est qu'enfin le nouveau décoré porte un nom français. Jusqu'à présent, il n'y avait dans le domaine littéraire et scientifique que des Canadiens-Anglais auxquels on conférait des distinctions honorifiques.

Sir James servira de transition d'une race à l'autre. C'est par lui qu'on aura appris en Angleterre qu'il y a ici une littérature française, et dans un autre demi-siècle, quelqu'un de nos descendants recevra le même honneur! Messieurs, je vous propose de boire à la littérature canadienne.

DISCOURS

PRONONCÉ AU JUBILÉ PROFESSIONNEL DE SIR L. N.
CASALTY, DE L'HON. JUDGE PLAMONDON ET DE M.
JACQUES MALOUIN.

MESSIEURS,

Dans le discours qu'il vient de prononcer, l'honorable juge-en-chef a appelé "*noces d'or*", le jubilé professionnel que nous célébrons dans ce banquet.

Je ne sais pas si cette expression est absolument correcte ; mais elle me paraît excellente et bien trouvée. Car embrasser une profession, c'est l'épouser.

On peut bien embrasser une femme sans l'épouser, mais non une profession.

Naturellement, il en est de ces noces comme des autres : les modèles à imiter sont les époux fidèles, ceux qui gardent la fidélité, jusqu'à la fin, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; et la chose n'est pas sans mérite.

Car dans ce mariage-là, comme dans l'autre, il y a des désillusions, et, quand ces désillusions arrivent, on voit des conjoints qui faiblissent, et qui cherchent ailleurs des consolations.

Les uns se placent dans ce casier d'automates qu'on

appelle le service civil, pour le distinguer du service domestique.

D'autres s'engagent, ou, pour parler comme eux, se lancent dans ce qu'ils appellent *les affaires*, c-à-d l'argent des autres. Ils réussissent quelquefois, quand ils peuvent inventer un bon spécifique, comme le *quick-cure*, par exemple, ou découvrir quelques terrains miniers, dans des régions inaccessibles, dont eux seuls connaissent l'inappréciable valeur. Lorsqu'ils sont habiles à trouver des actionnaires, et à se faire des créanciers, on les appelle des *brasseurs d'affaires*.

N'allez pas croire au moins que je veuille attaquer ici la *brasserie de Beauport*, dont je vois plusieurs actionnaires à cette table. Car ce n'est pas une mine, quel qu'en disent ceux qui ont des actions à vendre.

Tout au plus, pourrais-je dire, à titre de réclame, que c'est un spécifique contre l'anémie, un tonique.

D'autres avocats, enfin, deviennent des bigames : c'est-à-dire que sans divorcer avec la profession ils épousent la politique.

Il va sans dire que l'épouse No 1 est plus ou moins négligée et souffre. Mais la politique est la plus inconstante de toutes les femmes, et tantôt ils s'en dégoutent, tantôt elle les abandonne, et les renvoie à leurs premières amours.

C'est précisément l'un ou l'autre sort qui est arrivé aux trois illustres avocats que nous fêtons ce soir.

Tous trois ont jadis fait l'essai de ce double ménage, mais ils sont heureusement revenus à la monogamie.

Ont-ils volontairement renoncé à la politique ? Ou les a-t-elle abandonnés ? Je l'ignore, mais vous savez que les deux aventures arrivent.

Quelquefois même, la politique repousse tout-à-fait ceux qui lui font la cour. Ainsi, vous savez tous que moi aussi j'ai flirté jadis avec elle, et que je m'imaginai avoir un certain succès.

Mais quand vint le moment où la *flirtation* doit changer de nom, le moment du *oui* final, ou fatal, la politique m'a répondu : Non, tu as déjà deux femmes, Thémis et la Muse, c'est assez ! C'était même trop.

Mes trois confrères ont été plus heureux, ou moins heureux que moi, et ils ont été agréés par dame Politique, au moins pendant quelque temps.

Mais l'erreur n'a pas été longue, et ils sont bientôt revenus à leur première épouse, la belle et noble profession qui est la nôtre.

Depuis cette époque, déjà lointaine, ils ne l'ont plus quittée, et leur fidélité a reçu sa récompense. Car ils ont obtenu de grands succès et fourni une belle carrière.

Tous trois étaient remarquablement donés, et ils le sont encore, mais il est curieux de voir combien leurs dons étaient différents.

L'un avait une haute intelligence de juriste, servie par un travail opiniâtre, une âme ardente, une ambition généreuse, une conscience inflexible, et une énergie indomptable. Sa devise paraissait être : quand on veut on peut ; or il se disait : 'je veux arriver au sommet', et il y est arrivé.

L'autre avait un esprit brillant, vif et enjoué, une parole facile, une plume alerte, et une verve éblouissante. On cite souvent ses bons mots, ses fines réparties; et l'on garde le souvenir des succès éclatants qu'il a obtenus devant la cour du Banc de la Reine (juridiction criminelle).

Le troisième avait un jugement calme et droit, un grand sens juridique, une aversion prononcée pour la chicane, et un grand air de gentilhomme d'autrefois. Plutôt timide que téméraire, plus modeste que de raison, consciencieux jusqu'au scrupule, il a exercé sa profession honorablement, sans rechercher le bruit, et il est arrivé au premier rang parmi les plus dignes disciples de Thémis, pendant que ses deux confrères étaient appelés aux honneurs de la magistrature.

Voilà, messieurs, les trois hommes que nous honorons ce soir à juste titre, parce qu'ils ont compris et rempli jusqu'au bout la noble et glorieuse mission sociale de l'avocat.

Messieurs, le barreau n'est pas une corporation comme une autre. C'est un ordre, comme les ordres de chevalerie; et comme les anciens chevaliers, les avocats doivent être les soldats de la justice.

Le pontifical romain donnait au chevalier ce beau titre: *ustitix cultor egregius*, admirateur et serviteur dévoué de la justice. Savez-vous dans quels termes l'officiant lui traçait sa mission de justicier? Écoutez bien :

“Ce qui est par terre, relève-le. Ce que tu auras rele-

vé, conserve-le. Ce qui est injuste lei-bas, abats-le. Ce qui est suivant l'ordre, fortifie-le."

Toute la mission de l'avocat est parfaitement résumée dans ces quelques mots. Et si nous pouvions relater les causes célèbres dans les quelles nos trois hôtes se sont distingués, nous verrions que c'est bien le rôle qu'ils ont rempli pendant leur carrière professionnelle.

Un jour, ils ont rencontré sur leur chemin une victime malheureuse que l'injustice avait terrassée, et us l'ont relevée.

Un autre jour, ils se sont dressés à face de l'homme injuste et puissant, et ils ont a... sa puissance.

Plus tard, ils ont soutenu ceux qu'il avaient relevés; ils ont fortifié les œuvres, les institutions et les autorités dont l'ordre social a besoin.

Pendant cinquante ans ils ont fait l'honneur du barreau, remplissant leurs devoirs d'état envers leurs clients, envers leurs confrères, envers la magistrature, conservant les vieilles traditions d'intégrité et d'honneur, aimant la justice avec le zèle et le dévouement des convictions sincères.

Ils n'ont pas fait fortune; mais ils ont élevé dans une aisance modeste chacun une nombreuse famille, et ils laisseront à leurs enfants des noms honorés et respectés.

Leur souvenir vivra dans la mémoire de cette illustre famille qui s'appelle le Barreau de Québec, et de cette autre grande et immortelle famille à laquelle tous trois appartiennent, la race canadienne-française.

Messieurs, je n'ai plus qu'un mot à dire, et j'entends qu'il soit le plus bel éloge de nos hôtes,

Il est un esprit créateur qui flotte sur les races en formation, comme l'Esprit de Dieu flottait sur le chaos primitif. Eh ! bien, Messieurs, c'est la qualité dominante de nos hôtes : Ils sont animés de cet esprit qui fait les nations fortes. Ils aiment et servent leur pays, avec zèle, dans la mesure de leurs forces et de leurs talents, dans la sphère d'action où la Providence les a placés.

LE FEMINISME VRAI

DISCOURS PRONONCÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DES FEMMES
A OTTAWA.

EXCELLENCE,

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est un devoir difficile que Votre Excellence m'a imposé en m'invitant ce soir à joindre une parole française aux voix anglaises si éloquantes que nous venons d'entendre (*).

Mais je compte pour le remplir, et pour suppléer à mon insuffisante préparation, sur les sympathies que j'éprouve et que mon auditoire partage pour l'œuvre que Votre Excellence vient de fonder, et que votre éminent époux approuve et favorise.

Profondément convaincu du grand intérêt et du sincère attachement qui animent vos cœurs si bons et vos deux âmes si éclairées à l'égard du peuple canadien, il m'est impossible de ne pas y voir une généreuse tentative de promouvoir dans notre société toutes les œuvres qui tendent à améliorer le sort commun de toutes les classes.

(*) C'étaient Sir John Thompson, alors premier ministre du Canada, et M. le Principal Grant, de l'Université de Kingston.

Il suffit d'avoir à cœur le bien-être social et la prospérité future de notre pays pour approuver au moins en principe cette grande organisation des femmes du Canada.

Je dis *grande* organisation, et, permettez-moi de vous le dire, c'est peut-être son défaut d'être trop grande, ou trop large, et de vouloir embrasser un champ d'action trop vaste. Les œuvres durables ont généralement des débuts plus humbles, moins ambitieux.

Mais, enfin, il est toujours plus facile de rétrécir son domaine en ce monde que de l'agrandir. Il est plus aisé d'émonder un arbre trop touffu que d'y ajouter une branche, ou même une feuille.

N'oublions pas d'ailleurs que cette œuvre en est à ses débuts. Ce n'est encore qu'une ébauche. C'est un bloc dans lequel la statue commence seulement à se dessiner, et que le ciseau du sculpteur, avec sa délicatesse toute féminine, saura retoucher à son heure.

Ces détails d'organisation et de programme seront sans doute discutés plus tard dans vos réunions, et ce n'est pas du tout ce qui me préoccupe en ce moment.

C'est le fond même de la question féminine que je veux traiter, et c'est aux adversaires absolus du mouvement féministe que je veux répondre.

Mais est-il bien nécessaire de répondre, et ce mouvement court-il le risque d'être enrayé ?

Non, et je pourrais me contenter de dire à ceux

qui croient pouvoir l'endiguer qu'ils se font illusion. Ni leurs épigrammes, ni leurs satires ne l'arrêteront. C'est plus qu'un mouvement populaire ; c'est une évolution de celle que Dieu a créée pour être la compagne de l'homme, et qui revendique comme telle une part plus grande *d'influence* dans la société civile, une plus large place dans le domaine du savoir humain, et la liberté nécessaire au développement de ses facultés et à l'accomplissement de tous ses devoirs. Mais si ce mouvement, qui s'est produit en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, je pourrais dire dans tout le monde civilisé, est irrésistible, il peut être dirigé ; et c'est à cela que devrait tendre l'effort de ceux qui le combattent.

Qu'ils dénoncent et ridiculisent les utopies, les extravagances, les revendications absurdes des féministes exaltés, très bien ! Qu'ils coupent un peu les ailes à l'imagination échauffée et aux aspirations démesurées de certains bas-bleus, je les applaudirai. Mais je leur demande de ne pas condamner ce mouvement en principe, et de le considérer plutôt comme une force qui pourrait être utilisée dans l'intérêt social et national.

II

C'est un fait historique incontesté que tous les progrès réalisés dans le monde ont toujours été obstrués par des esprits chagrins et bornés qui ont dit : A quoi bon, cette nouveauté ? Le monde a bien marché jusqu'à ce jour sans cela.

Cette objection, vieille comme les hommes, semble toujours nouvelle, et elle a été reprise contre le mouvement féministe. Mais c'est elle précisément qui n'a jamais empêché l'humanité de marcher ; et l'axiome du poète latin *tempora mutantur et nos mutamur in illis*, est une réponse suffisante.

Mère a encore des partisans ; mais ils se font rares ceux qui croient avec lui : "Qu'une femme en sait toujours assez." Ils ne sont pas de leur temps ceux qui croient encore aujourd'hui que toute la sagesse et la vérité sont contenues dans la spirituelle comédie des "Femmes savantes."

La vérité, c'est que la femme a soif de science comme l'homme, qu'elle est même plus curieuse de savoir, et qu'elle a reçu en partage de Dieu des dons admirables et de brillantes facultés.

Si vous cultivez ces attributs spéciaux, et si vous les dirigez bien, vous lui ferez accomplir des œuvres, et fournir des carrières plus utiles au bien général, qu'un grand nombre des fondations de l'État.

Mais si vous les négligez, nous trouverons chez les femmes soit des têtes vides et conséquemment légères, soit des femmes savantes, qui, privées de direction, auront perdu la foi au contact de l'enseignement incrédule.

Ou bien encore vous aurez des mères de famille très chrétiennes et même dévotes, mais fort ignorantes. Et savez-vous ce que deviendront leurs fils, si les pères ne sont pas eux-mêmes des croyants ? Je

vais vous le dire : en grandissant ils se feront ce raisonnement que leurs mères croient parce qu'elles sont ignorantes et que leurs pères ne croient pas parce qu'ils sont savants ; et ils perdront bientôt la foi de leur enfance.

C'est le grand mal en France. Et c'est pourquoi on y voit tant d'hommes haut placés qui ont cru dans leur enfance sous la direction d'une mère chrétienne, mais qui n'ont pas trouvé auprès d'elle les connaissances nécessaires pour défendre leur foi quand le monde l'a attaquée et tournée en ridicule, et qui ont alors cessé de croire.

Les anti-féministes les plus ardents veulent que la femme se consacre uniquement à son intérieur domestique ; et ils considèrent comme une déclassée celle qui prétend faire autre chose que conduire sa maison, servir son mari, et élever ses enfants. Or pour remplir ce rôle pot-au-feu, la science et les livres ne sont guère nécessaires, disent-ils.

Evidemment ces écrivains ne voient dans la femme que la mère de famille. Mais toutes les femmes ne sont pas mères de famille. Il y a des filles qui ne se marient pas. Il y a des veuves qui n'ont pas d'enfants, et des femmes mariées qui n'en ont pas non plus.

Imposer le soin du pot-au-feu comme unique mission à ces femmes, c'est en faire des êtres inutiles dans le monde. C'est leur refuser l'usage et le développement de leurs facultés, et des dons qu'elles tiennent de la Providence.

Si donc elles ont le goût de la culture intellectuelle, si elles veulent entrer dans une carrière qui convienne à leur nature, et dans laquelle elles pourront être utiles à leurs semblables, à la société, ou à l'Etat, non seulement il ne faut pas les en empêcher, mais il faut les encourager et les aider.

C'est un mal assez grand qu'il y ait dans notre sexe un trop grand nombre de célibataires égoïstes, qui ne vivent que pour eux-mêmes, et qui s'accordent tous les plaisirs de la vie sans en accepter les charges et les devoirs.

Qu'on permette au moins aux femmes, que des circonstances indépendantes de leur volonté ont condamnées au célibat, ou qui ont renoncé au mariage pour des raisons qui n'ont rien de commun avec l'égoïsme masculin, qu'on permette au moins à ces femmes, ainsi qu'à celles que le mariage a laissées sans enfants, de consacrer leurs talents, leur travail, leur expérience, leurs connaissances et leurs études à des œuvres philanthropiques ou autres, dont les déshérités puissent bénéficier.

Mais la femme mariée, qui n'a pas d'enfants, se doit toute à son mari, dira-t-on.

Oui, je connais cette thèse ; c'est celle de Jean Jacques Rousseau, qui ne voit dans le régime conjugal que le mari, et qui ordonne tout en vue de son bien-être.

Et ce mari, que fait-il, lui ? S'occupe-t-il de sa femme au moins ? Hélas ! vous savez bien que dans neuf cas sur dix, c'est le contraire qui arrive.

Mais supposons que le mari soit un modèle, qu'il ne connaisse ni le club, ni le restaurant, et qu'il consacre à son intérieur domestique tout le temps qui n'est pas absorbé par les affaires de sa boutique ou de son bureau, il n'en est pas moins vrai qu'il y aura quatre ou six heures par jour peut-être pendant lesquelles la femme n'aura pas à s'occuper de son mari.

Quel emploi voulez-vous qu'elle fasse de ces heures? Voulez-vous qu'elle lise des romans? Préférez-vous qu'elle coure les *five o'clock teas*, ou qu'elle visite les amies qui pourront lui donner le plus de nouvelles, ou les plus amusants potins?

Eh bien! moi, j'aimerais mieux la voir se livrer à des études sérieuses, de littérature, d'histoire, de linguistique. Je voudrais qu'elle sût causer dans un langage correct, élégant, des questions du jour, des événements intéressants consignés dans les journaux et les revues; et surtout qu'elle fût très éclairée sur la religion, qu'elle eût fait des études d'apologétique suffisantes pour en apprendre à son mari (qui n'a pas le loisir d'étudier) et pour répondre aux attaques des sceptiques qui sont en général aussi ignorants que pédants.

III

Et les célibataires? Celles dont on se moque en disant qu'elles ont coiffé sainte Catherine, et sur lesquelles on croit avoir tout dit quand on a répété ce

mot *si spirituel et si neuf* ! Que voulez-vous qu'elles fassent celles-là ?

Laquelle des saintes Catherines leur donnez-vous pour patronne ?

Est-ce celle d'Alexandrie que les artistes nous représentent portant au doigt un anneau nuptial qu'elle avait reçu de Jésus lui-même dans une vision ?

Mais n'oubliez pas que c'était une femme savante, tellement versée dans la philosophie et la théologie qu'elle combattait victorieusement les sophistes les plus habiles de son temps.

Est-ce celle de Sienne ? mais non, car les parents de celle-là n'ont pas pu, malgré leurs efforts, en faire une cuisinière ; et elle a préféré faire de la politique internationale, et se mêler du gouvernement de l'Eglise. Envoyée en ambassade auprès du pape Grégoire XI par le peuple de Florence, elle lui conseillait de faire la paix. Elle lui écrivait des lettres très remarquables et demandait une réforme universelle dans l'Eglise. Elle lui donnait aussi des avis sur le choix des cardinaux.

Elle se permettait même d'écrire à Charles-Quint, et ses lettres forment plusieurs volumes que les hommes d'Etat ne liraient peut-être pas sans profit.

Oh ! non, des Catherines comme celle-là il n'en faut plus. Elles seraient trop gênantes. Elles formeraient des ligues de femmes qui embarrasseraient la politique.

Alors, les occupations que vous recommandez aux

vieilles filles, c'est la couture, le tricot, la broderie, la cuisine, et un peu de piano, si elles ont du temps de reste.

Certes, le programme est excellent, et je ne le repousse pas pour un bon nombre d'entre elles — qui ne pourraient guère faire autre chose.

Mais il en est parmi elles qui ont des goûts et des aptitudes plus relevés. Pourquoi ne voulez-vous pas qu'elles cultivent et développent les dons qu'elles ont reçus ? Si elles savent écrire et parler pourquoi voulez-vous les en empêcher ? — Leur vraie patronne, sainte Catherine d'Alexandrie, étnit précisément une conférencière des plus éloquentes.

Les anti-féministes les plus ardents sont en général des admirateurs du moyen-âge, et ils s'imaginent que le mouvement actuel est une des nombreuses erreurs modernes.

Or, il est historiquement vrni qu'au moyen-âge les femmes étaient plutôt d'une virilité remarquable, qu'elles faisaient généralement de fortes études et s'occupaient beaucoup des affaires publiques.

Un certain nombre obtenaient le degré de doctresses et enseignaient. Elles siégeaient même dans ces assemblées délibérantes qu'on appelait les " Etats."

Et dans les premiers temps du christianisme, l'action et l'influence féminines étaient beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui. C'est aux femmes que revient une large part des merveilleux progrès de la civilisation chrétienne.

Les hommes les plus célèbres, et les grands saints ont eu bien souvent des auxiliaires puissants parmi les femmes.

Je n'en nommerai que deux des plus illustres, saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme.

Le premier n'aurait jamais pu terminer ses immenses travaux bibliques s'il n'avait pas été assisté par ces femmes savantes qui s'appelaient Paula, Eustochium et Marcella.

C'est cette dernière qui devint à Rome la grande autorité dans la connaissance des Ecritures quand Jérôme eut quitté la Ville-Eternelle pour aller vivre dans sa solitude de Bethléem.

Mais il faut voir comme on le dénigrait, le cher grand savant, parce qu'il s'entourait ainsi de femmes, et qu'il osait leur dédier ses grandes études bibliques ! L'histoire de saint Jean Chrysostôme est aussi inséparable de celle de plusieurs femmes illustres qui l'ont assisté dans ses immenses labeurs, plus efficacement que plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat.

Aussi cet homme de génie, ce merveilleux orateur, disait-il : " Les femmes peuvent prendre part aussi bien que les hommes aux combats pour la cause de Dieu et de l'Eglise." Il jugeait par expérience de la capacité des femmes.

Elle est longue la liste de celles qui ont été à la fois des femmes célèbres et des bienfaitrices de l'humanité. L'histoire de l'Eglise en est remplie.

Ce qu'elles ont fait autrefois, elles le feraient encore si on les formait comme jadis.

Ne croit-on pas, par exemple, que la France seroit mieux gouvernée aujourd'hui si les femmes y pouvaient exercer dans le gouvernement une action plus étendue ? — Mais combien d'hommes en France, et ailleurs, ne voient dans la femme qu'un instrument de plaisir ! C'est la seule fonction publique qu'on ne lui conteste pas.

IV

Revenons maintenant à la femme, mère de famille. C'est son rôle propre, la vraie mission du grand nombre, et c'est à remplir cette mission qu'elle doit être préparée par le genre d'éducation qu'elle reçoit.

Or c'est à celle-là surtout qu'on prétend interdire l'étude et le champ des connaissances humaines. On croit que pour remplir ses devoirs d'épouse et de mère elle en saura toujours assez, pourvu qu'elle soit vertueuse. Il y a même des gens d'esprit qui soutiennent qu'elle gardera mieux sa vertu dans l'ignorance, comme les plants de céleri sont plus blancs quand on les enterre.

Si cette boutade vise la fausse science, c'est-à-dire cette science du jour qui ne laisse aucune place à Dieu, elle ne manque pas de fondement. Mais elle répugne à la raison si l'on prétend exclure la femme mariée de la vraie science.

Car la vraie science se tient en harmonie avec la foi, et bien loin d'ébranler la vertu elle la fortifie et l'éclaire.

Or il est évident que la vertu éclairée aura toujours plus d'influence dans la famille que la vertu ignorante. Elle saura se rendre aimable à l'époux et aux enfants ; elle saura leur faire apprécier les beautés de la religion et les douceurs de la piété.

La fréquentation des livres sérieux prendra la place des futilités mondaines, la science du beau langage remplacera les banalités des conversations vulgaires, les amusements intelligents rallieront les désœuvrés et les détourneront peut-être des frivolités de la galanterie.

Et tout cela n'empêchera pas la femme instruite et studieuse de s'occuper des plus humbles travaux que la tenue d'une maison impose. C'est ce qu'ont toujours fait les vraies grandes dames.

V

Quelle conclusion devons-nous tirer maintenant de tout ce que je viens de vous dire ?

Devons-nous prendre à la lettre la parole que la Bible met dans la bouche de Dieu quand il voulut donner une compagne à Adam : " Faisons-lui une aide semblable à lui " ?

Non. La femme n'est pas semblable à l'homme dans toute l'acceptation du mot — de même qu'elle n'est pas non plus en tous points son égale.

Elle est composée comme lui d'un corps et d'une âme ; mais sa nature est cependant différente, et cette différence de nature entraîne nécessairement des diffé-

rences de facultés, de dons, de pouvoirs et même de mission.

De même, en dépit de leur égalité devant la loi, leurs droits à tous deux ne sont pas tous les mêmes.

Mais il est un droit qu'on ne saurait lui nier, et que néanmoins les lois faites par l'homme, et les usages par lui établis, restreignent et gênent dans une mesure qui varie avec la législation et les mœurs de chaque peuple — c'est le droit à l'existence.

De ce droit primordial découle celui de s'assurer des moyens de vivre par elle-même — en tenant compte de sa nature, de ses facultés, et des exigences de la vie réelle.

L'exercice de ce droit est souvent une nécessité jusque dans l'état du mariage ; et il arrive même, on le sait, que c'est la femme et non le mari qui gagne le pain quotidien de la famille.

Donc, toutes les carrières, dont les fonctions ne répugnent pas à sa nature et à ses aptitudes, doivent lui être ouvertes, et conséquemment il faut lui permettre les études requises pour y réussir.

Mais en tout et surtout je veux que la femme reste femme et ne s'ingère pas l'homme.

M. Jules Lemaitre qui est loin d'être un féministe a écrit cependant : "La justice voudrait évidemment que l'accession des femmes à toutes les professions libérales, jusqu'ici réservées aux hommes, fut décrétée par l'Etat."

Je n'irais pas si loin, et je n'aimerais pas du tout la

femme-avocat, ni la femme-député. Mais il me plairait assez de voir des femmes-médecins pour soigner les femmes seulement. Je n'aurais pas d'objections non plus aux femmes-notaires.

C'est, du reste, aux femmes elles-mêmes de réclamer sans bruit, sans phrases, sans abuser de ces grands mots (qui ne sont pas faits pour leurs jolies bouches) de "droits égaux, de liberté, d'affranchissement et d'indépendance"— et d'indiquer les carrières qui conviendraient à leur sexe et à leurs dons naturels.

Encore un mot, mesdames, et j'ai fini.

Si je ne me trompe, en établissant votre Conseil Général, votre but est surtout de fonder une œuvre d'union, union sociale et union nationale, union dans les œuvres du Bien, et dans l'organisation des associations charitables — surtout de celles qui auraient pour objet le relèvement moral et le bien-être matériel des déshérités des deux sexes.

Si c'est là votre but, il est noble et élevé, et je fais des vœux pour votre succès.

C'est la femme qui a perdu le premier homme en lui présentant un fruit de mort, et il y a encore des filles d'Eve qui suivent le mauvais exemple de leur mère.

A vous, mesdames, de faire oublier ces fautes en offrant maintenant aux hommes des fruits de vie.

DISCOURS

AU CONSEIL NATIONAL DES FEMMES, A QUEBEC,
EN MAI 1894.

MESDAMES,

Vous ne devez attendre de moi ni un discours, ni une conférence. C'est pour une œuvre sérieuse, et non pour vous amuser, que Son Excellence, madame la comtesse d'Aberdeen, vous a réunies ; et dès lors ce n'est pas comme homme de lettres, mais comme un homme d'affaires que je vais vous parler.

Si j'en dois juger par certaines oppositions et certaines objections faites en divers quartiers au projet de Son Excellence, il y a évidemment entre celles qui favorisent l'œuvre et celles qui la repoussent un malentendu qu'il faut dissiper. C'est ce que je vais essayer de faire.

Et d'abord, est-il nécessaire de vous démontrer que, pour accomplir des œuvres de quelque importance, commerciales, industrielles, sociales ou charitables, il faut presque toujours recourir à l'association ? Il me semble qu'il ne saurait y avoir deux opinions là-dessus, parce qu'il est incontestable que l'association est le moyen d'action le plus puissant qui existe.

Sans doute, vous pouvez individuellement, isolément, faire bien des choses excellentes ; mais il est des œuvres qui sont au-dessus des forces individuelles, et en face desquelles vous vous avouez impuissantes. Alors que faites-vous ? Vous allez trouver d'autres dames, vous demandez leur aide, vous vous les associez, et plus vous êtes nombreuses travaillant de concert, et plus le succès de votre entreprise est assuré.

Enfin l'association a pour but, et pour résultat, de créer une action sociale pour les œuvres que l'action individuelle ne peut pas réaliser.

Elle ne supprime, ni ne gêne l'action individuelle. Chacun reste libre de faire individuellement ce qui lui plaît. Elle supplée seulement à l'impuissance de l'action individuelle.

Voyez, par exemple, ce qui se passe dans le monde économique, industriel et commercial.

Quand il y a un chemin de fer à construire, une ligne de steamer à établir, une mine à exploiter, une industrie importante à fonder, que fait-on ? On forme une compagnie, et on la forme avant de savoir si l'entreprise réussira ou non, si l'on aura des capitaux ou non. Il suffit que les associés puissent se dire : il doit y avoir là quelque chose à faire.

Eh ! bien, mesdames, voilà la raison d'être de l'association qui vous est proposée. Nul ne soutiendra, j'espère, que dans une ville comme Québec il n'y a rien à faire, ni sur le terrain social, ni sur celui de la

charité. Nul ne soutiendra que nos œuvres publiques de charité sont toutes florissantes et n'ont besoin d'aucun secours.

Eh ! bien, cela suffit pour justifier la formation d'un Conseil des femmes à Québec dans le but de faire ou de secourir les œuvres sociales ou de charité ; et quand je songe que la personne morale, créée par votre association, aura pour protéger ses idées, cent, deux cents, cinq cents langues de femmes, et pour opérer ses œuvres autant d'intelligences et de volontés, je ne puis pas douter du succès.

Mais comment allez-vous créer cette personne morale ? Tout simplement en donnant vos noms comme membres de l'association, en payant une contribution annuelle d'une piastre pour les individus, et de deux piastres pour les institutions, et en constituant un comité de direction, nécessaire dans tout organisme social.

Il va sans dire que l'action de ce comité sera subordonnée à la direction de tout le corps social et aux règles qu'il vous plaira d'établir vous-mêmes.

Maintenant, me direz-vous, une fois constituée et organisée, que fera cette association des Dames de Québec ?

Evidemment, mesdames, je ne puis pas prévoir ce que vous ferez. C'est à vous qu'il appartiendra d'en décider, et vos décisions, sous ce rapport, dépendront naturellement des besoins que vous aurez constatés, des ressources pécuniaires dont vous pourrez dispo-

ser, et des circonstances dans lesquelles vous vous trouverez placés.

Il serait aujourd'hui prématuré de dire que vous allez fonder des œuvres nouvelles, ou que vous vous contenterez d'assister dans les limites de vos ressources les œuvres et les institutions déjà existantes.

Encore une fois, cela dépendra des circonstances. Il peut très bien arriver que vous ne puissiez pas tout d'abord fonder des œuvres nouvelles, soit que vous n'en ayez pas les moyens — soit par crainte de nuire à des œuvres déjà existantes. Car il est bien entendu que votre association, ayant pour but principal la charité, ne voudra et ne devra jamais faire tort aux institutions de charité qui existent déjà.

Voici donc, à mon avis, la première chose que vous aurez à faire : vous renseigner exactement sur les institutions et les œuvres que possède actuellement notre ville.

Cela vous sera d'autant plus facile que la plupart de ces institutions, j'espère, vont entrer dans votre association. Je dis, j'espère, car je pense qu'elles comprendront qu'il est de leur intérêt d'y entrer, et voici comment : 1° Il est de leur intérêt de faire connaître au Conseil des Dames de Québec leurs œuvres et leurs besoins ; si elles n'y sont pas représentées, vous serez justifiables de croire qu'elles n'ont aucun besoin de votre assistance. 2° Si elles craignent que vous ne leur fassiez tort en établissant des œuvres nouvelles, c'est une raison de plus pour elles d'entrer dans

vosre association, afin d'y combattre tout projet qui pourrait être préjudiciable à leurs intérêts — ou afin d'entreprendre elles-mêmes ces œuvres nouvelles qui, grâce aux secours du Conseil des Dames, pourraient devenir une nouvelle source de revenu pour leur maison.

J'ai donc lieu de croire que toutes nos principales institutions de charité seront représentées dans votre Conseil ; et dès lors il vous sera facile de vous renseigner parfaitement.

Une fois en possession de tous les renseignements nécessaires, vous aurez à vous demander si les œuvres actuellement existantes répondent à tous les besoins. Si oui, votre rôle se bornera à aider ces œuvres par tous les moyens à votre disposition. Sinon, vous aviserez quelle œuvre nouvelle pourrait être entreprise, par quelle institution ou communauté elle pourrait l'être, et à quelles conditions.

Déjà on a indiqué dans le public deux œuvres qui répondraient à des besoins sociaux assez généralement sentis, et dont l'objet serait de former, l'une des gardes-malades, et l'autre des domestiques ; mais je ne veux rien dire là-dessus. Ce sera à vous d'en décider.

Si votre association devenait jamais florissante, et si les gens fortunés, surtout les vieux garçons et les veufs sans enfants, vous léguaient une part de leurs fortunes en mourant, je vous indiquerais bien moi-mêmes des œuvres sociales bien importantes pour l'avenir de notre pays.

Mais à quoi bon faire des rêves de Perrette ? Res-

tons dans la réalité et contentons-nous de parler d'aujourd'hui et de demain.

Jusqu'ici, je me suis contenté d'exposer mes vues sans m'occuper spécialement de quelques objections qui ont circulé plus ou moins dans le public. Il convient d'y répondre brièvement.

On a dit : le projet est impraticable, chimérique et n'aboutira à aucun résultat. Pourquoi ? Est-ce qu'on soutiendra que les femmes ne sont pas capables de se former en association pour faire du bien, et de réussir ? Il est plutôt vrai de dire que sur le terrain des bonnes œuvres et de la charité les femmes réussissent mieux que les hommes.

D'ailleurs, ce que vous allez faire n'est pas une nouveauté. Il existe des associations de femmes de ce genre, en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs ; je connais en France 25 ou 30 villes dans lesquelles il y a des Associations de dames qui s'occupent spécialement d'œuvres sociales, et surtout des femmes et des enfants d'ouvriers.

On dit aussi : Les dames catholiques et les dames protestantes ne pourront jamais s'entendre. Eh ! bien, il me semble que sur le terrain de la charité elles devraient pouvoir s'entendre — mieux que les hommes sur le terrain politique. Car on sait bien que les luttes de races et de croyances dans le domaine de la politique ont presque toujours pour causes, au fond, des intérêts personnels, des ambitions non satisfaites, et l'esprit de parti.

Or, entre vous, mesdames, aucun de ces mobiles ne peut exister ; et dans ce temps-ci, ce serait un bel exemple à donner aux hommes.

Mais je suppose qu'il éclate des conflits, et que les deux croyances ne puissent pas du tout marcher ensemble. Eh ! bien, alors vous formerez deux Conseils. Mais essayez d'abord et faites un essai loyal de bonne entente et d'action commune.

Remarquez bien d'ailleurs que l'entrée dans l'association n'est pas une chaîne. S'il vous plait d'en sortir dès demain, vous serez parfaitement libres de le faire.

Il y a des personnes, dit-on, qui entretiennent des craintes plus graves. Elles croient voir dans cette association un danger pour leur religion, et cette crainte serait commune à quelques dames catholiques et à quelques dames protestantes.

Cette crainte nous semble chimérique ; et si elle était partagée par beaucoup de monde, elle rendrait toutes relations sociales impossibles dans une société mixte comme la nôtre.

Mais les meilleurs juges du danger que peut courir la religion, ce sont les supérieurs ecclésiastiques, et ce sont eux qui ont mission de veiller et de nous avertir. Eh bien ! mesdames, tout ce que je vous demande, c'est de ne pas vous montrer plus sévères qu'eux, de ne pas empiéter sur leurs attributions, et de ne pas condamner ce qu'ils ne jugent pas à propos de condamner. Vous êtes parfaitement libres de ne pas entrer dans l'association ; mais attendez au moins

pour la combattre qu'elle existe et qu'elle ait fait quelque chose.

On a dit encore : Nous avons nos institutions ; elles ont besoin de nos secours ; pourquoi veut-on établir ioi une association nouvelle qui nous prendra notre argent et l'appliquera à d'autres œuvres ?

Pour parler ainsi, il faut n'avoir pas la moindre idée du rôle et de la mission que le Conseil des Dames de Québec devra remplir. Car son rôle consistera précisément à aider les institutions qui sont dans le besoin. Ce n'est pas une institution rivale que l'on prétend créer, mais, au contraire, une espèce de patronne que l'on veut donner aux œuvres existantes.

En un mot, ce sera une association charitable, ayant une existence permanente, dans laquelle les institutions de charité seront représentées, et à laquelle elles auront tout naturellement recours dans les cas de besoin. Comment une association de ce genre peut-elle nuire aux institutions de charité ?

Ne sera-ce pas au contraire un immense avantage pour elles d'avoir à leur porte une organisation en permanence, à laquelle elles pourront faire appel, et dont l'action, le travail et l'influence pourront leur procurer des secours ? Evidemment il y a là-dessus encore un malentendu complet.

Enfin, mesdames, c'est ma conviction profonde qu'il y a dans ce projet une idée généreuse et grande, dont la réalisation dépend de votre bon vouloir, et qui devrait produire des résultats magnifiques.

DISCOURS

PRONONCÉ AU CONSEIL DES FEMMES A MONTRÉAL
LE 13 MAI 1896.

I

QU'IL PLAISE A VOS EXCELLENCES.

MESDAMES, MESSIEURS,

A tort ou à raison, j'ai la réputation d'être un ennemi des femmes. Est-ce pour cela, et pour me convertir que l'aimable vice-présidente de ce Conseil (*) m'a gracieusement invité à prendre part à cette soirée ? Je la soupçonne ; elle est bien assez habile pour cela, et je dois avouer qu'elle ne pouvait trouver un meilleur moyen de conversion.

Si j'en ai vraiment besoin, et si le ravissant tableau que j'ai en ce moment sous les yeux ne me convertit pas, c'est que je suis destiné à mourir dans l'impénitence finale.

Mais non, je ne suis pas un ennemi des femmes. Je les aime, au contraire, beaucoup ; je les aime comme il convient de les aimer, sans leur prodiguer de fades adulations, et avec tout le respect qui est dû à leur dignité.

Reprocher aux femmes les défauts inhérents à la

(*) Madame R. Thibaudeau.

nature humaine n'est pas prouver qu'on ne les aime pas. Au contraire, qui aime bien châtie blsu. Et voilà pourquoi je me plais à mêler aux éloges que je leur décerns dans mes discours des épigrammes plus ou moins piquantes, et plus ou moins appuyées sur la vérité.

Que voulez-vous ? La perfection n'est pas de ce monde, et la femme n'appartiendrait pas à la nature humaine, si quelques défauts ne se mêlaient pas à ses brillantes qualités.

Du reste, il en est de même de l'homme, dont les défauts sont nombreux et très grands. Seulement, il a la suprématie.

C'est un privilège plein de responsabilité, dont il n'aurait pas voulu peut-être, mais qu'il a bien été obligé d'accepter.

Il y a des hommes qui en concluent que les femmes leur sont inférieures à tous égards. Cette conclusion manque de logique ; et de ce que l'homme a la suprématie, il ne s'en suit pas du tout que la femme ne lui soit pas supérieure sous bien des rapports.

La vérité, c'est que les deux sexes diffèrent radicalement, et que chacun a des supériorités qui lui sont propres.

II

Comparons un peu ces deux êtres si différents l'un de l'autre, et si attrayants l'un pour l'autre. Bien des raisons expliquent à la fois cette différence radi-

cule de nature, et cette attraction mutuelle ; mais je me contenterai de vous en signaler une seule : leur origine différente.

Voici comment la Bible, qui a tout dit sur toutes choses, raconte cette origine dans le poème pastoral de l'Eden.

L'homme a été créé le premier, et c'est pour lui, dit la Bible, que la femme a été faite ensuite, parce qu'il n'était pas bon que l'homme fût seul ! Et certes, Dieu avait bien raison ; car l'homme, sans la femme, serait devenu une brute, et si le deviendrait encore sans elle.

Mais la femme n'a pas été pétrie de la même matière que nous. Dieu l'a formée d'une matière déjà organisée, perfectionnée, vivante, et par conséquent plus noble.

De là la supériorité de sa nature envisagée à certains points de vue.

Ainsi, mesdames, il est incontestable que vous êtes moins matérielles que nous, et qu'il y a en vous plus de spiritualité, plus d'idéal, plus d'élan vers les manifestations supérieures du Beau.

Nous avons la force et la grandeur ; vous avez la beauté, la grâce, l'éclat.

Nous avons la sensation, vous avez le sentiment. Nous vivons dans le réalisme ; vous nagez en plein idéalisme, vous planez dans les hauteurs du surnaturel. La terre est notre domaine ; le ciel semble être le vôtre. C'est pourquoi la femme est généralement plus religieuse, et surtout plus pieuse que l'homme.

Les mêmes différences se manifestent entre les deux esprits.

Celui de l'homme est plus vaste, plus solide ; celui de la femme est plus brillant, plus vif, plus délicat.

L'homme juge des couleurs : la femme, des nuances. L'homme comprend, la femme devine. L'homme a le raisonnement, la femme a l'intuition. Les moindres sous-entendus, les réticences, les interlignes, les gestes, les attitudes, les jeux de physionomie, qui échappent à l'homme ont un sens clair pour la femme.

Dans l'ordre moral, sa supériorité est incontestable. C'est pourquoi sa chute est toujours plus profonde que celle de l'homme. Elle tombe plus bas parce qu'elle part de plus haut.

Son enveloppe délicate et transparente laisse mieux voir son âme, dont les ailes sont toujours tendues vers les hauteurs. Elle a plus d'aspirations que nous vers le surnaturel, vers ces mondes mystérieux dont elle sent plus que nous la réalité, et qui l'attirent davantage. C'est qu'elle n'a pas été pétrie d'un peu de boue comme nous, mais qu'elle a été tirée miraculeusement du côté même de ce chef d'œuvre de la création qui se nommait Adam.

III

Cette mystérieuse origine de la femme explique à la fois son ascendant sur nous, notre pouvoir sur elle, et le genre d'union qui doit exister entre les deux.

Son ascendant ; car l'homme auquel il manque une côte est incomplet, et tout naturellement il la recherche pour la remettre à son côté ; cette côte absente l'attire et de cette attraction naît le pouvoir de la femme sur l'homme. Elle ne demande pas mieux au fond que de reprendre sa place auprès du cœur d'Adam. Mais comme il y a aujourd'hui des multitudes d'Adams et d'Eves, l'embarras des côtes et des côtés qui se recherchent est très grand et il se produit de déplorables erreurs, la côte ne trouvant pas toujours le côté auquel elle appartient. De là, les mauvais ménages ; je sais qu'ils sont rares, mais il y en a !

Cette formation très caractéristique de la femme symbolise encore, il me semble, notre souveraineté sur elle.

De même que la côte est placée sous le bras de l'homme, de même la femme est sous l'autorité du mari. Le bras, symbole de la force et du pouvoir, la domine. Mais il la domine, non pas seulement pour revendiquer ses droits, à lui, mais pour la protéger et la défendre.

En même temps, le voisinage du cœur et de la côte indique quel amour doit les unir, sans les confondre, ni les assimiler. L'homme et la femme se complètent l'un l'autre ; et leur union doit laisser à chacun le caractère qui lui est propre.

Si intime que soit leur alliance, il faut que l'homme reste homme, et que la femme reste femme.

Voilà l'être humain complet, homme et femme. C'est la condition de l'ordre.

Il y a désordre chaque fois que l'homme devient femme, ou que la femme se transforme en homme, on cherche à le devenir.

Il y a dans l'histoire un exemple navrant du premier de ces désordres : c'est celui de Samson.

J'en parle avec une certaine répugnance en présence de plusieurs de mes collègues, parce qu'il appartenait à notre confrérie, étant juge en Israël. Mais nous ne lui ressemblons pas du tout sous plusieurs rapports : nous ne connaissons pas Dalila, et quand nous avons des adversaires au Palais nous ne luttons pas contre eux avec des mâchoires d'ânes.

Samson n'est pas seulement un homme ; c'est l'homme nature. C'est la virilité, la force, le courage, la valeur, la puissance. Il est l'espoir et la gloire de son peuple. Il est la terreur des ennemis qui malgré leur nombre sont impuissants contre lui.

Qui dono va le vaincre ? Une femme. C'est cette faiblesse qui va triompher de cette force !

Dalila c'est la femme perverse avec ses séductions, ses voluptés, ses caresses félines, ses trahisons. C'est la coquetterie, la fausseté, l'intrigue, la corruption.

Elle s'empare du géant et elle en fait un nain. Non seulement elle lui ravit sa force en lui coupant les cheveux, mais elle le fait enchaîner et lui fait crever les yeux !

Hélas ! cette lamentable histoire se renouvelle tous

les jours. N'avez-vous pas souvent rencontré sur votre chemin de ces Sameons aveugles et enchaînés ? Que d'hommes admirablement doués subissent cet esclavage de Dalila, et y perdent leur vertu, leur force, leur jeunesse, leur génie et même..... leurs cheveux !

Ils ont cessé d'être des hommes !

IV

Le mal est moins grand, quand au lieu d'un homme efféminé il s'agit d'une femme qui s'efforce de devenir homme.

Maie c'est tout de même une aberration déplorable et qui ne manque pas d'excentricité. C'est une infidélité à la grande et glorieuse mission de la femme qui est de faire des hommes, et non pas de se faire homme elle-même.

Est-ce à dire qu'il faille interdire à la femme le vaste champ des connaissances humaines ? Non certes. Je crois, au contraire, que les femmes ont le droit et même le devoir d'acquérir dans ce domaine glorieux toutes les supériorités qui conviennent à leur nature — mais à une condition : c'est qu'elles soient supérieures comme femmes !

Je ne puis pas vous en offrir un plus parfait exemple que celui que vous avez eous les yeux, dans la personne de l'organisatrice de ce Conseil des Femmes.

Inutile de vous la nommer ; vous m'avez compris. Elle a le savoir d'un homme avec toute la grâce, toute la délicatesse et tout le charme de la femme.

Ceux qui, à l'origine, ont regardé cette organisation féminine d'un mauvais œil, se sont imaginés qu'elle avait pour but et pour objet d'établir je ne sais quel régime d'égalité entre les deux sexes, et de faire prévaloir ce que l'on appelle *les droits de la femme* !

C'était une erreur et une injustice.

Ecoutez ces belles paroles tombées des lèvres éloquentes de Madame la Présidente, à la première réunion de ce Conseil tenue à Ottawa, en avril 1894.

"I believe there is still an idea abroad that this Women's Council is in reality only a cover for a plan of campaign for what is publicly known as *Woman's Rights*.

"That has been a very unfortunate term. It is an example of one of those names which has done so much harm to the cause it is supposed to designate. It has damaged many pure and noble efforts, and we must remember that, according to its popular interpretation, it is a false term ; and I assure you it points to aims far lower than those our Council was formed to further.

"Will you therefore try to believe and remember that we are not seeking to agitate for rights ; we do not wish for opportunities of glorifying our own sex at the expense of the other ; we are not desirous of pushing ourselves to the front at all times and seasons. But there is one right which we do claim and seek to obtain, and that is the right of understanding more about our duty, and how we may best do it.

“ *Women's duties* and not *Woman's rights* that is to be our cry.

“ But with that cry we would lift our banner and seek earnestly to help every woman to a higher sense of her duty towards herself, towards her home, towards her fellow-creatures, towards her country, in furtherance of the application of the Golden Rule, which we have taken as the basis of our Council.”

Il me semble que de telles paroles auraient dû faire tomber tous les préjugés ; et j'en pourrais citer d'autres non moins sincères qui démontrent clairement que le but du Conseil des Femmes n'est pas de jeter la femme hors de sa voie naturelle, ni de l'arracher à son intérieur domestique pour la lancer dans les agitations d'une espèce de vie publique.

Non, pas du tout. Le Conseil des Femmes n'a pas même pour objet de faire des femmes savantes.

Mais si les travaux et les études de ces Conseils, dans le champ d'activité qui convient à la nature féminine, avaient pour résultat de développer et d'orner davantage les facultés intellectuelles de la femme, où serait le mal ?

Je ne connais aucun décret qui condamne la femme à l'ignorance, et je suis même d'avis que beaucoup de femmes ignorent beaucoup de choses qu'elles devraient savoir.

Il y a des gens qui ne comprennent que la femme pot-au-feu. Certes, je respecte beaucoup la femme pot-au-feu, et j'apprécie ses œuvres ; mais il est

absurde de vouloir que la femme ne soit pas autre chose.

Je demande, à ceux qui partagent ces idées, quelle opinion ils ont de sainte Catherine de Sienne, par exemple, dont le savoir était tel qu'elle a été rangée parmi les docteurs de l'Eglise. Je leur demande de me dire ce qu'ils pensent de tant de femmes illustres qui ont fait la gloire de leur époque, et pris une si large part au mouvement de la civilisation. Je leur demande enfin s'ils ne trouvent pas blâmable que Jésus, pendant sa vie publique, se soit entouré de femmes, et les ait dans une certaine mesure associées à son ministère.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler la touchante histoire de la Samaritaine, dont l'à-propos ne manquera pas de vous frapper dans la circonstance qui nous réunit.

Jésus était Juif. Or les Juifs et les Samaritains étaient ennemis. Les Juifs se prétendaient seuls orthodoxes, et considéraient les Samaritains comme des hérétiques avec lesquels ils ne devaient avoir aucun rapport.

Jésus n'avait pas ces idées étroites de ses compatriotes, et dès le début de sa vie publique il voulut faire comprendre à ses disciples qu'il était descendu sur terre pour sauver toutes les nations, les Samaritains comme les Juifs.

Un jour, allant de Judée en Galilée, il voulut passer par la Samarie, et y jeter la semence de vérité. C'était d'ailleurs le pays aimé de ses ancêtres, le berceau des

patriarches Abraham, Isaac, Jacob, et le tombeau de Joseph, son glorieux aïeul.

Il fit halte à la porte de Sichem, l'ancienne capitale de la Samarie, et il s'assit sur la margelle du puits de son ancêtre Jacob, promenant ses regards sur cette terre, théâtre de tant de merveilles.

A cette heure solennelle de sa vie, qui donc va-t-il appeler pour commencer son œuvre d'évangélisation, au milieu de ce peuple ostracisé par les Juifs ? Quel médiateur va-t-il charger d'annoncer sa venue ?

Quelque chef du peuple sans doute ? — Non, une femme.

— Une sainte femme, alors ?

— Non, une femme dont la vie a été mauvaise, mais que le remord poursuit sans doute, et pour qui l'heure du pardon et du salut est arrivée.

Voilà le premier missionnaire que Jésus-Christ va associer à son œuvre. Cette femme vient à lui, et il commence à l'instruire, en jetant dans son cœur cette parole mystérieuse et profonde : *si scires donum Dei, si tu connaissais le don de Dieu.*

Elle ne comprend pas d'abord ; mais quelques mots suffisent à l'éclairer, et, dès qu'elle a compris, elle court à la ville disant et répétant à tous ceux qu'elle rencontre : venez et voyez, il y a près du puits de Jacob un homme qui est peut-être le Messie !

La ville est mise en émoi par les appels réitérés de cette femme. La foule se rend au puits de Jacob, elle fait à Jésus un bon accueil, et bientôt elle croit en lui !

Voilà comment les plus hautes missions peuvent être remplies avec succès par les femmes ; et cette mission de la Samaritaine elle est aussi la vôtre, mesdames.

A chacune de vous ce devoir incombe de faire mieux connaître aux hommes, à votre mari, à votre père, à vos frères, à vos enfants, ce *don de Dieu* que vous avez reçu comme la Samaritaine, et qui n'est autre chose que la Foi. Et cette mission que chacune de vous remplira dans sa famille, votre association la remplira vis-à-vis de la nation.

Vous le savez, les hommes sont trop souvent distraits par les réalités de l'existence, absorbés par le travail, par la lutte, par la fièvre de s'enrichir, par les mille batailles de la vie, et alors ils oublient la vie supérieure de l'ordre surnaturel : c'est à vous de la leur rappeler à tous les âges, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Et que d'œuvres vos Conseils ne pourraient-ils pas accomplir ! L'homme isolé est bien impuissant ; mais par l'association son pouvoir est centuplé. Eh bien, ce que vous ne pourriez pas faire isolément, votre association le fera.

La piété humaine, la charité, le dévouement, le sacrifice, l'amour, sont les vertus propres de la femme. Mettez ces vertus au service de votre bien aimée patrie, et travaillez à son bien-être et à sa prospérité dans toutes les sphères d'action ouvertes à votre activité.

Aidez, favorisez, développez les œuvres d'instruction

de charité, de moralisation, d'union et de paix sociale et nationale.

Les préjugés, les intérêts, les luttes de partis nous divisent et nous affaiblissent : faites des œuvres d'apaisement et d'harmonie.

L'amour du pays natal, le patriotisme désintéressé, le dévouement à la chose publique, qui ont fait la gloire de nos aïeux, dimiauent visiblement dans la génération actuelle : rendez-nous, mesdames, ce patriotisme généreux des ancêtres, et ces belles vertus qui font le bonheur et la grandeur d'un peuple.

Tournez surtout vos sollicitudes vers le foyer domestique. et ramenez-y l'ordre et la paix. Faites y régner le véritable amour.

Hélas ! vous le savez trop, cette fleur exquise, parfumée, bienfaisante, qui doit embellir nos demeures, la littérature contemporaine est en voie de la flétrir à jamais.

A vous de nous readre l'amour idéal et pur, et de replacer sur son piédestal de chasteté ce dieu de la femme et de la famille.

Voilà certes un vaste programme, et dont l'exécution n'est pas sans difficultés. Mais tenter de le remplir serait déjà glorieux, et c'est une teatative généreuse que nous attendons de vous.

DISCOURS

PRONONCÉ AU DINER OFFERT
PAR LES CITOYENS DE QUÉBEC A L'AMIRAL RIVET
ET AUX OFFICIERS DE SON ESCADRE
LE 11 SEPTEMBRE 1903.

MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas à l'honneur qui m'est fait. Mais vos appels réitérés m'imposent le devoir de dire quelques mots.

Le sentiment qui domine dans cette manifestation, et que je crois devoir exprimer, c'est la joie que nous éprouvons de voir flotter dans le port de Québec les couleurs françaises à côté des couleurs anglaises.

C'est "l'entente cordiale" entre deux grands peuples qui semble réalisée, et dont nous, Canadiens-Français et Anglais, avons depuis longtemps donné l'exemple dans la province de Québec. Ce spectacle est eurtout réjouissant pour nous, Canadiens Français parce que des liens puissants, de nature différente, nous unissent à ces deux grandes nations qui fraternisent.

Messieurs nos hôtes l'ont constaté par eux-mêmes. Nous formons ici un dualisme national, curieux à ob-

server, et qu'on ne s'explique pas très bien de l'autre côté de l'Atlantique. On paraît n'y pas comprendre que nous puissions être à la fois très attachés à la France, et des sujets loyaux de l'Angleterre.

Cet état d'âme me semble pourtant facile à comprendre.

L'Angleterre a notre foi, notre allégeance, notre dévouement, et elle peut compter sur notre fidélité. Et pourquoi ? — D'abord parce que c'est notre devoir, et que la France elle-même nous a appris qu'avec le devoir on ne transige pas. En second lieu, parce que c'est notre intérêt, notre intérêt matériel et notre intérêt national, qui trouvent sous le drapeau britannique la protection dont ils ont besoin.

En troisième lieu, parce que l'Angleterre nous a donné la liberté, et nous a appris à nous en servir.

Car (j'en demande pardon à nos aimables hôtes) la France nous a bien appris à aimer la liberté, mais elle ne nous en a pas enseigné la pratique. Cet enseignement nous le tenons de l'Angleterre.

Et c'est une des raisons pour lesquelles nous préférons le régime colonial anglais au régime français. Nous chérissons la liberté, et la France ne pourrait pas nous la donner, en vertu de cet axiome qu'on ne donne pas ce qu'on n'a pas.

Mais il y a bien d'autres choses précieuses, et même indispensables, que nous avons reçues de la France, et qui nous font un devoir de l'aimer.

Ne l'oublions jamais, elle nous a donné la vie natio-

nale. C'est elle qui nous a engendrés à la vie des peuples. Elle nous a donné sa langue, qui peut avoir des égales, mais n'a pas de supérieure. Elle nous a donné sa foi, la foi chrétienne et catholique, que nous gardons comme le plus précieux de ses dons et que nous tâcherons de garder toujours (disons-le tout bas) mieux qu'elle. Enfin, elle nous a donné son génie national, qu'une culture intelligente développera un jour chez nous, comme il a été développé chez elle.

N'est-ce pas assez, messieurs, pour justifier notre attachement à la France et notre joie de recevoir sa visite dans les eaux du St-Laurent ?

Mais, en vous, messieurs nos hôtes, nous ne saluons pas seulement la France ; nous saluons et nous fêtons la marine française, qui n'est pas la plus puissante, mais qui est bien la plus glorieuse du monde.

La marine d'une nation n'est pas seulement une force pour elle ; elle la grandit et elle l'élève, parce que l'état de marin est le plus noble et le plus grand de tous les états, après celui du sacerdoce.

Quand je compare le marin et le prêtre, le navire de guerre m'apparaît comme un autel sur lequel le marin immole sa vie pour sa patrie.

Messieurs, je m'honore d'appartenir à la magistrature de mon pays. C'est une haute dignité ; mais celle du marin est plus élevée.

Dans la vie qu'il mène à travers le monde, le marin ne suit pas les sentiers battus du vulgaire. Il n'habite presque pas la terre. Il marche toujours, entre deux

Infinis, le ciel et l'océan, les yeux tournés vers les étoiles qui lui montrent sa route, et vers l'accomplissement de sa sublime mission, qui est de protéger, de défendre, de faire respecter sur toutes les mers le pavillon de sa patrie.

Cette mission le grandit, parce qu'elle le met en face des grands spectacles et des grands dangers ; et elle l'élève, parce qu'elle lui impose le plus dur des sacrifices : vivre loin de son pays, c'est-à-dire, se condamner à l'exil.

Heureusement, il emporte avec lui, dans ses courses lointaines, un morceau de la patrie. Car le navire de guerre est un prolongement du sol national, et partout où il est, là est la patrie. Le pont du "Tage," c'est la France, et le "Tage" est dans notre port !

Réjouissons-nous donc. Vive la France ! Et vive la marine française, la plus glorieuse du monde.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MONSIEUR L'ABBÉ H. R. CASORAIN
LU DEVANT LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA.

Une institution comme la nôtre, qui se renouvelle sans cesse, peut avoir l'illusion qu'elle est immortelle. Mais ce n'est qu'une illusion, et elle peut dire avec vérité comme chacun de nous : "*quotidie morior*" "je meurs tous les jours."

Car tous les jours, ou tous les ans, pour parler plus exactement, notre société voit mourir quelqu'un de ses membres.

Les Académiciens de France, vous le savez, se décernent le titre d'immortels. Mais ce n'est qu'un vain mot, et ils savent très bien eux-mêmes que leurs œuvres seules peuvent leur assurer l'immortalité. Aussi l'immortalité académique prend-elle fin souvent du vivant de l'académicien, et quelquefois même n'a jamais existé.

Les membres de la Société Royale ne voudraient jamais s'affubler d'un titre que la postérité seule a droit de décerner. Mais s'il est parmi nous des prédestinés que la postérité honorera, ne pensez-vous pas qu'elle placera celui dont je viens vous faire l'éloge, parmi les plus illustres et les meilleurs ?

C'est ma conviction profonde, et j'ai l'espoir qu'en vous rappelant la mémoire de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, j'aurai peu d'efforts à faire pour mériter votre attention.

Disons quelques mots de l'homme avant d'apprécier l'écrivain.

I

La vie de l'abbé Casgrain n'a été ni complexe, ni mouvementée. Elle s'est formée des événements ordinaires qui composent toute existence humaine, et je vais la résumer aussi brièvement que possible.

Il est né le 16 décembre, 1831, à la Rivière-Ouelle, dans le comté de Kamouraska.

Son père était l'honorable M. Charles-Eusèbe Casgrain, qui fut Commissaire des Travaux Publics pour le Bas-Canada, et qui mourut jeune encore, en 1848. C'était un citoyen irréprochable, un père de famille modèle, un homme public honnête et éclairé, un chrétien d'une grande vertu.

Sa mère se nommait Eliza-Anne Baby. Elle était la fille de l'honorable M. Jacques Duperron Baby, chef de l'une des plus anciennes familles du Canada, établie à Détroit, quand cette ville faisait partie de notre pays.

C'était une femme d'une intelligence très remarquable et d'une éducation supérieure. Elle a publié des "MEMOIRES DE FAMILLE" qui contiennent une biographie de son mari. Rien n'est plus édifiant que ce petit volume, qu'on pourrait ranger parmi les œuvres de l'hagiographie contemporaine.

La paroisse natale de notre regretté collègue porte le nom de la petite rivière qui l'arrose, et aux bords de laquelle sont bâties l'église paroissiale et les rares maisons qui forment le village.

Sur la rive droite, à quelques pas d'un large pont qui la relie à la rive gauche, s'étend un long manoir faisant face à la rivière, et flanqué de jardins et de bouquets d'arbres.

C'est la maison paternelle où sont nés notre ami, et ses douze frères et sœurs. Une suite de chambres en forme l'unique étage ; mais au-dessus s'ouvrent un grand nombre de mansardes — ce qui permettait d'exercer une large hospitalité.

En face du manoir, un long quai borde la rivière, et sert à la fois d'abord pour les goëlettes et les petits bateaux à voiles, et de terrasse pour les promeneurs.

C'est un paysage charmant, calme, riant et poétique, mais sans horizons, sans pittoresque et sans grandeur.

Là se sont écoulées les années d'enfance de notre ami. Il y a goûté la vie de famille avec ses charmes reposés, sa douce gaieté et son heureuse insouciance du lendemain. Il y a grandi dans le bonheur que donne la vertu, dans les joies sereines qu'apporte la piété, entre un père et une mère qui étaient des saints.

Ce milieu et cette origine sont en harmonie avec la carrière qu'il a fournie, et avec l'uniforme élégance

de son style, sans élans transcendants, et sans envolées vers les régions supérieures que fréquentent les aigles. La chaude atmosphère du foyer domestique explique en même temps son tempérament méridional.

Quand on causait avec lui, on le croyait volontiers du Midi, et même un peu de Tarascon.

Des fenêtres de sa chambre, l'enfant apercevait le dôme du collège de Sainte Anne de La Pocatière, et c'est dans cette excellente institution qu'il fit ses études classiques. Il en fut l'un des plus brillants élèves.

Enclin par nature à se dévouer au bien de ses semblables, il se crut appelé d'abord à soigner les corps, et il étudia la médecine. Mais après deux années d'étude, il comprit que Dieu le destinait plutôt à prendre soin des âmes; et le 5 octobre 1856, il était ordonné prêtre.

Dans les années qui suivirent, il fut successivement professeur au collège de Sainte-Anne, vicaire à Beauport, puis vicaire à la Basilique de Québec.

En 1872, une maladie des yeux qui alla toujours s'aggravant, et qui fut la grande épreuve de sa vie, le força d'abandonner le ministère, et il consacra dorénavant tous ses loisirs aux travaux littéraires et historiques. Mais il n'avait pas attendu cette époque-là pour prendre sa place dans le monde des lettres.

Dès 1860, s'était produit à Québec, parmi la jeu-

nesse des écoles, un mouvement littéraire bien prononcé.

Garneau, Chauveau, Crémazie et Taché avaient auparavant ouvert la voie dans la conquête du domaine intellectuel. La semence jetée par eux dans le sol avait germé, et, sans les chercher ni les appeler, ils avaient formé des disciples.

Toute une pléiade de jeunes talents s'était élancée sur leurs traces, sous la double impulsion de l'amour des lettres et du patriotisme, sans autre ambition que de se faire un nom, et d'ajouter quelques rayons à la gloire nationale.

La carrière littéraire alors ne promettait absolument rien au point de vue pécuniaire; et ceux qui y entraient devaient s'attendre à se coucher souvent sans souper. Mais qu'avait-on besoin de souper alors? On vivait d'idéal, et cela nous paraissait une nourriture substantielle.

J'en parle en connaissance de cause, car je faisais partie de la jeunesse d'alors, et j'affirme que c'était le beau temps, au risque de passer pour un "*laudator temporis acti*."

Notre dernier souci était la question d'argent, et négligeant l'étude des professions dans lesquelles nous étions entrés, nous consacrons nos veilles à construire de belles phrases, à arrondir des périodes, et à scander des vers.

Hubert Larue, Louis Fréchette, Pamphile Lemaire, Louis-P. Turcotte, Ernest Gagnon, Joseph Marmette,

A. Decelles, Buies, Faucher de St Maurice, Nap. Legendre, Benjamin Sulte, Oscar Dunn révaient tous de lauriers littéraux. J'en oublie sans doute, mais je ne puis pas oublier celui qui marchait en tête de ce groupe, l'abbé Casgrain.

Avouons qu'il n'était pas encore, à cette époque, entré dans sa vraie vocation. En parlant ainsi, nous ne voulons pas rappeler qu'il a étudié la médecine avant d'embrasser l'état ecclésiastique. Nous voulons dire que, même dans la carrière des lettres, il ne s'est pas livré immédiatement à l'étude de l'histoire, qui devait pourtant donner à sa vie plus d'utilité, plus d'intérêt, plus de charme, et plus de renommée.

Son premier ouvrage publié en 1861 avait pour titre: "Légendes Canadiennes". C'était une œuvre d'imagination, et un exercice littéraire. Le jeune auteur semblait y faire l'essai de ses facultés poétiques, et vouloir démontrer, qu'entre son genre de prose et la poésie, il n'y avait pas d'autre différence que la rime.

Mais les "Légendes" prouvaient surtout que le débutant avait une imagination qui manquait de mesure, et un goût exagéré pour les figures de rhétorique. Il y révélait des dons précieux et de remarquables aptitudes. Mais la maturité et la formation littéraire que donne l'expérience faisaient défaut. Le style exubérant de jeunesse était trop recherché, maniéré, chargé de couleurs, ennemi du naturel, de la simplicité et de la précision.

A cette époque, il manifestait des tendances régressives et militantes. Or il se trouva que mes dispositions étaient semblables, et nous croisâmes le fer, je veux dire la plume.

Je viens de relire mes polémiques d'alors, surtout celles que j'ai signées "Jean Piquefort," et j'en regrette sincèrement les sévérités d'un caractère personnel : mais quant à ce qui était critique littéraire proprement dite, je ne crois pas avoir beaucoup dépassé les limites permises à la satire.

C'est mon impression sincère, après avoir relu les "Légendes".

Vers ce temps-là furent fondées à Québec les "Soirées Canadiennes", et l'abbé Casgrain en fut l'un des principaux collaborateurs. Puis il publia successivement quelques biographies dont il avait bien connu les personnages. C'étaient le chevalier Falardeau, F.-X. Garneau, notre historien national, G.-B. Faribault, et P. de Sales Laterrière.

C'est par là qu'il sortit du domaine de la fiction pour entrer dans celui de l'histoire.

Mais c'était l'histoire de ses contemporains, et c'est vers le passé qu'il ne tarda pas à se sentir attiré. Les vrais historiens font leurs délices de vivre avec les morts illustres.

Et, comme prêtre, il se tourna tout d'abord vers les saintes fondatrices de nos principales institutions de femmes. Il publia alors successivement l'histoire de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et l'histoire de l'Hotel-Dieu de Québec.

Entre temps, il s'était essayé dans la poésie, et il avait publié un petit volume de vers intitulé "Les Miettes". Mais la versification gênait son allure prime-sautière, et il revint à la prose, ce "mâle outil" que vante Louis Veillot.

Après les "Soirées Canadiennes", le "Foyer Canadien", et, plus tard, le "Canada-français" ont tour à tour bénéficié de sa collaboration.

Travailleur infatigable et chercheur éclairé, notre illustre ami entassait les matériaux et les documents, et quand il avait épuisé nos archives, il allait en Europe y poursuivre ses recherches. Epris de la gloire de sa race et confiant dans ses destinées, il avait assigné comme but à sa vie de la faire mieux connaître et de la glorifier.

C'est dans ce but qu'il allait passer les hivers à Paris, et qu'il bouquinait dans les bibliothèques publiques et les archives de l'Etat.

En même temps, il y nouait des relations avec toutes les célébrités contemporaines, et il s'en faisait des amis. — Dans mes propres voyages en France, j'ai rencontré je ne sais combien d'hommes qui l'avaient connu, et qui me parlaient de lui avec admiration et amitié.

Ses recherches ne se bornaient pas aux bibliothèques publiques. Elles s'étendaient aux archives privées et aux papiers domestiques des descendants des anciennes familles du Canada, retournées en France à l'époque de la conquête.

Il y fit des découvertes précieuses, et le gouvernement de Québec a publié une volumineuse collection de documents, qui se composent uniquement des manuscrits trouvés par lui, en la possession des descendants du chevalier de Lévis.

Il a tiré grand parti de cette collection, dans son bel ouvrage en deux volumes in 8° intitulé : "Montcalm et Lévis."

C'est la dernière et la plus remarquable de ses œuvres ; mais elle avait été précédée d'un autre ouvrage historique de grand mérite, couronné par l'Académie Française : "Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline."

A part tous ces travaux littéraires que je n'ai fait qu'indiquer, il y a de nombreux écrits de l'abbé Casgrain qui sont disséminés un peu partout, dans les journaux et les revues. Ce sont des monographies, des critiques littéraires, des études archéologiques, et des lettres.

Enfin, il a consacré les dernières années de sa vie à rédiger ses "Mémoires", qui doivent avoir beaucoup d'intérêt, mais dont nous n'avons pu prendre connaissance.

Cette brève esquisse historique doit suffire à vous convaincre, messieurs, que la vie de notre regretté collègue a été bien remplie. Ce n'était pas un oisif, et il n'a jamais voulu se reposer sur les lauriers qu'il avait moissonnés çà et là.

Le travail était pourtant pénible à ses pauvres

yeux malades, mais il avait le zèle de l'apôtre, et la passion du patriote. Il croyait à sa mission littérale, et il eut l'énergie de la remplir jusqu'au bout.

Examinons maintenant de plus près le mérite de son œuvre.

II

Celui qui croit écrire l'histoire en reproduisant, analysant, ou résumant des documents et des archives, en racontant les faits par ordre de date, sans en montrer l'enchaînement ni les leçons, c'est là commettre une grave erreur, car il ne fait pas œuvre d'historien.

La vraie histoire n'est pas seulement une œuvre d'érudition, mais une œuvre d'art ; et ce que l'art doit y mettre, c'est le mouvement et la vie.

Le passé est une chose morte. Mais il fut un temps où cette chose vivait, marchait, parlait, agissait. En la remettant sous nos yeux, l'historien doit lui rendre la vie, et son tableau ne peut être fidèle que s'il est animé.

Dans le véritable historien il doit donc y avoir deux hommes — l'érudite et l'artiste. L'érudite apporte les matériaux, et l'artiste les choisit, les ordonne, les dispose, et leur donne le relief et le mouvement qu'ils avaient jadis.

Dans une histoire bien faite, il faut que tout soit rangé avec ordre et mis en pleine lumière. — Les événements doivent défiler comme des troupes qui passent en revue.

Les simples soldats, c'est-à-dire les menns faits, sont nécessaires pour former les cadres, mais ils n'absorbent pas le regard ni la pensée. L'attention va aux officiers-généraux, et aux manœuvres des régiments, c'est-à-dire aux événements importants qui font époque et qui en sont les traits distinctifs.

Est-ce à dire que l'historien doit négliger les détails? Non; car il y a des détails dont la signification est importante, tantôt parce qu'ils dessinent les caractères et les physionomies, tantôt parce qu'ils donnent aux faits leur couleur locale, tantôt enfin, parce qu'ils éclairent les points obscurs.

Est-ce tout ce que doit faire l'historien? — Pas encore. Il faut qu'il sache faire revivre non seulement les actions, mais les acteurs.

Or, c'est un grand art de savoir mettre ses personnages en scène, d'en tracer les portraits, et de faire connaître leurs idées, leurs sentiments et leurs passions.

Enfin, l'historien doit être doublé d'un philosophe qui puisse comprendre la leçon des événements et mettre en relief les enseignements, qui forment la philosophie de l'histoire.

L'abbé Casgrain n'atteignit pas du premier coup ces sommets de l'art historique.

Nous l'avons dit, sa première œuvre, les "Légendes," révélait des dons précieux. Il avait le culte de la forme. Il aimait choisir ses mots, construire sa phrase avec soin afin de mettre sa pensée dans son

melleur jour. Et il avait raison ; car c'est ainsi qu'il faut écrire. Il en est des idées comme des femmes, le goût et l'élégance de leurs vêtements ajoutent beaucoup à leur beauté.

Mais il y faut du goût et même de la simplicité. Le choix des mots devient un défaut s'il est poussé jusqu'à la recherche. Et puis, il ne faut pas préférer les mots rares aux mots justes, ni viser constamment à l'effet que le choc des mots peut produire. Les formules pédantes choquent encore plus que les formules banales, et les images ne plaisent qu'autant qu'elles sont prises dans la nature.

L'auteur des "Légendes" avait méconnu ces préceptes, et les défauts de cette œuvre, que nous avons indiqués déjà, se retrouvèrent en quelques endroits de son "Histoire de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation."

Certes, il y avait, entre les deux ouvrages, un contraste frappant, et le progrès de l'écrivain était considérable. Mais certaines pages trahissaient encore un culte exagéré de la phrase pour la phrase, et semblaient avoir été faites, moins pour exprimer des idées que pour l'harmonie des sons et le plaisir des yeux.

Ces fautes devinrent de plus en plus rares dans les ouvrages subséquents, et bientôt l'écrivain fut en pleine maturité.

En même temps que son goût d'artiste s'épurait, son trésor d'érudition s'enrichissait, sa pensée s'élargissait et s'élevait, son jugement se rectifiait, et l'his-

torien modifiait sa méthode de manière à se rapprocher davantage des modèles.

Ces perfectionnements sont sensibles dans le "Pèlerinage au pays d'Évangéline"— Mais on attendait mieux encore de cet historien dont la formation littéraire était maintenant complète; et le public canadien ne fut pas déçu dans son attente.

Quelques années après, parut en effet son œuvre capitale, consacrée à nos deux grandes gloires militaires, "Montcalm et Lévis."

Dans l'histoire de tous les peuples il y a des époques qui en marquent les grandes étapes, ou ce qu'on pourrait mieux nommer les évolutions.

Elles signalent des changements de route, des départs pour de nouvelles destinées, des acheminements vers un but nouveau.

Presque toujours alors la nation a ses grands jours de triomphe et de victoires, ou bien de grandes infortunes, et quelques fois les deux, un mélange de gloire et de malheur.

Ce sont ces époques de l'histoire qui attirent les historiens, et que les poètes aiment à chanter. Et toujours elles se personnifient dans quelques hommes, qui en deviennent les héros.

Pour les Canadiens-Français, cette époque d'évolution a été celle de la conquête, et elle s'est incarnée dans deux hommes qui ont été nos plus grandes illustrations militaires: Montcalm et Lévis.

C'est autour de cette époque et de ces noms illus-

tres que nos historiens et nos poètes ont gravité tour à tour; et c'est à eux que notre aml a consacré ses derniers travaux historiques.

L'ouvrage, qui contient près de onze cents pages in-8°, est du plus puissant intérêt, et très documenté. L'auteur a fermé la porte à son imagination et il a laissé parler les documents.

La narration est remarquable de précision et de clarté, et elle emprunte aux événements eux-mêmes leur éloquence et leur intérêt dramatique. — Mais quel courage et quelle patience il a fallu, pour feuilleter et déchiffrer toute cette bibliothèque de manuscrits dans lesquels l'auteur a cherché la vérité historique.

Comme exécution, nous croyons que c'est son œuvre la meilleure. Le style en est grave et mesuré en même temps qu'élégant. Le récit est vrai, plein d'ampleur et de souplesse: mais il n'est pas sec, et l'on y sent l'émotion et le sentiment.

Le sujet était le plus beau et le plus grand que notre histoire pût offrir au talent de notre aml, et il en a été digne. Aussi semble-t-il qu'après l'avoir traité il se soit dit: "*exegi monumentum, j'ni élevé mon monument, ma carrière est finie.*" —

III

L'abbé Casgrain a passé les dernières années de sa vie au couvent du Bon Pasteur, à Québec, et malgré la perte graduelle de sa vue, il y vivait très heureux.

A côté de son appartement, la chapelle du couvent lui offrait une retraite paisible où il pouvait faire à loisir les méditations qui élèvent l'âme et les prières qui la consolent.

Dans sa chambre de travail étaient entassés ses chers livres, ses souvenirs de famille et de voyages, sa correspondance, quelques objets d'art, et ses nombreux manuscrits.

Au rez-de-chaussée, sa salle à manger, trop étroite pour son grand cœur, était bleu l'une des plus joyeuses que j'aie connues dans ma vie. — Ses dîners étaient bons, mais ce qui en faisait le charme, c'était sa gaieté, son entrain, sa verve, son amabilité et son esprit plus pétillant que le champagne. — Quelles histoi-res désopilantes il nous racontait ! Quelles charges spirituelles il accumulait sur la tête de ceux qui avaient eu l'honneur de lui déplaire, ou qui publiaient des œuvres ridicules !

Son naturel tout entier s'épanchait alors sans contrainte. Il donnait libre cours à son humeur vive et prompte à la raillerie. Son esprit prime-sautier, alerte et toujours en éveil, se révélait alors dans tout son éclat, dès qu'on le harcelait un peu ; et sa verve avait des envolées, des fugues, des décharges électriques, qui partaient comme des fusées, et qui nous jetaient dans des convulsions de franc rire.

Mgr Laflamme, Mgr Mathieu, le Consul-Général de France, M. Kleczkowski, M. Siméon Lesage, et plusieurs autres amis en garderont longtemps le souvenir.

Rien ne ressemble plus à une aurore qu'un beau coucher de soleil. — Ce sont les mêmes rayons du même astre, les mêmes teintes de feu, les mêmes variétés de reflets et de couleurs — Seulement le décor a changé de théâtre, et il se développe à l'extrémité opposée de l'horizon.

L'aube et le couchant de l'existence humaine ont quelquefois, par exception, les mêmes ressemblances ; et notre ami, l'abbé Casgrain, a été une de ces exceptions qui conservent jusque dans un âge très avancé la vivacité d'esprit, la verve, la gaité, l'entrain des jeunes années.

Au fond de ses prunelles éteintes, il faisait nuit ; mais dans son esprit et dans son cœur non-seulement il faisait jour encore, mais c'était encore le matin et la pleine lumière. Sa parole était restée chaude, animée, vibrante.

Il avait hérité de ses parents le goût des vieilles choses et des idées nouvelles, l'enthousiasme chevaleresque et l'ardeur des fortes convictions.

Quand la cécité devint complète, elle le détacha forcément des choses extérieures. Privé de contempler les beautés de la nature, il se tourna de plus en plus vers la beauté idéale.

Quand le soleil disparaît à l'horizon et que la nuit se fait, involontairement nous nous sentons envahis par une vague tristesse. Et cependant nous savons que demain le soleil reparaitra. Quelle douleur ce doit donc être de se sentir envahir graduellement par les ténèbres d'une nuit qui ne finira plus !

Mais l'abbé Casgrain était prêtre, et il croyait que le vrai flambeau qui éclaire le cachot de cette vie est la foi ; aussi l'épreuve terrible que Dieu lui envoyait n'altéra pas sa sérénité, ni même sa gaieté naturelle. Le flambeau de la foi remplaça pour lui la lumière du jour, et il poursuivit son chemin vers les hauteurs, "*per angusta ad augusta.*"

A mesure que ses forces physiques diminuaient, la vie surnaturelle grandissait en lui.

Son testament, qu'il rédigea lui-même, très soigné au point de vue littéraire, est surtout imprégné de sentiments religieux et de mysticisme.

Convaincu que la mort est la concierge des demeures éternelles, il la salua amicalement quand elle se présenta, et il la suivit sans résistance dans le sombre tunnel qui conduit à la vraie vie.

DISCOURS

PRONONCÉ AU DINER DONNÉ PAR LE BARREAU
DE QUÉBEC,
A L'HON. JUGE LEMIEUX.

MESSIEURS,

Je suis fort heureux de répondre à votre appel, et de souhaiter la bienvenue à celui qui vient d'entrer in *nostro docto corpore*.

A partir de l'époque déjà lointaine où il quittait les bancs de l'école, il s'est assis sur bien d'autres bancs plus ou moins confortables ; mais depuis un bon nombre d'années, il s'était fait une position brillante au banc des avocats — et ce banc-là est, à mon avis, l'un des plus glorieux qui existent. Je crois même que les vrais sages sont ceux qui y restent.

Mais il arrive quelquefois qu'on s'y coudoie désagréablement, parce qu'il n'y a plus assez de place pour tout le monde ; et les jeunes se réjouissent naturellement quand l'un des aînés, qui y occupait une large place, s'en va. Le vide qu'il laisse est bientôt rempli.

Aussi quand mes collègues et moi, rangés sur le banc de la Cour Supérieure, regardons les membres du barreau groupés devant nous, il nous semble en entendre quelquefois qui nous disent : dites donc, les vieux, n'allez-vous pas bientôt faire place aux jeunes ?

Et alors, nous nous demandons, étonnés, à qui cette question peut-elle bien être adressée. Il n'y a pas de visux parmi nous; nous sommes tous jeunes.

C'est pour cela que l'accès au banc de la magistrature n'est pas un événement ordinaire, et que l'on considère ceux qui y montent comme des favoris de la fortune.

Vous savez que l'Acropole de Corinthe était bâtie sur une montagne très haute et très escarpée, dont l'accès était des plus difficiles. — Cela faisait dire à un poète latin: *Non licet omnibus adire Corinthum*, que les étudiants de Paris traduisent ainsi: *Non, Lisette, l'omnibus ne va pas à Corinthe!*

Certes, je ne voudrais pas comparer le banc de la Cour Supérieure à l'Acropole de Corinthe; car ce n'est pas un lieu d'amusement comme la célèbre ville grecque, où le temple de Vénus réunissait de trop nombreux adorateurs. Mais c'est un sommet convoité tout de même, sinon un lieu de plaisir, et l'on n'y monte pas en omnibus. On n'y arrive qu'à pied, en peinant, par le sentier difficile du travail et de l'étude.

Aussi mérite-il nos félicitations celui qui a réussi à le gravir, et qui vient d'y prendre un siège. La position de la magistrature dans notre pays est encore assez haute pour que ce soit un honneur d'y atteindre.

Mais cet honneur n'était pas imprévu; et depuis qu'il était bâtonnier surtout, les faits et gestes de notre hôte faisaient pressentir ses hautes destinées. Dans les Conférences du barreau qu'il avait inaugurées, il avait pris

l'habitude de monter sur le banc presque aussi souvent que les juges, et ses amis disaient: vous verrez qu'il finira par y rester.

C'est fait, et nous en félicitons à la fois le nouveau titulaire, et la Cour Supérieure, qui fait en lui une acquisition précieuse.

Après avoir été un brillant avocat, et fourni une belle carrière professionnelle, il va la poursuivre dans des sphères plus sérieuses, où il pourra vivre plus intimement avec les livres. Au milieu des agitations de la vie politique, il a forcément négligé ces vrais amis de l'homme; il les fréquentera davantage à l'avenir, et il acquerra cette érudition légale qui distingue nos vieux magistrats.

L'éloge des qualités qui le caractérisent n'est pas nécessaire. Vous connaissez comme moi sa perspicacité, sa pénétration, et la vivacité de son esprit.

Il saisit vite une question, et il en voit toutes les faces. Dans sa longue expérience comme avocat criminaliste, il a appris à juger les hommes — surtout les témoins, — et il a fait preuve d'un don remarquable pour l'éloquence judiciaire.

A nos félicitations, il convient de joindre nos vœux pour le bonheur de notre hôte dans sa nouvelle carrière.

Sans doute le banc judiciaire n'est pas au point de vue pécuniaire un *Klondike*. C'est à peine l'*aurea mediocritas*; mais c'est un poste d'honneur. Il n'attire pas les applaudissements de la foule comme les tréteaux

politiques ; mais il a la stabilité qui manque au banc des ministres. Il est moins exposé que ces hauts sommets aux éclats de la foudre, et c'est parce qu'il n'est pas le Capitole qu'il est loin de la Roche Tarpéienne.

Or la stabilité est un bien très rare en ce monde, et c'est quand on vieillit surtout qu'on l'apprécie davantage.

Notre ami est resté jeune d'esprit et de cœur. Mais il a pris des années tout de même, ou les années l'ont pris, et j'aime à croire qu'il trouvera quelque charme dans la vie calme et honorable que sa nouvelle position lui assure.

Avant de m'asseoir, Messieurs, je me fais un agréable devoir de proposer la santé du barreau.

La magistrature et le barreau ne forment qu'une seule grande famille. Nous sommes les aînés, vous êtes les cadets, de vrais cadets de Gascogne, moins forts à l'épée que Cyrano de Bergerac, mais aussi forts en paroles.

Or c'est précisément en paroles que les avocats doivent être forts.

Cicéron parlant de ses jeunes amis qui se formaient à l'éloquence du barreau disait : Ils sont mes élèves dans l'art de bien dire, et mes maîtres dans l'art de bien dîner.

Je n'ai pas l'honneur de vous compter parmi mes élèves en quoi que ce soit ; mais je reconnais que vous êtes mes maîtres dans l'art de bien dîner, et que vous avez en moi un pauvre élève.

Mes collègues et moi avons d'ailleurs une très haute opinion du barreau de Québec ; et, bien souvent, en écoutant les plaidoiries de quelques-uns d'entre vous, nous nous disons : voilà des hommes qui devraient être sur le banc, non pour leur profit personnel, mais dans l'intérêt de la justice.

C'est pourquoi je lève cordialement mon verre pour boire à la santé du barreau.

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET DES BANQUIERS AU CHATEAU
FRONTENAC, A QUÉBEC, EN 1898.

MESSIEURS,

Vous me demandez de répondre à la santé du parlement? — Mais à quel titre? Quelle faute politique ai-je commise pour mériter cet honneur?

Est-ce parce que j'ai manifesté jadis le désir d'entrer en parlement? Et voulez-vous faire une niche aux électeurs qui n'ont pas voulu m'en ouvrir la porte? — Eh bien! c'est une consolation pour moi de penser que s'il en avait dépendu des banquiers, je serais aujourd'hui membre de la Chambre des Communes.

Mais non, je crois plutôt que vous assimilez nos tribunaux supérieurs de la province de Québec aux anciens tribunaux français qu'on nommait parlements. Et pourquoi pas? puisque notre procédure civile est encore celle de l'ancien Parlement de Paris, le Grand Châtelet.

Toutefois mon plus grand étonnement n'est pas d'être appelé à répondre à la santé du Parlement; c'est d'avoir été invité au banquet des banquiers. Et maintenant, je me demande pourquoi je ne suis pas un banquier au lieu d'être un pauvre magistrat.

A l'âge de choisir une carrière j'étais très fort en arithmétique, et même en algèbre, et peut-être aurais-je pu devenir un financier de quelque habileté.

Mais voici les raisons qui m'ont détourné de cette voie.

Je m'imaginai que pour devenir banquier, il fallait avoir des capitaux ! C'était une grande naïveté, et j'aurais dû savoir que c'est avec les capitaux des autres qu'on fait les banques.

Aujourd'hui, j'ai plus d'expérience, et quand je rencontre un ancien ami, devenu quasi-millionnaire, et qu'il me dit : " Je suis dans les affaires ! " Je sais ce que cela veut dire : C'est qu'il est dans l'argent des autres.

Et remarquez bien que ce mot, qui vous paraît peut-être satirique, est une vérité financière. Ce qu'on appelle " les affaires : " c'est le crédit, c'est l'escompte, c'est le change, c'est l'achat et la vente sur papier de valeurs plus ou moins problématiques, c'est la lettre de change, c'est le billet promissoire qui reste promissoire parfois indéfiniment, c'est la circulation de millions que personne ne voit, qui passent de mains en mains, et qui, de temps en temps, comme par accident, tombent dans la caisse de quelque changeur !

Une autre raison encore m'a empêché d'entrer dans la banque : c'est le nom que je porte. Fonder une institution financière, qui se serait appelée la " Banque Rouhier, " ne m'a pas paru de nature à m'assurer du crédit.

C'était peut-être encore une naïveté. Car j'ai connu des banquerottiers qui sont devenus très riches, et le plus honnêtement du monde.

Quol qu'il en soit, j'ai commis l'erreur de tourner le dos à la finance, et d'entrer dans le barreau.

Comme avocat, j'aurais pu encore faire fortune peut-être ; mais j'ai eu l'ambition malheureuse de monter sur le banc. Valait autant faire le vœu de pauvreté, comme les moines !

Pour me consoler de ces mésaventures, j'ai cultivé les lettres, la poésie même ; et je n'ai pas manqué dans mes vers d'appeler l'argent un vil métal !

Mais, ce soir, je veux être sincère ; et je vous dirai, messieurs, que je ne suis pas un ennemi de l'argent, pour la bonne raison que l'argent n'a pas d'ennemis.

Le pouvoir, les honneurs, le succès, le génie, la vertu, la religion ont des ennemis. Dieu lui-même en a ! Mais l'argent est apprécié, recherché, aimé, partout et par tous. Il y a même des gens qui l'adorent, hélas !

Pourquoi ? — Mais c'est qu'il est bien utile en fin de compte. Et s'il est en lui-même un métal inerte et sans intelligence, il faut bien reconnaître qu'un grand nombre d'intelligences gravitent autour ; que non seulement il crée les grands mouvements industriels, et produit des merveilles, mais qu'il stimule le génie humain.

L'histoire des hommes célèbres le prouve. La gloire les aiguillonne sans doute, mais l'argent aussi ; et

parmi les savants surtout il en est qui ne seraient pas devenus des célébrités, s'ils n'avaient pas eu le désir de s'enrichir.

Donc il faut rendre justice même à l'argent, et surtout aux banques.

Les relations de la magistrature avec les banques ne sont en général ni compliquées, ni compromettantes. Les juges sont pour vous des clients modestes qui font honneur à leurs engagements, et ils font de leur mieux pour vous rendre justice sans vous demander aucune faveur.

Mais il me faut dire un mot de vos relations avec l'Etat, puisque je suis présumé parler au nom du Parlement.

Il y a, comme vous savez, divers systèmes préconisés par les économistes, et je crois que ceux de ces systèmes qui donneraient à l'Etat une espèce de monopole, et ceux qui le transformeraient en agence socialiste et communiste, sont de dangereuses utopies.

Deux principes doivent servir de base aux rapports de l'Etat avec les banques. D'un côté, il ne doit pas entraver leur initiative, qui doit être large, ni gêner les libertés légitimes de la spéculation et du commerce. Mais, d'un autre côté, il doit prendre des mesures pour empêcher les abus de cette liberté, en fixer les limites, et veiller à la sécurité des fortunes privées.

Ces deux principes doivent être balancés de manière

à établir un juste équilibre. Sans protection pour le public, et sans les mesures requises pour la suppression des abus, la finance deviendrait tout naturellement un pillage.

Messieurs, je fais des vœux pour la prospérité des banques parce qu'elle est intimement liée à celle de l'Etat.

La finance a ses orages, comme la mer et les banques sont les navires qui la sillonnent. Je souhaite que les vôtres soient de ces vaisseaux puissants que la vague lave mais ne submerge pas.

Pour cela, il suffit qu'ils aient une coque solide, c'est-à-dire un capital suffisant et un bon pilote, je veux dire un caissier honnête et habile.

Messieurs, à la santé des banques.

DISCOURS

PRONONCÉ AU BANQUET DES ÉTUDIANTS EN DROIT EN
OCTOBRE 1903.

MESSIEURS,

Quand vous proposez la santé de la magistrature, vous proposez en même temps celle de vos futures destinées. C'est comme si vous disiez : buvons à notre avenir !

Car si nous sommes la magistrature d'aujourd'hui — et bientôt celle d'hier — vous êtes la magistrature de demain.

Sans doute, vous pourrez être avocats, et ne pas devenir juges. Cela arrive, et je ne dis pas que ce soit un malheur : Je crois le contraire. Car toutes les portes sont ouvertes à l'avocat, et c'est dans les rangs du barreau que l'État va choisir la plupart de ses ministres. Mais il n'y est pas obligé, tandis qu'il est forcé par la loi de prendre ses magistrats dans l'ordre des avocats.

En y entrant, vous deviendrez donc la magistrature debout — plus tard, peut-être, la magistrature assise — et beaucoup plus tard, forcément, la magistrature *rassemblée*, je veux dire, en retraite.

Il semble bien, n'est-ce pas, qu'une distance immense nous sépare ? Et cependant, elle est bien vite franchie, cette distance ; car elle est celle qui sépare le printemps de l'automne.

On vous a dit bien des fois que vous êtes l'espérance de la patrie, et c'est vrai. Mais n'oubliez pas une chose, Messieurs, c'est que les peuples, pas plus que les individus, ne vivent d'espérance seulement. Il leur faut des aliments plus substantiels, et ils ne considèrent comme des biens réels que les espérances qui se réalisent.

Vous êtes l'espérance parce que vous êtes le printemps et semblables à des arbres en fleurs ; mais la vraie saison nourricière, c'est l'automne, qui donne des moissons et des fruits.

C'est donc le printemps que nous acclamons en vous, et c'est l'automne que vous saluez en vous. Entre ces deux saisons, il y a l'été, qui est bien court, et nous avons le droit et le devoir de vous dire : Messieurs, employez bien votre été qui commence, si vous voulez que votre automne réalise les promesses du printemps.

Et là-dessus, il ne faut pas vous faire d'illusions, et vous imaginer que le succès est toujours facile.

Il en est des hommes de professions comme des arbres fruitiers. Les plus chargés de fleurs au printemps ne sont pas toujours ceux qui donnent le plus de fruits à l'automne.

Ne soyez ni présomptueux, ni timides et sans con-

fiance. Les présomptueux ne doutent jamais de rien ; et tout fiers de leurs talents et de leur aplomb, ils se disent complaisamment : *quousque non ascendam ?*

Les timides se défient trop d'eux-mêmes, et ils s'imaginent qu'ils ne pourront jamais atteindre les sommets, comme les autres. Cette défiance diminue leurs forces.

Ne vous rangez ni dans l'une, ni dans l'autre, de ces deux catégories de jeunes gens. Tenez le juste milieu. Nourrissez toutes les ambitions légitimes, et ne désespérez jamais de les voir se réaliser ; mais prenez les moyens d'y arriver ; et les seuls moyens connus sont le travail énergique et persévérant, l'activité sans trêve et la bonne conduite.

Mais vers quel succès devez-vous tendre ? Vers la fortune ? — Je n'y vois aucun mal, pourvu que vous sachiez modérer vos appétits, et que ce ne soit pas le but unique de vos efforts. Car la fortune est une garantie d'indépendance et de liberté.

Par quels chemins y arriver ? Par toutes les voies honnêtes.

Les païens représentaient Mercure, le dieu de la richesse, avec ailes aux pieds et à la tête. Evidemment, c'était pour lui permettre de mieux voler ; et c'est pourquoi on l'appelait aussi le dieu des voleurs.

Ne le prenez pas pour patron. Sur le chemin qui conduit à la fortune ne courez pas, et surtout ne volez pas. Laissez les ailes aux pieds, à l'usage des caissiers et des trésoriers de toute espèce, qu'on voit si souvent

lever le pied ; et contentez-vous de marcher, lentement et sûrement.

Les fortunes rapides sont d'ailleurs rarement solides.

Devez-vous vous marier ? — Oni, dès que vous en avez les moyens. Et sur ce point ne soyez pas trop prudents. Ayez confiance en l'avenir, et escomptez-le.

Ne cherchez pas d'abord une dot, mais une femme. En France, la dot est généralement le but, et le mariage est le moyen d'y arriver. Mais c'est la cause de beaucoup d'infortunes conjugales. Cherchez les qualités morales, et l'amour. C'est l'*antidote* contre l'empoisonnement du bonheur.

En attendant le mariage, veillez sur votre conduite. Restez sobres et chastes.

Ne vous tenez ni trop près, ni trop loin des femmes de votre milieu social. Dans ces conditions, la société de la femme réchauffera votre cœur et activera votre intelligence. Rien ne vous donnera plus d'émulation que le désir de plaire à une femme d'élite.

Mais à part vos devoirs envers vous-mêmes et envers vos familles, n'oubliez pas vos devoirs envers la patrie.

Efforcez-vous d'acquérir toutes les connaissances et toutes les aptitudes requises, pour travailler à sa prospérité et à sa grandeur, si jamais elle réclame vos services.

Il ne suffira donc pas que vous vous rendiez habiles dans votre profession. Il faudra développer le plus possible votre culture intellectuelle, et si vous

avez le don de la parole, il faudra vous appliquer tout spécialement à le perfectionner.

Car c'est l'art par excellence, le grand moyen d'influence de notre temps. Il nous est surtout nécessaire, à nous, Canadiens-Français. Puisque nous ne sommes ni le nombre, ni la force, ni la richesse, soyons la parole. Soyons ce qu'a été le patron si admirablement choisi de notre race. Quand on lui demanda qui il était, il répondit : "*Ego sum vox*, je suis une voix ! "

Napoléon pouvait dire : Je suis une épée ! Mahomet : Je suis un cimetière, et un livre, le Coran ! Jean Baptiste a dit : Je suis une voix, et Jésus l'a placé au-dessus de tous, en disant qu'il était le plus grand des enfants des hommes.

Dignes disciples de notre illustre patron, faisons entendre nos voix dans cet immense pays qui est encore un désert, et soyons-y les précurseurs de la civilisation chrétienne.

Le Canada est une nation qui vient de naître, et nous ne sommes encore qu'une aurore, qui jette une lueur pâle à côté de la belle nuit étoilée que le monde admire dans le drapeau américain.

N'envions pas cependant les étoiles à nos voisins, et gardons pour nous l'aube naissante, qui blanchit déjà de vastes horizons, et qui deviendra le grand jour, s'il ne se rencontre jamais parmi nos ambitieux voisins un Josué capable de dire à cette aurore : " Arrête-toi ! ne deviens pas un soleil ! "

CONFERENCE

OCTAVE CRÉMAZIE

MESDAMES, MESSIEURS,

Le sujet de cette conférence n'aura pas pour vous l'attrait de la nouveauté. Il y a longtemps que vous connaissez notre poète national et son œuvre.

J'ai pourtant l'espoir de vous intéresser, mais je n'ai pas celui de vous amuser. Car c'est presque un discours funèbre que le nom de Crémazie m'impose ; et s'il n'est jamais gai de parler d'un mort, la chose est triste surtout quand la vie de ce mort a été profondément douloureuse et sombre.

Mais il ne doit pas déplaire à des esprits élevés, comme il y en a beaucoup dans cet auditoire, de considérer quelquefois le côté sérieux et dramatique de cette vie. Sur le vaste théâtre de l'existence humaine, vous le savez, on ne joue pas toujours la comédie. La tragédie s'y trouve forcément mêlée ; et si elle est généralement moins agréable à entendre, elle est souvent plus salutaire.

Ce soir donc, c'est un drame intime, enveloppé d'un certain mystère, que nous allons étudier ensemble. Il

est en deux actes, ou deux tableaux, et il pourrait avoir pour titre : " La vie et l'œuvre de Crémazie."

Dans le premier tableau, je vous montrerai l'homme, et dans le second je vous ferai connaître l'œuvre.

I

Et tout d'abord, Mesdames et Messieurs, admirez avec moi l'étonnante vitalité des œuvres de l'homme, quand il consacre son génie aux choses impérissables, comme le sont, par exemple, le culte de l'idéal, et l'amour de la patrie.

Voyez cet homme. Sa vie plus que modeste s'est écoulée dans la souffrance et l'isolement, sans prestige, sans fortune, presque sans amis. Elle s'est terminée dans une obscurité profonde, sur une rive étrangère ; et sa mort a été ignorée de la plupart de ses compatriotes, qui le croyaient mort depuis longtemps.

Un quart de siècle a passé sur ce deuil lointain, resté sans écho — un quart de siècle de silence et d'oubli — et voilà qu'aujourd'hui, dans les deux villes principales de son pays, des foules se réunissent pour acclamer le grand oublié, pour célébrer son œuvre, et pour le faire revivre à jamais dans la mémoire de la postérité !

Qu'a-t-il donc fait cet homme ? — Il a simplement mais ardemment aimé son pays. Il a voué sa vie au culte de l'idéal, au point de négliger complètement le réel, et d'en mourir ! Et ces deux grands amours que

j'ai appelés impérissables, il les a manifestés dans quelques pages de poésie. Rien de plus, mais rien de moins!

Et voilà pourquoi son pays se ressouvient de lui maintenant, et ne l'oubliera plus.

Les hommes sont partagés pendant cette vie en vainqueurs et en vaincus : Crémazie fut parmi les vaincus, parmi les déshérités, les méconnus, les oubliés, les méprisés, les sans succès et sans gloire.

Mais parmi ces vaincus de la vie présente, il y a les vainqueurs d'outre-tombe, et c'est parmi eux que Crémazie prend aujourd'hui sa place, celle que la postérité lui donne et qui ne pourra pas lui être enlevée.

Quand il habitait sa demeure de chair, on pouvait dire de lui avec Victor Hugo :

“ Il va semant la gloire, il recueille l'affront.”

Mais le jour est venu de moissonner la gloire qu'il a semée, et cette plante vivace se reproduira d'elle-même sans semence nouvelle dans la suite des âges.

II

Toute vie humaine ressemble plus ou moins à celle du premier homme. Alors même que ses commencements ne sont pas heureux, elle a l'espérance et l'illusion qui lui font croire au bonheur et à l'Eden. Elle a ses rayons d'aurore, ses jours de soleil et toutes les fleurs du printemps. Puis un jour tout ce bonheur, plus ou moins réel, s'effondre dans un revers, dans

une catastrophe, trop souvent dans une faute. Et la chute plus ou moins profonde entraîne de longues années d'expiation!

Telle a été la vie de nos premiers parents. Telle a été celle de beaucoup de grands hommes. Telle a été l'existence de notre poète, avec cette différence que s'il a eu des jours de bonheur, ils ont été bien courts. Car il paraît être sorti de l'Eden dès le moment qu'il s'est heurté aux réalités de la vie.

Plusieurs pages de ses poésies en témoignent.

J'en veux citer une qui remonte à 1859, alors qu'il avait 32 ans ; elle est dédiée à la mémoire de M. de Fenouillet, son vieil ami français qui venait de mourir, à Québec. Il s'adressait dans ces vers au cher défunt ; il lui demandait quelle "douleur secrète avait brisé son âme", et pourquoi pendant sa vie il paraissait toujours "plein de sombres pensées."

Puis il lui disait :

" Aviez-vous éprouvé la malice des hommes ?
Ou plutôt trouviez-vous qu'ici-bas nous ne sommes
Qu'un jouet d'un instant dans les maux du malheur ?
Aviez-vous donc appris que l'existence avide
Hélas ! ne pouvait pas combler l'immense vide
De ce gouffre sans fond que l'on nomme le cœur ? "

A cette strophe amère, il ajoutait :

" Venu bien après vous dans cette sombre arène,
Où partout la douleur domine en souveraine,
Nous avons moins vécu, nous avons moins souffert ;
Déjà l'illusion à notre espoir ravie
A fui loin de nos cœurs, et nous trouvons la vie
Plus aride que le désert..."

Comme vous le voyez, il avait dès lors perdu l'illusion, et il identifiait son sort à celui de son vieil ami qui "portait l'empreinte du malheur et dont une douleur secrète avait brisé l'âme."

Quelle était cette douleur secrète ? Et Crémazie l'avait-il éprouvée ? Nous n'en savons rien .

Notre poète vivait très concentré en lui-même ; et nous avons vainement cherché dans ses œuvres en prose, ou en vers, la moindre trace d'une confiance.

Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas là-dessous quelque amour malheureux ; mais Crémazie a-t-il jamais aimé ? Nous ne le croyons pas. Il semble qu'un poète sans amour est un phénomène. Car le grand inspirateur de la poésie c'est l'amour ; c'est l'ailment pour ainsi dire indispensable du feu sacré.

Mais le poète qui aime chante ses amours, il les chante même trop. Il ne peut pas s'en taire, jusqu'à laisser le public qui finit par le lui faire comprendre.

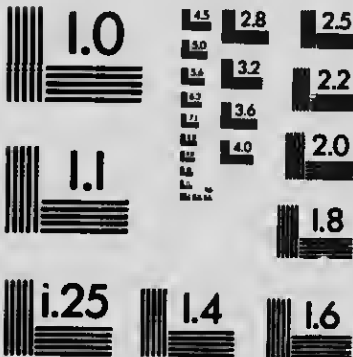
Les poètes les plus austères et les plus sombres, comme Dante, ont immortalisé une Béatrix quelconque dans leurs vers.

Or Crémazie n'a pas un poème, pas une ode, pas une idylle, pas un sonnet, pas un vers d'amour — sauf peut-être la "Fiancée du Marin." Mais cette légende ne contient que quelques mots d'amour. Ce sentiment n'y est qu'ébauché, et vous le devinez peut-être, étant donnée la nature sombre du poète, c'est un amour que le malheur poursuit, et qui finit le plus tragiquement du monde.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Rien de plus innocent, pourtant, que l'attachement fidèle de la fiancée du marin ; rien qui fût plus digne de bénédiction et de bonheur ; rien dans le présent, ni dans le passé qui appelât le châtement ou l'expiation.

Ecoutez ces trois strophes exquises qui peignent son héroïne :

“ Quand elle allait dans les prairies
A l'heure où des roses fleuries,
Luit la splendeur,
Devant cette pure auréole
Le lis inclinant sa corolle
Disait : ma sœur ! ”

“ Quand elle allait au champ agreste
Seule avec son gardien céleste,
Divin appui,
Du ciel l'immortelle phalange
Se demandait, quel était l'ange,
D'elle ou de lui. ”

“ La vertu dans ce cœur candide
Brillait comme le flot limpide
D'un lac d'azur ;
Et le mal qui partout s'attache,
Ne put jamais mettre une tache
Sur son front pur.. ”

Ne vous semble-t-il pas que sur le chemin de cette créature angélique le bonheur va fleurir ? N'a-t-on pas le droit d'espérer que, par un beau soir d'automne, on verra le brave marin, rentrer au port, et conduire à l'autel sa promise bien-aimée ? Eh bien ! non, le dénoue-

ment que le poète a préféré est lugubre. Le marin ne revient pas ; il va dormir au fond des mers où repose déjà son frère aîné ; sa mère meurt de douleur, sa fiancée devient folle ; et un soir, du haut d'un rocher, après avoir vainement appelé son bien-aimé, elle se précipite dans les flots !

Est-il possible d'imaginer rien de plus lamentable pour la fin d'un amour idéalement pur et légitime ?

On comprend dès lors que, dans sa " Promenade des Trois Morts," il ait appelé l'amour " un mot sonore aussi trompeur qu'un songe."

Ce sentiment est donc absent et de la vie et des œuvres de Crémazie. C'est pour combler cette lacune sans doute que le charmant chroniqueur montréalais, qui signe " Madeleine ", a imaginé pour le poète un amour *in articulo mortis*, comme si l'homme ne pouvait pas mourir sans y être aidé par une femme !

Mais " l'Adieu du Poète " n'est qu'une jolie fiction, que toute la vie de Crémazie rend invraisemblable.

Ce fut sans doute un malheur pour lui de n'avoir pas rencontré sur sa route un amour digne de lui ; car un tel amour l'eût réconcilié avec la vie. Mais il n'a connu qu'un seul amour, un seul auquel il ait cru : C'est celui de la mère pour son fils, et du fils pour sa mère. Toute la vie il est resté fidèle à ce sentiment unique et absolu.

Sa correspondance en témoigne. Et c'est l'amour maternel qui lui a inspiré la plus belle page de son poème macabre, " *La Promenade des Trois Morts* ".

En proie aux plus sombres pressentiments, il se voyait déjà, à l'époque de cette composition, mort et oublié de tous ; mais il était convaincu que sa mère ne l'oublierait pas, et quand il se représente lui-même dans son tombeau, il tressaille tout-à-coup, parce qu'une goutte d'eau est tombée sur sa tête, il est sûr que c'est une larme de sa mère, et il entonne alors ce chant qui est d'une grande suavité :

“ O larme de ma mère,
Petite goutte d'eau
Qui tombe sur ma bière,
Comme sur mon berceau.

“ Larme sainte et pieuse,
Fille du souvenir,
Perle plus précieuse
Que les trésors d'Ophir ;

“ Larme douce et bénie,
Toi, que ma mère en deuil
Des hauteurs de la vie
Verse sur mon cercueil ;

“ Ah ! coule, coule encore
Sur mon front pâle et nu,
Dure jusqu'à l'aurore
Bonheur inattendu !

“ Ma tombe solitaire
Où le ver accomplit
Le terrible mystère
De l'éternelle nuit,

“ Maintenant arrosée
Par ces larmes du cœur
Comme sous la rosée
S'épanouit en fleur...”

Il serait trop long de citer en entier cette espèce de bercense funèbre — que l'enfant mort se chante à lui-même.

Quand on a connu Crémazie, on se demande pourquoi il n'est pas entré dans un monastère. Avec ses goûts pour la retraite et l'étude, avec son mépris du monde, ses idées sombres et son incroyance au bonheur d'ici-bas, il aurait fait, il me semble, un excellent moine. Il en avait du reste le type physique, et je me dis qu'il aurait été plus à l'aise dans un couvent de bénédictins que dans cette arrière boutique où je l'ai vu quelquefois, entouré de bouquins en désordre, et de livres de comptes plus en désordre encore : absorbé par la lecture de quelque livre pendant que les clients attendaient qu'il vint leur offrir sa marchandise.

L'idéal monastique a dû le hanter, et il le regrettait sans doute quand il a écrit ces lignes :

“ Les moines, n'ayant pas à lutter contre les exigences de la vie matérielle, pouvaient se livrer dans toute la sérénité de leur intelligence, aux travaux littéraires et aux spéculations scientifiques, et passer ainsi leur vie à remplir les deux plus nobles missions que puisse rêver l'esprit humain : l'étude et la prière.”

Au lieu de cet idéal qu'il a bien sûr rêvé et qui aurait convenu à sa nature, il était condamné à faire un petit commerce de librairie, qu'il négligeait quand il voulait faire de l'art, et qui éteignait son art quand il vaquait aux affaires.

Passer ses jours auprès d'un comptoir à vendre de la papeterie, tenir des livres de compte, courir aux banques, escompter des billets pour faire face aux exigences de son commerce, négocier des emprunts usuraires, tels étaient les labeurs déprimants de cet idéaliste qui se sentait du génie, et qui ne savait parler que la langue des dieux !

" Dans de pareilles conditions, a-t-il écrit, c'est un malheur d'avoir reçu du ciel une parcelle du feu sacré.... Si je n'avais pas reçu en naissant sinon le talent du moins le goût de la poésie, je n'aurais pas eu la tête farcie de rêveries, et j'aurais pu regarder le commerce comme un but sérieux de la vie. Je me serais brisé tout entier aux affaires, et j'aurais aujourd'hui l'avenir assuré. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé ? J'ai été un mauvais marchand, et un médiocre poète."

En plusieurs endroits de sa correspondance, il se plaint de ce métier qui lui est imposé, qui coupe les ailes à son imagination, et qui refroidit comme une gelée (c'est son expression) le feu de son intelligence. Mais ce malheur n'était rien, comparé à la catastrophe qui allait en être l'aboutissement fatal. L'insuccès dans les affaires allait sans cesse grandissant. Les expédients auxquels il avait recours pour sortir de ses embarras financiers devenaient de plus en plus difficiles.

On sait que la *res angusta domi* d'Horace, tourment et tyran de tant d'existences, est une conseillère

funeste. Que se passa-t-il alors dans cette âme fière et droite qui n'avait jamais, jusque là, méconnu les lois de la justice ? Dans quel réseau inextricable d'affaires malheureuses se trouva-t-il un jour enlacé ? Et comment vint enfin pour lui cette heure maulvaise, cette heure fatale qui perdit tant d'hommes admirablement doués, et qui lui fit commettre la grande faute de sa vie ?

— C'est un de ces mystères de la fragilité humaine qu'on ne s'explique pas, mais que l'histoire universelle relève dans la vie de bien des grands hommes, et qu'il faut savoir oublier, quand toute trace en a été effacée par les larmes du repentir et par les tourments de toute une vie d'expiation.

Ce fut un événement bien douloureux dans le petit cercle d'amis qui admiraient le poète, et qui attendaient de lui de grandes choses, lorsqu'ils apprirent soudainement qu'il avait disparu.

Qu'était-il devenu ? ce fut un mystère pendant longtemps ; ses parents seuls connurent sa retraite et toute l'immensité de son malheur.

Mirages de gloire, rêves de fortune, projets d'avenir, tout s'était effondré. Plus d'espérances, plus d'amis, plus de famille, plus de patrie, tout avait sombré dans un naufrage effroyable. Il avait tout perdu, jusqu'à son nom ! car sur la terre étrangère il portait un nom étranger. Et dans l'écrasement moral que la douleur avait opéré sur tout son être, il sentait qu'un mal inconnu hantait son cerveau, et menaçait d'éteindre jusqu'à la flamme de son génie.

Ne pénétrons pas plus avant dans les profondeurs de cet abîme, où il avait été précipité soudainement, en pleine force, en pleine jeunesse, d'où il ne pouvait plus remonter, et dans lequel il ne réussissait pas même à mourir !

Mais alors, me demanderez-vous, comment ce martyr a-t-il pu durer seize ans ? C'est lui-même qui va vous répondre : " Bien des fois, écrit-il, si je n'avais eu la foi canadienne, je serais allé me pendre au rebord du coin comme Gérard de Nerval, ou je me serais abandonné comme Henri Murger ; mais quand le noir m'enveloppait de trop près, quand je sentais le désespoir me saisir à la gorge, et que le drap mortuaire semblait me tomber sur la tête, je courais à Notre-Dame des Victoires, j'y disais une bonne prière, et je me relevais plus fort contre moi-même."

Pendant que son tourment se prolongeait dans son exil, l'oubli se faisait plus profond au pays natal ; un grand nombre croyaient même qu'il était mort, lorsqu'on apprit un jour qu'un nommé Jules Fontaine venait d'être enterré au Havre.

Jules Fontaine, c'était lui. C'était le poète que toute une race avait acclamé un jour comme son verbe national, c'était le chantre aimé de toutes nos gloires patriotiques.

III

Tel fut l'homme que j'ai cru nécessaire de vous montrer pour vous faire mieux comprendre son œuvre. Car elle porte la marque de sa vie ; et quoi-

qu'elles soient toutes les deux sombres et dramatiques, on peut dire qu'elles s'éclairent l'une par l'autre.

Dieu crée de rien. Mais il n'en est pas de même de l'homme. Il lui faut une matière première, et quand son génie a donné à cette matière une vie nouvelle sous une forme perfectionnée, on appelle cela une création.

Tantôt il prend cette matière première en dehors de lui, et son œuvre est alors ce qu'on appelle *impersonnelle*. Tantôt il la prend en lui-même ; mais dans l'un et l'autre cas, le véritable artiste ne crée vraiment qu'à la condition de donner une grande part de sa substance.

L'œuvre de Crémazie est plutôt *personnelle*. Sa poésie, c'est lui, c'est-à-dire la manifestation de sa nature et de sa vie, toutes deux sombres et tragiques.

C'est ce qui en fait l'originalité ; mais c'est aussi la cause de ses imperfections.

S'il avait pu sortir de lui-même, son œuvre y aurait gagné en lumière, en chaleur, et en beauté. Mais jamais il n'a pu échapper aux tristes réalités de son existence, ni trouver en lui-même ces clartés d'aurore et ces rayons de soleil qui auraient illuminé ses créations.

Dans Chateaubriand la désespérance est souvent une attitude, une pose. Dans Crémazie elle est un tourment intérieur, profond, incurable. Comme Dante et comme Pascal, il regarde les profondeurs de la misère humaine et son pessimisme est empoignant.

Il a cherché quelquefois à exprimer la sensation du bonheur, mais il n'y a pas réussi. J'en trouve la preuve 1^o dans cette " Fiancée du Marin " dont je vous ai dit le dénouement tragique jusqu'à l'invraisemblance ; et 2^o dans une lettre qu'il écrivait de Paris à l'abbé Casgrain. Pressé par ce dernier d'avoir à terminer sa " Promenade des Trols Morts ", il lui écrit qu'il y travaille, mais que l'exécution de son plan est bien difficile. Il lui faudrait décrire le bonheur des élus et c'est là ce qui l'embarrasse. " Le chant des maudits éternels va assez bien, dit-il, mais celui des élus offre bien des obstacles."

Reconnaissez-vous l'Incurable blessé ?

C'est vers le même temps qu'il écrit à ses frères :
" Mon feu de cheminée est le seul ami que je possède en France."

Avec une pareille nature, vous ne serez pas étonnés qu'il ait plusieurs fois choisi la mort comme sujet de composition. Le plus beau de ses poèmes peut-être est intitulé : " Les Morts " ; et je veux vous en citer quelques vers :

" O morts, dans vos tombeaux vous dormez solitaires.

.....

" Vous ne demandez rien à la foule qui passe
Sans donner seulement aux tombeaux qu'elle efface

Une larme, un soupir ;

Vous ne demandez rien à la brise qui jette
Son haleine embaumée à la tombe muette,

Rien, rien qu'un souvenir.

“ Toutes les voluptés où notre âme se mêle
Ne valent pas pour vous un souvenir fidèle,
Cette aumône du cœur
Qui s'en vient réchauffer votre froide poussière,
Et porte votre nom, gardé par la prière,
Au trône du Seigneur.

.....
“ Notre cœur égoïste au présent seul se livre
Et ne voit plus en vous que les feuillets d'un livre
Que l'on a déjà lus ;
Car il ne sait almer, dans sa joie ou sa peine
Que ceux qui serviront son orgueil ou sa haine ;
Les morts ne servent plus...”

Vous avez sans doute remarqué qu'il ne se rencontre dans ces vers aucune cheville, aucun mot sonore visant à l'effet, aucune image cherchée. Chaque phrase exprime une idée, un sentiment, et cette expression est naturelle et simple.

Permettez-moi de vous signaler en même temps certains traits acérés qui le font bien connaître, et tout spécialement son mépris pour la foule dont le cœur oublie les morts et dont les pas effacent les tombeaux ; ses sarcasmes pour l'égoïsme humain qui regarde les morts comme les feuillets d'un livre qu'il a déjà lus, et dont il n'a pas raison de se souvenir puisqu'ils ne servent plus !

Une des dernières strophes de cette pièce est une étrange prophétie.

A cette époque (1856) rien ne pouvait faire prévoir la catastrophe, qui devait attendre le poète six ans

plus tard, et cependant on dirait qu'il avait le pressentiment de l'exil qui l'attendait. Écoutez bien :

- " Prie pour l'exilé qui loin de sa patrie
- " Expira sans entendre une parole amie ;
- " Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
- " Personne ne viendra donner une prière,
- " L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
- " Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?"

Quand on relit aujourd'hui ces vers, ne semble-t-il pas que le poète ait eu les attributs d'un voyant, et qu'il eût la vision des malheurs que l'avenir lui réservait ?

Il y aurait beaucoup à dire sur "*La Promenade des Trois Morts*" qui est plus lugubre encore, et qui est une énigme ténébreuse dont personne n'a jamais trouvé la clef. Mais la critique de cet étrange poème m'entraînerait trop loin. C'est une composition de longue haleine qui a de grandes beautés et de grands défauts.

Ceux qui ont le goût du macabre et de l'horrible l'admirent ; mais nous croyons sincèrement que Crémazie ne l'a jamais terminée parce qu'il a fini par s'en dégoûter lui-même.

Par bonheur, il y avait en lui autre chose et mieux qu'un René ou un Werther. Il y avait un patriote, un Canadien-Français profondément épris d'amour pour son pays et pour notre première mère-patrie, la France, et il s'est mis tout entier dans une série de poèmes patriotiques.

A l'époque de leur publication, ils répondaient à un besoin national. Les Canadiens-Français avaient conquis sous le régime de l'Union, après de glorieuses luttes, toutes les libertés publiques nécessaires. Ils s'affirmaient en face de l'élément anglais, réclamant leur place au soleil sur tous les terrains de l'activité humaine. Papineau, Lafontaine, Cartier, avaient exercé leur part légitime d'influence dans le domaine politique. Etienne Parent s'était fait un nom dans le journalisme français; Garnier venait de publier sa grande histoire du Canada; l'heure était donc venue pour le Canada-Français de prendre aussi sa place dans le champ de la poésie française.

Crémazie parut alors dans son rôle d'évoqueur de la France, et de barde national. Ce rôle tel qu'il le comprend s'harmonise avec sa nature pleine de tristesse et de regrets. La patrie, qu'il chante, est un idéal qui a vécu, mais qui est mort, et qu'il espère à peine voir revivre. Québec est pour lui une Jérusalem conquise, qui ne sera jamais délivrée, et il est le Jérémie de cette nouvelle Solyme. Ses strophes sont des *lamentations*, et, quand il va promener sa rêverie mélancolique sur le rempart, il ressemble à ces juifs qu'on voit encore à Jérusalem, pleurant sur les ruines du Temple détruit.

Rien ne l'intéresse plus des temps qu'il traverse, excepté ce qui lui rappelle le passé glorieux évanoui. Crémazie n'est pas de son siècle, mais du siècle précédent; et quand il élève la voix, c'est pour célébrer

les douleurs d'autrefois, les gloires d'autrefois, les héros d'autrefois.

Dans chaque poème reviennent des vers qui commencent ainsi :

“ Regrettez-vous encore les jours de Carillon ?
.....

“ Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux ?
.....

“ Qui nous rendra cette époque héroïque ?
.....

“ Qu'ils étaient grands ces jours.....
.....

“ Vous souvient-il, vieillards de ma patrie ?...
.....

Tous ces poèmes se suivent et se ressemblent. On dirait les chants successifs d'une même épopée nationale, ou une collection de sonneries militaires. Tous, ils sonnent le rappel d'un passé glorieux dont le poète espère je ne sais quel retour impossible.

Et ce passé, il veut qu'on l'admire et qu'on s'en souviennne toujours. Il est lui-même l'incarnation de la patriotique devise de notre Province, “je me souviens,” et toute son œuvre en est la paraphrase.

Vous me direz peut-être que ces poésies sont tout de même un peu monotones et qu'elles ont toujours le même refrain. Oui, mais elles ressemblent à ces chansons populaires et à ces berceuses de l'enfance que l'oreille aime entendre même quand l'esprit est ailleurs.

Il est un de ces poèmes dont on ne se lasso

jamais et qui suffirait à immortaliser Crémazie : c'est le "Drapeau de Carillon."

S'il faut en croire sa correspondance, le poète n'en avait pas une très haute opinion. Mais c'était modestie de sa part, ou bien c'est une preuve de plus que l'on est mauvais juge dans sa propre cause. Car le "Drapeau de Carillon," sauf quelques vers un peu faibles, est une inspiration de grande envolée, dont l'émotion grandit à chaque strophe, et qui s'élève jusqu'à la haute éloquence.

J'ai vu l'autre jour, à Montréal, la maquette du monument Crémazie, et j'ai félicité chaleureusement M. Hébert de s'être inspiré de cette belle légende du "Drapeau de Carillon," et de l'avoir reproduite en bronze dans le bas relief du monument Crémazie.

Il ne pouvait mieux faire connaître à la postérité l'œuvre nationale de notre poète.

Que vous dirai-je maintenant du côté purement littéraire de l'œuvre de Crémazie ? Il est bien entendu qu'il ne parlait pas la langue poétique de nos jours. Il appartient à la première moitié du 19^e siècle, et son style tient à la fois du classique et du romantique.

Crémazie n'était pas d'ailleurs de ces poètes, dont parle Boileau, qui n'ont pas à chercher la rime, mais que la rime cherche, et qu'elle trouve naturellement. Les premiers disciples de Crémazie, Fréchette et Lemay, sont de ces heureux-là, et, s'ils fuyaient la rime, elle courait après eux. Mais Crémazie la cherchait péniblement, et il ne la trouvait pas toujours. Pauvre

Crémazie ! Tous les biens de ce monde le fuyaient, même la rime riche.

Il n'avait pas non plus une grande richesse d'images, ni d'ornements, et son vocabulaire manquait de variété et d'étendue. Aussi l'expression est-elle rarement neuve; mais elle est toujours correcte et juste.

Ce qu'il possédait surtout, c'étaient les grandes et fortes pensées, et les sentiments qui émeuvent le cœur et qui remuent l'âme humaine.

Son vers sent le travail, mais il n'est jamais vide. La rime est souvent à peine euffisante, mais le rythme est abondant, et sa période harmonieuse se déroule comme les vagues du grand fleuve qu'il a souvent chanté.

Enfin, sa sensibilité est excessive et surtout trop sombre, mais elle alimente en lui le plus pur patriotisme; et elle devient ainsi la source de ces belles inspirations qui en font un poète éminemment national.

Encore un mot, et j'ai fini. Le principal titre de Crémazie au souvenir de la postérité, ce n'est pas seulement d'avoir aimé et chanté son pays: c'est d'avoir inspiré cet amour à ses contemporains, et de l'inspirer encore à tous les cœurs jeunes qui se sentent la moindre vocation littéraire.

C'est un fait incontestable qu'il a fait école, et que toute une pléiade de jeunes écrivains a marché sur ses traces. Ses principaux disciples, qui ont continué l'épopée nationale commencée par lui, peuvent certainement dire :

“ Nos chants naquirent de ses chants.”

Oui, le vrai titre de Crémazie à notre reconnaissance est là. Il a donné une impulsion puissante au mouvement littéraire, et cette impulsion est toute idéale et patriotique.

En exaltant et glorifiant la patrie à chaque page de son œuvre, il nous apprend nos devoirs envers elle et envers les grands hommes qui l'ont illustrée.

A nous maintenant de lui accorder à lui-même une place éminente au panthéon de notre histoire.

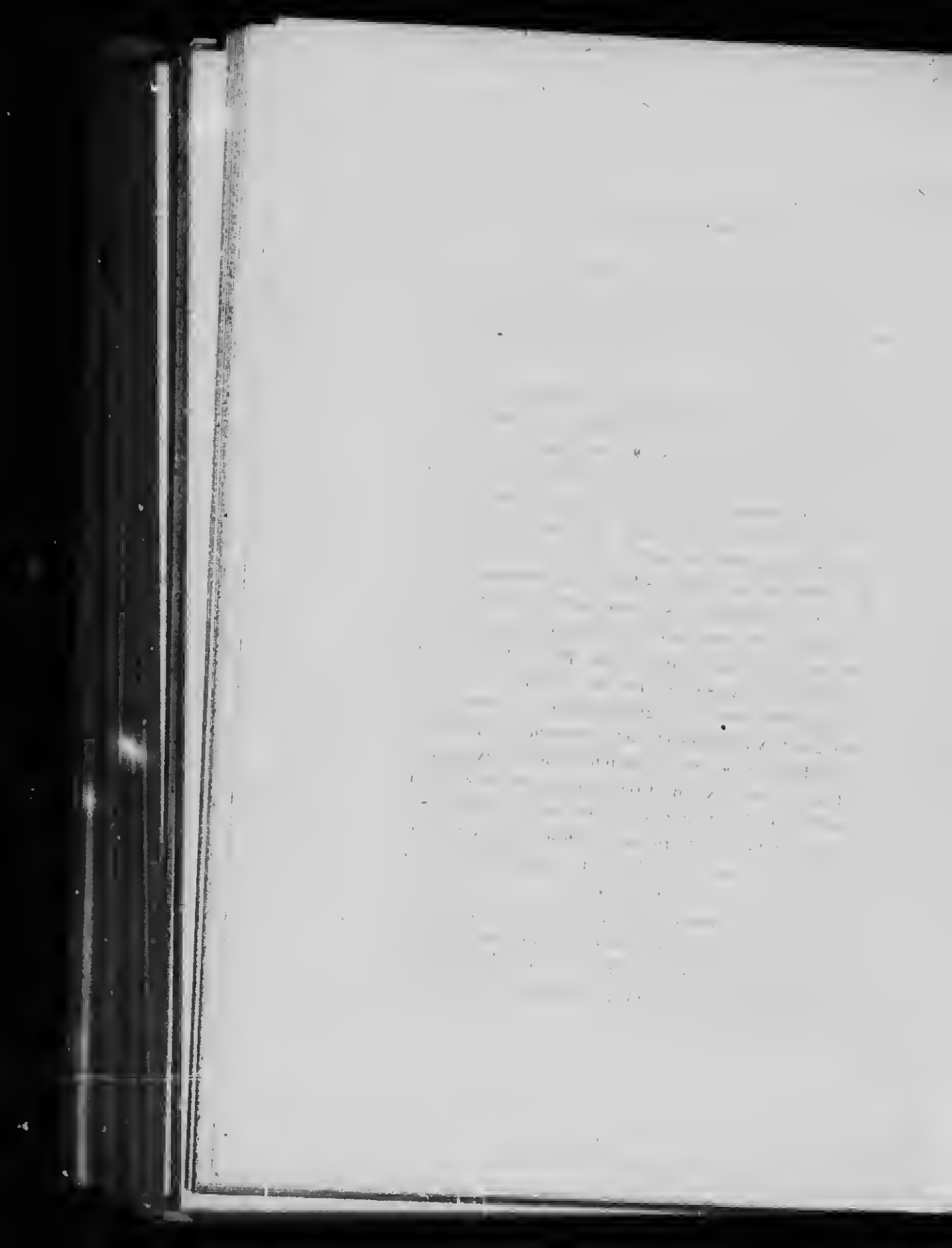
Nous sommes plus obligés que nos compatriotes anglais de glorifier les nôtres, quand ils sont morts. Et, savez-vous pourquoi ?—Parce que, règle générale, nous leur rendons moins justice de leur vivant

Nous ne nous souvenons pas assez que nous appartenons à une Église qui a plus que toute autre le respect des vivants et le culte des morts.

Ainsi bien est-elle la grande école de justice, qui enseigne aux hommes et met elle-même en pratique le pardon au repentir, et la rédemption par l'expiation.

Les années d'exil de Crémazie ont été celles d'un chrétien, et il est mort dans les bras du prêtre. Sa dure expiation s'est prolongée au-delà de la tombe, dans le long oubli qui s'est fait autour d'elle. Elle doit être aujourd'hui bien finie.

Et je suis heureux, pour ma part, de songer qu'il va revivre enfin glorieux dans le bronze impérissable qui va symboliser son œuvre, sur ce sol natal qu'il a tant aimé et pleuré, et qui devient enfin le lieu de son apothéose.



DISCOURS

PRONONCÉ AU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC, A L'OCCASION DE LA PROMOTION DU JUGE ROUTHIER
AU POSTE DE JUGE-EN-CHEF DE LA
COUR SUPÉRIEURE, POUR LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

Pour que nos lecteurs apprécient mieux ce discours, nous le faisons précéder d'un extrait de l'allocution prononcée dans cette circonstance par M. F. X. Drouin, bâtonnier du barreau. Ce ne sont pas des paroles banales.

ALLOCUTION A L'HONORABLE JUGE-EN-CHEF.

Voilà plus de trente ans que vous êtes juge, de sorte qu'on peut dire que le Palais de Justice est votre maison. Ce fait à lui seul vous constituait un titre indéniable à la première présidence de la Cour Supérieure.

Durant cette longue période de travail autant et peut-être plus que de jouissance, la science du droit qui est dans l'ordre des connaissances humaines ce qu'il y a de plus élevé, la science du droit a dû revendiquer une place privilégiée dans vos veilles. Mais les lettres et l'art oratoire ont été le culte prin-

culpa de votre vie. Aussi pouvons-nous dire à bon droit que si votre élévation est un hommage rendu à votre savoir de légiste et à vos longs services, elle est davantage le triomphe des lettres et de l'éloquence canadienne-française.

La faculté de bien dire est chez vous si merveilleuse qu'elle est trompeuse et même dangereuse ; car le charme et la grâce de votre style, la clarté de vos exposés de faits, la lucidité de vos déductions juridiques sont telles, et votre diction est si parfaite, que vous paraissez toujours avoir raison, même quand vous avez tort ; contrairement à ce qu'il en était de certain autre magistrat que j'ai connu autrefois, et qui, même lorsqu'il avait le plus raison, s'arrangeait de manière à nous en faire douter.

Vous avez eu, l'autre jour, la gentillesse de nous comparer à la magistrature debout, un peu je suppose pour consoler ceux d'entre nous qui croient qu'ils devraient être à vos côtés, et beaucoup pour reconnaître que malgré le zèle actif et la vaillance de travail que peut employer le magistrat à remplir sa tâche, il n'y suffirait pas s'il lui fallait ajouter à son labeur celui que nous lui épargnons.

Outre cette communauté de recherches de la règle sacrée des actions humaines, ce qui nous unit surtout et nous solidarise, c'est le respect du droit.

.....

.....

.....

Quant au vénérable vieillard que vous remplacez, nous nous ménageons le régal de lui témoigner nos sentiments d'une manière aussi éclatante que possible, lorsque les préoccupantes agitations par lesquelles nous passons auront pris fin.....

REPONSE

MONSIEUR LE BATONNIER,

MESSIEURS,

J'apprécie très hautement l'insigne honneur que vous m'avez voulu conférer le gouvernement de mon pays, et vous en rehaussez encore l'éclat par la belle manifestation dont je suis maintenant l'objet de votre part.

La nouvelle position que j'occupe est élevée en dignité, et grande par elle-même; mais elle emprunte un lustre éclatant aux hommes éminents qui l'ont occupée avant moi; et quand j'ai passé, il y a un instant, devant les portraits de mes prédécesseurs, je les ai salués bien bas avec une émotion que vous comprendrez, et avec une fierté dont vous admettrez la légitimité.

Ils étaient grands, messieurs, (ne lésinons pas sur les épithètes) ils étaient grands, les Meredith, les Stuart et les Casault auxquels j'ai l'honneur de succéder.

Mais "succéder" n'est pas synonyme de "remplacer," hélas ! et je n'ai pas l'orgueil de croire que je puisse être le continuateur de ces hommes.

Je ferai seulement tous mes efforts pour les suivre de loin, et je vous donnerai, messieurs, dans la mesure de mes facultés et de mes forces, le travail patient, persévérant, consciencieux, dont ils m'ont donné l'exemple, et toute la bienveillance qu'ils vous ont eux-mêmes témoignée.

Je dis "bienveillance" et je désire qu'elle soit mutuelle. Vous nous la devez, messieurs, à mes collègues et à moi, puisque vous n'avez pas le droit d'exiger de nous l'infailibilité.

Les anciens, vous le savez, représentaient la déesse de la Justice avec un bandeau sur les yeux et une balance à la main. Le bandeau signifiait évidemment que le magistrat ne doit pas voir la personne des plaideurs, c'est-à-dire ne doit avoir aucun égard à leur personnalité ; mais les anciens avaient beaucoup d'esprit, et je les soupçonne d'avoir glissé une épigramme sous ce bandeau de la Justice, et d'avoir voulu faire entendre que souvent le magistrat non seulement ne voit pas les personnes, mais ne voit pas non plus les plateaux de la balance, ce qu'il est pourtant essentiel de voir.

Il est malheureusement trop vrai que la justice humaine est "toujours courte par quelque endroit," et qu'elle commet des erreurs graves et nombreuses.

Je me dis parfois que si on faisait une collection

des erreurs judiciaires on en formerait une bibliothèque considérable. Aussi vous dirai-je que pendant ma longue carrière de trente et un ans sur le banc, j'ai toujours senti grandir en moi deux sentiments qui se font contraste: Le sentiment des redoutables fonctions que nous remplissons et des responsabilités qu'elles entraînent, et le sentiment de notre impuissance à nous assurer, dans certain cas, que justice est bien rendue.

Et cette observation, je l'applique non seulement aux tribunaux de première instance, mais aussi aux tribunaux d'appel, quoiqu'il doive y avoir, et qu'il y ait sans doute plus de garantie là qu'ailleurs.

Que voulez-vous ? cet état de choses est inhérent à la nature et à la faiblesse humaine, et personne n'y peut apporter remède. Cela doit nous inspirer, à vous comme à nous, une défiance salutaire de la capacité de notre intelligence et de notre savoir, et cela doit nous imposer en même temps le grand devoir de la bienveillance mutuelle.

Je ne vous demande donc pas la foi dans nos lumières, mais je vous demande la confiance dans notre bonne volonté et dans notre impartialité.

Critiquez, si vous le voulez, nos arrêts, juridiquement et courtoisement, mais ne nous imputez jamais, jamais, de motifs inavouables.

Vous ne devez pas espérer gagner toutes vos causes. Si chacun de vous gagnait ses causes, qui donc perdrait les siennes ? Et quand vous avez le malheur

de perdre une cause que vous croyiez bonne, vous trouverez peut être une compensation eu en gagnant une mauvaise.

Vous me dites que vous avez le respect du droit et je n'en doute pas. Joignez-y le respect de la magistrature, quoique nous ne prétendions pas être des incarnations du Droit.

C'est d'ailleurs un de vos devoirs d'état, et vous êtes même intéressés à placer et maintenir la magistrature, aussi haut que possible dans l'échelle sociale, puisque vous êtes tous appelés (je dis appelés) à en faire partie tôt ou tard.

Quelles que soient donc vos lites et vos querelles du dehors, ne les introduisez pas dans cette enceinte, et quand vous y entrez dites avec Cicéron : "*Cedant arma togæ,*" que les armes fassent place à la toge !

Avant de revêtir cette robe quasi sacerdotale de l'avocat, déposez vos armes à la porte, sans à les reprendre eu sortant.

Il faut une atmosphère calme et sereine pour rétablir l'harmonie entre les plaideurs, et s'il existe quelque part sur terre une société idéale, c'est là où la paix et la justice se tiennent embrassées comme deux sœurs.

Je vous remercie, monsieur le bâtonnier, des paroles trop flatteuses que vous m'avez adressées, et de l'éloge tout spécial que vous avez fait de ma culture des lettres et de l'art oratoire. C'est mon opinion bien arrêtée que les fonctions de l'avocat et du magistrat

sont pour une très grande part l'exercice du grand ministère de la parole, et je ne saurais vous recommander avec trop d'instance de jolindre l'étude des lettres à celle des lois.

Je veux en terminant exprimer l'espoir que vous garderez en mémoire les paroles que je vous ai dites, comme je garderai le souvenir du témoignage que vous me donnez de votre haute estime et de votre attachement.

SUR MES TABLETTES

FEUILLES DÉTACHÉES

LES GRANDS REVENANTS

VISION

Quel contraste ! me disais-je, et en même temps quel accord entre ce jour et demain ! Aujourd'hui, c'est la fête de tous les Saints, et c'est avec des transports de triomphe que nous avons chanté ce refrain :

Ils moissonnent dans l'allégresse
Ce qu'ils ont semé dans les pleurs.

Demain, c'est le jour des Morts, et dans l'église toute tendue de noir retentira, après le glas funèbre, l'hymne entrecoupée de sanglots du *Dies Iræ*.

Et je me sentais envahir par une angoisse immense à cette pensée : Tous les saints sont parmi les morts ; mais tous les morts ne sont pas parmi les saints !

La nuit était calme et sereine. La cité dormait dans le silence et la paix. Et je songeais à ces autres cités, qui sont aux portes de la ville, et qui sont plus silencieuses encore, quoiqu'elles renferment une population plus nombreuse et plus dense — le peuple des morts.

Tout oppressé par le souvenir des nombreux habitants que je connais dans ces villes funèbres, je fermai mon livre, et je sortis, dans l'espoir que l'air frais de la nuit soulagerait ma tête brûlante de fièvre.

Je longeais le mur du Château-Frontenac lorsque minuit sonna aux horloges du Parlement et de l'Hôtel-de-Ville. Les sons arrivèrent lentement, à des intervalles égaux, comme des glas funèbres; et ils avaient à peine cessé lorsque la trompette de la Gloire du monument Champlain retentit. Son appel fut court mais éclatant, *tuba mirum spargens sonum!*

Alors, je vis un grand fantôme se lever de terre en arrière du Bureau de Poste, et monter lentement la colline de la Terrasse.

Il n'avait rien des apparences décharnées et rigides de la mort, rien de la nudité horrible et des os blanchis du squelette.

Son corps était glorieux, transparent, et semblait revêtu d'une chair vivante et lumineuse. Il était enveloppé d'amples vêtements blancs comme les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse; mais les lignes de sa personne étaient indécises, car un brouillard léger, irisé par les rayons de la lune, flottait autour de lui.

Il s'approcha du monument Champlain, et le considéra longtemps, en en faisant le tour; puis il s'éleva de terre jusqu'à la statue du grand homme et sembla se confondre en elle en la revêtant d'une enveloppe lumineuse.

Quelques instants après, je l'aperçus accoudé à la balustrade de la terrasse regardant dans la direction de Notre-Dame-des-Victoires.

Tout absorbé dans sa contemplation il se mit à parler à voix haute, et voici ce que j'entendis :

“ Quel bonheur j'éprouve toujours à revoir ces lieux ! Mais c'est à peine si je les reconnais tant ils eont changés.....”

“ Comme tout ce qu'il y a de matériel dans nos œuvres se défait et tombe en poussière ! Que sont devenus “ mon habitation,” ma chapelle, mon fort ? Il n'en reste plus que des atomes perdus dans le sol.

“ Mais tout ce qu'il y avait d'idéal et de surnaturel dans mon œuvre a survécu à toutes les puissances de destruction. L'immatériel seul subsiste et se perpétue, au milieu des ruines que les siècles entassent !

“ Que j'ai donc eu raison de m'attacher au surnaturel des choses, et d'asseoir ma fondation sur un principe qui défie les ravages du temps !

“ Non seulement ce principe de vie a fécondé l'humble semence que j'ai jetée dans ce sol, et lui a assuré l'avenir. Non seulement il m'a donné la félicité dans le monde des âmes ; mais par un retour imprévu des choses humaines, il m'attire aujourd'hui la gloire sur terre et les applaudissements des hommes !

“ Cela n'importe guère dans le monde où je vis ; mais je m'en réjouis parce que cela sert à la glorification de Dieu....”

En poursuivant son soliloque, Champlain — car le revenant, c'était lui — se dirigea vers le château-Frontenac.

Quand il arriva à la grande poterne arquée qui s'ouvre entre les deux ailes du château, il se trouva en face d'un autre fantôme glorieux qui en sortait.

— Frontenac ! e'écria-t-il, et tous deux e'étéreignirent dans une accolade chalenreuse.

— Je t'attendais, père, dit Frontenac. Cet admirable petit coin de notre chère Nouvelle-France devait irrésistiblement nous réunir cette nuit !

— Nouvelle-France ! c'est bien de ce nom que j'avais baptisé en effet cette terre choisie, où je voulais imprimer l'image de la mère-patrie. Et quand j'en dessinais la carte, j'étais loin de penser que je travaillais pour l'Angleterre !

— Hélas !

— Il ne faut pas dire "hélas" ! mon cher ami, puisque Dieu l'a voulu. Ses décrets sont encore bien mystérieux pour nous, parce que nous ignorons l'avenir ; mais Lui sait ce qu'il fait et ce qui est mieux. Remarque bien, d'ailleurs, qu'il n'a pas détruit notre œuvre ; il l'a seulement modifiée. L'édifice est debout, et le nom inscrit sur la façade est seul changé !

— C'est égal, je me glorifie toujours d'avoir repoussé l'amiral Phipps !

— Tu as raison, et quand tu lui as fait ta fière réponse, j'en ai tressailli au fond de mon tombeau.

C'était ton devoir, et quand j'ai moi-même répondu aux sommations de David Kerk, j'obéissais à la même impulsion patriotique et au même devoir. Je fus moins heureux que toi, et je me souviens encore de mon poignant chagrin quand il me fallut capituler.

Mais la Providence, qui m'avait tout enlevé, me rendit tout, trois ans après.

Soumis désormais à sa volonté sainte, attendons avec confiance l'accomplissement de ses impénétrables desseins. Qui sait ce que l'avenir réserve à nos descendants !...

En causant ainsi, les deux fantômes se promenaient sur la Terrasse, admirant la beauté des paysages qui les défendaient jadis contre la nostalgie, et se réjouissant des développements de leur œuvre.

— Tiens, disait Frontenac, c'est là-bas que les vaisseaux de Phipps avaient jeté l'ancre, et c'est ici que je reçus son parlementaire.

— Voici l'endroit, reprenait Champlain, en l'indiquant de la main, où j'avais bâti mon fort, et c'est au versant de cette colline que s'élevait à l'ombre de grands arbres la chapelle où je fus enterré.

— Et maintenant, tu dois te sentir grandir en voyant le splendide monument qui a remplacé ton vieux fort.

— Mon cher Frontenac, ce sont nos œuvres qui, en grandissant, nous font grandir avec elles.

Qu'était Romulus quand il entoura d'un fossé sur la colline du Palatin l'humble habitation qui allait devenir Rome ? — Un obscur aventurier. Mais une grande cité s'est élevée sur son tombeau, et ses habitants ont mis Romulus au rang des Dieux !

Qu'étais-je moi-même quand je bâtissais "*l'Habitation de Québec*" ? Un simple marin, inconnu du grand monde. Mais une illustre et belle ville a surgi

des cendres de ma demeure ; tout un peuple s'est formé autour d'elle, et ce peuple vient de me faire une apothéose !

— Allons donc voir l'obélisque de pierre qui s'élève au milieu des arbres du Jardin du Fort.

— Allons, répondit Champlain. Et les deux anciens gouverneurs se dirigèrent de ce côté.

Ils allaient monter l'escalier du jardin lorsqu'ils aperçurent le glorieux vainqueur de Carillon descendant à leur rencontre.

Tour-à-tour ils l'étreignirent dans leurs bras ; et leur transport fut tel qu'ils ne virent pas un quatrième personnage, debout derrière Montcalm.

— Quel est donc celui-ci ? — demanda Frontenac, en l'apercevant.

— C'est mon vainqueur et mon ami, Wolfe, dit Montcalm. Ennemis dans la vie, nous sommes devenus des frères dans la mort, le même jour, dans la même bataille ; et maintenant le même monument redit à la postérité notre gloire commune. Et sur la terre arrosée de son sang et du mien, sa race et la nôtre fraternisent !

WOLFE

Oui, et les deux races sont destinées à ne former qu'un seul peuple.

CHAMPLAIN

Ah ! général, votre vaillante épée n'est pas de force à trancher cette question, qui est encore un des secrets de l'avenir.

WOLFE

Cependant, mes amis, il me semble que l'histoire me donne raison : la Providence a voulu et elle veut que Français et Anglais vivent ensemble et ne forment sur la terre canadienne qu'une seule nation. Vous vous êtes vainement défendus contre ses décrets : elle vous a fait entrer forcément dans la grande famille d'Albion, et nous devons nous traiter mutuellement comme des frères.

MONTCALM

Oui, sans doute. Mais cette union voulue par la Providence n'a pas assimilé les deux races, et leurs différences de caractères rendent quelquefois leurs frottements un peu rudes.

FRONTENAC

Voilà. Les Anglais s'appelaient autrefois les Angles, et ils sont restés un peu anguleux ; mais par le frottement les angles s'useront, et les chocs finiront par disparaître.

MONTCALM

Il est certain, mon cher Wolfe, que vos compatriotes ont beaucoup appris sous ce rapport. Ils savent maintenant que la liberté est le vrai fondement des Etats et la vraie sauvegarde des institutions.

Les tyrans se trompent toujours lourdement. Ils croient bâtir, et ils démolissent. Ils croient assurer

l'avenir, et ils le perdent. En tuant, ils font des immortels.

Les croix qu'ils dressent deviennent des trônes ; les pierres qu'ils jettent nux lapidés forment des monuments de gloire,

WOLFE

Ton éloquence, mon cher ami, prêche un converti. C'est en lui refusant la liberté que mn patrie a perdu la Nouvelle-Angleterre ; et c'est en l'accordant au Canada qu'elle a conservé cette incomparable colonie.

CHAMPLAIN

Très bien dit. Mais cet exemple, Wolfe, ne démontre pas seulement les bienfaits de la liberté ; il prouve aussi combien nos vues sont courtes quand nous plongeons nos regards dans l'avenir.

Quand, au prix de ta vie, tu faisais la conquête de la Nouvelle-France, tu croyais bien que toute l'Amérique du Nord allait faire à jamais partie du royaume britannique. Ta conquête paraissait bien être l'agrandissement de la Nouvelle-Angleterre. Et cependant, ce fut quelques années après seulement que la Nouvelle-Angleterre se sépara violemment de la mère-patrie, et fut à jamais perdue pour la couronne britannique.

WOLFE

Hélas ! Oui, j'en conviens, la formation de la République Américaine et sa longue inimitié contre l'Angleterre étaient bien loin d'entrer dans mes prévisions.

Mais c'est précisément pour empêcher la même éventualité de se reproduire en Canada que je plaide la cause de la liberté en faveur des deux races.

Ceux qui veulent absolument les fusionner ont tort. La fusion n'est pas nécessaire. Il suffit qu'elles vivent en harmonie; et leurs dissemblances produiront alors entre elles une noble émulation — ce qui est un élément de progrès dans l'ethnogénie des peuples.

Si jamais l'assimilation se fait, elle sera l'œuvre du temps, et non des hommes. Ceux qui entreprendront d'en hâter l'accomplissement la retarderont ou la rendront impossible.

Mais, dis moi, Champlain, père de la nationalité canadienne-française, qu'espères-tu pour ta fille? Crois-tu donc à un retour possible de la France en Canada?

CHAMPLAIN

Oh ! non. La France a dit son dernier mot dans le traité de 1763. Mais je crois que ce n'est pas pour finir par l'absorption que cette nationalité a survécu à toutes les causes de mort.

Je crois qu'elle est appelée à jouer un rôle important dans les destinées futures de l'Amérique du Nord.

Quel sera ce rôle? Je n'en sais pas plus long que toi-même sur ce problème intéressant.

Ici, Montcalm rappela à Wolfe qu'ils avaient projeté d'aller revoir les Plaines d'Abraham, et qu'ils en avaient juste le temps avant l'aurore.

— Et moi, dit Frontenac, je m'en vais à la Basilique, où j'espère rencontrer Laval à qui j'ai depuis longtemps confessé mes torts, et qui est maintenant mon meilleur ami.

Les quatre grands Revenants se séparèrent donc, et Champlain resta seul à se promener sur la Terrasse jusqu'aux premières lueurs de l'aube naissante.

Québec, 1 novembre 1898.

ENTRE DEUX TABLEAUX

MÉDITATION RELIGIEUSE

Quand mon cœur endolori par les Inévitables épreuves de cette vie sent le besoin d'une assistance surnaturelle, je dirige mes pas vers notre vénérable basilique. Je choisis l'heure où ses grandes nefs, presque désertes, sont plongées dans le silence et la demi-obscurité du crépuscule.

En entrant, je salue saint Joseph, le grand Silencieux, et je lui demande pardon d'être un parleur, et un solliciteur. Comme il occupe dans notre cathédrale la place d'un concierge dans un palais, je le prie de vouloir bien m'annoncer au Maître de la maison. Gardien du Fils de Dieu pendant sa vie, il est le gardien de sa demeure, dont la porte est toujours ouverte ; mais il se tait encore, comme il s'est tu pendant toute sa vie, ce qui ne l'empêche pas d'entendre tout ce que le monde dit de lui depuis dix-neuf siècles.

Il ne me répond donc pas ; mais sa tête inclinée et son regard paternel me font signe d'avancer, et je m'avance lentement vers le sanctuaire.

Des ombres flottent dans l'air. Il semble que le bruit de mes pas a troublé le sommeil des illustres morts qui dorment sous les dalles, et que le temple silencieux est tout peuplé de leurs âmes bienheureuses. Ils ne m'effraient pas ; au contraire, je les appelle, et les supplie de me révéler les mystères de l'autre vie, afin que je puisse mieux m'expliquer les phénomènes de celle-ci.

Quelle est imposante et belle notre vieille basilique avec ses piliers massifs, ses grands arcs romans, sa voûte élancée, d'une blancheur immaculée, et ses ornements d'or qui étincellent !

Je jette un coup d'œil aux peintures qui couvrent les piliers, et je m'arrête entre les deux tableaux que j'admire plus particulièrement : à droite, la Nativité de Jésus-Christ, à gauche, le Crucifiement. C'est là que j'aime à m'agenouiller, à méditer sur la vie de ce monde et sur ce qui doit la suivre.

Je fais des actes de foi, d'espérance et de charité. Les deux premiers sont faciles parce qu'ils sont sincères ; mais le troisième sort timidement de mes lèvres, et je le balbutie en tremblant.

Oui, c'est de tout cœur que je dis à Dieu : je crois en vous et j'espère en vous ; il fait si bon de croire, et si doux d'espérer ! Mais quand j'ose lui dire " je vous aime," je crains toujours qu'une voix de tonnerre ne

me réponde : tu meas ! Car je sens bien qu'aimer
alasi n'est pas almer.

Je demande excuse et pardon en alléguant la faiblesse humaine ; et, alors, il me semble que le Maître de la maison sainte me répond comme l'empereur Augusto au traître qu'il avait comblé de bienfaits :

Prends un siège, Clana !

Je m'assieds donc, et je lève les yeux vers l'autel, qui m'apparaît plus glorieux qu'un trône ; et au-dessus, dans les hauteurs de la voûte, j'aperçois le Christ triomphant, debout sur les nuages, et appuyé sur sa croix, dont il ne charge plus ses épaules, mais qu'il porte comme un étendard !

Cela me fait songer au jugement dernier et m'épouvante ; et je tourne mes regards vers le tableau de droite, qui me montre Jésus enfant. Cette vue seule me rassure ; car le Roi des rois s'y fait tout petit, enfant d'une femme, d'une fille d'Eve comme était ma mère !

Ah ! quelle scène de famille admirable et touchante ! Quel groupe charmant où se mêlent le divin et l'humain, le terrestre et le céleste ! C'est la nuit de la terre, mais c'est la nuit éclairée par une étoile miraculeuse !

L'enfant est en pleine lumière, au centre du groupe, et il est évident qu'il en est le principal personnage. Il fait oublier qu'il est faible, impuissant, sans parole ; et il tend déjà ses petits bras comme il les étendra un jour sur la croix pour embrasser l'humanité !

Saint Joseph et la sainte Vierge sont en extase

devant lui, et l'attitude de la glorieuse Mère rappelle toutes les paroles de son joyeux *magnificat* !

Quel triomphe et quelle joie ! Les prophéties sont enfin accomplies ! Le voilà, le Désiré des nations, le Rédempteur promis, que la terre attend depuis quatre mille ans.

Oui, Mère, le Tout-Puissant a fait en toi de grandes choses, et toutes les nations t'appelleront bienheureuse ! Mais ce n'est pas à la terre qu'appartiennent les bienheureux, et sur cette grotte même où le ciel resplendit, je vois se projeter l'ombre du Calvaire !

Si dans ton orgueil de mère tu demandais aux prophètes, comme on se demandait à la naissance de Jean-Baptiste : que pensez-vous que sera cet enfant ? Les prophètes te répondraient : Hélas ! pauvre Mère, un glaive de douleur va transpercer ton âme ! Vois-tu cet autre tableau sombre et sanglant, où meurt sur une croix un malheureux supplicié ? C'est ton fils bien aimé qui va mourir ainsi, et le jour viendra où sur ces genoux qui l'ont bercé avec tant d'amour son cadavre ensanglanté sera déposé !

Quel contraste entre ces deux tableaux ! Quelle naissance et quelle mort ! Quel commencement et quelle fin !

Quelle aurore radieuse et pleine de promesses ! Quel coucher de soleil lugubre et sanglant !

Et mes yeux contemplant le funèbre tableau de Van Dyck, où le Christ agonise au milieu du deuil profond et ténébreux de la nature, pendant qu'un

ange — sans doute, un de ceux qui chantaient au-dessus de l'étable de Bethléem — s'incline au pied de la croix, et recueille dans un calice d'or le sang précieux qui sera le salut du monde.

Et je me disais :

Toute vie humaine va de l'un à l'autre de ces deux tableaux ! Tous les berceaux ont leurs joies et leurs promesses ; et toutes les existences ont leurs croix ; et toute mort est une espèce de crucifiement !

Le spectacle du monde nous offre constamment le contraste de ces deux tableaux. A côté d'une famille qui se réjouit de la naissance d'un enfant, il en est une autre qui reçoit au milieu des larmes le dernier soupir d'un être cher !

Et de prétendus savants voudraient que ce fût là toute la destinée humaine, et que l'âme après avoir ainsi vécu et souffert tombât dans le néant ? —

Non, cela n'est pas possible. Et si chaque homme en naissant est condamné à mourir, chaque homme en mourant est destiné à revivre. La naissance est un commencement de mort, mais la mort est un commencement de vie !

Voilà l'évolution vraie de l'homme ; et les sombres mystères qui enveloppent son existence s'illuminent de clartés, dès que l'on voit dans la mort l'affranchissement définitif de l'âme et son entrée dans la gloire.

Aussi les vrais croyants considèrent-ils la mort comme une rédemptrice qu'ils appellent de leurs

vœux ; elle ne leur apparaît pas sous la forme d'un squelette horrible armé d'une faux vengeresse : c'est un ange au corps glorieux, qui déploie ses ailes vers les hauteurs, et qui, brisant d'une main le mur de notre prison terrestre, entr'ouvre de l'autre la porte des célestes demeures.

QUAND LE JOUR BAISSÉ

AUTRE MÉDITATION

I

C'était le jour à jamais mémorable, dont nous venons de célébrer le glorieux anniversaire, et qui vit s'accomplir l'un des plus prodigieux événements de l'histoire — la résurrection de Jésus-Christ.

Le soleil déclinait à l'horizon, et les ombres des grands édifices de Jérusalem s'allongeaient lentement, traversaient le torrent de Cédron, et gravissaient la pente du mont des Oliviers. Les rues de la grande ville étaient encore pleines de mouvement et de bruit ; mais les innombrables pèlerins, que les fêtes de Pâques y avaient attirés, en sortaient par caravanes dans toutes les directions, et regagnaient leurs foyers.

Sur la route d'Emmaüs, deux disciples de Jésus cheminaient tristement, tournant le dos à la ville déicide. Ils y étaient venus quelques jours auparavant pleins de confiance dans l'avenir et d'aspirations ambitieuses,

convaincus que leur maître allait accomplir de grandes choses, triompher de ses ennemis, et rétablir le royaume de Juda.

Mais de quels tristes événements ils avaient été les témoins !

Le grand docteur, le maître merveilleux qui les avait entraînés à sa suite, celui que les prophètes avaient annoncé et qui avait prouvé sa mission par tant et de si grands miracles, l'homme extraordinaire qui s'était proclamé lui-même le Messie, le roi des Juifs, le Fils de Dieu, avait été arrêté, traîné devant les tribunaux, condamné à mort comme un vulgaire scélérat, conduit au Calvaire et crucifié entre deux voleurs ! Depuis trois jours il gisait dans son tombeau !

Ah ! quel renversement de tous leurs rêves ! Quelle désespérance profonde ! Quel sombre avenir s'annonçait pour leur pays, pour leurs familles, pour eux-mêmes !

Tout absorbés par leur affliction, ils marchaient nonchalamment, échangeant leurs tristes impressions, lorsqu'ils furent abordés tout-à-coup par un voyageur inconnu.

— Eh ! De quoi donc vous entretenez-vous ? demanda ce nouveau compagnon de route.

— Etranger, répondit Cléophas, l'un des deux disciples, êtes-vous donc seul à ignorer les grands événements qui viennent de s'accomplir à Jérusalem !

Et il se mit à lui en faire le récit.

Mais bientôt tous deux s'aperçurent que l'inconnu en savait bien plus long qu'eux-mêmes. Car il se mit à commenter les Ecritures et à leur expliquer comment toutes les prophéties s'étaient accomplies en ce Jésus dont ils déploraient la mort tragique. Bientôt il prit un ton d'autorité pour leur reprocher leur lenteur à comprendre et à croire, et sa forte parole leur rappela celle du Maître regretté.

Un charme vainqueur les gagna peu à peu. Leur cœur s'échauffa, mais leurs yeux restèrent fermés ; et quand ils arrivèrent à leur maison, ils ne voulurent pas le laisser aller.

— Le jour baisse, lui dirent-ils, demeurez avec nous.

Jésus entra, et quand ils furent à table il prit le pain, le rompit et le leur présenta en prononçant les paroles de la Cène.

A l'instant même, leurs yeux s'ouvrirent ; mais à peine l'eurent-ils reconnu qu'il disparut à leurs regards.

II

Ce simple récit est un des plus touchants épisodes de la vie de Jésus ; et il se retrouve dans un grand nombre de vies humaines.

Combien d'hommes, au matin de la vie, courent vers Jérusalem, c'est-à-dire vers le monde, pour prendre part à ses fêtes, pour réaliser leurs rêves et satisfaire leurs ambitions ! C'est le plaisir, c'est la gloire, c'est la puissance, ce sont les biens de ce monde qu'ils vont y chercher.

Mais bientôt le soleil décline à l'horizon, le jour baisse, et ils s'en reviennent de Jérusalem las et attristés.

Tous leurs rêves de bonheur ou de puissance se sont évanouis. Toutes leurs espérances ont été déçues. La gloire acquise n'a été elle-même qu'un vain bruit. L'or si laborieusement gagné s'est changé en un plomb vil. Les phares lumineux qui jalonnaient leur route se sont éteints, et ils sont tombés dans l'obscurité. Les hommes puissants, les génies, auxquels ils avaient lié leurs destinées sont déçus !

Et ils reviennent de Jérusalem quand le jour baisse, abattus, pliés sous le poids de leurs désillusions et de leurs misères !

C'est le soleil de la vie qui décline. Ils sont éteints les feux de l'aurore. Elles sont fanées les illusions de la jeunesse. Les forces du corps ont diminué : les facultés de l'esprit sont affaiblies. Le jour baisse.

C'est alors que le seul vrai ami de l'homme, l'ami des temps sombres, l'ami des derniers jours, s'approche d'eux, sans se faire connaître, et leur parle de Dieu.

Il leur rappelle les naïves croyances de leur enfance. Il leur explique les grands mystères de la vie et de la mort. Il leur annonce la résurrection et les bonheurs d'une vie future.

Peu à peu, le langage de ce mystérieux inconnu réchauffe leurs cœurs, et comme les bruyants amis d'autrefois les ont abandonnés, ils se plaisent de plus en plus en sa compagnie, jusqu'à ce qu'ils arrivent

à Emmaüs, le pays natal, l'humble village où s'est écoulée leur enfance, et où rayonnaient les lumières de la foi.

— Demeurez avec nous, disent-ils alors à l'aimable inconnu, le jour baisse.

Et l'inconnu entre sous leur toit. Il s'assied à leur table ; mais ce n'est toujours qu'à la fraction du pain qu'ils reconnaissent enfin ce Jésus qu'ils croyaient mort, et qui est vivant.

III

Aux portes de Québec, comme à quelques stades de Jérusalem, s'élève un nouveau bourg d'Emmaüs, vers lequel s'acheminent, quand le jour baisse, de nombreux pèlerins de cette vie.

Tout le jour, ils courent à leurs affaires, poursuivant des rêves plus ou moins impossibles, séduits par des visions plus ou moins illusives, se croyant toujours près d'atteindre je ne sais quel bonheur qui fuit sans cesse, ou qui s'évanouit comme un mirage.

Mais quand le soleil décline, ils sont las. Ils ont besoin d'air, de repos et de solitude. Ils s'arrachent à l'agitation, au bruit, à la fièvre des affaires et de la spéculation. Ils tournent le dos à la ville, à la foule, à leur labeur pénible et décevant, et ils gravissent lentement, en suivant la Grande Allée, les hauteurs qui dominent la cité de Champlain.

Hélas ! Combien portent sur leurs épaules, courbées avant l'âge, le poids de leurs revers et de leurs mécomptes ! Combien souffrent d'autant plus qu'ils répondent par les murmures de la révolte aux coups répétés de la fortune ! Combien voient leur vie assombrie par d'inoubliables deuils !

Et pendant qu'ils cheminent tristement, songeant comme les disciples d'Emmaüs aux chères affections que la mort a brisées, aux naufrages de fortune ou de gloire dont les épaves flottent encore sur la mer du passé, le jour baisse, et l'ombre descend.

Mais voici qu'une cloche vient soudainement tinter à leurs oreilles, et que le profil d'un monastère et d'un temple se dessine sur l'azur du firmament.

Quelle est donc cette voix qui descend des hauteurs ? Et qui donc habite cette demeure dont les coupoles se dressent vers les cieux ?

O promeneurs absorbés par vos projets ou vos chagrins, passants distraits ou croyants, arrêtez-vous à l'entrée de ce portique grand ouvert. C'est la maison du Consolateur mystérieux qui conversait avec les disciples sur le chemin d'Emmaüs ; et le son de cette cloche qui frappe vos oreilles, c'est son esprit qui parle à votre cœur !

Il vous interroge, comme il interrogeait ses compagnons de route, sortant de Jérusalem. Il vous demande le récit de vos tristesses et de vos épreuves. Mais il est aujourd'hui plus fortuné qu'alors, et c'est lui qui vous offre l'hospitalité en disant : — " Le jour

baisse, et vous êtes las : entrez et reposez-vous. Venez vous assoir à ma table toujours servie, et quand vous aurez mangé le pain que je vous donnerai vous me reconnaîtrez. Vos yeux s'ouvriront aux clartés du ciel : et, disant adieu aux affections du passé, laissant les morts ensevelir leurs morts, vous vous attacherez aux choses qui ne meurent point..."

* * *

Faut-il, mon cher lecteur, ne voir qu'une œuvre d'imagination dans les lignes qui précèdent ? — Non, certes. Les points de ressemblance ne manquent pas entre les disciples d'Emmaüs et ceux d'entre nous qui subissent tour à tour les rudes épreuves et les désenchantements de la vie.

Mais les similitudes entre la route d'Emmaüs et le chemin St-Louis sont encore plus remarquables. C'est que l'une et l'autre sont la promenade favorite des citadins lassés qui recherchent l'isolement et le repos. C'est qu'il y eut à Emmaüs un humble toit qui fut, après le Cénacle, le premier temple du Très Saint Sacrement sur la terre. C'est qu'il y a aujourd'hui sur les hauteurs du chemin St-Louis une vaste église, où le Très Saint Sacrement est constamment adoré, et dont la porte hospitalière est toujours ouverte à toutes les âmes fatiguées des luttes de la vie.

Québec, lundi de Pâques, 1903.

NOS PARADIS TERRESTRES

ÉLÉOIE

Quand Dieu eut chassé nos premiers parents de l'Eden, il en ferma la porte, et ce fut pour toujours.

Le Messie lui-même, en venant sur terre, ne l'a pas rouvert. Par sa mort, il a ouvert le ciel, et il y a fait entrer les saints de l'ancienne Loi, qui jusqu'alors avaient languï dans les Limbes. Mais le paradis terrestre est resté fermé à tous les hommes, même à Jésus, puisqu'il a épuisé ici-bas la coupe des douleurs humaines.

L'homme cependant poursuit toujours sur la terre son rêve de bonheur ; et partout où il dresse sa tente d'un jour, il s'efforce d'y reconquérir le paradis perdu. Ses insuccès ne le découragent pas. Echouant toujours, il recommence sans cesse, sans vouloir comprendre qu'il est plus incapable de se refaire un éden, que les Juifs ne l'ont été de rebâtir le temple de Salomon.

Cette vérité se retrouve au fond de toute existence humaine, et je viens d'en faire une nouvelle expérience toute pleine d'amertume.

Oh ! mon éden de Saint-Irénée, avec quel soin je l'avais choisi ! Avec quels travaux et quelles peines je l'avais édifié !

Le site en était vraiment enchanteur, et je n'en connaissais pas de plus beau, ni de plus complet en Amérique. Tout ce que la vue de la mer, des montagnes et des bois peut offrir de pittoresque, de grand et de beau s'y trouvait rassemblé dans une harmonie calme et solitaire.

J'ai toujours aimé passionnément la nature, et c'était mon rêve de m'en rapprocher davantage, à mesure que je me détache des hommes. L'harmonie qui existe entre elle et moi devient plus large et plus suave, à mesure que j'avance dans la vie, et j'en éprouve des jouissances plus délicates et plus fortes. Mon imagination y puise — comme la plante dans le terroir natal — ses couleurs, sa sève et sa persistante vivacité.

Or, la plage de Saint-Irénée avait tout ce que je désirais pour la réalisation de mon rêve : les plateaux superposés des montagnes, toutes les nuances des prés verts et des grands bois, et les horizons infinis de la mer, et les olartés sans voile des hauteurs.

Sur la cime de la falaise s'allongeait la colonnade de ma véranda, et se dressait la tour crénelée de ma chapelle. Des fenêtres de ma villa, je voyais onduler la mer immense, et j'entendais chanter ses flots ; j'admirais la succession à perte de vue des promontoires, j'en comptais les échancrures, les gorges profondes et les versants où les bois sombres verdoyaient.

Toute cette belle nature n'était pas enivrante et voluptueuse comme les rives de la baie de Naples ; elle

était rude et sauvage, mais plus grande et plus virile. Avec ses larges horizons, son sol bouleversé et ses hautes futaies, elle élevait mon Âme et n'amollissait pas mon cœur.

Les cèdres qui dégageaient des parfums d'encens, les grands arbres conifères, qui se dressaient comme des clochers sur des chaînes de roc ressemblant à des cathédrales, me rappelaient que l'univers est un temple et que Dieu l'habite.

Mais ce Dieu qui m'apparaissait dans la nature, il était dans ma maison même. Je lui avais fait une place dans ma demeure, et son tabernacle confinait à mon appartement. Sur son autel, adossé à mon salon, le saint sacrifice de la messe était offert tous les jours. La Sainte Famille à laquelle ma chapelle était dédiée y trônait, et saint Joseph, debout à côté de la sainte Vierge, y était représenté comme nous faisant une visite et nous amenant l'Enfant-Dieu qu'il tenait par la main.

Mon paradis terrestre avait donc une supériorité sur celui du premier homme. Car Dieu l'habitait en permanence. Le véritable arbre de vie y croissait, et nous offrait son fruit divin sous les apparences eucharistiques.

Est-ce que cela n'en assurait pas la stabilité ? Dieu était "chez moi," et j'étais en quelque façon chez Dieu, "*apud Deum*," comme dit saint Jean ! Tout l'édifice de mon bonheur, ainsi appuyé sur Dieu et mis sous la protection de la Sainte Famille, ne devait-il pas être immuable ?

Je le croyais, hélas ! J'envisageais l'avenir avec une sérénité presque entière.

Aux amis qui me félicitaient sur les charmes de ma demeure, je disais : c'est un rêve que j'ai longtemps caressé ; il est réalisé.

Tous étaient ravis des beautés de la nature qui m'entouraient, et ils en louaient avec enthousiasme les admirables points de vue. Quant à ma villa elle-même, mes flatteurs disaient : c'est un château — et mes critiques : — c'est un monastère.

En réalité, ce n'était ni l'un ni l'autre. Mais c'était un " home " que je chérissais, bien complet, et d'une architecture à la fois simple, élégante et classique.

Hélas ! Comme tout cela allait bientôt changer d'aspect sous la main de Dieu qui planait sur moi ! Et comme il eut bientôt fait de métamorphoser mon éden en Gethsémani !

Dans cette large demeure que je voulais hospitalière, et dont les nombreuses portes étaient ouvertes au soleil, au grand air et aux amis, une hôtesse inattendue entra secrètement. Quel était exactement son nom ? Elle le cacha soigneusement d'abord, et les hommes de l'art, consultés, hésitèrent longtemps à lui donner son vrai nom. Mais le jour vint où il fallut bien la reconnaître sous son masque : c'était la mort.

Tout fut tenté pour la chasser. Soins tendres et dévoués, habiletés de la science, prières, applications, vœux et larmes, tout fut inutile.

Combien de fois, agenouillé dans ma chapelle, j'ai dit à Jésus présent sur l'autel :

“ O vous qui avez vécu parmi les hommes, souvenez-vous donc de vos œuvres quand vous parcouriez la Galilée et les rivages du lac de Génézareth. Quand vous entriez alors dans une maison, o'était pour y porter la joie, la santé, la vie, la résurrection. Est-ce donc la mort qui accompagne maintenant vos pas ? Lui avez-vous donc permis de vous suivre quand vous avez daigné entrer sous mon toit ? ”

Et m'adressant à la Sainte Famille, j'ajoutais :

“ Famille bénie, vous avez daigné accepter l'hospitalité de la mienne, vous ne pouvez pas permettre que la mort vienne enlever l'un de nous sous vos yeux, et diminuer le nombre de ceux qui vous reçoivent du mieux qu'ils peuvent ! ”

Et quand j'avais ainsi répandu ma prière avec mes larmes, il me semblait que Jésus et la Sainte Famille me répondaient :

“ Ne penses-tu qu'à ton bonheur ? Et mets-tu celui, de ta fille en oubli ? Peux-tu lui assurer une félicité comparable à celle que nous voulons lui donner ? ”

“ Cette hospitalité que tu nous donnes, nous voulons la reconnaître, et c'est en retour que nous offrons la nôtre à ton enfant. Nous agissons à ton égard comme les amis que tu reçois pendant la belle saison, et qui rendent pendant l'hiver à tes enfants l'hospitalité qu'ils ont reçue durant l'été. ”

“ Nous voulons bien demeurer] “ chez toi ” pendant quelques mois, mais nous voulons aussi qu'en retour quelqn'un de ta famille vienne vivre “ chez nous, ”

“ *apud Deum* ”. Ce sera un nouveau lien entre ta famille et la Nôtre...”

Je ne répondais que par mes larmes, et je recommençais le lendemain mes plaintes et mes colloques inutiles.

Pendant ce temps-là, le mal progressait rapidement, et la fièvre consumait ma fille bien aimée. Ses yeux s'agrandissaient, se creusaient et devenaient plus brillants. Des clartés célestes s'y reflétaient déjà, quand elle les tenait fixés sur les horizons lointains.

De son lit, elle apercevait la mer ; et quand elle suivait du regard les grands navires qui passaient au loin, laissant traîner sur les flots leurs longs pauaches de fumée, elle disait : Ainsi les âmes s'en vont vers Dieu, laissant derrière elles cette vie qui n'est qu'une fumée, et ces corps qui ne sont que cendre.

Elle appartenait à la confrérie des Enfants de Marie, et la fête de l'Assomption approchait. Irait-elle célébrer cette fête au ciel ? Nous en avons à la fois l'appréhension et le pressentiment.

Ce fut, en effet, la veille de la solennité, un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge, à l'heure où commence à proprement parler la fête liturgique, selon les règles de l'Eglise, que ma chère enfant rendit son âme à Dieu.

“ Hélas ! vers le passé tournant un œil d'envie,
Sans que rien ici-bas puisse m'en consoler,
Je regarde toujours ce moment de ma vie
Où je l'ai vue ouvrir son aile et s'envoler.

Je verrai cet instant jusqu'à ce que je meure,
L'instant, pleurs superflus !
Où je criai : L'enfant que j'avais tout à l'heure,
Quoi donc ! je ne l'ai plus ! (1)

De ce jour où je crus voir le ciel ouvrir sa porte à mon enfant, mon paradis terrestre se ferma. Ma blanche colonnade prit l'aspect d'un monument funéraire. Mes balcons furent déserts et silencieux. Une ombre de deuil enveloppa toutes choses, les champs, les bois et la mer elle-même. Seule la chapelle resta lumineuse, parce que des rangées de cierges y veillaient autour d'un cercueil.

Deux longs jours de tristesse passèrent, et furent suivis d'une troisième nuit plus triste encore — celle de l'adieu définitif.

Parmi les plus tristes souvenirs de ma vie, je reverrai toujours le lugubre spectacle de ce dernier départ pour le dernier voyage : cette nuit calme sous un ciel brumeux et sans lune, ces rares étoiles perçant péniblement le brouillard de leurs regards attristés, ce convoi funèbre défilant sous les grands bouleaux de la colline au milieu d'un silence que troublaient seuls les hurlements de quelques chiens effrayés, ce quai solitaire enveloppé d'ombre, cette mer calme et se plaignant toujours, parce qu'elle est le plus vaste des cimetières, ces lumières tremblottantes annonçant l'arrivée du bateau, ces matelots emportant le cercueil, le plaçant sur une galerie latérale du steamer, et

(1) Victor Hugo — Contemplations.

me laissant seul auprès de ce colis qui contenait celle que j'aimais tant !

Et voilà donc ce qu'était devenue ma fille ! Et c'est ainsi que nous faisons ensemble notre dernier voyage !

« Seigneur, je reconnais que l'homme est en délire

S'il ose murmurer ;

Je cesse d'accuser, je cesse de maudire,

Mais laissez-moi pleurer !

Mon Dieu, laissez les pleurs couler de ma paupière,

Puisque vous avez fait les hommes pour cela !

Laissez-moi me pencher sur cette froide pierre

Et dire à mon enfant : Sens-tu que je suis là ?...

Et maintenant, à vous tous qui rêvez encore de joies humaines, de capitales et de paradis terrestres, ne perdez pas de vue l'instabilité des choses de ce monde, et rappelez-vous toujours que la vallée de Josaphat est voisine de l'Eden, comme la Roche Tarpéenne est à deux pas du Capitole.

St-Irénée-les-Bains, septembre 1901.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
Avant-propos des Éditeurs.....	7
Discours au banquet du comte de Paris.....	9
Eloge de l'art, des artistes, et de l'idéal.....	21
Eloge de l'hon. M. P. J. O. Chauveau.....	31
Autre éloge du même.....	47
Discours en l'honneur de Christophe Colomb.....	61
Autre discours sur le même sujet.....	89
Discours au banquet de Sir L. N. Casault.....	97
Le Canada, discours patriotique prononcé à Ottawa.....	197
Premier éloge de Claudio Jannet.....	123
Deuxième éloge du même.....	131
Les Jésuites, discours de circonstance.....	147
Avocats et magistrats.....	165
Conférence au Barreau.....	191
Eloge de M. A. E. Aubry, professeur de droit.....	205
Eloge de S. E. le cardinal Taschereau.....	215
Dieu dans l'enseignement. Discours à Saint-Boniface.....	239
Discours à l'inauguration du monument Champlain.....	257
Discours d'une hultre.....	269
Discours au banquet donné à Sir James LeMoine.....	273
Inhité professionnel de Sir L. N. Casault, du juge Plamondon et de M. Jacques Malouin.....	279

Le féminisme vrai. Discours au Conseil des Femmes à Ottawa.....	285
Discours au Conseil des Femmes à Québec.....	299
Discours au Conseil des Femmes à Montréal.....	307
Banquet à l'amiral Rivet....	321
Eloge historique de l'abbé Casgrain.....	325
Discours au banquet Lemieux.....	343
Discours au banquet des banquiers.....	349
Discours au banquet des Etudiants en droit.....	355
Conférence sur Crémazie	361
Adresse du barreau et réponse.....	383
Sur mes tablettes.....	391
Les Grands Revenants.....	393
Entre deux tableaux.....	403
Quand le jour baisse.....	409
Nos paradis terrestres.....	417

85
99
07
21
25
43
49
55
61
88
91
93
103
109
117

